



## Essais nucléaires : les Etats-Unis ne ratifieront pas le traité d'interdiction

UNE CENTAINE de pays sont réunis à Vienne (Autriche) depuis mercredi 6 octobre, à l'initiative de l'ONU, pour débattre de la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT), signé à New York le 24 septembre 1996. Pour entrer en vigueur, ce traité doit être ratifié par 44 Etats nommément désignés. La France et la Grande-Bretagne l'ont déjà fait. Le président Bill Clinton y est ouvertement favorable. Mais il se heurte à l'opposition de la majorité républicaine au Sénat. Washington ne ratifiera donc pas le traité à Vienne. Moscou et Pékin non plus. L'accord CTBT est désormais dans l'impasse. *Le Monde* publie la carte des puissances nucléaires et des pays à risques, potentiellement possesseurs de cette arme.

Lire page 2

## Lycéens : pourquoi la fièvre revient

● Les lycéens manifestaient, jeudi, dans toute la France, comme en octobre 1998 ● Ils réclament des classes moins chargées, plus de professeurs, des emplois du temps mieux organisés et une vie scolaire plus démocratique ● Le plan d'urgence promis l'an dernier n'a été qu'en partie appliqué

DES DIZAINES de milliers de lycéens devaient défiler dans toute la France, jeudi 7 octobre, à l'appel de leurs deux principales organisations, la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et l'Union nationale des lycéens (UNL). Comme en octobre 1998, les élèves demandent plus de professeurs, des classes moins chargées, des emplois du temps mieux organisés et une participation plus active à la vie des établissements. Une coordination rassemblant les représentants de la FIDL et l'UNL ainsi que des délégués de province devrait se réunir, samedi 9 et dimanche 10 octobre, à Paris, afin de rédiger une plate-forme de revendications.

Le plan d'urgence annoncé par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, aux lendemains du mouvement d'octobre 1998, n'a été que partiellement respecté : sur les 14 000 emplois supplémentaires prévus, environ la moitié - 1 500 surveillants, 5 000 emplois jeunes et 1 000 lecteurs étrangers - ont été



recrutés. L'objectif de baisser les effectifs des terminales - les classes doivent désormais être limitées à 35 élèves - a été globalement atteint, même si des disparités subsistent. En revanche, le plan pluriannuel de baisse des effectifs en seconde et en première n'a pas été engagé.

En matière de rénovation des établissements, Claude Allègre renvoie les lycéens vers les régions, qui sont responsables du financement de ces opérations. Enfin, les nouveaux droits promis aux lycéens tardent à prendre corps. « Faut d'avoir résolument progressé sur le dossier de la vie lycéenne, le ministre prive les élèves des outils qui leur auraient permis de faire entendre leur voix au sein de chaque établissement », estiment l'UNL et plusieurs syndicats d'enseignants (SE-FEN, FEN, SGEN-CFDT, FAEN), dans une lettre adressée au ministre de l'éducation.

Lire page 10 et notre éditorial page 18



## ENQUÊTE Au Maroc, l'espoir

### 1. « Roi des pauvres »

Le roi Mohammed VI du Maroc, qui prononcera, vendredi, son premier grand discours officiel, bénéficie d'un préjugé favorable. L'opposition et les islamistes espèrent de nouveaux signes de la libéralisation du régime, et les milieux d'affaires un règlement du conflit du Sahara occidental. Dans le premier des trois volets de son reportage, Danielle Rouard raconte comment le prince héritier Sidi Mohammed écoutait les plus pauvres. p. 17

## Londres : le train de la mort

LE BILAN de la catastrophe ferroviaire, qui s'est produite mardi 5 octobre près de la gare de Paddington, à Londres, pourrait dépasser cent morts. Les corps de vingt-huit personnes ont été retirés des carcasses de wagons, mais deux voitures ont été entièrement incendiées. Le premier ministre britannique, Tony Blair, a invité ses concitoyens à « se préparer au pire ». Il a indiqué que le gouvernement britannique étudie les moyens de reprendre le contrôle administratif du réseau privatisé, afin d'assurer une meilleure sécurité. La presse britannique met en cause la manière dont des franchises d'exploitation ont été accordées à des sociétés privées parfois sans expérience du transport sur rail.

Lire page 3

## « Magic Maggie » et Augusto Pinochet, « seul prisonnier politique du Royaume-Uni »

LONDRES

de notre correspondant

Un fantôme a fait son apparition sous les feux de l'actualité, mardi 5 octobre à Blackpool, au congrès annuel du Parti conservateur britannique. Un fantôme, mais pas un ectoplasme. Un fantôme en grande forme, fougueux, volubile, véhément, mordant, celui de la baronne Margaret Thatcher. L'ancien premier ministre boycottait les congrès « tories » depuis son éviction du pouvoir par ses propres amis, il y a neuf ans. La voici revenue sur le devant de la scène et le pauvre William Hague qui dirige ce qui reste de l'ancien « grand parti de gouvernement » se demande, avec les commentateurs politiques locaux, si la vieille dame n'est pas en train d'effectuer un come-back inattendu. Quelques propos bien sentis, mardi, sur ce continent européen « qui ne nous a apporté, à nous Britanniques, que des ennuis depuis un demi-siècle », et la voici qui refait la « une » des journaux, qui vole la vedette à ses pâlions successeurs et attire à nouveau des foules éthérées.

« Et maintenant, la merveilleuse Magic Maggie ! », claironnait le Monsieur Loyal du chapiteau de Blackpool. Inévitable tailleur bleu roi,

petit sac à main en croco noir verni, lady Thatcher sourit tendrement. La baronne adore les feux de la rampe. Le dos est un peu plus voûté, la paupière un peu plus lourde et la démarche moins assurée mais, à soixante-quatorze ans bientôt, « l'icône politique du siècle », comme s'émerveille un jeune « tory » enamouré, est encore vive. Mardi, elle trônait sur le podium du congrès. Mercredi, elle a attiré 600 spectateurs enthousiastes dans un cinéma du coin pour défendre son grand ami, son vieux complice, son cher allié d'antan, le général Augusto Duarte Pinochet, « seul et unique prisonnier politique du Royaume-Uni ».

Belle journée pour l'ancien dictateur chilien que ce 6 octobre 1999. Dans l'après-midi, le juge du tribunal de Bow Street - un ami de Maggie - a fait droit à sa requête. L'octogénaire souffreteux, qui a subi deux attaques cardiaques mineures ces dernières semaines, n'aura pas à se présenter vendredi pour entendre le verdict sur la validité de la demande d'extradition présentée par l'Espagne, qui veut le juger. Les appels seront déposés par ses avocats dans la minute qui suivra et la saga continuera sûrement encore pendant des mois. En atten-

dant, la plaidoirie passionnée de Lady Thatcher se développe. Rien de nouveau sur le fond : « Sans l'assistance précieuse du président Pinochet, nous aurions perdu beaucoup plus de 250 soldats dans la guerre des Falklands » (Malouines), puisque l'intéressé avait placé ses radars de manière à prévenir les forces britanniques des attaques imminentes de l'armée argentine. En bref, l'ancien dictateur est quasiment un héros et c'est pour exprimer sa colère « contre l'injuste traitement que nous lui réservons » que « Magic Maggie » est là, au côté du fils du prisonnier.

« La manière dont il a été arrêté chez nous est digne d'un Etat policier et s'apparente à un kidnapping judiciaire ! », s'écrie la baronne. La législation qui a permis cette interpellation « est une loi de lynchage international » concoctée par les « gauchistes » du monde entier qui ne pardonnent pas au héros, « qui a vaincu le communisme chez lui, et qui veulent se venger ». Quant au gouvernement Blair, qui permet tout cela, c'est simple, « il discrédite et déshonore le pays ».

Patrice Claude



## FADO Décès d'Amalia Rodrigues

« Puisque la mort existe, la vie est absurde », disait Amalia Rodrigues. La chanteuse portugaise avait épousé le vague à l'âme du fado, ce genre musical importé du Brésil. Elle est morte le 6 octobre à l'âge de 79 ans. p. 31

## L'apôtre des OGM



ROBERT SHAPIRO

EN DÉCIDANT de renoncer à la vente de semences stérilisées par modification génétique, Robert Shapiro, président de Monsanto, renonce provisoirement à son ambition démesurée de nourrir la planète. Il y a quinze ans, Monsanto avait tout misé sur la recherche de plantes « high-tech ».

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1008 - 7,50 F



## JACQUES LE GOFF



Ph. J. Szwarc ©

## SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

... "Il a été très tôt celui qui, plus que tout autre, m'a inspiré le désir d'en faire un objet d'histoire totale, exemplaire pour le passé et le présent."

J. LG

CALLIMARD

## Haro sur les Nations unies

LES NATIONS UNIES sont en passe de reperdre au Timor-Oriental le regain de crédit que leur avaient valu au Kosovo la bonne tenue de leurs troupes et le comportement exemplaire de Bernard Kouchner. André Glucksmann et Bernard-Henri Lévy ne sont pas les seuls à estimer qu'elles ne sont plus, selon l'un, qu'un « monument du passé », selon l'autre, qu'elles ont « fait leur temps ».

Le référendum qui a déclenché en septembre des violences qu'elles ont été incapables de juguler n'a-t-il pas été décidé à leur initiative, sans qu'elles aient pris la moindre précaution ? Il est vrai qu'il avait fait l'objet d'un accord avec Djakarta et Lisbonne. Mais l'évolution de la situation sur place depuis que la « révolution des œillets » a mis fin en 1974 à la domination portugaise aurait dû suffire à les convaincre du péril impliqué par sa mise en œuvre. L'Indonésie n'avait eu en effet de cesse de soumettre l'ex-colonie, dont l'indépendance avait été proclamée en novembre 1975, Amnesty international estimant à quelque 200 000 le nombre des victimes d'une politique de rattachement ignorant les injonctions du Conseil de sécurité.

L'action du Vatican et du gouvernement portugais, l'attribution du prix Nobel de la paix à l'évêque de Timor ont fini par éveiller l'attention du monde extérieur. D'où le référen-

dum, qui s'est déroulé en présence d'observateurs de l'ONU, certes, mais sans la moindre protection internationale, alors que les miliciens pro-indonésiens, appuyés en sous-main par l'armée, avaient abondamment donné à la télévision les preuves de leur savoir-faire. Loin de pouvoir venir en aide aux victimes de la terreur, les Nations unies n'ont eu d'autre ressource que de retirer l'essentiel de leurs personnels.

Depuis lors, elles ont obtenu l'accord unanime du Conseil de sécurité et même celui de l'Indonésie pour envoyer une force d'urgence sous commandement australien, qui a trouvé une capitale en ruine et pratiquement vidée de sa population, et ne s'avance que très précautionneusement dans un arrière-pays où les miliciens la soumettent à une véritable guérilla. Dès à présent, on a toutes les raisons de se demander si, avec les modestes effectifs dont elle dispose, elle sera en mesure de faire face à la situation.

En un sens pourtant, l'ONU a remporté sur le plan politique un succès exceptionnel, dans la mesure où ni Moscou ni Pékin - apparemment rattachés, après l'affaire du bombardement de son ambassade à Belgrade, avec Washington - n'a usé de son veto.

André Fontaine

Lire la suite page 18



## STYLES Brasier de couleurs

Paris a retrouvé son atmosphère de capitale de la mode. Du matin au soir, les défilés de prêt-à-porter se succèdent et se mettent au diapason de l'optimisme ambiant. Rose, bleu curaçao, jaune fluo pour Emanuel Ungaro ; métaphores sportives d'Alexander McQueen pour Givenchy ; nymphettes opalines de Rei Kawakubo pour Comme des Garçons (photo)... p. 28

International.....	2	Aujourd'hui.....	27
France.....	6	Emploi/annonces.....	29
Société.....	10	Météorologie.....	30
Régions.....	14	Jeux.....	30
Carnet.....	16	Culture.....	31
Horizons.....	17	Guide culturel.....	35
Entreprises.....	20	Kiosque.....	36
Communication.....	22	Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	37



# INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 8 OCTOBRE 1999

**NUCLÉAIRE** Plus de cent pays discutent à Vienne de la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT), signé le 24 mars 1996, et qui devait interve-

nir trois ans plus tard. ● **L'ENTRÉE** en vigueur du CTBT exige sa ratification par 44 Etats nommément désignés, qui incluent les puissances nucléaires et les pays dits « du seuil »,

à potentiel nucléaire. Aujourd'hui seuls 21 pays l'ont fait ● **LA FRANCE** et la Grande-Bretagne sont les seules puissances nucléaires à avoir ratifié le traité. Washington, Moscou

et Pékin, qui l'ont signé, ne l'ont pas ratifié. ● **LA LOI AMÉRICAINE** exige une majorité des deux tiers au Sénat pour que les Etats-Unis ratifient le CTBT. Les républicains, qui y sont

majoritaires, s'y refusent, pour des raisons de fond mais aussi électorales. ● **DE NOMBREUX** pays refusent la ratification, critiquant un traité favorable aux pays « nantis ».

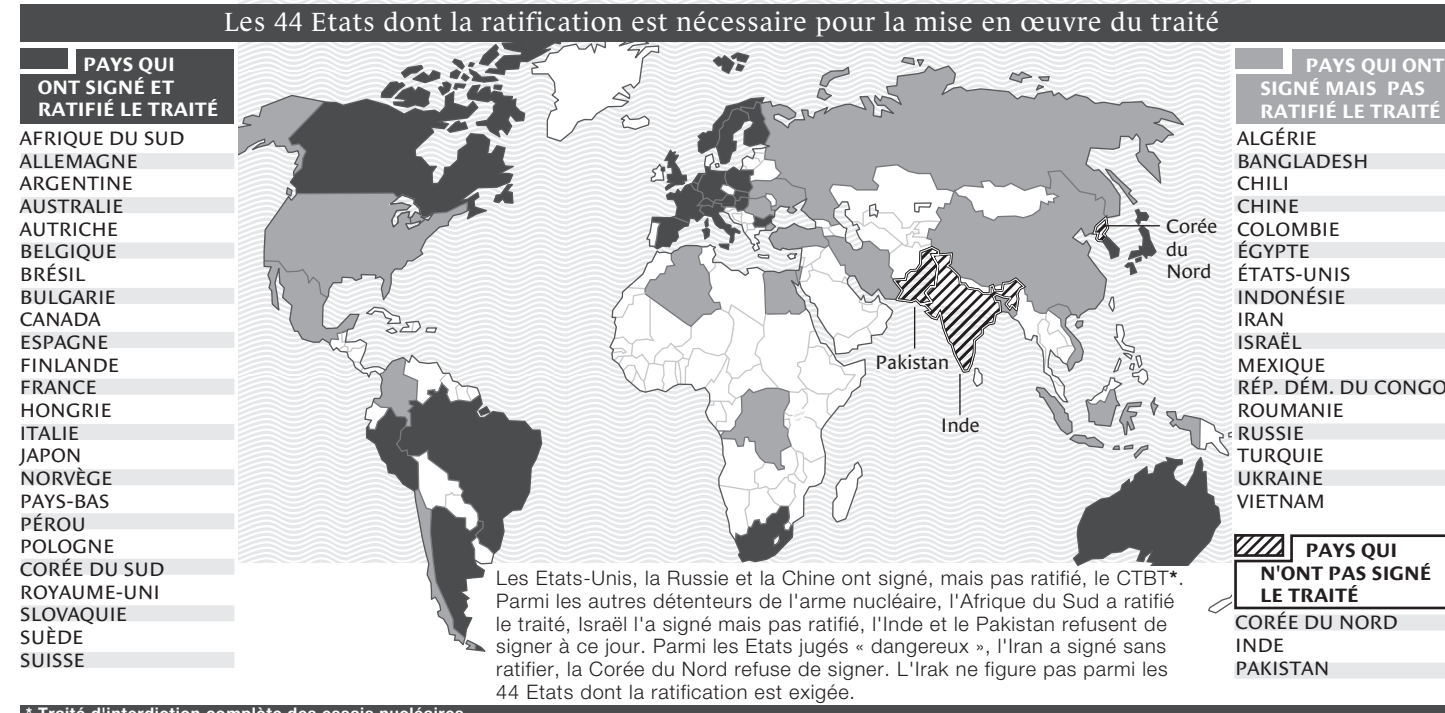
## Le traité d'interdiction complète des essais nucléaires est dans l'impasse

La conférence internationale de Vienne, réunie par l'ONU depuis mercredi 6 octobre, constatera le refus américain d'entériner le CTBT. M. Clinton, qui y est favorable, se heurte à l'opposition républicaine. Une centaine de pays exhortent les Etats-Unis, la Russie, la Chine et Israël à ratifier d'urgence le traité

**TROIS ANS APRÈS** l'ouverture, le 24 septembre 1996, des négociations sur le CTBT (*Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty*) – le traité d'interdiction complète des essais nucléaires – puis sa signature et sa ratification par 49 Etats, c'est aujourd'hui l'impasse. Une impasse matérialisée, entre autres, par l'attitude du Sénat américain. L'entrée en vigueur du traité était, en effet, subordonnée à l'acceptation, à son troisième anniversaire, de toutes ses contraintes par 44 Etats, nommément désignés. Il s'agit des puissances nucléaires et de ceux qu'on suspecte d'avoir une capacité à le devenir – on les appelle les Etats « du seuil » – parce qu'ils ont, par exemple, des réacteurs civils leur permettant de maîtriser la technologie militaire. Le rôle moteur de ce sous-groupe d'Etats figure en clair dans l'une des clauses du traité (l'article 14). Or, si 41 des Etats concernés par la clause ont signé à ce jour le CTBT, 21 seulement l'ont ratifié. Donc le traité en question, faute des ratifications nécessaires, n'est pas, à la date prévue, l'instrument universel que l'ONU avait imaginé.

### SINGULARITÉ FRANÇAISE

La situation actuelle est très contrastée. L'Inde et le Pakistan, qui ont, l'an dernier, procédé à une série impressionnante d'essais, sont avec la Corée du Nord les trois seuls Etats nommés à n'avoir même pas signé le CTBT. Les Etats-Unis, la Chine et la Russie, pour s'en tenir à des détenteurs majeurs de la dissuasion, mais aussi Israël, l'Iran ou l'Algérie, ont signé le traité mais ne l'ont pas ratifié. En revanche, la Grande-Bretagne et la France se sont mises en règle sur les deux plans. Avec, dans le cas de Paris, une singularité : elle s'est interdite tout retour en arrière – sauf à se lancer dans des simulations coûteuses et compliquées – en ayant



\* Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

démantelé son usine d'uranium enrichi de Pierrelatte, son usine de plutonium militaire de Marcoule et en fermant ses sites d'expérimentations dans le Pacifique. Aucun autre pays au monde n'est dans une situation aussi irréversible.

En fait, la dynamique imprimée en 1996 par l'adoption du traité est enrayée. Momentanément ou durablement, si, d'ici là, les diplomates de quelque cent pays réunis à Vienne depuis le mercredi 6 octobre ne trouvent pas le moyen, comme il a été prévu, de se prononcer par consensus sur des mesures conformes au droit international, qui auraient pour effet d'accélérer le processus global de ratification. Mais, pour y parvenir, il conviendra de lever bien des réticences, de la part des puissances nucléaires comme chez celles qui aspirent à

l'être. Car l'efficacité du CTBT n'est pas garantie. Et, avec elle, la crédibilité d'un recours à la simulation pour se substituer aux essais.

Le traité affronte encore plusieurs critiques. Il pêche, en particulier, par son système de vérifica-

tion après coup, basé sur l'aptitude à détecter des explosions nucléaires kilotonniques et à les identifier avec certitude, dans un environnement sismique ou hydroacoustique international ne permettant pas toujours de les dis-

### La conférence de Vienne presse les retardataires

**A Vienne, où s'est ouverte, mercredi 6 octobre, la CTBT, qui s'achèvera vendredi 8, des intervenants d'une centaine de pays présents ont formellement invité notamment la Chine, la Russie, Israël et les Etats-Unis à ratifier ce texte. Ces pays sont sur la liste des 44 Etats dont la ratification est indispensable pour l'entrée en vigueur du traité. Les participants à la conférence ont aussi invité l'Inde, la Corée du Nord (absentes à Vienne) et le Pakistan (présent comme observateur) à signer.**

**L'entrée en vigueur du CTBT est une nécessité, ont-ils fait valoir, avant avril 2000, date à laquelle est convoquée une conférence chargée d'examiner le sort du traité de non-prolifération (TNP).**

tinguer des tremblements de terre. Ce système de vérification requiert, selon le traité, quelque 381 stations d'observation, réparties sur toute la planète. Mais celles-ci sont assimilées à autant de postes d'espionnage par les pays qui n'en veulent pas. De même, un centre international de données, à Vienne, est prévu pour exploiter, quasiment en temps réel, les analyses recueillies. Mais les services de renseignement occidentaux concèdent qu'ils ne sont pas, avec leurs moyens actuels, capables de contrôler des expériences de faible énergie. Et des inspections sur place ne sont pas la panacée, comme l'a démontré l'attitude de l'Irak, en son temps, à dissimuler ses activités nucléaires, biologiques ou chimiques.

La simulation, c'est-à-dire la capacité scientifique et technique à

reproduire des explosions nucléaires en laboratoires, ne peut pas davantage remplacer l'expérimentation en vraie grandeur pour les pays nucléaires « émergents ». La simulation leur semble une solution de pays nantis, qui pratiqueraient la ségrégation nucléaire. Elle permet de renouveler à grand prix les explosifs existants, quand ils devront être remplacés au bout d'une vingtaine d'années. De ce fait, elle n'est pas contraire à l'esprit du CTBT. Elle est, en revanche, un pari sur l'inconnu pour un pays qui, venant d'accéder au stade nucléaire, estime avoir encore besoin de vrais essais pour perfectionner ses armes.

### MAUVAIS EXEMPLE

Le CTBT a été un exercice diplomatique de haut vol, dans lequel la France a déployé beaucoup d'énergie, puisque nombre de ses propositions aurait été finalement retenues. Mais son exécution place aujourd'hui ses signataires devant leurs responsabilités, notamment à propos du caractère « intrusif » des inspections que le traité instaure sur le terrain. En donnant le mauvais exemple, soit qu'ils n'aient pas ratifié à ce jour le traité, comme les Etats-Unis, la Chine ou la Russie, soit qu'ils ne l'aient pas même signé, comme l'Inde et le Pakistan, les Etats réfractaires risquent de relancer la prolifération. Car le traité n'a de sens que s'il débouche sur une autre étape, qui passe par l'engagement immédiat et la conclusion rapide de négociations sur une convention internationale – appelée « cut-off » – interdisant la production de matières fissiles à des fins militaires. L'idée avait été lancée, en 1993, par Bill Clinton, qui peine tant, aujourd'hui, à convaincre le Sénat d'adopter le CTBT.

Jacques Isnard

### Six années de négociations

● **Dès le début des années 60**, de nombreux pays réclament la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires (PTBT) de 1963 n'autorise que les seules explosions souterraines.

● **En novembre 1993**, la 44<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies confie à la Conférence du désarmement (CD) à Genève le mandat ferme de négocier un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT). Les négociations s'ouvrent en janvier 1994.

● **Le 13 juin 1995**, le président Chirac annonce la reprise des essais nucléaires français. Prévue pour huit essais au départ, la série des

tirs à Mururoa et à Fangataufa sera arrêtée à la sixième expérimentation, en février 1996.

● **La France signe, le 25 mars 1996**, le traité de Rarotonga, qui établit une zone dénucléarisée dans le Pacifique, puis, le 11 avril, le traité de Pelindaba, qui instaure une zone dénucléarisée en Afrique et dans l'Océan Indien.

● **Le CTBT est ouvert à la signature** à New York le 24 septembre 1996 et signé le même jour par les cinq puissances nucléaires (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie).

● **Le 6 avril 1998**, la France est, avec la Grande-Bretagne, le premier Etat doté de l'arme nucléaire à ratifier le CTBT.

## Campagne présidentielle oblige, les républicains bloquent la ratification américaine

WASHINGTON de notre correspondant

Ce n'est pas sous la présidence de Bill Clinton que les Etats-Unis ratifieront le traité sur l'interdiction des essais nucléaires. La Maison Blanche n'a pas été en mesure de rassembler autour de ce texte la majorité des deux tiers des sénateurs, nécessaire à sa ratification. Le Sénat est, en effet, divisé sur des bases partisans, et seulement une poignée de républicains semblent prêts à rejoindre les 45 démocrates, alors qu'il faudrait 67 voix. Mercredi soir, les deux camps étaient à la recherche d'un compromis qui leur permettrait de sauver la face. Dans le contexte

préélectoral dans lequel vit déjà Washington – à un an de l'élection présidentielle – le débat sur ce texte, tout comme sur la politique étrangère américaine dans son ensemble, se trouve comme pris en otage par des considérations de politique intérieure. On vient de voir avec le vote, mercredi 6 octobre, d'un budget des affaires étrangères taillé sur mesure pour que le président y oppose son veto, avec par exemple la suppression des crédits prévus pour l'application de l'accord israélo-palestinien de Wye Plantation.

Après avoir ignoré pendant plus de deux ans ce traité, déposé devant la Chambre haute par Bill Clinton après qu'il l'eut signé en 1996, les républicains ont soudainement annoncé, il y a une semaine, l'ouverture d'un débat express, qui devait se conclure par un vote le 12 octobre. Au lieu des longues auditions dont la commission des affaires étrangères est coutumière, surtout quand il s'agit pour son président, l'ultra-conservateur Jesse Helms, de contrer M. Clinton, les sénateurs ne disposent que de quelques jours pour débattre de ce sujet brûlant. La Maison Blanche a été prise par surprise par le chef de la majorité républicaine, Trent Lott, un de ses adversaires les plus déterminés. A un moment où le débat budgétaire fait rage – et où, une fois de plus, la maestria manœuvrière du président a mis en difficulté le Grand Old Party –, M. Lott a cherché à détourner l'attention sur le terrain diplomatique et de sécurité.

Le CTBT tient en effet à cœur au président, qui ne manque pas d'arguments. « En refusant de ratifier ce traité, nous envoyons ce message : nous n'allons plus faire d'essais, mais vous avez le feu vert pour en faire. Je ne pense pas que nous devrions donner un feu vert à nos amis

indiens et pakistanais, aux Chinois ou aux Russes ou à ceux qui voudraient devenir des puissances nucléaires. Ce serait une erreur. » « Ce traité renforce également notre capacité de vérifier si les autres pays sont engagés dans des activités douteuses », a-t-il aussi expliqué. « Si le Sénat le repousse, nous courrons un risque encore plus grand d'un développement des arsenaux nucléaires et de la dissémination de ces armes dans des régions explosives, à des dirigeants dangereux, voire à des terroristes. »

### DISCUSSIONS À MOSCOU

L'administration – qui a reçu le soutien de 32 Prix Nobel et des responsables militaires – insiste sur le fait que le traité gèlerait la situation au bénéfice des Etats-Unis en institutionnalisant la supériorité de leur arsenal nucléaire. Il rendrait en outre possible un renforcement des contrôles internationaux. En même temps, le secrétaire à l'énergie s'est rendu à Moscou pour discuter de la mise en place d'un contrôle des essais russes en Nouvelle-Zemble. Mais les explications du président et de son secrétaire à la défense, le républicain William Cohen, se sont heurtées à un mur. Les républicains contestent l'opportunité de voter un tel texte, alors que ce sont pourtant eux qui ont choisi la date du débat et que c'est le président Bush qui avait décidé, en 1992, de geler ses essais nucléaires. Le porte-parole de Trent Lott a déclaré que « désarmer unilatéralement à un moment où la Corée du Nord développe son programme nucléaire et la Chine, par des moyens douteux, progresse dans son programme, est d'autant moins opportun que ce traité est mal conçu. Si l'administration a choisi de ne pas procéder à des essais nucléaires, c'est son droit. Mais nous ne voulons pas lier les mains d'une fu-

ture administration », sous-entendu républicaine.

Certains républicains ne sont pas seulement opposés à une ratification aujourd'hui : ils contestent l'idée même d'une interdiction définitive des essais qui, selon eux, nuirait à l'efficacité future de la dissuasion américaine. C'est un des arguments avancés par Henry Kissinger, Brent Scowcroft, ancien conseiller pour les affaires de sécurité des présidents Ford et Bush, ainsi que l'un des chefs de la CIA sous Bill Clinton, John Deutch, qui contestent la validité des simulations de tir sur ordinateur auxquelles le Pentagone consacre 4,5 milliards de dollars par an. « On ne dispose pas de preuves scientifiques, ont-ils écrit mercredi dans le *Washington Post*, que, sur le long terme, les Etats-Unis puissent garantir leur arsenal nucléaire sans procéder à des essais. (...) Il serait malavisé d'entraver aujourd'hui le choix d'un futur président sur les meilleurs moyens de poursuivre notre politique de non-prolifération tout en maintenant l'efficacité et la crédibilité de notre dissuasion nucléaire. »

Il faut dire que l'incapacité manifeste de la CIA à surveiller de manière fiable les essais nucléaires à l'étranger est un argument de poids pour les adversaires du traité. Les services secrets américains n'avaient pas su prévoir les essais nucléaires auxquels ont procédé l'an dernier l'Inde et le Pakistan. Et ils viennent de reconnaître qu'ils n'avaient pas les moyens de s'assurer que les Russes respectaient leurs engagements en ce qui concerne les tests de faible intensité, étant incapables de faire la différence avec certitude entre les explosions conventionnelles et nucléaires et les mouvements sismiques.

Patrice de Beer

## Les événements dans Le Monde

Les événements dans Le Monde

**1949**  
Mao  
président

PRÉSENTATION D'ANDRÉ FONTAINE

Seuil

**1949, Mao prend le pouvoir.**  
Les articles de l'époque, présentés par André Fontaine.

Déjà paru : 1959, Castro prend le pouvoir.  
À paraître : 1989, Le mur de Berlin s'effondre.

**Editions du Seuil**











# Le roi de Jordanie maintient sa politique de fermeté contre le mouvement Hamas

Les bureaux jordaniens de l'organisation palestinienne resteront fermés « définitivement »

Le roi Abdallah, qui recevait mercredi 6 octobre la presse étrangère, dont *Le Monde*, avant un voyage aux Etats-Unis, a indiqué que la poli-

tique de fermeté contre la branche du Hamas palestinien installée en Jordanie allait être maintenue. Les autorités jordaniennes ne souhaitent

cependant pas que l'affaire prenne une dimension nationale dans un pays sensible au discours du Hamas contre le processus de paix.

AMMAN

de notre envoyé spécial

Officiellement, l'affaire est de la seule responsabilité de la justice et du gouvernement, qui n'agissent que selon les règles du droit. Mais ce serait oublier qu'en Jordanie un tremblement de terre concerne avant tout le souverain, et la fermeture, à la fin du mois d'août, des bureaux du mouvement islamiste Hamas, suivie, trois semaines plus tard, de l'arrestation de ses dirigeants, constitue l'équivalent d'un tremblement de terre. « Les bureaux du Hamas resteront fermés définitivement », a donc tenu à répéter une nouvelle fois le souverain qui, le 6 octobre, recevait à Amman, la presse étrangère, dont *Le Monde*.

Fin août, la police de la capitale jordannienne avait perquisitionné et fermé cinq locaux où les membres du Hamas opéraient sous couverture commerciale. Quinze personnes avaient été interpellées au cours de l'opération, durant laquelle trois armes de poing et de nombreux documents avaient été saisis. Le 22 septembre, deux dirigeants du Hamas, Khaled Mechaal et Ibrahim

Ghosheh, ont à leur tour été interpellés à l'aéroport d'Amman alors que, entourés de quatre gardes du corps, ils revenaient de Téhéran. Ils ont aussitôt été placés en détention. Un troisième dirigeant islamiste qui se trouvait avec eux, Moussa Abou Marzouk, doit à sa seule nationalité yéménite d'avoir été aussitôt expulsé. Deux autres dirigeants de l'organisation islamiste, Mohammad Nazzal et Ezzat al-Rouchok, ont quant à eux jugé préférable de disparaître.

Khaled Mechaal avait déjà défrayé la chronique lorsque, en septembre 1977, il avait miraculeusement échappé à une tentative d'assassinat perpétrée par le Mossad israélien, dont deux agents avaient été interpellés par les Jordaniens. En « réparation », le roi Hussein avait exigé, et obtenu, de Benyamin Nétanyahou, alors premier ministre, la libération de Cheikh Ahmed Yassine, fondateur et leader spirituel du Hamas détenu dans les prisons israéliennes.

C'est dire que le brutal changement de cap opéré par le gouvernement jordannien a suscité bien des

commentaires et autant d'interrogations. Même si les autorités faisaient mine de n'en rien savoir, le Hamas, depuis longtemps, avait presque pignon sur rue dans la capitale jordannienne. La défaite de Benyamin Nétanyahou – « un homme dont nous n'attendions rien », rappelle aujourd'hui le roi Abdallah – a sans nul doute hâté la décision des autorités jordaniennes d'agir contre l'organisation islamiste.

ÉVITER LES PASSIONS

Le Hamas, dont la volonté de faire capoter, par attentats ou tout autre moyen, un processus de paix jugé nuisible à la cause palestinienne et à l'islam, avait fini par se heurter directement aux choix politiques du nouveau roi.

La décision de frapper a été renforcée par la conviction des autorités que l'organisation intégriste avait entrepris de noyer les Frères musulmans, fort influents en Jordanie et jusque-là considérés comme des alliés de la maison royale. Les Frères musulmans, qui expriment assez bien la méfiance des milieux populaires et nation-

listes à l'égard d'un processus de paix jugé trop favorable aux thèses israéliennes, se sont d'ailleurs immédiatement mobilisés pour demander que les autorités relâchent les emprisonnés.

Depuis, le débat, bien que feutré, n'a guère cessé. Pour les partisans les plus zélés du régime, Hamas était sur le point de déclencher en Jordanie une guerre civile ; pour l'opposition, au contraire, le gouvernement a cédé à un diktat des Etats-Unis et d'Israël en jetant en prison les adversaires d'une politique complaisante à l'égard des sionistes.

Les autorités chercheraient à présent à calmer le jeu et, si possible, à éviter un procès susceptible de créer de nouvelles passions. Selon de bonnes sources, les emprisonnés pourraient être rapidement élargis s'ils renonçaient à toute activité politique en Jordanie et acceptaient de quitter discrètement le pays, vraisemblablement pour la Syrie. Jusqu'à présent, le Hamas a refusé de s'engager aussi clairement.

Georges Marion

## Plus de 500 membres du GIA se sont rendus depuis la mi-juillet

ALGER. Cinq cent trente-et-un membres du Groupe islamique armé (GIA) se sont livrés aux autorités algériennes depuis la promulgation, le 13 juillet, de la loi sur la « concorde civile », a-t-on annoncé mercredi 6 octobre. La plupart de ces « repentis » se sont livrés dans les départements du centre du pays. Le chiffre de 531 s'ajoute aux 463 éléments de la phalange El Mout (la mort) qui s'étaient rendus avant la promulgation de la loi, en juin. La plupart de ces repentis ont été « exonérés de toute poursuite pénale », alors qu'une faible proportion a été mise « sous probation », en attendant que les autorités décident de les poursuivre devant les tribunaux ou de les remettre en liberté. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ANGOLA** : Jonas Savimbi, le chef du mouvement rebelle Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), engagé dans une lutte pour le pouvoir avec les autorités de Luanda depuis 1975, a proposé une trêve au gouvernement, rapporte l'agence portugaise de presse Lusa. M. Savimbi a fait cette proposition dans une lettre au président angolais Jose Eduardo dos Santos datée du 27 septembre. Jonas Savimbi y écrit qu'un armistice constitue « la première condition au règlement de la crise actuelle en Angola ». – (Reuters.)

■ **CÔTE D'IVOIRE** : Jean Brou Kouakou, le ministre de la justice, a annoncé mercredi 6 octobre l'annulation du certificat de nationalité ivoirienne de l'ancien premier ministre, Alassane Dramane Ouattara. Président du Rassemblement des républicains (RDR), M. Ouattara, candidat à la présidentielle d'octobre 2000, voit sa nationalité ivoirienne contestée par le gouvernement et les partisans du président Henri Konan Bédié. Faute de pouvoir prouver son « ivoirité », M. Ouattara sera exclu de la course à la présidence. – (AFP, Reuters.)

■ **IRAK** : L'Église chaldéenne a indiqué mercredi 6 octobre que le nonce apostolique à Bagdad doit rencontrer prochainement le chef de la diplomatie irakienne en vue de la visite que le pape Jean Paul II pourrait effectuer en Irak, début décembre. Mardi, le journal des évêques italiens, *Avvenire*, faisait état d'un message adressé par le Vatican au président irakien, Saddam Hussein, pour lui annoncer une « pause » dans la préparation du voyage du pape qui souhaite se rendre à Ur, ville natale du patriarche Abraham. – (AFP)

■ **TURQUIE** : la Cour de cassation turque a reporté au 21 octobre l'examen du recours en appel du chef rebelle kurde Abdullah Öcalan, condamné, le 29 juin, à la peine capitale par pendaison. Ce report avait été réclamé par les avocats d'Öcalan afin d'avoir plus de temps pour préparer la défense de leur client. – (Reuters.)

## La France propose son aide au Proche-Orient

LES CHOSES BOUGENT au Proche-Orient depuis qu'Ehoud Barak est premier ministre d'Israël, et la France entend réajuster sa diplomatie dans la région en fonction d'un processus de paix qui semble avoir de sérieuses chances d'aboutir. C'est à cette sorte de « projection mentale » que Paris se livre depuis quelques mois, non qu'il se sente pousser des ailes, mais qu'il estime devoir et pouvoir être « utile » s'il anticipe l'avenir. En clair, il ne s'agit plus de réclamer *urbi et orbi* un rôle dans le règlement du conflit entre Israël et ses voisins arabes, mais de chercher à voir comment contribuer concrètement et efficacement à faire avancer le dialogue entre les parties concernées et à stabiliser la paix une fois qu'elle aura été conclue. L'objectif, insiste-t-on au Quai d'Orsay, est de parvenir à un Proche-Orient en paix et « non de savoir si on a joué le rôle numéro un, ou deux, ou trois pour cela ».

La visite que le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine a commencé en Israël, mercredi 6 octobre, se situe dans cette perspective. L'accession au pouvoir de M. Barak, la conjoncture régionale et américaine et aussi une vision plus réaliste des choses et de ses propres capacités sont à l'origine du nouveau souffle et de la nouvelle orientation de la diplomatie française. Après Israël et les territoires palestiniens, M. Védrine doit se rendre en Syrie et au Liban dans les prochaines semaines.

Le premier ministre israélien, qui a effectué une visite officielle à Paris les 22 et 23 septembre, semble avoir convaincu le président de la République Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin de sa détermination à parvenir à la paix avec les voisins de son pays. Bien qu'il ne tolère aucune ingérence ni médiation – même pas américaine – dans la négociation proprement dite, M. Barak, assure-t-on à Paris, est ouvert aux discussions et aux idées et mesure le bon usage qu'il peut faire des relations privilégiées que la France entretient avec les pays arabes, la Syrie et le Liban en particulier.

UNE CONTRIBUTION ÉVENTUELLE

Sur le volet israélo-palestinien, et en attendant que soient appliquées toutes les clauses de l'accord de Charm El Cheikh, la France se prépare à apporter son éventuelle contribution au progrès des négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens ; négociations qui touchent à des sujets extrêmement difficiles, dont il a été question lors de la visite que le président Yasser Arafat a effectuée à Paris dans la foulée de celle de M. Barak.

En vertu de l'accord de Charm

El Cheikh, Israël et l'Autorité palestinienne se sont engagés à conclure au plus tard le 15 février 2000 un accord-cadre pour ces pourparlers ; et M. Barak a annoncé qu'un peu moins de cinq mois plus tard, le 7 juillet, l'armée israélienne se sera retirée de la « zone de sécurité » qu'elle occupe au Liban sud. Ces deux dates-butoirs font office de balises pour la diplomatie française qui veut croire en la sincérité des contractants, bien que les retards aient été jusqu'à maintenant la règle.

« L'urgence, affirme-t-on au Quai d'Orsay, est soulignée par toutes les parties d'autant que la Syrie et la Palestine sont dans une période de pré-transition [les présidents Hafez El Assad et Yasser Arafat n'étant pas au mieux de leur forme] et que l'échéance de l'élection présidentielle se rapproche inéluctablement aux Etats-Unis », lesquels ont été jusqu'à maintenant les principaux, sinon les seuls « facilitateurs » du processus de paix.

DES IDÉES « TRÈS POINTUES »

Paris affirme ne pas « sous-estimer » pour autant la difficulté du chemin qui reste encore à parcourir pour parvenir à la paix. L'application des accords déjà conclus est laborieuse. Israël et la Syrie semblent avoir entamé une négociation indirecte par l'intermédiaire des Etats-Unis, mais c'est à peu près tout ce que l'on sait sur le volet israélo-syrien, dont est entièrement tributaire la paix entre l'Etat hébreu et le Liban. A Paris, on affirme avoir des idées « très précises » et « très pointues » à suggérer sur les différents aspects des problèmes.

La démarche, qui doit être forte d'une « très grande part de valeur ajoutée », souligne-t-on au ministère des affaires étrangères, suppose néanmoins que les parties intéressées l'acceptent. Les parties arabes ont toujours affirmé soutenir de leurs vœux une contribution européenne, singulièrement française, mais les Etats-Unis demeurent en réalité leur premier choix. Israël est hostile à toute intervention politique de l'UE et Washington, à tort ou à raison, a toujours suspecté les Quinze – et surtout Paris – de chercher à lui faire de la concurrence. Les Quinze eux-mêmes ne sont pas tous sur la même longueur d'onde. Les « ambitions » de Paris étant désormais mieux cadrées, et plus modestes, il n'est pas exclu que l'administration américaine, de plus en plus absorbée par l'échéance présidentielle, trouve dans une diplomatie française qui n'est pas – ou plus – antagoniste, un relais pour faire avancer les choses au Proche-Orient.

Mouna Naïm





## FRANCE

LE MONDE / VENDREDI 8 OCTOBRE 1999

**MONDIALISATION** Les organisations agricoles, concernées au premier chef par les négociations qui s'ouvriront fin novembre à Seattle (Etats-Unis) dans le cadre de l'Orga-

nisation mondiale du commerce (OMC), ont pris position dans un document publié mercredi 6 octobre par les chambres d'agriculture. Elles demandent au gouvernement de

faire en sorte que l'Europe ait une attitude « offensive » face aux Etats-Unis. ● UNE SEMAINE de mobilisation internationale des associations et syndicats pour un « contrôle ci-

toyen » de l'OMC est prévue du 12 au 19 octobre ; son temps fort se situera, en France, le 15 octobre. ● LES DÉPUTÉS débattront des positions qu'ils souhaitent voir défendre par la

Commission européenne, sur la base d'un rapport de Béatrice Marre (PS), qui estime que l'OMC, organe de régulation, doit remplir davantage cette fonction.

## Les agriculteurs plaident pour l'« offensive » face aux Etats-Unis

La préparation des négociations de Seattle, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, mobilise les professions agricoles, qui proposent une « stratégie » française et européenne. Le débat sur l'OMC prend forme, aussi, dans les syndicats et à l'Assemblée nationale

**MÊME** si les préoccupations internes (mise en place des contrats territoriaux d'exploitation, éco-taxe, rapports avec la distribution) restent pour lui des sujets majeurs, le monde agricole a désormais les yeux fixés sur la réunion de Seattle qui, fin novembre, ouvrira le cycle des négociations commerciales multilatérales. Chaque organisation professionnelle fourbit ses armes et ses mises en garde. Pour l'Europe – et, notamment, pour la France –, premier importateur et deuxième exportateur mondial de produits agroalimentaires, une libéralisation plus poussée des échanges représente un enjeu favorable majeur à condition que soient maintenus – voire, dans certains secteurs, renforcés – les mécanismes de régulation et de soutien communautaires.

Première à « tirer », l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) a adopté, lors

d'une réunion de son bureau, mercredi 6 octobre, un document qui fixe la position de la majorité des milieux professionnels pour la négociation. Bien qu'il émane d'établissements publics consulaires, ce rapport reflète les principales orientations du syndicat majoritaire, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), dont plusieurs dirigeants siègent au bureau de l'APCA, et de son aile jeune, le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Le président de la FNSEA, Luc Guyau, présentera officiellement le point de vue de son organisation le 10 novembre.

La Confédération paysanne – en pointe, cet été, du combat contre l'« impérialisme alimentaire » américain –, qui n'a pas été associée à la rédaction du document de l'APCA, s'appête à publier un manifeste qui devrait être diffusé en plusieurs langues. « Il insistera, dé-

clare son porte-parole, François Dufour, sur la maîtrise, plus nécessaire que jamais, de la production en Europe, et sur le caractère pernicieux des subventions à l'exportation, qui encouragent le dumping, favorisent l'envahissement des pays

tiers par des marchandises des pays riches et réduit à zéro le droit à la souveraineté alimentaire des pays en voie de développement. »

Intitulé « Pour une stratégie offensive », afin de « valoriser les atouts » de l'agriculture française,

### Semaine d'action internationale du 12 au 19 octobre

A deux mois du cycle de négociations commerciales qui doit s'ouvrir fin novembre à Seattle, aux Etats-Unis, la campagne de mobilisation « anti-OMC » entre dans sa phase active. Du 12 au 19 octobre, une semaine internationale de protestation est organisée sur tous les continents, à l'appel des quelque mille trois cents associations, organisations non gouvernementales et syndicats qui se sont prononcés en faveur d'un « contrôle citoyen » de l'Organisation mondiale du commerce. En Amérique latine, les associations d'une dizaine de pays se sont coordonnées pour multiplier les initiatives contre la « paupérisation ». En France, où pas moins de quarante-cinq syndicats et associations ont signé l'appel de la Coordination pour le contrôle citoyen de l'OMC, une journée d'action est prévue, le 15 octobre, avec, à Paris, la formation d'une chaîne humaine entre les tours Elf et Total à la Défense. Par ailleurs, une manifestation nationale est prévue le 27 novembre dans la capitale.

le document de l'APCA relève que, depuis la précédente négociation, qui avait abouti à l'accord de Marrakech, en 1994, l'Union européenne « a scrupuleusement respecté tous ses engagements commerciaux et ses obligations ». « Ce n'est pas le cas de tous les pays, précise Jean-Claude Sabin, vice-président de l'APCA, chargé des relations économiques internationales, notamment des Etats-Unis. »

#### RENCONTRE « FRONTALE »

Par leur système d'aides dit de « *loan deficiency payments* », qui permet aux agriculteurs, notamment aux producteurs de soja et de maïs, de produire en dessous du prix de revient, donc d'exporter facilement, Washington contribue à déprimer les prix mondiaux, expliquent les auteurs du rapport. « Nous, Européens, n'avons pas à battre notre coulpe. Par l'accord de Berlin du 29 mars réformant la PAC, l'Europe a même fait par anticipation des concessions supplémentaires par des décisions radicales : réduction des prix garantis, baisse des aides à l'export, réorientation vers le développement rural », ajoute M. Sabin, qui prêche une rencontre « frontale » Europe/ Etats-Unis.

L'APCA précise cependant que le principe de la préférence communautaire (clause de sauve-

garde, droits tarifaires, contingents d'importation) est « vital », que les aides à l'exportation ne peuvent « être supprimées » unilatéralement par l'Europe – elles sont essentielles pour les débouchés de volailles, de porcs et de céréales – et qu'il faudra négocier produit par produit, sans oublier la prise en compte « des impératifs concernant la santé des consommateurs et la protection de l'environnement ». Certains produits, comme les fruits et légumes, sont dans un marché totalement libre ; donc, les mécanismes actuels de protection sont un « seuil » minimum à ne pas franchir. Quant à la viande bovine, c'est la branche la plus « fragile », vu la différence de prix – dans un rapport de un à deux, voire trois – entre la France et l'Argentine.

Cette vision de l'APCA recouvre la position du conseil des ministres européens de l'agriculture, qui, le 27 septembre, a déclaré « nécessaire d'adopter une approche offensive ». Elle rejoint aussi l'analyse de Béatrice Marre, députée (PS) de l'Oise (lire ci-dessous). Les milieux agricoles attendent de Lionel Jospin, qui devrait présider, le 21 octobre, une « table ronde », qu'il explique ce qu'il entend, pour sa part, par attitude « offensive ».

François Grosrichard

## Les députés attendent de l'OMC qu'elle renforce la régulation

L'ASSEMBLÉE NATIONALE devrait bientôt organiser un débat public sur le contenu des négociations qui seront lancées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Seattle, aux Etats-Unis, du 30 novembre au 3 décembre. La discussion portera sur le mandat que la France, au sein du conseil des affaires générales de l'Union européenne, enlèvera ces négociations pour le compte des Quinze. La position de l'Assemblée, qui fera l'objet d'un vote, a déjà été formalisée dans une résolution – texte non contraignant – adoptée le 30 septembre par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne et, le 6 octobre, par la commission de la production et des échanges.

Cette résolution s'appuie elle-même sur un rapport de Béatrice Marre (PS, Oise), intitulé « De la mondialisation subie au développement contrôlé ». Mme Marre considère qu'un système commercial international est nécessaire, seule « l'élaboration d'une réglementation, dans un cadre accepté par tous, permettant de faire de la liberté des échanges un facteur de progrès ». Alors que des associations réclament un moratoire des négociations, en soutenant que les multinationales font la loi à l'OMC (Le Monde du 25 septembre), Mme Marre estime que « l'opinion publique confond souvent mondialisation et OMC » et que « l'OMC n'est pas la cause de la mondialisation ». Elle juge que le « véritable remède à [une] légitime frayeur » n'est pas « moins d'OMC ou pas d'OMC », mais « plus de règles et de meilleures règles ». Lionel Jospin avait déclaré, devant les parlementaires du PS réunis à Strasbourg, le 27 septembre, que « la mondialisation ne rend pas les Etats impuissants ». Il avait ajouté que « l'Etat doit se doter de nouveaux instruments de régulation, adaptés à la réalité du capitalisme d'aujourd'hui ».

Mme Marre estime toutefois que l'OMC doit se réformer : « La première priorité est sans conteste le développement des pays du Sud, pour permettre à la plus grande partie de l'humanité de sortir de la pauvreté et de bénéficier d'un partage équitable des richesses », explique-t-elle. Elle constate que le commerce interna-

tional a aggravé l'écart entre pays riches et pays pauvres, et que le Sud, « condamné à la pauvreté, devient l'otage du plus fort, les Etats-Unis ». Elle juge que l'Union européenne doit favoriser l'insertion du Sud dans l'économie mondiale, non seulement « pour une raison élémentaire de solidarité », mais aussi « dans son intérêt » : il s'agit de mettre fin à une situation bipolaire où les deux grandes puissances que sont les Etats-Unis et l'Union européenne « ne peuvent que s'affronter », et de favoriser l'émergence d'un monde « multipolaire ».

#### OBJECTIFS SOCIAUX

La députée de l'Oise propose que l'Union européenne, « forte de sa puissance économique et de son rayonnement », joue un rôle moteur pour promouvoir « un modèle de civilisation qui respecte les différences économiques, sociales et culturelles, qui pose des exigences aussi fondamentales que le principe de précaution, garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire, et se fixe pour objectifs le développement durable et le respect des droits de l'homme ».

Mme Marre approuve vigoureusement le principe d'une liaison entre commerce et normes fondamentales du travail, afin de « lutter contre les pires formes de l'exploitation » : elle estime que l'Union européenne devra convaincre les pays en voie de développement, qui y sont opposés, du bien-fondé de cette approche sociale nouvelle. Elle souhaite aussi que la négociation du millénaire obtienne une meilleure intégration des règles environnementales, une meilleure harmonisation du droit de la concurrence et une réglementation des investissements.

La délégation européenne et la commission de la production ont adopté ce texte à l'unanimité moins deux abstentions, celles de députés souverainistes de droite. A droite comme à gauche, toutefois, certains parlementaires déplorent que la Commission européenne soit chargée de négocier au nom des Etats. Ils envisagent de soulever, lors du débat, la question du « contrôle démocratique » des négociations.

Rafaële Rivais



# Jacques Chirac met en garde le gouvernement sur le respect du « dialogue social »

Le PS ironise sur le rôle d'opposant du chef de l'Etat

La présentation en conseil des ministres, mercredi 6 octobre, du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale, qui contient le dispositif

financier des 35 heures, a permis au chef de l'Etat d'intervenir dans ce débat. Après le refus catégorique opposé par les partenaires sociaux

au dispositif prévu par le gouvernement, M. Chirac a souhaité que « les partenaires sociaux soient écoutés et entendus ».

**HEUREUSEMENT** que Jacques Chirac veille. L'opposition à un des projets-phares du gouvernement, la seconde loi sur les 35 heures, s'est fait entendre, mercredi 6 octobre, depuis le palais de l'Élysée. Comme l'habitude en est désormais acquise, c'est à l'occasion du conseil des ministres que le chef de l'Etat est intervenu pour marquer sa différence avec le gouvernement. S'exprimant après Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, qui venait de présenter le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, M. Chirac a fait part de ses « préoccupations » sur ce texte.

Une « préoccupation » institutionnelle, d'abord, concernant le financement prévu des 35 heures, dont « ni le montant ni les modalités ne figurent dans le projet de loi », ce qui, a souligné M. Chirac « ne paraît pas conforme aux compétences que la Constitution reconnaît au Parlement ». Une « préoccupation » politique, ensuite : « Le principe même de ces prélèvements a été rejeté par les acteurs de notre démocratie sociale (...). Cette évolution risque de mettre en cause le paritarisme, qui est l'un des piliers de notre vie sociale. Je souhaite pour ma part, a insisté M. Chirac, que le dialogue social puisse jouer pleinement son rôle et que les partenaires sociaux soient écoutés et entendus. »

C'est bien évidemment cette deuxième phrase qui importe à M. Chirac. « Garant » du dialogue

social, aux côtés des organisations syndicales – le Medef, certes, mais aussi la CFDT et FO – contre un gouvernement auquel il est reproché d'imposer sans discuter, voilà une posture qui sied au chef de l'Etat. Au lendemain de la manifestation organisée par le patronat – analysée avec beaucoup d'intérêt par l'Élysée –, le débat sur les 35 heures offre à M. Chirac une occasion d'opposer, une fois de plus, l'« autoritarisme » prêté au gouvernement à la vision plus souple de la société, dont le chef de l'Etat fait un argument-clé de sa future campagne.

« Je souhaite que les partenaires sociaux soient écoutés et entendus »

Lionel Jospin ne s'y est pas trompé, qui avait anticipé l'intervention présidentielle et préparé la riposte. Intervenant longuement au début du conseil, le premier ministre a affirmé que « le gouvernement veut se donner le temps de négocier avec les partenaires sociaux. Le projet de loi sera, bien entendu, complété et précisé, au cours de la discussion parlementaire ». Juste avant, M. Jospin n'avait pas man-

qué de se « féliciter » des comptes de la Sécurité sociale et du succès de la démarche « entreprise en 1997 », en rappelant quelques chiffres : 54 milliards de francs de déficit en... 1996, contre 4 milliards en 1999.

Matignon avait également pris soin d'assurer le relais parlementaire. L'après-midi, à l'Assemblée nationale, ces mêmes chiffres ont été rappelés par le député socialiste Alfred Recours (Eure), à l'occasion d'une question parfaitement convenue adressée à la ministre de l'emploi et de la solidarité. A droite, en revanche, l'organisation s'est avérée plutôt défailante. Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS, s'est empressé de le relever, en ironisant sur l'« habitude » du chef de l'Etat « de remplacer l'opposition parlementaire, qui fait preuve de beaucoup de faiblesse et d'un manque d'imagination ». Si Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) a en effet relayé les mises en garde présidentielles en jugeant, dans un communiqué, « irrecevable » et « inadmissible » le projet de loi de

financement de la Sécurité sociale, le groupe gaulliste s'est montré discret. Chacun l'admet, les députés RPR ont « la tête ailleurs », obnubilés par la campagne pour la présidence du mouvement.

Finalement, seule l'UDF a joué son rôle d'opposant. L'interpellation de M<sup>me</sup> Aubry sur la « sincérité » des comptes qu'elle proposait, a valu au député Jean-Luc Prél (Vendée) le soutien affiché d'Alain Juppé, venu le saluer à son banc, après s'être montré particulièrement agacé des réponses de la ministre. Au même moment, dans une autre enceinte parlementaire, Denis Kessler, vice-président du Medef, prenait lui aussi le relais des propos présidentiels. Entendu par la commission des affaires sociales du Sénat, il assurait que « si le gouvernement persiste à vouloir siphonner les fonds des organismes de protection sociale pour financer la réduction du temps de travail, le Medef partirait des organismes paritaires ».

Gérard Courtois et Pascale Robert-Diard

# Les propos d'Alain Juppé au sujet de l'immigration gênent les députés RPR

Le groupe confirme son opposition au PACS

**LA REPENTANCE** n'est pas de saison. Lors de la réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mercredi 6 octobre, Jean-Louis Debré a vérifié auprès de sa base que celle-ci n'a pas d'états d'âme sur les trois sujets suivants : les 35 heures, le pacte civil de solidarité (PACS) et l'immigration. Le matin même, *Le Parisien* avait publié un entretien avec le député de l'Eure, dans lequel celui-ci prenait nettement ses distances avec Alain Juppé sur la politique d'immigration (*Le Monde* du 7 octobre). « Afin que nos militants ne perdent pas leurs repères, j'ai estimé de mon devoir de m'exprimer à la suite de certaines déclarations », a ironisé M. Debré en l'absence de M. Juppé, qu'il avait préalablement dissuadé de participer à la réunion du groupe.

Au poste stratégique qu'il occupe, le président du groupe RPR a pris la mesure de la colère qu'a déclenchée l'entretien accordé par l'ancien premier ministre au *Monde* du 1<sup>er</sup> octobre sur l'immigration. Même les députés qui partagent son analyse lui re-

prochent le choix du moment et le fait, une fois de plus, d'avoir agi en solitaire, sans prévenir personne. « Les types ne comprennent plus, je me fais engueuler dans mes réunions », témoigne François Fillon, candidat à la présidence du RPR. « On a donné l'impression de faire machine arrière sur le PACS ; sur les 35 heures, on est inaudible, on n'entend que Scillière ; et là, les déclarations de Juppé ajoutent à la cacophonie, alors que ça n'engage que lui », ajoute Pierre Lellouche, député de Paris.

Sur le PACS, deux députés, Bernard Accoyer (Haute-Savoie) et Jacques Masdeu-Arus (Yvelines), ont tenu à préciser que, dans son discours de Lyon, devant les jeunes RPR, Nicolas Sarkozy avait confirmé son hostilité au projet de loi. Le secrétaire général avait, en effet, simplement regretté que la communauté homosexuelle ait pu parfois « être blessée ». A l'exception de Roselyne Bachelot, le groupe RPR a réaffirmé son opposition au texte sur le PACS.

Jean-Louis Saux

## 35 heures : la discussion progresse en coulisse

**L'AMBIANCE** était trop molle. Dans la soirée, mercredi 6 octobre, Martine Aubry a réveillé la poignée de députés qui somnolaient un peu, après six heures de discussion générale sur les 35 heures. « J'ai cru percevoir un certain malaise dans l'opposition, contrainte de reconnaître que la réduction du temps de travail crée des emplois, ce qui explique l'incohérence de ses propos », a commencé la ministre de l'emploi et de la solidarité, en promettant plus : « Vous allez voir la réduction du chômage dans les mois qui viennent. » « Vos chiffres sont bidons ! », s'est énervé Dominique Dord (DL, Savoie), relayé par ses collègues. « Vous êtes mal élevés ! Si ma grand-mère vous entendait... », a raillé M<sup>me</sup> Aubry, avant de répondre, pour le plus grand plaisir de la gauche, aux critiques matinales du chef de l'Etat : « Comme le président de la République nous l'a rappelé, nous sommes tous attachés au paritarisme et au dialogue social (...). Pour financer les 35 heures, il aurait été sans doute plus simple de faire appel aux contribuables comme vous l'avez fait avec la ristourne Juppé. »

### « UN ÉQUILIBRE SUBTIL »

Ces petites claques distribuées, M<sup>me</sup> Aubry a pu, ensuite, répondre tranquillement à la majorité, tout en bornant ses attentes, au nom d'« un équilibre subtil » : « Garder le texte tout en l'enrichissant, c'est ma devise pour le reste du débat. » La moisson a pourtant été maigre. Au sujet du SMIC, M<sup>me</sup> Aubry s'est contentée d'indiquer qu'il faudra « trouver une solution » pour les nouvelles entreprises, « sans qu'il y ait d'effets pervers ». Aux socialistes, comme Gérard Fuchs (Seine-Maritime), qui réclament avec insistance la reconnaissance d'un SMIC mensuel – inexistant aujourd'hui puisque seule la notion du SMIC horaire prévaut –, la ministre a expliqué qu'elle avait « toujours combattu » cette revendication « réclamée depuis vingt-cinq ans par le CNPF », car elle intègrerait « toutes les primes d'ancienneté, assiduité ou autres ». Elle a toutefois donné son feu vert à l'amendement « Michelin » d'Odile Saugues (Puy-de-Dôme). Désormais, toute entreprise qui compte déposer un plan social devra au préalable avoir signé un ac-

cord sur les 35 heures, ou, à défaut, avoir « engagé sérieusement » et « loyalement » des négociations.

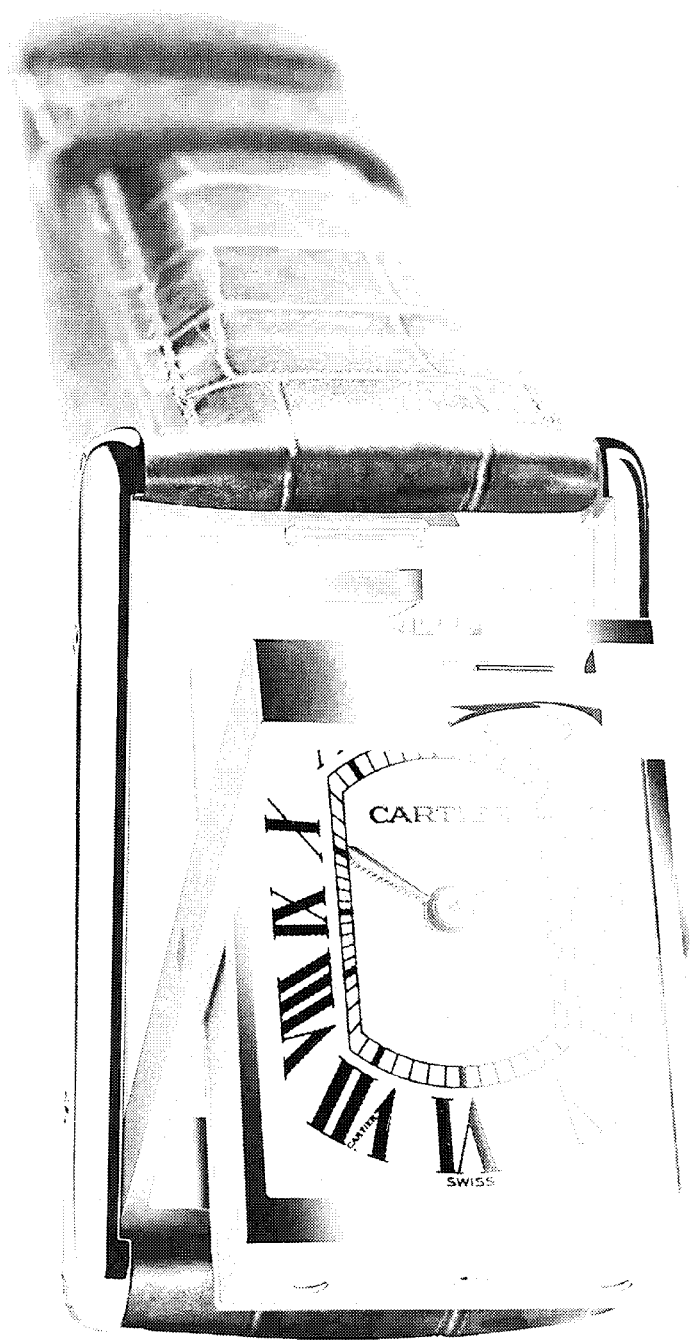
L'essentiel, en réalité, se joue en dehors de l'hémicycle. Peu avant l'heure du dîner, Alain Vidalies (PS, Landes) a discuté en aparté avec la ministre au sujet du SMIC, avant d'ébaucher, à table, un nouveau compromis avec Gaëtan Gorce (PS, Nièvre), rapporteur du projet, et Yves Rome (PS, Oise), un des gardiens de l'« équilibre » du texte. Maxime Gremetz (PCF, Somme) a, lui aussi, multiplié les discussions privées. Après avoir eu gain de cause, le matin en commission, sur une définition plus précise du régime des astreintes, le porte-parole du groupe communiste se réjouissait, dans la soirée, d'avoir obtenu un début de promesse que les aides de l'Etat aux entreprises seraient liées à un objectif symbolique d'emploi, à défaut d'une obligation quantifiée d'embauches. « Si c'est un chiffre qui embête le gouvernement, je ne suis pas obtus. Mais devra figurer le principe suivant : pas d'aides sans objectif de créations d'emplois inscrit dans les accords 35 heures », a-t-il confié dans les couloirs.

M. Gremetz est aussi optimiste sur la création d'une commission de contrôle nationale de l'utilisation des fonds publics pour l'emploi, sa troisième grosse revendication, qui fait l'objet d'un examen « attentif » du gouvernement. Dès mercredi matin, sur LCI, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a d'ailleurs répété : « Si le texte est amélioré, je ne vois pas comment le PCF ne pourrait pas [le] voter. »

Quant à l'opposition, il se trouvait moins d'une dizaine de députés en séance, mercredi soir, pour écouter Thierry Mariani (RPR) défendre – sans succès – la motion de renvoi du texte en commission. Le député du Vaucluse a insisté sur l'« incroyable complexité » du texte, en passant au crible tout le dispositif. « Je plains ceux qui devront l'appliquer, tout particulièrement les petites entreprises qui n'ont pas une armée de juristes à leur disposition », a-t-il souligné. En prenant soin de ne pas citer à l'appui le Medef, mais... le secrétaire général de FO, Marc Blondel.

Clarisse Fabre et Isabelle Mandraud

TANK  
basculante





# La controverse fiscale à gauche s'élargit aux droits de succession sur les entreprises

Le débat sur les stock-options divise aussi le PS et la majorité « plurielle »

Le débat fiscal dans la majorité devient de plus en plus animé. Alors que François Hollande souhaite repousser au printemps 2000 toute réforme

portant sur l'épargne salariale, le président de la commission des finances, Augustin Bonnepeaux (PS), veut alourdir rapidement la taxation des

stock-options. Le rapporteur général du budget, Didier Migaud (PS), prône un allègement des droits de succession sur les entreprises.

LE DÉBAT FISCAL autour des stock-options n'en finit pas de faire des vagues dans la majorité « plurielle ». Critiques dans le camp des communistes et celui des Verts, interrogations dans les rangs socialistes... la controverse prend de l'ampleur, sans que l'on sente émerger, à gauche, une doctrine commune. Plus que cela : la polémique risque maintenant de rebondir sur un autre sujet, celui des droits de succession sur les entreprises.

Dans un entretien au *Monde* du 7 octobre, François Hollande a pourtant cherché à définir une position de conciliation. Se prononçant en faveur d'« une remise en cause [des] avantages fiscaux » des stock-options, d'« une extension à l'ensemble du personnel et une totale transparence » de ce mécanisme de rémunération, il a plaidé pour la mise en œuvre d'un projet plus large d'épargne salariale, reposant sur « un mécanisme permettant aux salariés de détenir collectivement une part du capital de leur société ». Cette position est visiblement partagée par de nom-

breux dirigeants socialistes et même, par le ministre de l'économie et des finances : « Les salariés qui travaillent dans une entreprise doivent pouvoir bénéficier de son succès au-delà de leurs propres salaires et être davantage partie prenante aux décisions », explique Dominique Strauss-Kahn dans *Le Nouvel Observateur* (daté 7-13 octobre).

Pourtant, une question fait débat au PS. Faut-il renvoyer toutes ces réformes « à la loi sur l'épargne salariale prévue pour le premier semestre 2000 », comme le souhaite M. Hollande ? Le président de la commission des finances de l'Assemblée, Augustin Bonnepeaux (PS), est, pour sa part, décidé à aller plus vite. Il a présenté devant son groupe un amendement au projet de loi de finances pour 2000 tendant à relever de « 30 % à 40 % » (c'est-à-dire de 40 % à 50 % avec les prélèvements sociaux) la taxation des plus-values sur les stock-options. Cela risque de faire débat : initialement, le ministre des finances souhaitait en effet abaisser cette taxation à 25 %.

Les dirigeants des autres composantes de la majorité sont, eux, encore plus réservés. « Nous sommes défavorables à l'instauration d'une sorte de capitalisme populaire où tout le monde aurait sa part des bénéfices de l'entreprise à terme », a indiqué, mercredi, Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise, avant de demander que ne soient pas oubliés « les exclus, les chômeurs, et les cinq, six ou sept millions de personnes qui, elles, ne sont pas salariées et qui n'auront pas tout de stock-options ». « Sur l'épargne salariale, on n'est pas fermé à tout, mais on ne voudrait pas recréer des fonds de pension sous un autre nom », a, de son côté, déclaré le président de la commission de la production, André Lajoinie (PCF).

## JACQUES CHIRAC, DÉJÀ

Cette cacophonie risque d'être renforcée par une autre proposition. Le rapporteur général du budget, Didier Migaud (PS), vient en effet d'informer ses camarades socialistes de la commission des finances qu'il souhaitait défendre

un autre amendement visant à alléger les droits de succession sur les entreprises. Son dispositif vise à instaurer un abattement de 50 % sur la base imposable, à la condition que les héritiers s'engagent à conserver leurs actions pendant au moins huit ans. Le groupe socialiste devrait arrêter sa position sur cet amendement, ainsi que sur tous les autres, le 12 octobre.

Cette suggestion était, à l'origine, un des chevaux de bataille de Jacques Chirac. Lors de la campagne présidentielle de 1995, le chef de l'Etat avait proposé un allègement voisin, en assurant qu'une fiscalité trop lourde avait pour effet d'accélérer la disparition d'entreprises. A l'époque, les socialistes, et aussi les balladuriers, avaient vivement critiqué ce projet. Alain Juppé avait pourtant décidé de mettre cette réforme en application, mais elle avait été censurée par le Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 2 janvier 1996), pour rupture d'égalité des contribuables devant l'impôt.

Laurent Mauduit

# La CGT reste à l'écart de la manifestation du 16 octobre

La centrale met en avant l'autonomie syndicale

LA CGT, qui réunissait, jeudi 7 octobre, dans la matinée, son bureau confédéral, puis sa commission exécutive, devait décider de ne pas se joindre à la manifestation pour l'emploi organisée le 16 octobre à l'initiative du PCF. La position adoptée par la direction confédérale est, en effet, celle de la « non-participation bienveillante », déjà esquissée par Bernard Thibault, le 3 octobre, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI ». Le secrétaire général avait alors expliqué que la CGT ne peut « être qu'intéressée » par les mots d'ordre d'une initiative centrée sur l'emploi, contre les licenciements et le primat des critères financiers dans la gestion des entreprises, mais que, pour autant, elle ne souhaite pas être partie prenante d'un débat entre « partis politiques de la majorité gouvernementale ».

Dans l'entourage de M. Thibault, on soulignait, ces derniers jours, que la CGT est aujourd'hui assez à l'aise dans sa démarche syndicale, qui exclut qu'elle s'inscrive dans les dosages internes au gouvernement. Le projet de résolution soumis à l'exécutif collégial reprend cette argumentation. « Le contenu de cette manifestation nous intéresse », insiste la CGT, tout en soulignant « la nécessité pour le syndicalisme de réaffirmer son autonomie d'analyse et de prise de décision ». « C'est pourquoi (...) la nature politique de cette initiative conduit la CGT à ne pas se joindre aux organisations appelant à cette manifestation », indique le texte, en précisant que « chaque salarié, chaque citoyen est à même d'apprécier l'intérêt et la portée d'une telle manifestation ».

Pour la CGT, il s'agit de ne pas froisser le PCF et de ne pas créer trop de troubles pour une partie des cégétistes également militants communistes. Même bienveillante, cette non-participation de la CGT affaiblit, en effet, l'initiative du PCF, qui ne pourra compter sur le soutien officiel d'aucune organisation syndicale. C'est un coup dur pour Robert Hue, qui, ayant dû retarder son congrès – et lui-même renvoyé en correctionnelle pour le financement de son parti –, tente de nouveau de présenter celui-ci comme le débouché naturel des mouvements sociaux. Anticipant sur les réticences syndicales, le PCF affiche comme principal motif de satisfaction le fait que la manifestation du 16 octobre rassemble « trois acteurs sur quatre de la gauche plurielle », autrement dit le PCF, les Verts – divisés à ce sujet – et le MDC.

La ligne officielle, Place du Colonel-Fabien, reste que cette manifestation n'est pas dirigée « contre le gouvernement », mais que le fait d'« être pleinement au gouvernement ne prive pas [les commu-

nistes] de [leur] liberté d'action », selon les termes de Pierre Blotin, numéro deux du PCF. Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, approuve « totalement », dans *Le Parisien* de jeudi, la manifestation du 16 et explique que si, ministre, elle ne peut y participer, « ce n'est pas une manif contre le gouvernement, mais exactement l'inverse : il s'agit de l'aider ». Dans *Le Monde* du 7 octobre, Sami Nair, vice-président du MDC, a développé la même thèse à l'encontre de « ceux qui craignent de participer à cette manifestation sous prétexte qu'elle peut apparaître comme une critique du gouvernement ».

## «LE MOUVEMENT SOCIAL PIÉTINE»

Pour la Ligue communiste révolutionnaire et pour Lutte ouvrière, qui se sont associées, dès le départ, à l'initiative du PCF, en comptant bien s'affirmer comme des acteurs incontournables dans l'espace situé à la gauche du PS, la non-participation syndicale est également une déception. L'initiative du 16 octobre a jeté le trouble du côté des associations, soumises à fortes sollicitations. Ainsi, Agir ensemble contre le chômage (ACI), qui, dans un premier temps, avait annoncé qu'il n'y participerait pas, a nuancé sa position. Selon Claire Villiers, une de ses porte-parole, « ACI ne lance pas d'appel national à la manifestation, mais [laisse] la liberté aux collectifs locaux d'appeler ». Jean-Claude Amara, un des responsables de Droits devant !, souligne qu'il a eu « pas moins de quatre fois Pierre Blotin au téléphone », le dirigeant communiste tentant de le convaincre d'appeler au défilé.

« Je comprends que cette initiative pose problème aux syndicats et aux associations », explique Alain Krivine, porte-parole de la LCR, mais estime-t-il, « le mouvement social piétine ». « Il n'y a pas de dynamique. Si on ne dégage pas un choix de perspective politique, il va se scléroser », affirme le dirigeant trotskiste. La LCR et LO, qui ont donné de très fermes consignes de mobilisation à l'ensemble de leurs sections, entendent aussi faire de cette manifestation un tremplin. Le PCF, avec lequel elles manifesteront, risque en effet de se retrouver dans une position très délicate. Si les députés communistes devaient s'abstenir, lors du vote solennel sur le projet de seconde loi sur les 35 heures, le 19 octobre, trois jours après le défilé, les deux formations d'extrême gauche seraient en mesure de dénoncer le double jeu du PCF et de capter le mécontentement des manifestants.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

www.libertysurf.fr

NOUVEL ELDORADO

Hors coût des communications téléphoniques au tarif local.

## Faire des excès de vitesse sur le Net, ça vous démange ?

Surfer ou se traîner sur le Net ? Là est la vraie question. Une question que vous ne vous poserez plus une fois abonné gratuitement à Liberty Surf. Désigné comme le fournisseur

Pour tous renseignements contactez

d'accès le plus rapide et le plus performant par le banc d'essai de l'ordinateur individuel, Liberty Surf ne se fixe jamais de limites quand il s'agit de répondre aux attentes des internautes.

nous au 0 825 809 808 (0,99 F TTC la minute, partout en France).

Liberty Surf®

être gratuit ne nous donne pas de limites\*

Chaque mardi avec

Le Monde  
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

Chaque jeudi avec

Le Monde  
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES



# Les populations des DOM attendent de l'Etat de nouveaux moyens de développement économique

Un avant-projet de loi d'orientation devrait être présenté en novembre

Un avant-projet de loi d'orientation pour l'outre-mer devrait être présenté aux assemblées locales en novembre, après le voyage que Lionel Jospin

prévoit de faire aux Antilles fin octobre. Un sondage commandé par le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM dans les départements d'Amérique et

de l'océan Indien montre que l'attente de nouveaux moyens de développement économique y prime celle d'une évolution du statut.

À QUELQUES semaines du voyage que doit entreprendre le premier ministre Lionel Jospin, fin octobre, aux Antilles, le secrétariat d'Etat à l'outre-mer vient de rendre publique une enquête sur l'état de l'opinion dans les quatre départements d'outre-mer (la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion). Une première leçon s'en dégage : les « domiens » attendent en majorité (50 %) de la future loi d'orientation sur l'outre-mer qu'elle apporte d'abord de nouveaux moyens pour le développement économique plutôt qu'une réforme du statut (13 %), réclamée principalement par les élus de Guyane et de Martinique. Ils attendent aussi des mesures contre l'insécurité (19 %), notamment en Guyane (29 %) et à la Guadeloupe (27 %).

La réponse apportée par un échantillon représentatif de 2 415 personnes, interrogées par l'institut Ipsos du 5 au 20 juillet, va donc dans le sens souhaité par le gouvernement, lequel, en accord avec le président de la République, n'entend pas sortir du cadre de l'article 73 de la Constitution, consacré au régime législatif et à l'organisation administrative des départements d'outre-mer. « Il y a un réel attachement à la départementalisation, voulue en 1946 par Aimé Césaire et Gaston Monnerville », observe avec satisfaction Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, tout en admettant que les élus locaux puissent, à l'avenir, exercer davantage de responsabilités. Selon l'enquête d'Ipsos, 79 % des personnes interrogées se prononcent pour le statut actuel, avec ou sans amélioration, 13 % pour un statut d'autonomie de type néo-

calédonien ou polynésien, et 6 % seulement pour l'indépendance.

Une majorité d'habitants des DOM (61 %) se déclarent aussi favorables au maintien de deux assemblées, conseil général et conseil régional, tandis que 35 % souhaitent une assemblée unique. 76 % des personnes interrogées estiment que « l'Etat est indispensable

**Le gouvernement pourrait étendre la politique d'exonération des charges pour les PME**

pour garantir les libertés », et 74 % que « l'intervention de l'Etat est nécessaire, car les élus locaux ne remplissent pas suffisamment leur rôle ». En revanche, une majorité (63 % en moyenne et jusqu'à 69 % à la Guadeloupe) juge que « l'Etat ne joue pas suffisamment son rôle en matière d'ordre public » et, dans une proportion un peu moindre (59 %), qu'il « préserve trop les intérêts de la métropole ».

Sur la question délicate des rémunérations dont bénéficient les agents de la fonction publique, l'évolution des mentalités est sensible : 50 % des personnes interrogées en accepteraient la suppression progressive, à condition que les crédits ainsi épargnés soient investis pour créer des emplois dans les DOM. Toutefois, la réduction de l'impôt sur le revenu pratiquée dans les DOM paraît « justifiée » à 56 % d'entre elles, en raison du

coût de la vie qui est plus élevé qu'en métropole.

Pour autant, le gouvernement n'a pas de recette magique en matière de développement économique. « On observe actuellement, en métropole, un recul du chômage, une reprise sensible de l'activité, mais, outre-mer, cela n'est pas sensible, sauf pour la consommation, relève M. Queyranne. Globalement, la tendance pour le chômage continue d'être à la hausse. Cela tient principalement à la démographie : 35 % des "domiens" ont moins de vingt ans, contre 25 % en métropole. Cela tient aussi au fait que l'économie productive est plus fragile. »

Le gouvernement pourrait étendre la politique d'exonération des charges pour les petites et moyennes entreprises, engagée par la loi Perben de 1994. L'un des leviers traditionnels du développement passe aussi, outre-mer, par la commande publique. Le secrétariat d'Etat à l'outre-mer évalue celle-ci à 30 milliards de francs (4,57 milliards d'euros) pour la période 2000-2006, couverte par les prochains contrats de plan, dont

20 milliards (3,02 milliards d'euros) en provenance de l'Union européenne. Dans l'attente des arbitrages de l'Hôtel Matignon, les services de l'outre-mer réfléchissent aussi au remplacement de la loi Pons sur la défiscalisation, qui a été prorogée jusqu'en 2002. Alors que les capacités d'emprunts sont réduites, une partie de l'épargne des DOM continue d'être transférée en métropole. Comment est-il possible de réguler ce flux ? De même, peut-on réduire l'avantage fiscal consenti aux assujettis à l'impôt sur le revenu – qui représente pour l'Etat un manque à gagner de 1 milliard de francs (152 millions d'euros) – en contrepartie d'un investissement local ?

Annoncé il y a un an, le projet de loi d'orientation sur l'outre-mer figure au catalogue des réformes énumérées le 27 septembre, à Strasbourg, par M. Jospin. Dès le mois de novembre, si le calendrier est respecté, un avant-projet sera soumis aux assemblées locales intéressées.

Jean-Louis Saux

# Regain de tension sur le front social en Martinique

Le Medef local se résout à négocier

**FORT-DE-FRANCE**  
de notre correspondant

La « grève générale » reconductible, organisée depuis le 5 octobre par trois des plus influentes organisations syndicales martiniquaises et un syndicat d'employés de banque afin de protester contre « les exactions patronales » – utilisation de milices privées sur les piquets de grève, licenciement pour faute de délégués syndicaux, menaces de saisie de leurs biens proférées à l'encontre de certains grévistes –, devrait déboucher sur la reprise du dialogue dans deux entreprises affectées par un arrêt de travail depuis quatre mois, le concessionnaire Toyota et l'entreprise familiale de distribution Roger Albert. La préfecture, où a été reçue une délégation de l'intersyndicale, mercredi 6 octobre, est en effet parvenue à convaincre les dirigeants locaux du Medef de participer à un tour de table sur les conditions de résolution de ces deux conflits.

Afin de montrer sa détermination, l'intersyndicale a bloqué, mardi et mercredi, les accès aux

principales zones d'activité industrielle et commerciale de la périphérie de Fort-de-France. De brefs affrontements avec les gendarmes mobiles se sont produits dans la matinée de mercredi. La tension est remontée, dans l'après-midi, à la suite de l'interpellation de deux grévistes par des gendarmes. Après des tractations entre les autorités et l'intersyndicale, la libération des grévistes a finalement été obtenue en fin d'après-midi, entraînant une levée progressive des barrières.

Mardi, un défilé d'un peu moins d'un millier de personnes dans les rues de Fort-de-France avait permis à l'intersyndicale de mesurer la relative indifférence de la population pour deux conflits sociaux isolés, mais aussi sa capacité de perturber l'activité économique. La difficulté d'établir un dialogue social permanent est à l'arrière-plan de la nette dégradation du climat social observée ces derniers mois.

Jean-Marc Party

## RPR : Jean Tiberi rend public son soutien à Jean-Paul Delevoye

JEAN TIBERI a officiellement apporté, mercredi 6 octobre, un soutien « sans ambiguïté » à la candidature de Jean-Paul Delevoye à la présidence du RPR. Mais il l'a fait en tant que député et maire de Paris, et non en tant que secrétaire départemental de la fédération gaulliste, lui évitant ainsi d'afficher ses divisions. La députée Nicole Catala, présidente du comité départemental, soutient en effet François Fillon, proche, comme elle, de Philippe Séguin. M. Delevoye « n'a pas été mêlé aux querelles des uns et des autres, il a l'objectivité, la distance, la hauteur de vue pour assurer l'union », a déclaré M. Tiberi devant 200 militants parisiens. Evoquant les « campagnes mensongères et injustes » menées contre lui-même, M. Tiberi a indiqué qu'il ne voyait « pas en quoi » son soutien pourrait être un « handicap » pour M. Delevoye.

## Hubert Haenel (RPR) élu président de la délégation du Sénat pour l'UE

SÉNATEUR du Haut-Rhin, Hubert Haenel (RPR) a été élu, mercredi 6 octobre, président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, en remplacement de Michel Barnier, nommé commissaire européen. M. Haenel a été élu au second tour de scrutin avec 20 voix, contre 9 à Marie-Madeleine Dieulangard (PS, Loire-Atlantique) et 2 à Danielle Bidard-Reydet (PCF, Seine-Saint-Denis). Denis Badré (Union centriste, Hauts-de-Seine), qui avait obtenu 8 voix au premier tour – contre 14 à M. Haenel –, s'est retiré au second tour. M. Haenel, cinquante-sept ans, rapporteur spécial du budget de la justice au Sénat depuis 1977, maire de Lapoutroie (Bas-Rhin), est premier vice-président du conseil régional d'Alsace.

### DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION** : le président du RPF, Charles Pasqua, a critiqué, mercredi 6 octobre sur LCI, les propos tenus par Alain Juppé sur l'immigration dans son entretien au Monde du 1<sup>er</sup> octobre. Tout en se « réjouissant » que l'ancien premier ministre « se rende compte d'un certain nombre de choses », M. Pasqua a déclaré qu'on « ne peut pas dire qu'il faut accepter le regroupement familial d'une manière définitive [car] tous les problèmes pour la France viennent de là ».

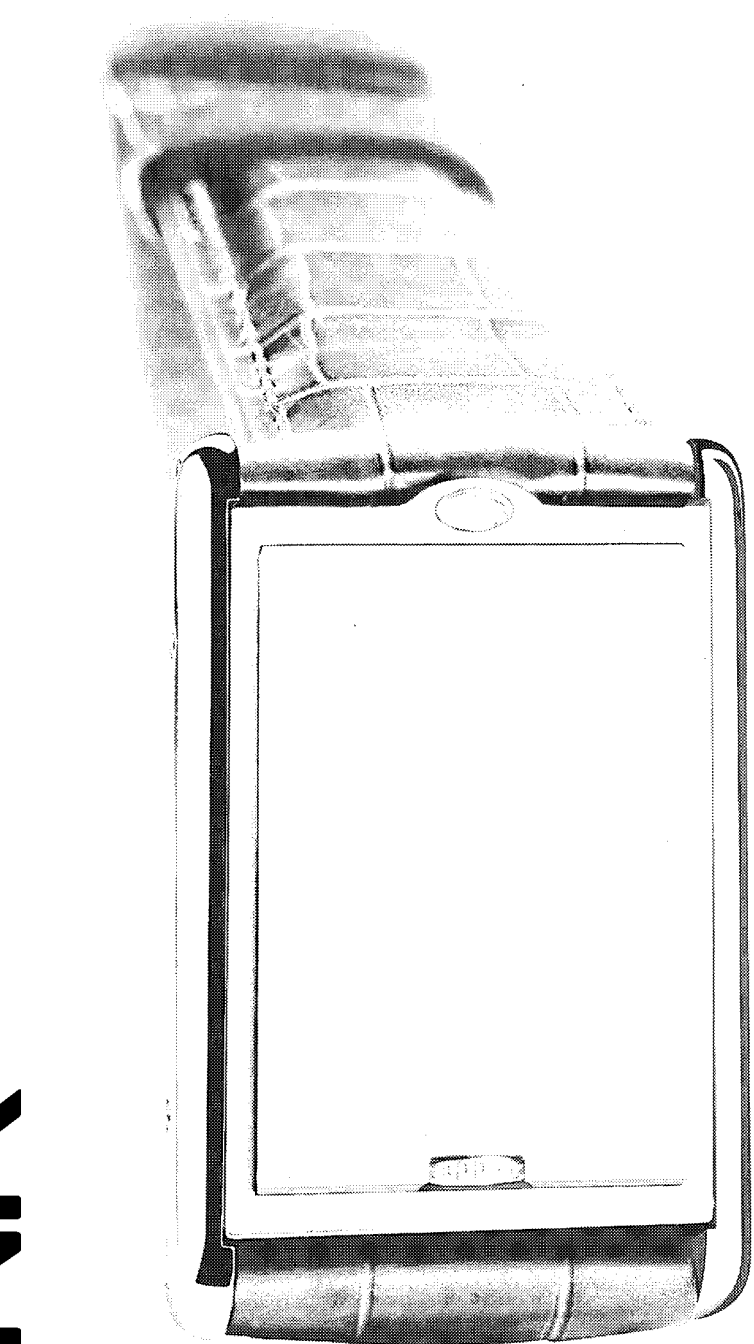
■ **DÉCENTRALISATION** : Lionel Jospin a reçu, mercredi 6 octobre, les trois présidents des principales associations d'élus locaux (maires, départements et régions) venus plaider pour un « acte II de la décentralisation ». Le premier ministre a reconnu qu'une nouvelle « étape » était nécessaire. Il a confirmé qu'un groupe de réflexion, dont il annoncera prochainement la composition, serait chargé de faire des propositions dans le courant de l'année 2000.

■ **BUDGET** : les recettes fiscales du budget général de l'Etat ont augmenté de 75,2 milliards de francs (11,46 milliards d'euros) sur les huit premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1998, selon les chiffres transmis mercredi 6 octobre par le ministère des finances.

Cette hausse de 8,1 % reste nettement supérieure à ce que prévoit la loi de finances pour l'ensemble de l'année (+ 5,7 %). Les dépenses ont augmenté de 3,3 % par rapport à la même période de 1998, au-delà des prévisions de la loi de finances initiale (+ 2,4 % sur l'année).

TANK

basculante.acier. Cartier





## SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 8 OCTOBRE 1999

**LYCÉES** Des manifestations de lycéens devaient avoir lieu, jeudi 7 octobre, dans toute la France à l'appel de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et de l'Union

nationale lycéenne (UNL). Ils demandent plus de professeurs, des locaux adaptés, des emplois du temps mieux faits et des mesures sur la démocratisation de la vie lycéenne.

● LOUBNA ET EBTISSEM, deux des porte-parole des manifestations de 1998, participent au mouvement. L'une est devenue permanente de SOS-Racisme, l'autre est secrétaire gé-

nérale de la FIDL. ● LA DROITE REVIENT sur le terrain du débat sur l'éducation. France moderne, l'association d'Alain Juppé, organise les 8 et 9 octobre des entretiens, à Bordeaux,

sur les *Enjeux éducatifs pour les vingt ans à venir*. Démocratie libérale a présenté, samedi 2 octobre, « Dix choix pour faire bouger l'école ». (Lire aussi notre éditorial page 18.)

## Une journée décisive pour l'avenir du mouvement lycéen

Des dizaines de milliers d'élèves devaient manifester jeudi dans toute la France à l'appel de la FIDL et l'UNL. Comme en octobre 1998, ils demandent plus de professeurs, des classes moins chargées, des emplois du temps mieux faits et une vraie participation à la vie des établissements

C'EST leur deuxième journée nationale de mobilisation en l'espace d'une semaine: jeudi 7 octobre, les élèves des lycées généraux et professionnels devaient, un peu partout dans le pays, descendre dans la rue pour réclamer de meilleures conditions de travail.

Pour la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), il s'agit d'une « journée-test ». Les assemblées générales préparatoires, qui devaient, mardi 5 octobre, établir lycée par lycée des cahiers de doléances, n'ont pas attiré les foules. Venu à point nommé, un questionnaire lancé avant le mouvement par l'organisation lycéenne et tiré à 40 000 exemplaires sera déposé ce week-end: ce sera l'occasion de présenter une synthèse nationale des revendications, et, éventuellement, de donner une base solide au mouvement qui a débuté le 13 septembre dans le sud de la France.

De son côté, l'Union nationale lycéenne (UNL), associée aux syndicats d'enseignants (SE-FEN, FEN, SGEN-CFDT, FAEN) et aux parents d'élèves de la FCPE, entend « traduire le mécontentement lycéen en actes forts ». Dans une lettre commune envoyée au ministre, ces organisations se prononcent en faveur d'« une évolution démocratique du lycée ». Selon eux, « les efforts consentis en matière d'allègement des horaires et des effectifs passent inaperçus parce qu'ils sont limités et que l'objectif final n'a pas été clairement énoncé ». « Chacun, ajoutent-elles, doit être convaincu que notre système éducatif a pour mission d'accueillir tous les jeunes. »

Ne souhaitant pas être en reste, les collectifs anti-Allègre, en sommeil depuis la rentrée, affirment que le « malaise profond » des lycéens est lié « au manque de moyens, au nouveau lycée light, à la méthode Allègre, aux promesses

fallacieuses ». Les revendications de 1999 s'inscrivent dans le droit-fil de celles d'octobre 1998, ainsi résumées par la FIDL: « changer les emplois du temps lycéens; de nouveaux droits; de nouvelles manières de travailler; des moyens supplémentaires ». Bien qu'un certain nombre de lycéens reconnaissent un progrès en matière de moyens, notamment dans les lycées généraux, plusieurs milliers d'enseignants manquaient à l'appel cette année encore, donnant l'impression d'une rentrée scolaire fort éloignée de l'objectif du « zéro défaut » affiché par le ministre de l'éducation dès 1998.

### QUELQUES « ALÉAS »

Mercredi 6 octobre, Claude Allègre a de nouveau affirmé devant l'Assemblée nationale que « tous les engagements pris l'an dernier pour les lycées avaient été tenus ». S'il reconnaît quelques « aléas », il renvoie leur règlement aux rec-

teurs et aux chefs d'établissement.

Le plan d'urgence adopté en octobre 1998 prévoyait le recrutement de 14 000 adultes. Le ministre a, ces jours derniers, présenté un bilan chiffré: la moitié des 3 000 surveillants et des 10 000 emplois-jeunes promis l'année dernière ainsi que la totalité des 1 000 lecteurs étrangers ont été embauchés. En revanche, sur les 1 000 appelés du contingent prévus dans le plan, seuls 140 ont été recrutés. De plus, l'ouverture de listes complémentaires a permis l'embauche d'enseignants dans les disciplines déficitaires (*Le Monde* du 30 septembre). Enfin, courant septembre, les recteurs ont été autorisés à recruter quelque 6 000 enseignants vacataires.

Les effets de la réforme du lycée, dont certains éléments étaient censés répondre aux demandes des lycéens (allègements

d'horaires et de programmes, soutien individualisé en seconde, développement des cours en petits groupes), n'ont pas encore pu se faire sentir puisqu'ils sont entrés en vigueur début septembre. Les nouveautés introduites ont même eu tendance à compliquer la confection des emplois du temps des élèves, contribuant à attiser la grogne des lycéens sur ce point. Pour la FIDL, une nouvelle organisation du travail au lycée demeure pourtant un levier de changement incontournable.

### PASSAGE OBLIGÉ

Les classes surchargées constituent à coup sûr l'autre grande déception des lycéens à cette rentrée. Si les classes de terminale sont pour la plupart limitées à 35 élèves, comme Claude Allègre l'avait promis, le plan pluriannuel de baisse des effectifs en seconde et en première n'a, lui, toujours pas été engagé. En seconde, 75 % des classes comptent plus de 31 élèves. C'est encore le cas pour 41 % des classes de première. Autre sujet d'incompréhension entre les lycéens et le ministère: la question des locaux et des équipements des établissements, dont l'amélioration a été promise l'an dernier. La Rue de Grenelle encourage les lycéens à se tourner vers les régions, responsables du financement de ces moyens, mais soumises à des délais incompréhensibles pour le lancement de chantiers.

Parallèlement, les nouveaux droits promis aux lycéens, notamment la création d'un conseil de la vie lycéenne dans chaque établissement, tardent à prendre corps (*Le Monde* du 6 octobre). « Faute d'avoir résolument progressé sur le dossier de la vie lycéenne, le ministre prive les élèves des outils qui leur auraient permis de faire entendre leur voix au sein de chaque établissement, analysent l'UNL et les organisations qui la soutiennent dans leur lettre à Claude Allègre. Il n'est donc pas surprenant qu'ils cherchent d'autres voies pour se faire entendre. »

Descendre dans la rue est ainsi

devenu un passage obligé, sans résoudre pour autant les contradictions qui traversent les revendications lycéennes depuis dix ans. Les lycéens savent d'expérience que les démonstrations de masse sont suivies d'effets mais ne veulent plus entendre parler de « plan lycée » annoncé à coups de milliards. Ils exigent des réponses concrètes dont rien ne garantit

### Un service d'ordre renforcé

Deux cents adultes devaient encadrer, jeudi 7 octobre, la manifestation parisienne des lycéens, qui partira à 14 heures de la place d'Italie pour rejoindre République. Ce service d'ordre a été fourni par les syndicats d'enseignants (FSU, UNSA, CFDT, CGT, FO) et d'étudiants (UNEF-ID) ainsi que par SOS-Racisme.

La Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), qui a pris en charge l'organisation du défilé, assure « avoir pris les dispositions pour que tout se passe bien ». « Consciente des risques de violence qui seraient le fait de groupes organisés », elle a néanmoins demandé à la préfecture de police de mettre en place les dispositifs nécessaires en amont, dans les gares de RER, et dès le matin sur la place d'Italie.

qu'elles dissiperont leur malaise, plus largement lié aux rapports complexes qu'ils entretiennent avec le travail et le sens de leurs études. Faute de pouvoir l'exprimer, ils se mobilisent au nom de la solidarité tout en espérant être mieux traités, individuellement, par les adultes qui les encadrent. Poussés par ces exigences multiples, ils n'ont toujours pas reçu de réponse politique à même de les satisfaire.

Nathalie Guibert et Stéphanie Le Bars

## La foi intacte de Loubna et Ebtissem, les porte-parole du « mou » de 1998

A L'AUTOMNE 1998, lors du mouvement lycéen, Loubna était sortie de son anonymat de militante à la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) de Dijon pour relayer la parole des lycéens en colère. Ces quelques semaines pendant lesquelles, avec quelques autres lycéennes, elle a incarné le « mou » ont changé sa vie. Depuis, elle a « démissionné » de sa première sciences et techniques du tertiaire, passé son bac de français en candidate libre, loué une chambre à Paris et intégré l'équipe de permanents de SOS-Racisme. A cette rentrée, elle s'est inscrite au Centre national d'enseignement à distance en terminale littéraire.

Sa passion pour le militantisme est intacte. « Exprimer une rage autrement qu'en brûlant des voitures et se rendre compte que tu peux être écoutée, c'est fort, poursuit-elle. J'ai reçu plein de courrier de gens qui me félicitaient de représenter une jeunesse dynamique et consciencieuse. » Les « gens » donc l'ont entendue, mais pas le ministre. « 156 000 lycéens dans la rue la semaine dernière, c'est un mou, constate-t-elle. C'est bien la preuve qu'on n'a pas été vraiment pris au sérieux. »

Méfiante et résolue à « ne pas se faire avoir », Loubna hésite entre deux voies. La

première, raisonnable et terre à terre, passe par des « cahiers de doléances ». « Il faut pointer les problèmes établissement par établissement et obtenir des réponses concrètes. Les jeunes en ont marre des promesses à 4 milliards qui ne changent rien. » La seconde est plus radicale: « Le lycée a besoin d'une révolution scolaire. On ne peut pas continuer avec ces journées de dix heures, qui nous empêchent de faire autre chose que d'aller en cours. Il faut changer les rythmes scolaires. »

### « ON NOUS PROMET LE ZÉRO DÉFAUT »

Pour elle, l'existence d'un mouvement deux années de suite suffit à démontrer que le malaise est profond. Et la présence massive des lycéens professionnels, cette année, paraît logique à cette ancienne élève de BEP. « Aux yeux de ces lycéens, l'école constitue la dernière chance pour sortir de la misère sociale. C'est normal qu'ils soient inquiets. » C'est d'ailleurs à leurs côtés qu'elle se tient cette année; pas derrière les micros.

Aussi présente que Loubna devant les caméras l'an dernier, Ebtissem, bachelière depuis juin, conserve, elle aussi, l'impression d'avoir été flouée en 1998. « On nous promet le zéro défaut depuis deux ans et les problèmes sont tou-

jours là. » Aujourd'hui secrétaire générale de la FIDL, elle estime que les jeunes se sont « radicalisés ». « Ils ont connu le mouvement de l'an dernier, ils ne se laisseront pas avoir une deuxième fois par de grandes annonces. » Solennelle, elle demande « au service public d'éducation nationale de tenir ses promesses ». Politique, elle pointe les risques « d'un lycée à deux vitesses »: « Les lycéens veulent des vrais profs formés, pas des maîtres auxiliaires, des assistantes sociales ou des emplois-jeunes. » Revendicative, elle rappelle les points oubliés du plan d'urgence Allègre de 1998: les droits des lycéens et la réforme des emplois du temps.

Ebtissem s'échauffe en pensant au discours de Claude Allègre. « Quand il nous dit: retournez en classe, soyez patients, les choses vont s'améliorer, nous, on lui répond: on n'a pas la patience d'attendre. » Cette tentative de « pourrissement » va se heurter, elle en est persuadée, « à un mouvement plus fort que l'an dernier et qui, cette année, ne sera pas cassé par les vacances de Toussaint ». D'ici là, elle aura abandonné son mandat au secrétariat général de la FIDL, et abordé sa nouvelle vie: étudiante en histoire à l'université Paris-VIII.

S. L. B

## La droite revient avec prudence dans le débat sur l'école

ALORS qu'en octobre 1998 Alain Madelin déclarait qu'il fallait soutenir les lycéens, mais aussi créer un comité en faveur de Claude Allègre, l'opposition s'est, jusqu'à présent, abstenue de souffler sur les braises du nouveau mouvement de grogne dans les lycées. Très occupée à préparer son retour dans le débat éducatif, si possible sans débailage agressif de ses divergences, elle fait aussi preuve de la prudence que lui impose depuis deux ans la personnalité du ministre de l'éducation, appréciée d'une partie de ses troupes.

Pour autant, la droite semble décidée à réinvestir les sujets de société, et notamment l'éducation. France moderne, l'association d'Alain Juppé fondée au lendemain des législatives de 1997, organise les « Entretiens de Bordeaux », vendredi 8 et samedi 9 octobre, afin de « faire le point des enjeux éducatifs pour les vingt ans à venir ». Son groupe de travail « éducation » a, dit-on, « beaucoup travaillé, consulté et rencontré » depuis un an; selon les promoteurs du colloque, une quarantaine d'auditions discrètes – de l'écrivain Alain Finkielkraut à l'ancien dirigeant de la Fédération syndicale unitaire (FSU), Michel Deschamps – a « permis de dégager ce que pourraient être les tendances et les évolutions » du système éducatif.

Sept débats auront lieu, avec de nombreuses personnalités issues du monde syndical, universitaire, administratif ou de la société civile: programmes scolaires, égalité des chances, rôle des profs, enseignement professionnel, insertion professionnelle des étudiants, en-

seignement supérieur au sein de l'Europe, formation tout au long de la vie. Il y aura beaucoup de questions – « L'autonomie des établissements est-elle susceptible de renforcer les inégalités ou de les atténuer? », « Comment reconnaître le mérite enseignant? », « Faut-il régionaliser la formation professionnelle? » – mais « pas de solutions précipitées », insiste Jean-Michel Dubernard, député RPR du Rhône et membre du groupe de réflexion de France moderne. « Nous ne voulons surtout pas nous précipiter, comme font tous les partis de gauche ou de droite, ajoute M. Dubernard. D'ailleurs, l'éducation n'est pas de gauche ou de droite, mais républicaine. »

### « FRACTURE CULTURELLE »

Alain Juppé devrait parler de « fracture culturelle » à l'école, de partage de la connaissance et d'accès au savoir, mais sans délivrer de propositions. Elles feront l'objet du deuxième « cahier de France moderne » dans quelques mois, après celui déjà paru sur l'intégration et l'immigration (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> octobre).


De son côté, la formation d'Alain Madelin, Démocratie libérale (DL), avait, dès le 2 octobre, présenté ses « 10 choix pour faire bouger l'école ». Les libéraux prônent notamment l'autonomie des établissements scolaires et universitaires, la suppression progressive de la carte scolaire, la création d'un chèque-éducation artistique et culturelle, la revalorisation du mérite dans la notation des enseignants, la décentralisation totale de l'enseignement technique et

professionnel au profit des régions.

Mais l'intérêt de la manifestation de DL ne résidait pas tant dans cette énumération peu surprenante que dans un visible changement de stratégie politique. Comme par miracle, l'ancien ministre de l'éducation François Bayrou, accusé quinze jours auparavant d'« immobilisme » par Alain Madelin (*Le Monde* du 25 septembre), est devenu dans la bouche de M. Goasguen, porte-parole de DL, « celui qui connaissait le mieux le système éducatif et qui avait le mieux compris que les approches politiques classiques étaient dépassées ».

Après avoir assuré que « la pensée éducative de gauche [était] tarie », M. Goasguen a défini les étapes qui devraient conduire la droite vers une alternance crédible en matière d'éducation. « Aucun consensus artificiel n'est possible, nous devons tout mettre sur la table sans tabous », a-t-il déclaré. Plus question, comme la semaine précédente, de stigmatiser le RPR et l'UDF « passés du mammoth à Cromagnon », puisqu'il faudra ensuite « discuter au sein de l'opposition » avant de prendre des décisions politiques. Reprenant l'idée d'un référendum – un mot qui n'apparaît pas dans le programme des « entretiens de Bordeaux » – avancée par le candidat Jacques Chirac en 1995, M. Goasguen a conclu qu'en cas de résistance à la réforme il s'agirait d'« une mesure ultime sur laquelle il ne faudra pas reculer ».

Béatrice Gurrey





## Université de Chicago

# Graduate School of Business

**Programme de MBA pour cadres internationaux organisé à Barcelone**

**Assurez votre carrière. Obtenez un MBA reconnu internationalement tout en travaillant.**

- Enseignement assuré par le corps professoral de la Chicago Business School, celui qui compte le plus grand nombre de titulaires du Prix Nobel de l'innovation dans les affaires parmi toutes les écoles de commerce.
- Retrouvez l'élite des cadres internationaux, ceux qui comptent en moyenne dix années d'expérience professionnelle. Nos promotions les plus récentes ont regroupé des participants en provenance de plus de 27 pays.
- Cours en seize semaines réparties sur vingt mois.

Vous êtes cordialement invité à notre session d'information qui se tiendra en anglais, à l'adresse suivante :

**HOTEL DE CASTIGLIONE**  
 40 Faubourg Saint Honoré  
 75008 Paris  
 le 12 octobre de 18h30 à 21h30.

Veillez confirmer votre participation en nous contactant aux coordonnées suivantes : barcelona.inquiries@gsb.uchicago.edu

The University of Chicago, Arago 271, 08007, Barcelone, Espagne  
 Téléphone : 00 34 93 488 33 80 – Fax : 00 34 93 488 34 66

Notre site : [www.gsb.uchicago.edu/programs/exec](http://www.gsb.uchicago.edu/programs/exec)



# Institués il y a un an, les tests dans les armées révèlent les carences scolaires des jeunes

Un sur dix éprouve des difficultés à lire et comprendre un document de la vie courante

Le ministère de la défense célébrera, samedi 9 octobre, la première année d'existence de la journée d'appel de préparation à la défense qui

a succédé au service national. La batterie de tests auxquels ont été soumis 427000 jeunes hommes, entre le 3 octobre 1998 et le 26 juin 1999, a mis

en évidence leurs carences scolaires : près de 4 % d'entre eux ne sont pas ainsi en état de lire, d'écrire correctement, et notamment de tenir de simples comptes.

UN JEUNE FRANÇAIS sur dix éprouve des difficultés, plus ou moins importantes, mais réelles, à lire et à comprendre un document de la vie de tous les jours, par exemple un programme de télévision. C'est ce qu'a permis de découvrir la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) qui, depuis un an, remplace le service national.

Samedi 9 octobre, pour commémorer cette création, le ministère de la défense a invité, sur les quelque deux cent cinquante sites, militaires et civils, en France où la JAPD est organisée, des élus nationaux et locaux et, systématiquement, les maires que les armées entendent sensibiliser à l'obligation qui leur est faite, désormais, de recenser garçons et filles dès l'âge de seize ans.

Entre le 3 octobre 1998 et le 26 juin 1999, pas moins de 427 000 jeunes hommes, âgés de seize à dix-huit ans, sont passés par là. Les sessions ont repris le 4 septembre, une fois la période des vacances estivales achevée. Les jeunes femmes, elles, commenceront à se joindre à la JAPD le samedi 8 avril 2000, mais elles doivent avoir été recensées, à seize ans, depuis janvier 1999.

A la surprise générale, 90 % des jeunes Français convoqués ont répondu présents. Sans qu'on ait à envoyer les gendarmes à leurs trousses. Les 10 % restants ne recevront pas de certificat de participation : ils ont pris le risque - c'est ce que la loi prévoit pour sanctionner les absents - de ne pas pouvoir se présenter à un concours ou à un examen dépendant de l'Etat, à commencer par les épreuves du simple permis de conduire. Appelés à dire ce qu'ils ont pensé de cette journée de tests de leurs connais-



sances et de leurs aptitudes, ils sont 96 % à affirmer qu'ils ont mieux compris les problèmes de la défense de la France et 83 % à se déclarer satisfaits.

Mais le plus inattendu est que 25 à 30 % d'entre eux, selon les sessions, expriment le désir d'un deuxième rendez-vous avec les armées après la JAPD. Ce sont a priori des jeunes qui sont volontaires pour un contrat d'engagement ou qui s'intéressent, sans pour autant en faire le métier d'une vie, à des préparations militaires ou à des activités dans la réserve. En fin de journée, on leur remettra de quoi participer, s'ils le souhaitent, à des

manœuvres ou à des journées « portes ouvertes » en unités militaires.

Outre cette journée de contact avec les armées, la JAPD est l'occasion - la dernière, sans doute, avant les aléas de la vie active - d'évaluer l'apprentissage de la langue française chez les moins de dix-huit ans. Ainsi, les jeunes sont soumis à une batterie de tests en ce sens : des épreuves très pratiques, face auxquelles les ruses de ceux qui voudraient simuler une quelconque carence, comme du temps où c'était le moyen d'échapper au service militaire, ne sont plus de mise.

Ces évaluations ont débouché sur

une révélation. Sur les 427 000 jeunes hommes qui ont déjà participé à la JAPD, 9,7 % se montrent incapables de lire et de comprendre des documents de la vie de tous les jours, par exemple un programme de télévision. Parmi eux, 3,9 % ne sont pas en état de lire, d'écrire correctement, et notamment de tenir de simples comptes

### A ces jeunes en grave difficulté, il est proposé de prendre contact avec les organismes chargés de la lutte contre l'exclusion

même chez ceux qui avouent accompagner, couramment, leurs parents maraichers qui exposent leurs produits sur des marchés.

A ces jeunes en grave difficulté, qui ont souvent quitté prématurément le cycle normal de leur formation, il est proposé - mais ils sont libres de refuser - de prendre contact avec les organismes chargés de la lutte contre l'exclusion. En un an, 4 521 jeunes l'ont accepté. Soit 1,06 % des convoqués. Ce qui est peu, regrettent les personnels qui encadrent la JAPD. A croire, confie un officier supérieur, que la majorité de ceux qui en auraient le plus besoin renâclent à sortir de leur situation d'échec.

Jacques Isnard

# Le juge Bruguière a décidé d'instruire une plainte contre le colonel Kadhafi

Le dossier du DC 10 d'UTA est ouvert

LE JUGE d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière a donné satisfaction aux familles des 170 victimes de l'attentat perpétré contre un DC 10 d'UTA, le 19 septembre 1989, au-dessus du désert du Ténére (Niger). Contre l'avis du parquet, le magistrat antiterroriste a décidé, mercredi 6 octobre, d'instruire la plainte pour « complicité d'homicide volontaire » déposée contre le colonel Mouammar Kadhafi par l'association SOS-Attentats et la sœur de l'une des victimes (*Le Monde* du 4 août). Menée par le même juge Bruguière, l'enquête sur l'attentat n'avait pas mis en cause le chef de l'Etat libyen, mais elle avait conduit à la condamnation par contumace, le 10 mars, par la cour d'assises spéciale de Paris, des six ressortissants libyens accusés d'avoir organisé l'acte terroriste, parmi lesquels Abdallah Senoussi, beau-frère du colonel Kadhafi, aujourd'hui présenté comme le numéro deux du régime de Tripoli. « La logique voudrait maintenant qu'un mandat d'arrêt international soit délivré », a déclaré, mercredi, l'avocat de SOS-Attentats, M<sup>e</sup> Francis Szpiner.

Dans son ordonnance, le juge Bruguière a en effet écarté les objections soulevées par le parquet de Paris, qui s'était fondé sur le « droit coutumier » pour invoquer une impossibilité d'engager des poursuites contre un chef de l'Etat dans l'exercice de ses fonctions, hormis dans le cas d'accusations de « crimes contre l'humanité » (*Le Monde* du 4 septembre). « Il ne résulte d'aucune disposition du code de procédure pénale, du code pénal ou de conventions internationales ou

traités ratifiés par la France une quelconque immunité des chefs d'Etat en exercice qui les soustrairait aux poursuites pénales dont ils pourraient faire l'objet », a estimé M. Bruguière. Le magistrat se place ainsi dans une situation paradoxale : il se dispose à reprendre sa propre instruction pour mettre en cause une personnalité que ses poursuites avaient épargnée, en s'appuyant pourtant sur des faits qu'il avait lui-même découverts et consignés dans son dossier avant le procès des auteurs de l'attentat.

### AUCUNE GARANTIE

« En vérité, explique M<sup>e</sup> Szpiner, la question de la mise en cause du colonel Kadhafi s'était déjà posée il y a longtemps. Mais une telle mise en cause n'était apparue opportune pour personne. Aujourd'hui, les circonstances libyennes ont changé. » L'avocat des victimes précise d'abord que les faits mis en avant dans la plainte contre le leader libyen « ont été découverts presque à la fin de l'enquête », citant notamment la falsification du certificat de décès de l'un des accusés, au prix d'une coordination des administrations libyennes, et la « promotion exceptionnelle au grade de lieutenant-colonel » dans l'armée libyenne attribuée, après l'attentat, à deux des futurs condamnés. Surtout, il explique que la lettre adressée en 1996 au président Chirac par le colonel Kadhafi, dans laquelle ce dernier s'engageait à ce que son pays « s'acquitte de ses obligations » dans l'hypothèse d'une condamnation par contumace de ses ressortissants par la justice française, avait fait apparaître le leader libyen comme « le garant de l'application des décisions à venir ». Aussi les parties civiles n'avaient-elles pas estimé utile de l'attaquer personnellement. Le juge et le parquet semblaient alors sur la même longueur d'ondes. « Aujourd'hui, assure M<sup>e</sup> Szpiner, force est de constater que M. Kadhafi n'est plus garant de quoi que ce soit. »

A ce jour, nul ne sait en effet quel sort a été réservé, à Tripoli, aux six condamnés de l'affaire du DC 10. Hormis le transfert, par le gouvernement libyen, de quelque 208 millions de francs destinés, en vertu de l'arrêt de la cour d'assises, à l'indemnisation des victimes, celles-ci considèrent qu'aucune garantie n'a été donnée à la France sur l'application des peines prononcées. Pire : dans un entretien publié par *Le Figaro* du 20 août, le colonel Kadhafi a contesté la responsabilité de son pays dans l'attentat de 1989, insistant sur sa volonté d'apaisement avec la France. Si ce désir de « tourner la page » est partagé par les autorités françaises, l'initiative de SOS-Attentats et la décision du juge Bruguière - dont le parquet devrait interjeter appel - pourraient perturber la conciliation annoncée.

Hervé Gattegno

## Dans les Ardennes, classe sauvage contre désertification rurale

BULSON (Ardennes) de notre envoyée spéciale

C'est une histoire comme il en existe à chaque rentrée scolaire. Celle d'un petit village ardennais de cent cinq habitants qui se bat pour la survie de son école communale. Celle de parents d'élèves et d'un maire qui buttent sur le mur impersonnel de l'administration. Celle d'un monde rural pour qui l'école reste le dernier rempart à la désertification. Mais cette histoire-là est exemplaire par sa durée et par la détermination de ses protagonistes. Un mois après la rentrée, Bulson n'a pas baissé les bras.

Comme tous les élèves de France, les dix écoliers de Bulson vont chaque jour à l'école et suivent le programme scolaire. A une différence près : ce n'est pas un maître qui leur fait la classe, mais des parents d'élèves ou un enseignant à la retraite qui, à tour de rôle, assurent les cours en fonction de leurs compétences.

La classe sauvage est bien rodée et accueille même des intervenants extérieurs : un poète, un dessinateur, un étudiant en sport-études pour la gymnastique. « L'enseignement est bon, les enfants marchent bien. On est même parvenu à se procurer les carnets d'évaluation », explique fièrement une mère. La révolte des Bulsonnais a débuté bien

avant la rentrée. Boycott des élections européennes, lâcher de couleuvres devant la préfecture, barbecue de solidarité, les actions se sont multipliées depuis cette journée « noire » du 3 juin, date à laquelle les parents ont appris que la classe unique fermerait en septembre.

### « PAS D'ÉCLIPSE SCOLAIRE »

Selon l'inspection académique, les écoliers devront se rendre à Haraucourt, un village distant de quatre kilomètres. Mais lorsque le sous-préfet emprunte la route qui relie les deux communes, il se rend à l'évidence : ce trajet, notamment en hiver, n'est pas raisonnable. Qu'à cela ne tienne, les enfants iront à l'école de Noyers-Pont-Maugis, à six kilomètres. « Non », répondent les habitants et le maire de Bulson. « Après l'éclipse solaire, il n'y aura pas d'éclipse scolaire », écrivent-ils. Les effectifs sont les mêmes que l'année précédente, l'école dispose de tout l'équipement nécessaire et Thelonne, la commune voisine, a donné son accord pour se mettre en réseau avec Bulson.

L'idée des villageois est simple : Thelonne sera l'année prochaine en sureffectif. Plutôt que de construire un préfabriqué, Bulson pourrait accueillir les 4-7 ans et Thelonne les 8-10 ans. « On ne se bat pas pour la classe

unique, mais pour le maintien d'une structure éducative dans le village », rappelle le maire qui n'en peut plus de cette administration méprisante « qui ne répond pas et qui ne se déplace pas ».

Pourtant, une circulaire de décembre 1998 consacrée à « l'avenir du système éducatif en milieu rural » indique clairement que « chaque école à classe unique doit faire l'objet d'un réexamen de sa situation dans le cadre d'une démarche dynamique et négociée ».

Marie-Anne Isler-Beguïn, députée européenne (Verts), s'est déplacée à Bulson et a écouté pendant toute une journée les doléances des parents d'élèves et des élus. « C'est une situation ubuesque qui va à l'encontre de tout ce que l'on peut lire et écouter sur l'aménagement du territoire et la revitalisation du monde rural », regrette-t-elle. Convaincue de la justesse du combat mené par les Bulsonnais, la députée a écrit le 1<sup>er</sup> octobre à Lionel Jospin. Dans son courrier, M<sup>me</sup> Isler-Beguïn estime que « le cynisme auquel doit faire face la population de Bulson ne peut que les encourager à persévérer dans leur action » et demande au premier ministre « la mise en place d'un comité de médiation ».

Sandrine Blanchard



## Le meilleur choix pour vous rendre en Scandinavie et plus loin encore? Parfaitement.

Le meilleur choix: SAS, évidemment. Et voici nos arguments.

Des vols directs au départ de Paris pour Copenhague, Oslo, Stockholm et Göteborg avec d'excellentes correspondances vers la Finlande, la Pologne et les Etats Baltes. Mais encore? Plus de 720 destinations dans 110 pays, grâce à nos partenaires Star Alliance™.

Vous désirez connaître d'autres avantages SAS? Contactez votre agence de voyages ou SAS au 0 801 25 25 25, consultez 3615 FLY SAS (2,23 Frs/mn) ou visitez notre site Internet [www.sas.se](http://www.sas.se) - Bienvenue à bord!







## Toulon congestionnée par l'automobile

La réalisation d'un tunnel, censé améliorer la circulation, a été repoussée en raison de problèmes techniques et financiers. En attendant l'ouverture d'une ligne de tramway, la ville est asphyxiée par le flux de 150 000 véhicules par jour

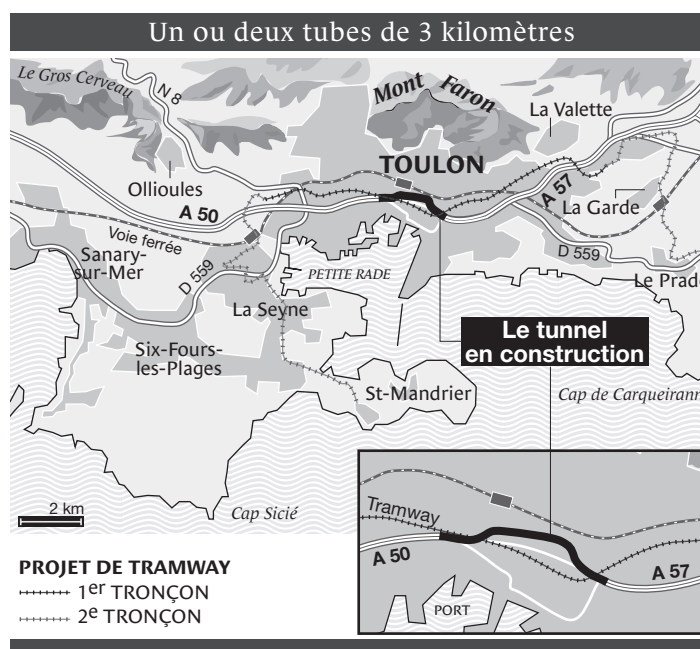
**TOULON**  
*de notre correspondant*  
Coincée entre la mer et le mont Faron, Toulon est un véritable goulet d'étranglement qui a toujours eu du mal à trouver des solutions à ses problèmes de circulation et de stationnement. Une situation rendue encore plus difficile depuis que la ville est comprimée entre deux autoroutes, l'A 57 qui assure la liaison avec Marseille, et l'A 50 permettant de rallier Nice. Tout le trafic s'effectue majoritairement par deux grandes artères, le boulevard de Strasbourg et l'avenue de la République, qui ont en commun d'être embouteillées à toutes heures du jour.

Néanmoins, les résidents du grand Toulon continuent de privilégier la voiture individuelle. Dans une étude du mois de septembre, l'Insee révèle que, si les 360 000 habitants de l'agglomération toulonnaise réalisent 1 260 000 déplacements par jour, la voiture domine largement avec 62,7 % des modes de transport devant la

marche à pied (27,1 %), les transports collectifs n'atteignant que 6,4 %. Pour tenter de réduire le flux d'automobiles - dont le nombre a augmenté de 50 % en dix ans -, dès le début des années 70, on évoquait la traversée de Toulon en sous-sol et un tramway, avec l'espoir qu'un transport en commun à la fois plus rapide, plus confortable et aux horaires fiables contrebalancerait la tendance.

En octobre 1991 était lancée l'idée d'un tunnel, composé de deux « tubes » de 11 mètres de diamètre et de 3 kilomètres de long, afin de faciliter la traversée de la ville, asphyxiée par le flux de 150 000 véhicules par jour. Le coût de cet équipement était estimé à 1,43 milliard de francs (0,22 milliard d'euros). À la suite d'un effondrement en mars 1996, son prix doublait et le chantier était bloqué durant plus d'un an.

Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le conseil général du Var et la ville de Toulon, cofinanceurs à hauteur de 27,5 %



pour les deux premiers, et de 22,5 % pour la dernière, ont alors estimé que l'Etat était insuffisamment impliqué (22,5 %) et décidaient de marquer le pas. D'autant que les travaux de confortement et de remise en état du premier « tube » étaient évalués à 491 millions de francs (74,85 millions d'euros), et ceux du second « tube » à 1,4 milliard de francs (0,21 milliard d'euros).

Un compromis était trouvé, aux termes duquel 900 millions de francs (137,2 millions d'euros), dont 400 (60,98 millions d'euros) pour l'achèvement du premier « tube », seraient inscrits au contrat de plan Etat-région (1994-1999). En juillet, l'Etat faisait savoir qu'il investirait sa quote-part dans l'achèvement du premier « tube » dont la mise en service

est programmée pour novembre 2000, mais suggérait d'abandonner le second et d'aménager celui en cours de finition en le scindant dans le sens de la hauteur. Cette adaptation permettrait une circulation en double sens, dont seraient tout de même exclus les véhicules de plus de 2 mètres de haut. Mais le coût ne serait alors que de 500 millions de francs (76,22 millions d'euros).

### DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE

Ce recul de l'Etat a provoqué une vive réaction du président du conseil général, du maire (ex-FN) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier et d'une majorité de son conseil municipal. Car, pour boucler ce projet, ces trois collectivités qui ont largement financé le tunnel ne peuvent envisager d'en

confier la gestion à un partenaire privé. Aussi, il est probable que l'Etat reviendra au projet initial des deux « tubes », le financement de la seconde partie de la traversée devrait être intégré dans le contrat de plan 2000-2006. Mais les études techniques, la relance des marchés et des procédures, exigent trois ans de délai supplémentaire : le second « tube » ne serait réalisé qu'aux alentours de 2010.

Le futur tramway, dont le réseau est lié à celui de la traversée souterraine, n'est pas soumis à de pareils aléas économiques. Son tracé (30 kilomètres) a reçu l'aval des huit communes concernées, qui l'ont intégré dans leur plan d'occupation des sols. Le Syndicat intercommunal des transports en commun de l'agglomération toulonnaise (Sitcat), qui gère le dossier, s'apprête à lancer la déclaration d'utilité publique pour un début de chantier en 2002 et une mise en service en 2004. L'investissement (3,43 milliards de francs, soit 0,52 milliard d'euros) est financé par l'Etat, les communes, la région, le département, le Sitcat et les concessionnaires du réseau.

Mais le tramway pourrait avoir des effets pervers sur la circulation. Car l'emprise de sa voie réservée en surface (3,10 mètres de large) augmentera les embouteillages que ne pourra pas absorber le tunnel à un seul tube : seulement 30 000 véhicules pourront emprunter par jour au lieu de 60 000. Le trafic automobile en surface serait alors de 155 000 véhicules quotidiens. On en reviendrait à la situation d'étouffement actuelle. D'évidence, Toulon n'est pas encore sortie du tunnel.

José Lenzini

### DÉPÊCHES

■ **CHERBOURG** : cinq des six communes de la communauté urbaine de Cherbourg (Cherbourg, Equeurdreville-Hainneville, Octeville, La Glacière et Tourlaville) organiseront, le 7 novembre, un référendum en vue de leur fusion. Réunies en communauté urbaine depuis 1970, ces municipalités, à dominante socialiste, envisagent de s'unir depuis au moins vingt ans. Conflits et querelles intestines ont toujours fait capoter le projet. Les 90 000 habitants devront donc dire s'ils sont favorables ou non au rapprochement de leurs cités. Mais les élus ayant choisi d'organiser un référendum d'initiative locale, celui-ci n'aura qu'une valeur consultative. En désaccord avec la date choisie, Querqueville s'apprête à faire cavalier seul. (Corresp.)

■ **LA CIOTAT** : la Semidép de La Ciotat (Société d'économie mixte de développement économique et portuaire) et le groupe Bouygues Offshore ont signé une convention permettant à la société de réaliser, entre septembre 1999 et juin 2001, des caissons destinés à l'extension du port de La Condamine à Monaco (Le Monde du 20 juin). Ces ouvrages en béton armé, dont certains atteindront 85 mètres de long, seront construits dans les fonds de cale sèche. Le groupe industriel estime que 400 000 heures de travail seront nécessaires avec un effectif en période de pointe de 200 personnes, dont un quart à un tiers devrait être embauché localement. (Corresp. rég.)

■ **CORRÈZE** : confronté à l'accélération du vieillissement de sa population, le département de la Corrèze a décidé la création de plus de cent emplois d'aides médico-psychologiques afin de s'occuper des personnes âgées. En 2000, les plus de 75 ans devraient représenter 11,5 % de la population du département. Le conseil général a donc décidé de financer, dans chaque établissement d'accueil pour personnes âgées, l'embauche d'aides médico-psychologiques (AMP), pour un coût de 180 000 F par emploi créé.

### Incohérence municipale

La confuse situation politique municipale (Le Monde daté 26-27 septembre) n'arrange pas la conduite des dossiers. Le 5 septembre, Jean-Marie Le Chevallier, maire (ex-FN) de Toulon, annonçait qu'il accordait un délai de dix ans au marché de gros de Sainte-Musse. Or ce site doit accueillir la gare des tramways. En compensation, M. Le Chevallier préconisait un terrain proche, mais déjà choisi pour construire le nouvel hôpital. Mais le tracé du tramway a reçu l'aval des huit communes concernées et plus de cent millions de francs (15,24 millions d'euros) ont été investis en acquisitions foncières.

Le président du Syndicat des transports en commun de l'agglomération toulonnaise (Sitcat), Didier Gestat de Garambé, second adjoint et membre du MNR, le mouvement de Bruno Mégret, a eu beau jeu de rappeler que le 2 janvier 1999, le maire « a fait voter par son conseil municipal - et après enquête publique - la réservation du site de Sainte-Musse au profit du Sitcat. » - (Corresp.)

**ALFA 156.**  
**6 ET 7 CHEVAUX DE LUXE.**  
PACK LUXE AVEC CLIMATISATION. JANTES ALLIAGE ET ANTI-BROUILLARDS.

Alfa Romeo recommande **HELIX**

Alfa 156. Toute l'élégance du pack luxe. Toute la sportivité des jantes en alliage et la sécurité des anti-brouillards. Alfa 156. Luxe, sportivité et sécurité conjugués pour cette grande berline 4 portes à l'allure de coupé, sans oublier l'avantage de la fiscalité 6 et 7 cv. Pack proposé sur la

version Alfa 156 1.6 TS 120 ch CEE\* - 8 cv (motorisation 112 ch CEE-7 cv en option) 128 500F/19 589,70 euros et sur la version Alfa 156 1.9 JTD 105 ch CEE-6cv 145 300F/22 150,84 euros.

**ALFA 156.**  
**SA PUISSANCE, VOTRE MAÎTRISE.**

**Garantie 24 mois :** dont "Extension de garantie ALFA" de 12 mois, offerte par les concessionnaires. Kilométrage illimité. Offre valable et détails des conditions dans les points de vente participants.

Alfa Romeo **FINANCEMENT**

\*Consommations (l/100 km) valeurs maximales sur modèle 1.6 TS 120 ch CEE - cycle urbain 11,4; cycle extra urbain 6,4; usage mixte 8,2. INTERNET : <http://www.alfa-romeo.fr> - Pour informations ou essais : **NUMERO INDIGO 0 803 000 156** (0,99F/mn)

**Coeur Sportif**



DISPARITIONS

# André Delmas

## Un maître de l'anatomie

AVEC la disparition, survenue samedi 2 octobre à Paris, du professeur André Delmas, l'anatomie française perd l'un de ses plus célèbres représentants. Né le 1<sup>er</sup> septembre 1910 à Montpellier (Hérault), fils d'un professeur de médecine, André Delmas est interne des hôpitaux de Montpellier avant d'être nommé en 1945 professeur agrégé d'anatomie. Ses nombreux travaux ont contribué à renouveler profondément une discipline dont on pensait qu'elle avait atteint son apogée avec Poirier et Rouvière. Initiateur de l'anatomie fonctionnelle, le professeur Delmas a su intégrer les structures anatomiques humaines, jusque-là observées sur le cadavre, dans une dynamique du corps vivant, forme et fonction étant pour lui indissociables. Il a ainsi ouvert la voie à l'anatomie clinique.

Ses travaux sur la colonne vertébrale font autorité, tant dans le domaine anthropologique (avec la mesure des « indices vertébraux ») que dans celui de l'anatomie fonctionnelle (statique rachidienne, charnière lombo-sacrée) et dans leurs prolongements à la médecine du sport. Pionnier de l'anatomie évolutive et comparée, établir une nouvelle classification des espèces

de mammifères. Son cours de neuro-anatomie fonctionnelle lui aura en outre permis de devenir un promoteur de l'enseignement des neurosciences ; il aura, durant trente ans, de 1949 à 1979, formé des générations de médecins et de chercheurs. Intitulé *Voies et centres nerveux. Initiation à la neurologie* (Editions Masson), son traité d'anatomie est devenu un classique utilisé dans toutes les facultés de médecine du monde.

De plus, à une époque qui voyait naître la chirurgie stéréotaxique, un ouvrage écrit en collaboration avec Bernard Pertuiset (*Topométrie cranio-encéphalique*) a constitué une référence mondiale. Professeur à la faculté de médecine de Paris, qu'il avait contribué à réorganiser, il a reçu et formé, dans son laboratoire, plusieurs générations d'anatomistes et de chirurgiens auxquels s'est jointe une élite d'universitaires et de praticiens de différents pays. Le professeur Delmas aura largement contribué à la promotion internationale de la science médicale française. Ses étudiants garderont le souvenir de ce brillant pédagogue à la vaste culture humaniste.

*Professeur Emmanuel A. Cabanis*

PENDANT plus de trente ans, le nom d'Eric Kahane a été associé à celui de Harold Pinter dont il était « l'infatigable » traducteur et adaptateur. Il est mort, à Paris, après trente ans, de 1949 à 1979, formé de hospitalisation d'un mois, dans la nuit du 4 au 5 octobre. Il avait soixante-treize ans.

Son père, Jack Kahane, Anglais installé en France, était éditeur, comme devait l'être, aussi, le frère aîné, Maurice Girodias, pour qui Eric Kahane sera le traducteur de *Lolita*, de Nabokov, ou du *Festin nu*, de William Burroughs. Jeune homme, il avait couru le monde et les sept mers avant de faire du journalisme puis de la traduction et de devenir l'un des grands spécialistes du théâtre anglo-américain : il traduira la majorité des pièces de Pinter (*L'Amant, La Collection, L'Anniversaire, Le Gardien, Le Retour...*) mais aussi *Le Locataire*, de Joe Orton, *Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller, ou *L'Esclave et Le Métro*, de LeRoi Jones.

Du théâtre de Pinter, il avait dit au *Monde* (12 octobre 1966) qu'il était fait « de sous-entendus, de malentendus, de pas-entendus du tout. (...) L'essentiel n'est pas dans les mots qui s'échangent mais dans les silences, dans la façon de parler à contretemps ».

Il a signé aussi plus de 250 tra-

ductions – sous-titrages et doublages – de films de Joseph Losey, Stanley Kubrick, Robert Altman, Sidney Pollack et la série des Monty Python pour la télévision. Il avait même traduit – en anglais – *Zazie dans le métro*, de Raymond Queneau. Pour son ami le photographe Jeanloup Sieff, il était « l'oncle Eric comme il s'était lui-même autobaptisé. Je me souviens des coups de téléphone passés pour savoir lequel d'entre nous avait terminé le premier la dernière grille de mots croisés de Scipion dans L'Observateur, des parties de boules sur sa terrasse, de sa chatte noir, Gata, de Pinter et Nabokov qu'il nous fit découvrir, de parties de campagne et de rires, de son frère, de calembours épouvantables, de chèques en bois que nous échangeons lorsque nous étions fauchés... »

Et, refusant de parler d'Eric Kahane à l'imparfait, Jeanloup Sieff ajoute : « Je me souviens qu'avec l'oncle Eric on s'amuse, d'ailleurs je me sens un peu cafardeux, je vais lui téléphoner pour qu'il m'invite à dîner, il fait si bien la cuisine. »

*Martine Silber*

■ **AMALIA RODRIGUES**, chanteuse portugaise, est morte mercredi 6 octobre à Lisbonne, à l'âge de soixante-dix-neuf ans (*lire p. 31*).

AU CARNET DU « MONDE »

**Naissances**

Erick et Laurence LAJARGE, Arnaud, Charlotte, Alexis et Thomas ont la joie d'annoncer la naissance de

**Benjamin,**

le 6 octobre 1999, à Angers.

**Anniversaires de naissance**

– Bon anniversaire,

**Papi Louis.**

De la part de Florent, Pauline, Bastien, Dorian, Ines, Antoine, tes petits-enfants.

**Mariages**

**Clélie ASTER**  
et  
**Luca AROASIO**

ont eu le bonheur de s'unir le mercredi 6 octobre 1999, à Paris.

23, rue Le Regrattier, Paris-4<sup>e</sup>.

**Décès**

– M. et M<sup>me</sup> Jean-Louis de Renaucourt, M. et M<sup>me</sup> Marc Aujames, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Edith AUJAMES,**

survenu accidentellement le 2 octobre 1999.

Une bénédiction suivie de l'inhumation dans le caveau familial sera donnée au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 8 octobre, à 16 heures.

11, rue Yvon-Villarceau, 75116 Paris. BP 26, 84810 Aubignan.

– Huguette Berthet, née Bonneval, son épouse,

Pierre-Daniel, Marie-Claude, Frédéric et Françoise,

Isabelle, Sandrine et Sotiris, ses petits-enfants, Emma, son arrière-petite-fille, Et toute sa famille, font part du décès de

**André BERTHET,** ancien président-directeur général cofondateur de *La Vie des métiers*, *Pour vous Madame*, président fondateur du Centre national des métiers, président du Syndicat national de la presse périodique de province, vice-président de la Fédération nationale de la presse française, chevalier de la Légion d'honneur,

le 6 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

158, rue de la Pompe, 75016 Paris. 29, rue de Bellevue, 92100 Boulogne.

– Le conseil d'administration, Les membres et amis du Club Convictions ont la tristesse de faire part de la disparition de

**José BIDEGAIN,** administrateur, ancien président d'Echanges et Projets (1981-1986).

Convictions, 4, place de Valois, 75001 Paris.

(*Le Monde* du 7 octobre.)

– A Rome, le 1<sup>er</sup> octobre 1999,

**Fabrizio DE VECCHIS**

nous a quittés.

Les cendres seront déposées dans le caveau de famille, samedi 9 octobre, à 12 heures, au cimetière Verano (Rome).

– Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 1999,

**Reizea DOUBINSKY,** née RUBINSTEIN,

s'est éteinte dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part de Laurence Doubinsky, sa belle-fille, Sébastien, Emmanuel, Mathilde et Lucile, ses petits-enfants, Et ses neveux et nièces.

Nous rappelons le souvenir de son mari,

**Jacques DOUBINSKY,**

décédé le 18 février 1959,

et de son fils,

**Claude DOUBINSKY,**

décédé le 11 avril 1998.

22, rue Marceau, 37000 Tours.

– M<sup>me</sup> Sylvie Yanzi, sa sœur, Ses neveux, nièces, Et proches, ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Eric KAHANE,**

survenu le 5 octobre 1999, dans sa soixante-quatorzième année.

L'incinération aura lieu le lundi 11 octobre, à 13 heures, au funérarium du Père-Lachaise.

Le Saussay, 26, 28120 Montigny-le-Charif.

– Le président, Youri, Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques

font part de leur profonde tristesse après la disparition de leur sociétaire et ami,

**Eric KAHANE.**

Ils adressent à sa famille et à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD, 11 bis, rue Ballu, 75009 Paris.

(*Lire ci-dessus.*)

**Tous les jours dans le « Carnet du Monde »**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES**  
520 F TTC - 79,27 € 10 lignes  
62 F TTC - 9,45 €  
**toute ligne suppl.**  
☎ 01.42.17.39.80  
Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Ginette Bourgeois, sa sœur,

Denise Mottuel, sa belle-sœur,

Serge, Christian, Béatrice, Bernard, Roland, ses neveux et nièce, Les familles Mottuel, Rivieccio, Philip et Delaye, ont la douleur de faire part du décès de

**René MOTTUEL,** ancien député à Buchenwald et Mauthausen, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaillé de la Résistance,

survenu le 3 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de la Guillotière à Lyon, le vendredi 8 octobre, à 16 heures.

Nous nous réunirons au temple protestant, 3, quai Victor-Augagneur, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M<sup>me</sup> G. Bourgeois, 6, chemin Ginestière, 06520 Magagnosc. M<sup>me</sup> D. Mottuel, 187, avenue Division-Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry.

– M<sup>me</sup> Simone Pesqueux, son épouse, Yvon et Jean Pesqueux, ses enfants, Benjamin, Lise, Etienne, Tristan, Amandine et Clémentine, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**Guy PESQUEUX,**

survenu le 6 octobre 1999, dans sa soixante-dix-huitième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rue de la Terrière, 27240 Avrilly.

**Avis de messe**

**Pierre GAMBET,** mariste,

est décédé le 29 septembre 1999, à Vaulx-en-Velin, où ses obsèques ont eu lieu.

Les Pères maristes et sa famille invitent tous ses amis à une célébration à sa mémoire le mardi 26 octobre, à 19 heures, en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 bis, rue de Vaugirard, Paris-6<sup>e</sup>.

**Stages**

**ATELIERS D'ÉCRITURE**

**Elisabeth Bing**  
Week-ends de sensibilisation. Programme 1999-2000 sur simple appel : 01-40-51-79-10  
www.club-internet.fr/perso/atecbing

**Inscriptions**

– L'IHEAL (université de la Sorbonne Nouvelle-Paris-III) propose un DEA « étude des sociétés latino-américaines ». Ouvert aux étudiants titulaires d'une maîtrise dans une discipline en sciences sociales. La clôture des inscriptions intervient le 8 octobre 1999.

Institut des hautes études de l'Amérique latine, 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. : 01-44-39-86-65.

**ISTH**

**Enseignement supérieur privé**

**PRÉPARER SCIENCES-PO**  
**Entrée directe en deuxième année**

Session semestrielle du 18 octobre au 29 février. Préparation complète ou par modules. Options : Droit, Histoire, Economie.

*Taux de réussite 1999 exceptionnel.*

2, rue de Rémusat, 75016 Paris. Tél. : 01-42-24-10-72.

**Colloques**

**Aux frontières du salariat : autonomie ou précarité ?**

13 octobre 1999, 9 h 30-18 heures, à Paris-X Nanterre, bât. K. Avec Gérard Dumenil, Luc Boltanski, Eve Chiapello, J.P. Durand, Jean Lojkine, Béatrice Appay, P.-M. Menger, Thomas Coutrot.

Organisé par **Actuel Marx - CNRS**, <http://www.u-paris10.fr/ActuelMarx/>

**LES (DES)SAISSISSEMENTS DU POLITIQUE**  
**SCENES ET FICTIONS**

Colloque transdisciplinaire ARAPS, Paris, du 21 au 24 octobre 1999, hôtel de Massa, Société des gens de lettres, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris-14<sup>e</sup>.

Le 21 octobre, 16 h 30 : Accueil, 17 heures : Ouverture.

Conférences René Kaës, René Major. Le 22 octobre, 9 h 30 : **Frontières, limites, territoires.** 14 h 30 : **Langue et politique.**

Le 23 octobre, 9 h 30 : **Corps et personnes.** 14 h 30 : **Institutionnalisations de la transgression.**

Le 24 octobre, 9 h 30 : **La honte.** 14 h 30 : **Ideaux, idéologies, politiques.** Conclusions.

Renseignements, inscriptions : ARAPS, 8, rue de Bièvre, 75005 Paris. Tél. : 01-43-25-28-90. Fax : 01-56-24-07-57.

mus : médecin général, le médecin-chef **Michel Aubert**, nommé médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées Laveran, à Marseille ; vétérinaire biologiste général, le médecin biologiste-chef **René Luigi**, nommé inspecteur technique des services vétérinaires et biologiques des armées.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Pierre Deguest, Jean Montilbert, Yves de Longueville** et **Louis-Alain Roche** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Jacques Lebreton, François Bihan, Jean-Paul Kehren, Gilles Bessero, José d'Antin Tournier de Vaillac** et **François Gillon.**

Sont nommés : directeur des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de première classe **Jean-Yves Leloup** ; chef du service des programmes de missiles tactiques de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de première classe **Yves Duhil.**

**JOURNAL OFFICIEL**

Au *Journal officiel* du samedi 2 octobre sont publiés :

● **Sénatoriale** : un décret convoquant les électeurs sénatoriaux du département de la Savoie dimanche 14 novembre, dans le but de remplacer Michel Barnier, devenu commissaire européen.

● **ONU** : un décret fixant la composition de la délégation française à la 54<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, en est le président.

**Conférences**

– **Peter Schunck**, professeur à l'université de Mayence, parlera de son ouvrage : *Charles de Gaulle, Ein Leben für Frankreichs Größe*, au cours de la conférence

**Charles de Gaulle et les Allemands. Révision d'un préjugé.**

Le lundi 11 octobre 1999, à l'Ecole militaire, amphithéâtre de Bourcet, 21, place Joffre, Paris-7<sup>e</sup>.

Inscriptions avant le 11 octobre, à 12 heures.

**Fondation Charles-de-Gaulle, Téléphone : 01-44-18-66-80.**

– A l'invitation du BnÉ-Brith Bengourion, Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant : **Abraham Ibn Ezra et l'exégèse biblique juive et chrétienne de son temps.**

Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement, salle des mariages, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16<sup>e</sup>. Le jeudi 14 octobre 1999, à 20 heures.

Renseignements et inscriptions, tél. : 01-40-82-26-33.

**Prospective et stratégie des organisations**

Les cours de troisième cycle, conférences et séminaires de doctorat de la Chaire de Prospective du CNAM reprennent le 11 octobre 1999. Programme de l'année 1999-2000 : la prospective et ses méthodes, la planification par scénarios, le management stratégique, les grandes tendances du futur, l'évaluation et la prospective technologique. Renseignements : 01-40-27-25-30, mail : lips@cnam.fr, web : <http://www.cnam.fr/lips/>

**RENTRES SUR L'ACTUALITÉ LATINO-AMÉRICAINÉ**

La première rencontre mensuelle autour de l'actualité latino-américaine animée par Axel Gylden, journaliste au *Point*, aura lieu le lundi 11 octobre 1999, à 18 heures. Thème principal : **La Colombie et les États-Unis**, à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, amphithéâtre, Paris-7<sup>e</sup> // [www.ihéal.univ-paris.fr](http://www.ihéal.univ-paris.fr)

**Débats**

– L'écrivain **Mario Rigoni Stern** sera présenté par ses traducteurs Claude Ambroise, Marie-Hélène Angelini et Monique Baccelli.

Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, Paris-7<sup>e</sup>, mercredi 13 octobre 1999, 18 h 30.

**Soutenances de thèse**

– M<sup>me</sup> **Danielle Milhaud-Cappe** a soutenu son doctorat de philosophie : « **Education et guérison selon Freud** », à Paris-IV - Sorbonne, salle des Actes, le 24 septembre 1999.

Le jury, composé de MM. le Recteur Bertrand Saint-Sernin ; le professeur Bernard Bourgeois qui en assurait la présidence ; M<sup>me</sup> le professeur Jacqueline Carroy et le professeur Anne Fagot-Largeault, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations du jury.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS**  
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire du numéro d'octobre

**La société française**  
Permanences et transformations de la France à l'aube d'un nouveau millénaire

**Cinquante ans de communisme en Chine**  
Cinquante ans après la victoire des communistes, le pays s'éveillera-t-il enfin à la démocratie

Chez votre marchand de journaux 18 F - 2,74 €

Plus : **LES CLÉS DE L'INFO**  
4 pages pour décoder l'actualité

**paringer**

A partir de 7 000 F ou version de base 4 500 F

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flânez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne  
directoire sur  
lattes, métal  
noir, 2 matelas  
"densiflex" ou  
laine et crin.

Modèle déposé

Doubles housses déhoussables,  
coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 6<sup>e</sup> - Tél. 01 42 22 22 08  
12, rue de la Chaise, 7<sup>e</sup> - Tél. 01 45 44 10 44

Chaque samedi avec

**Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

**LE MONDE TELEVISION**



# HORIZONS

ENQUÊTE

1 LE MAROC A L'AUBE D'UN NOUVEAU RÈGNE

## « Le roi des pauvres »

**A** Salé, qu'un étroit bras d'oued sépare de Rabat, le prince héritier Sidi Mohammed avait une villa. Deux mois après son accession au trône, la vie de la rue continue, immuable. Un vieil homme aux pieds nus donne un coup de pagaie à sa barque bourrée de passagers et quitte la berge de la capitale en direction de la rive proche. Le court voyage lui rapporte un dirham, l'équivalent de 60 centimes, par personne. De l'aube au crépuscule, dans l'odeur de marée stagnante, une foule pressée de vendeurs ambulants, de ménagères et d'employés fait ce trajet. A la médina de Salé, les prix sont bas. Cette cité jadis fameuse grâce à ses corsaires intrépides, qui fut même un temps une République, offre si peu d'emplois qu'elle est devenue dortoir pour la capitale. A quai, les mendiants sautent sur le chaland. Et ce dernier donne volontiers sa pièce, « ainsi que le Coran nous l'enseigne ».

Préfecture déshéritée comme le sont les trois quarts du territoire marocain, hors les centres industriels et les villes impériales, Salé est un fief profondément croyant. Plus de la moitié de la population a moins de vingt-cinq ans, et ne trouve pas d'emploi. Chaque vendredi, jour saint, Sidi Mohammed recevait dans sa villa estropiés et miséreux patientant en file interminable. « Mon voisin a obtenu une allocation pour son fils handicapé », témoigne un musicien sur le pas de son échoppe. « Mon jeune frère, diplômé de la fac de droit, a eu enfin son agrément de taxi, après trois ans de galère, grâce à l'intervention princière », ajoute son collègue. Ils attendent l'éventuel client qui les louera pour un mariage, avec toute la troupe. Un autre chanteur sort religieusement de sa poche une lettre signée de la main du nouveau roi. « Je lui avais envoyé une lettre de condoléances. Il m'a personnellement répondu. »

Divisé depuis novembre 1998 en plusieurs communes pour des raisons de sécurité et d'afflux rural, Salé respire, Salé attend : « Mohammed VI est un grand espoir. Il est proche de nous. On l'appelle "le Roi des pauvres". Il va s'en prendre au chômage. Bien sûr, comme il l'a dit dans son premier discours, il n'a pas de baguette magique. » C'est sans doute ici que Mohammed VI, fort de cette proximité plus grande qu'ailleurs dans le royaume, incarne au mieux « l'espoir du changement ».

Ce n'est pas faute d'autres présences, fortes elles aussi. Ainsi dans une villa reculée, vit Abdessalam Yassine, chef du parti islamiste le plus radical, en résidence surveillée depuis sa sortie de prison. Au conseil municipal de Salé-Medina, la commune mère, un seul des trente membres se réclame de l'islamisme. Ce conseil de coalition se démène comme il peut, sans grande aide nationale, pour tirer la ville de la décrépitude.

Le long de la corniche, quelques centaines de mètres ont été nettoyés récemment par la municipalité. Au-delà, en bordure des bidonvilles de Sidi Moussa, s'entassent des montagnes de débris qui empestent. Tout au bout, s'étale un gigantesque tas. « On l'appelle "la décharge des USA", parce que de l'autre côté de l'Atlantique il y a les Etats-Unis », plaisante Ahmed, vingt-trois ans, moniteur dans une école maternelle privée du quartier. « Bon nombre de jeunes Marocains rêvent d'un visa américain. Ils déposent un dossier pour participer à la "loterie". Avec un peu de chance, le mien sera retenu, après tirage au sort. » « Pour la France, précise un copain d'Ahmed, c'est impossible sans piston ».

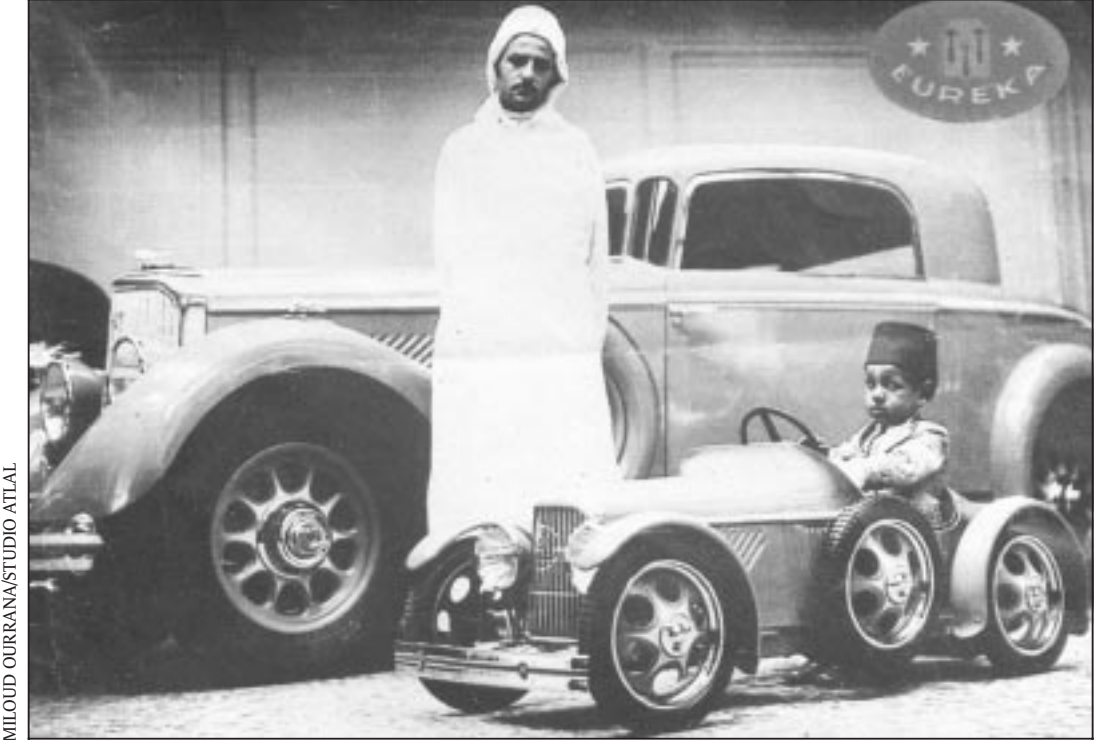
Ahmed, lui, s'est trouvé un sacerdoce. Avec Aïcha, sa collègue qui porte le foulard, il tient le jardin d'enfants que fréquentent une cinquantaine de gamins. Les familles paient entre 20 et 30 dirhams par mois, les orphelins rien. A ce tarif, la propriétaire de la maison ne peut rémunérer les deux jeunes gens que 400 dirhams chacun par mois. « C'est mieux que de traîner, insiste

**Au moment où il prononce son premier grand discours officiel, le nouveau roi du Maroc, Mohammed VI, trente-six ans, focalise tous les espoirs de son peuple. Dans une série en trois volets, des banlieues populaires de Rabat jusqu'à la frontière algérienne, Danielle Rouard a pris la mesure de cette attente**

Ahmed. Il y a tant à faire dans le quartier. » Ahmed se dit « hostile aux extrêmes. Nous, musulmans, croyons en l'islam tolérant, et au nouveau roi. Il est jeune, comme nous, il connaît nos problèmes ». Aïcha acquiesce calmement. « Le roi veut l'égalité entre la femme et l'homme. Il l'a dit dans ses premières déclarations. Il veut appliquer le Coran, dont les lois sont claires, mais rarement respectées. » Ahmed : « Il a aussi parlé de justice. Il va lutter contre la corruption. Il a de quoi nettoyer. »

**L**e jeune homme a refusé de participer au « sit-in des diplômés et ingénieurs d'Etat » qui a campé devant le Parlement à Rabat pendant presque un an. « Ils attendent de l'Etat un emploi conforme à leur titre. Mais ce n'est pas à l'Etat de leur octroyer ce droit ! Ils doivent mettre la main à la pâte. Depuis l'avènement de Mohammed VI, ils sont encore plus nombreux à camper. Le pouvoir les laisse faire. Libéralisation ? », s'interroge Ahmed.

Le voici à l'Hôtel de ville, où il vient réclamer que la benne à ordures passe plus souvent à Sidi Moussa. Dans le patio, le guichet pour l'état-civil est pris d'assaut. « Quel mépris ! On veut du respect », s'énerve une veuve qui attend depuis le matin. L'employé ne communique avec les quémandeurs que par une petite lucarne trouée dans le mur. Alors on fait la queue, tout en tentant sa chance. Un autre responsable traverse-t-il le patio ? On se dirige vers lui, la main à la poche, geste éloquent... « L'enveloppe. Pour obtenir plus vite l'extrait d'état civil dont on a besoin. L'enveloppe pour avoir un rendez-vous au tribunal. L'enveloppe pour inscrire son enfant à l'école publique », explique Ahmed. « Alors



on espère en notre nouveau roi. Il vit hors des fastes du Palais, dans sa villa d'avant. Il refuse une escorte trop voyante. Il a même demandé un audit sur les coûts de fonctionnement des palais de la royauté. » Ahmed veut y croire. « Peut-être rêvons-nous. Il faut bien rêver pour vivre n'est-ce pas ? » Ahmed a participé à la journée « anticorruption » organisée le 6 janvier chaque année par Transparency-Maroc. Assidon Sion, un des fondateurs de cette ONG, évoque les difficultés de son combat. « L'administration a toujours refusé d'enregistrer notre association. Nous luttons contre les pots-de-vin dans les dépenses publiques, et aussi contre le racket pratiqué pour tous les services. Ce racket auprès des particuliers reste ignoré des autorités. » Ahmed, opinant du chef : « Ici, il vaut mieux apporter son aiguille et son fil si on veut être opéré à l'hôpital ! »

Béchrir, conseiller municipal à Salé-Médina, exprime lui aussi « l'espoir du changement qui, pour l'immense majorité, est une nouveauté. En trente-huit années de pouvoir absolu, on s'était ratatiné dans la désespérance ». Hier militant marxiste, il a survécu à la répression féroce qui réduisit les rangs de cette opposition. Il est devenu croyant et praticien. Il tient une pharmacie dans la médina. La petite officine ne désemplit pas. A soigner souvent gratis, elle ne rapporte guère. « L'arrive avec une lettre d'une association proche des islamistes de Yassine, qui nous demande de l'aider parce la famille est totalement démunie. L'autre sort d'une consultation tout aussi gratuite, assurée par un médecin du même réseau. Nous sommes également sollicités par des groupes de quartier non confessionnels », raconte Béchrir.

De fait, à défaut d'une vie forte de partis, tenus sous la férule d'Hassan II, à Salé comme ailleurs, le milieu associatif prospère. « La société civile s'est prise en main. Et c'est elle qui porte l'espoir placé en Mohammed VI. Pauvreté, chômage,

justice et santé : les chantiers sont nombreux. Dans les PME de Salé, qui sous-traitent pour les groupes étrangers de la confection, les conditions de travail restent moyenâgeuses. Même si dans l'usine principale, qui appartient à un trust britannique, les machines sont modernes. En ville même, nous n'arrivons pas à nous débarrasser de la tuberculose », précise encore Béchrir. L'infatigable conseiller municipal peut se réjouir de quelques succès. Le chômage n'est pas ici le pire du royaume, certaines sociétés ayant fait le pari de Salé. Un concessionnaire de Fiat y emploie une centaine d'ouvriers qualifiés : « Le marché est moins favorable qu'à Rabat. Mais nous nous développons. » La municipalité apporte son aide, à sa façon : une exposition de modèles s'installe ces jours-ci sur une grande place de Salé, mise à disposition. « La misère n'est pas une fatalité », commente Béchrir.

**D**EUX heures de voiture, et c'est Casablanca, la capitale économique du Maroc. Elle a ses chômeurs, ses bidonvilles. Elle a aussi sa jeunesse dorée qui rêve de modernité, en dégustant des cocktails dans un des bars branchés. Sept jours après la mort d'Hassan II, alors que le deuil officiel continuait, ces bars furent pris d'assaut parce qu'ils servaient à nouveau de l'alcool. A La Bodega, sur l'avenue Mohammed V, un soir de septembre, Cherif et sa femme, journalistes à la télévision, prennent un verre. « Depuis deux mois, notre roi a multiplié les signes. Il a clamé sa totale confiance dans le premier ministre, qui peut-être va avoir les coudées plus franches que sous Hassan II. Ce gouvernement ne peut plus jouer de faux-semblant : le roi est encore plus social, plus progressiste. Le roi a confirmé l'indemnisation des familles de disparus. Et même annoncé celle des victimes de "détermination arbitraire" : c'est la première fois qu'il reconnaît cette réalité. Il a créé le poste de porte-parole du Palais. Glasnost à la marocaine.

**Mohammed VI, enfant.**

Avant on ne fonctionnait que par rumeur. A la rédaction, on fait passer plus facilement un reportage qui montre la gravité des problèmes. L'hebdomadaire Le Journal, créé il y a un an, critique à l'égard du Palais, envisage de devenir quotidien. En dépit des tracasseries passées du Boss... L'épouse de Cherif coupe la tirade : « Non, moi je dis "le Père". » Sans broncher, le jeune homme reprend : « Ces tracasseries incessantes sous Hassan II l'ont obligé à être imprimé en France par Libération. » Cherif ne veut pas être nommé cité. Les interlocuteurs rencontrés dans ce voyage ont d'ailleurs demandé l'anonymat. Cette garantie donnée, ils ont librement parlé. « Ça n'aurait pas été le cas il y a deux mois seulement », soulignent-ils.

**« On espère en notre nouveau roi. Il vit hors des fastes du palais, dans sa villa d'avant. Il refuse une escorte trop voyante »**

A la Bourse de Casablanca, l'une des plus importantes du continent africain, ouverte à quatorze sociétés de Bourse, l'heure est aussi à l'optimisme. Après une tendance à la baisse début juillet, qui faisait suite à un remarquable boom pendant des années, la hausse se fait sentir à nouveau. « Dans les huit jours qui ont suivi le décès d'Hassan II, nous avons regagné six points », affirme le directeur des cotations. « C'est un bonheur, si l'on ose dire, que le roi soit mort un vendredi. Les gens étaient chez eux pour le week-end. Cela a évité les phénomènes collectifs, les manifestations, le risque de révolution », commente ce dirigeant. « La transition s'est faite en douceur. Hassan II avait bien préparé sa succession. Le nouveau roi a su prendre les rênes, et marquer sa présence. »

Ce soulagement est général. Les milieux d'affaires pouvaient redouter l'émeute. Le peuple a eu peur d'un coup d'Etat « à la Oufkir, comme dans le passé », se souviennent Béchrir et Cherif. Aucun de ces scénarios-catastrophes ne s'est produit. « L'espoir de changement est à la hauteur de ce soulagement. Notre monarchie à la marocaine vient de montrer qu'elle sait assurer la stabilité des institutions du pays. Le roi est mort, vive le roi. » On veut oublier les émeutes de la faim à Fès en 1990 puis à Casablanca l'année suivante. Le pouvoir vient de vendre une licence GSM de téléphonie portable à une société portugaise pour un prix record de onze milliards de dirhams. Le fort excédent de recettes publiques qui s'en dégage va être en grande partie affecté aux investissements pour la candidature à l'organisation de la Coupe du monde de football en 2006. C'est ce que vient d'annoncer Mohammed VI en personne.

**Danielle Rouard**

**PROCHAIN ARTICLE : le Commandeur des croyants**

Dans un quartier défavorisé de Rabat.



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## La leçon des lycéens

**QUELLE** que soit l'ampleur de la mobilisation à laquelle devait donner lieu la journée nationale d'action des lycéens, jeudi 7 octobre, les manifestations que ceux-ci organisent depuis plusieurs semaines ont déjà atteint leur but : elles ont révélé, ou confirmé, l'existence d'un fort sentiment de révolte, qui s'exprime, entre défi et désenchantement, par l'affirmation répétée de revendications pressantes et par une solide méfiance à l'égard des promesses des autorités scolaires.

On objectera que la révolte de ces adolescents en colère est bien de leur âge et qu'au demeurant ils ne constituent qu'une minorité de la population lycéenne. Mais on aurait tort de ne pas prendre au sérieux les exigences dont leur mouvement est porteur. Plutôt que de considérer celui-ci avec une condescendance amusée, ou agacée, il faut tenter d'en comprendre le sens.

Les demandes formulées par les manifestants sont d'abord d'ordre matériel : plus de locaux, plus de profs, des classes moins chargées, des emplois du temps mieux aménagés, bref de meilleures conditions de travail au lycée. A ces revendications, on le sait, Claude Allègre a répondu il y a un an par un plan d'urgence. Pour diverses raisons, ce plan n'a été appliqué que d'une manière incomplète. Quand le ministre affirme que « toutes les promesses ont été tenues », les jeunes manifestants sont donc en droit de lui répliquer que la démocratie lycéenne, la rénovation des établissements, la

baisse des effectifs par classe, l'embauche de personnels supplémentaires tardent à entrer dans les faits.

Toutefois, au-delà de ces réclamations précises, qui touchent aux difficultés de leur vie quotidienne, c'est un malaise diffus que donne à voir la rébellion tranquille de ces jeunes gens saisis par l'inquiétude. Un malaise qui n'est pas sans rapport avec leurs interrogations souvent angoissées sur leur avenir : même si le chômage est en recul, le phénomène est trop récent pour que la peur de ne pas trouver d'emploi ou de n'obtenir que des emplois précaires ait disparu des esprits.

Un malaise qui semble aussi lié à la conscience des injustices et des discriminations dont le système scolaire est le lieu. Ce n'est pas un hasard si les élèves des lycées professionnels ont joué, en 1999 comme en 1998, un rôle-clé dans le mouvement. « Le lycée professionnel, disait le sociologue Bernard Charlot dans *Le Monde* du 30 septembre, c'est le monde des autres. » Un monde qui se sent méprisé, exclu, marginalisé. Un monde dont la demande de reconnaissance et de solidarité a été perçue par le reste de la population lycéenne.

Le débat sur l'éducation a pris en France une telle ampleur qu'il est normal que les lycéens veuillent en prendre leur part. Ils le font à leur manière, spontanée, impatiente. Une société qui ne cesse de mettre l'accent sur l'importance de l'école ne doit pas s'étonner que, par une sorte d'effet en retour, les principaux intéressés demandent, avec insistance, à être entendus.

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelvica (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
*Le Monde* est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### Une opération chirurgicale télévisée

LA SECTION de télévision éducative de la radiodiffusion française a réalisé ce matin une émission dont l'intérêt est considérable. Pour la première fois au monde, tous les détails d'une intervention chirurgicale, effectuée dans le secret, pourraient-on dire, d'une salle d'opération, ont été rendus visibles à plusieurs centaines d'assistants.

La chose se passait à l'Hôpital des enfants malades. Deux chirurgiens, les docteurs Jean et Robert Judet, opéraient une malade atteinte d'une lésion à la hanche, aux fins de réséquer l'articulation malade et de la reconstituer au moyen d'une pièce de prothèse en résine acrylique. Le docteur Fèvre, professeur de clinique chirurgicale infantile, dans le service de qui se passait cette transmission télévisée, commentait l'opération.

Il présenta d'abord les radiographies de la hanche qui allait être

opérée. Puis les schémas - malheureusement un peu pâles - des temps opératoires successifs. On vit ensuite paraître le champ opératoire, les chirurgiens inciser la peau, pincer les vaisseaux qui saignaient, découvrir progressivement la hanche à réséquer, la tête fémorale, et la remplacer par une tête prothétique qu'ils fixèrent dans le col fémoral, selon leur technique personnelle.

Tous les détails furent non seulement visibles, mais d'une très grande netteté grâce à la haute définition employée (819 lignes) qui est, comme on sait, le nouveau standard français. Cette séance marque une date dans l'enseignement médical et spécialement dans l'enseignement de la technique opératoire.

André Lemaire  
(8 octobre 1949.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Turbulences en Côte d'Ivoire

**QUE SE PASSE-T-IL** donc en Côte d'Ivoire ? Le pays de feu Félix Houphouët-Boigny, présenté depuis son accession à l'indépendance en 1960 comme un modèle de stabilité politique, frémait. A un an de la présidentielle de l'an 2000, l'ébullition n'est pas loin.

Félix Houphouët-Boigny s'était battu de son vivant pour maintenir l'unité de la nation ivoirienne, une tâche difficile dans un pays où quelque quatre-vingts ethnies cohabitent, chacune avec son dialecte, où l'islam descendant du Nord s'est progressivement imposé au christianisme et à l'animisme. Il avait fait le choix de l'ouverture sur l'Occident et de liens forts avec l'ancienne métropole. Il avait fait le choix de la langue française comme l'un des dénominateurs communs nécessaires aux Ivoiriens ; celui aussi de ne pas constituer d'armée forte et de s'en remettre à la France pour la protection de son pays.

Le Vieux Sage avait assis la réputation de la Côte d'Ivoire sur une stabilité politique et économique reconnue de tous. Après trente ans de parti unique, il avait, au premier semestre 1990, inauguré le multipartisme. Une soixantaine de formations avaient vu le jour dont une

douzaine ont toujours une certaine représentativité, et quatre une réelle influence.

A la mort de Félix Houphouët-Boigny, en décembre 1993, le président de l'Assemblée nationale lui a succédé à la tête de l'Etat, conformément à la Constitution. Henri Konan Bédié est ainsi devenu le deuxième président de la Côte d'Ivoire, un pays alors en phase avec son époque, doté d'une presse libre et d'un bilan honorable en matière de respect des droits de l'homme. Le dernier premier ministre de Félix Houphouët-Boigny - le seul jamais nommé par le Vieux au cours de son « règne » -, Allassane Dramane Ouattara, avait bien tenté de jouer sa carte, mais avait été rapidement « convaincu » par ses amis français que son heure n'était pas encore venue et qu'il était impératif de respecter la Constitution à la lettre.

### BOYCOTTAGE

Successeur constitutionnel du chef de l'Etat, Henri Konan Bédié a achevé le mandat de son prédécesseur avant de se présenter, lui-même, au suffrage de ses concitoyens en 1995.

La situation politique s'était déjà

détériorée. La stature et la réputation de M. Ouattara, à tort ou à raison, inquiétaient M. Bédié et les barons du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, issu de l'ancien parti unique) qui lui ont fait de mauvais procès, mettant notamment en doute sa nationalité ivoirienne, et qui ont modifié le code électoral, introduisant de nouvelles règles du jeu dans la course à la présidence.

L'opposition politique crédible s'est alors décidée à boycotter l'élection présidentielle du 22 décembre 1995. M. Bédié a été élu, avec plus de 95 % des voix, un score anachronique digne de l'époque du parti unique. Le scrutin, boycotté par le Rassemblement des républicains (RDR) d'Allassane Ouattara et le Front patriotique ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo, avait été précédé de violents troubles.

Allassane Dramane Ouattara avait alors décidé de rester dans son « exil » à Washington, où il pantouflait au poste de directeur général adjoint du Fonds monétaire international depuis 1994, en attendant de pouvoir reprendre sa place dans le jeu politique ivoirien. A un an de l'élection présidentielle d'octobre 2000, il a décidé que le moment était venu. Démissionnant du FMI, il est rentré en Côte d'Ivoire en juillet et s'est fait élire président du RDR le 1<sup>er</sup> août, lors d'un congrès extraordinaire du parti, juste avant d'annoncer sa candidature à la prochaine élection présidentielle.

Cette candidature est une déclaration de guerre pour les faucons du PDCI, qui lancent leur presse à l'assaut de la réputation d'Allassane Dramane Ouattara. L'ancien premier ministre, fouillé au corps lors de son retour de Washington, dont les bagages ont été ouverts et les papiers scrupuleusement examinés, est accusé de n'être pas un véritable Ivoirien. Sa nationalité est mise en doute, une fois de plus. On lui reproche une ascendance burkinabè et d'avoir exhibé deux cartes d'identité ivoirienne d'origine frauduleuse. L'objectif des extrémistes de la mouvance présidentielle se clarifie : il faut au plus tôt et par n'importe quel moyen anéantir l'ambition de M. Ouattara, avant même que le Conseil constitutionnel ne soit saisi du problème et se prononce sur sa candidature.

Le pouvoir décide, le 22 septembre, l'ouverture d'une enquête judiciaire à son encontre pour « faux commis dans des documents administratifs, usage de faux et complicité ». Entre-temps, des réunions publiques auxquelles il devait participer ont dû être annulées, sa mère octogénaire a été interrogée par la police pendant plusieurs heures et il a rencontré le président Bédié, le 18 septembre, au cours d'une audience mouvementée mais stérile. Les amis occidentaux de M. Ouattara se sont publiquement souciés de sa sécurité. Le président du FMI, Michel Camdessus, a écrit à Henri Konan Bédié pour lui

faire part de ses inquiétudes. M. Ouattara s'est entouré d'une équipe d'avocats incluant M<sup>c</sup> Jacques Vergès et qui pourrait compter bientôt sur Vernon Jordan, un avocat afro-américain, proche du président Bill Clinton. Il a profité de son séjour aux Etats-Unis où il assistait à la réunion annuelle du FMI pour rencontrer un grand nombre de personnalités américaines. De son côté, le président Bédié était reçu à Paris par Jacques Chirac. Le chemin menant à la présidence ivoirienne passe aussi par Washington et Paris, deux capitales amies qui s'inquiètent de voir la situation se détériorer en Côte d'Ivoire, considérée comme un pôle de stabilité et de développement dans la région.

A Washington, M. Ouattara a de bonnes relations dans les cercles proches de la Maison Blanche, au sein du Black Caucus du Congrès, chez les républicains comme chez les démocrates. M. Bédié n'est pas en reste, qui compte sur l'appui de l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines, Herman Cohen, « son » lobbyste officiel à Washington.

A Paris, Henri Konan Bédié est un ami de Michel Dupuch, le « Monsieur Afrique » de l'Elysée, un ancien ambassadeur en Côte d'Ivoire, tandis que M. Ouattara est proche de plusieurs ministres socialistes et bien introduit dans le monde des affaires.

### POLÉMIQUE SUR L'« IVOIRITÉ »

Mais, à Paris comme à Washington, on se garde bien de prendre position en faveur de l'un ou de l'autre. En France, le Quai d'Orsay comme l'Elysée considèrent que la polémique sur l'« ivoirité » de M. Ouattara ne grandit pas ceux qui l'ont lancée. La Côte d'Ivoire est peuplée à 35 % de personnes d'origine étrangère, notamment de Burkinabés et de Guinéens qui, jusqu'en 1995 et la réforme du code électoral, étaient autant d'électeurs potentiels. Ils pèseront de tout leur poids dans la campagne électorale d'un éventuel candidat musulman, comme M. Ouattara. Ce livage religieusement paraît d'autant plus important qu'il se double d'un clivage régional et que les partis politiques ont des assises ethniques indéniables.

Placer l'« ivoirité » au centre du débat politique et au cœur d'une campagne électorale, plus d'un avant l'organisation du scrutin, ouvre la boîte de Pandore dans un pays où les ressentiments entre communautés sont exacerbés par la précarité grandissante des couches défavorisées de la population. Les incidents sont nombreux qui mettent aux prises des Ivoiriens et des immigrés, mais aussi des Ivoiriens d'origine ethnique différente, faisant craindre l'apparition d'une violence xénophobe inconnue jusqu'à présent en Côte d'Ivoire.

Frédéric Fritscher

## Haro sur les Nations unies !

Suite de la première page

Mais il est évident qu'il y a à cela une contrepartie au moins tacite : personne ne va s'aviser d'aller leur chercher des poux dans la tête à propos de la Tchétchénie dans un cas, du Tibet dans l'autre. Dieu sait pourtant s'il y aurait à dire là-dessus. Et c'est là qu'on en arrive aux deux principaux points faibles de l'organisation internationale : l'abus du veto, l'absence de force permanente.

### FILLE DE ROOSEVELT

L'ONU est la fille de Roosevelt, qui avait conclu de la faille de la Société des Nations qu'il fallait confier aux principales puissances de l'après-guerre, promises au rang de « shérifs », la responsabilité de maintenir l'ordre dans ce qu'on n'appelait pas encore le « village planétaire ». Dans son esprit, ces puissances étaient les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS et, peut-être en raison de son faible

pour M<sup>me</sup> Tchang Kai-chek, la Chine. Churchill le convainquit non sans peine d'y ajouter la France. Et c'est ainsi que furent attribués à ces cinq pays des sièges permanents au sein du Conseil de sécurité à créer.

Le président américain s'entendit sans peine avec sir Winston et avec Staline sur la nécessité de l'unanimité de ces membres permanents pour toute action contre une violation de la Charte, étant entendu que le veto ainsi institué ne pourrait être invoqué par celui d'entre eux qui s'en rendrait lui-même coupable. Appliquée, au début, au détriment de la France et de la Grande-Bretagne, pour les affaires du Levant, cette disposition est tombée en désuétude aussitôt que l'URSS s'est trouvée mise en cause. Mais ce n'est pas le seul aspect de cette disposition qui a été ignoré en pratique : la lecture de l'article 27 de la Charte qui lui est consacré ne laisse aucun doute quant à la nécessité, pour que soit adoptée une décision du Conseil de sécurité autre que sur la procédure, de réunir la totalité des voix des membres permanents ; l'abstention, dans ces conditions, équivaut à un veto. A présent, l'abstention est admise pour telle, ce qui, en de nombreuses occasions, a sans aucun doute facilité l'adoption de résolutions contraignantes.

Ce n'est pas assez pour empêcher le Conseil, trop souvent, d'être paralysé par le veto. Une réforme est donc nécessaire. De plus des années, on discute d'un possible élargissement du nombre des sièges permanents : outre que ce débat, vu le nombre de candidats, a peu de chances d'aboutir, il va de soi que, si les heureux élus obtenaient aussi le

droit d'en user, les risques de paralysie augmenteraient d'autant. La seule décision courageuse serait la suppression du veto.

### LENTEUR DES RÉACTIONS

A ceux qui verraient là une insupportable atteinte au « rang » qu'occupent ses détenteurs, il est aisé de rappeler que ce rang se trouve consacré par le traité de non-prolifération, qui reconnaît aux seuls actuels membres permanents du Conseil le droit de posséder des armes nucléaires. Quant à l'absence de force permanente, elle est une des raisons principales de la lenteur des réactions à toute violation de la Charte : il faut prendre le temps de réunir et d'amener à pied d'œuvre les troupes nécessaires pour intervenir. Là aussi, il existe une forte dérive par rapport au texte de la Charte, et notamment à ses articles 43 à 47, qui prévoient entre autres le maintien à la disposition du Conseil des forces armées « nécessaires au maintien de la paix » et la création d'un comité d'état-major « responsable de la direction stratégique » de ces forces. La moindre des choses, si l'on prétend pouvoir répondre rapidement à des crises comme celles du Kosovo ou du Timor-Oriental, ne serait-elle pas de réactiver, ou plutôt, pour dire plus simplement, d'appliquer ces dispositions ? S'y refuser, comme vouloir à tout prix maintenir le droit de veto des cinq « grands », c'est

vouer les Nations unies sinon à l'impuissance complète, du moins à une lenteur de réflexes hors de proportion avec les tragédies qu'elles sont censées non seulement guérir mais prévenir.

André Fontaine

### PRÉCISIONS

#### ARTE

Après l'article consacré à La Sept Arte (*Le Monde* du 29 septembre), dans lequel nous faisons état des réticences du partenaire allemand d'Arte à entrer dans le holding France Télévision, Jobst Plog tient à préciser : « C'est la chaîne Arte, dont je suis le président, qui s'inquiète, et non le partenaire allemand. Les deux expertises juridiques ont été commandées par l'ensemble du comité de gestion, composé de deux représentants français et de deux représentants allemands ». « Un président français à la tête d'Arte n'aurait pas agi différemment », conclut-il.

#### CHINE

Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 2 octobre) dans notre compte-rendu du cinquantenaire de la République populaire de Chine, la présence du portrait de Sun Yat-sen sur la place Tiananmen lors de la célébration du 1<sup>er</sup> octobre n'est pas inédite. La figure du fondateur de la République chinoise (1911) est en fait systématiquement associée aux cérémonies de la fête nationale.



# La troisième gauche n'existe pas

par Alain Bergounioux et Gérard Gouzes

Le lexique politique français vient de s'enrichir d'une nouvelle expression : « troisième gauche ». Daniel Cohn-Bendit entend sans doute par là que le temps est venu pour une autre gauche, différente du Parti socialiste et du Parti communiste, qui aurait vocation à les remplacer dans un avenir plus ou moins lointain. Mais, à la réflexion, cette innovation ne nous paraît pas pertinente, car elle procède d'un contresens sur ce qu'a été le débat dans la gauche française et sur ce qu'est la deuxième gauche, que l'on connaît, elle, depuis une trentaine d'années.

Il ne s'agit évidemment pas ici de prétendre nier l'existence d'un troisième pôle dans la majorité plurielle. A côté des Partis socialiste et communiste, les Verts se sont clairement imposés comme troisième force politique. Les voix recueillies par la liste emmenée par Daniel Cohn-Bendit le 13 juin ne font que confirmer ce qu'on savait déjà, par-delà les fluctuations caractéristiques de cette forme de vote.

Mais le constat d'une frontière entre les deux premières gauches n'avait pas pour fonction de redoubler celui de l'existence de deux organisations politiques séparées depuis le Congrès de Tours. Sinon, elle n'aurait pas mérité le succès qui fut le sien... Au contraire, l'intérêt de cette distinction est qu'elle passait au sein même des organisations – essentiellement du Parti socialiste. L'émergence d'une nouvelle orga-

nisation importante à gauche ne suffit donc pas pour parler de troisième gauche.

L'affirmation de l'enjeu environnemental ne l'autorise pas davantage. Il y a évidemment là un phénomène majeur et durable. Certains travaux de sciences sociales montrent que la satisfaction de besoins fondamentaux permis par le développement économique pousse à la formulation de nouvelles exigences, en particulier sur la qualité de l'environnement. Les études récentes font du combat écologique un enjeu on ne peut plus primordial quand elles tendent à établir que le modèle productiviste compromet la santé, voire l'espérance de vie, des citoyens, à cause de ses conséquences sur ce qu'ils respirent ou mangent.

Cependant, la distinction entre les deux premières gauches n'était pas non plus articulée à une opposition entre des objectifs politiques. En fait, elle porte sur une tout autre chose : la méthode utilisée pour parvenir à la transformation sociale. Le débat ne concerne pas tant les fins poursuivies que les moyens à mettre en œuvre.

Car la gauche a longtemps cru, en France, que seule l'intervention publique permettait de lutter contre les inégalités. L'Etat devait s'adjudger la production (nationalisation), durcir la planification et, plus largement, user de l'outil législatif et réglementaire pour obtenir les évolutions souhaitables de la société. Mais le problème de

cette approche était qu'elle surévaluait la capacité de l'Etat à réguler les comportements économiques et sociaux. Or les Français ne sont pas des sujets passifs de l'action publique.

Au demeurant, même animé des meilleures intentions du monde, l'Etat est loin de mener une action

## L'idée présente un intérêt tactique pour ceux qui l'ont mise en avant, mais elle n'a pas un fondement conceptuel solide

parfaitement efficace. Comme toutes les grandes organisations, et plus qu'elles, compte tenu de sa taille hors du commun, il est souvent affligé de dysfonctionnements, qui creusent le fossé entre les (bonnes) intentions initiales, les modalités de l'action et les résultats obtenus. Les évolutions récentes n'ont fait qu'accroître ces limites de l'action publique : la mondialisation accroît la contrainte économique extérieure, et la mobilité des comportements sociaux progresse manifestement.

Face à ces réalités, un certain nombre d'acteurs politiques se réclamant souvent de l'action de Pierre Mendès France et de Michel Rocard, qui affirmaient dès les années 60 l'intérêt du levier que constituait la société civile pour permettre les transformations sociales nécessaires. Car les forces sont nombreuses (associations,

syndicats), qui souhaitent cette transformation. Il s'agit donc de les associer aux choix opérés. Ce point de vue implique aussi de diversifier les niveaux de décision. Cela signifie qu'il faut décentraliser chaque fois que possible (à défaut de démocratie directe, c'est le moyen de rapprocher la décision du ci-

## L'idée présente un intérêt tactique pour ceux qui l'ont mise en avant, mais elle n'a pas un fondement conceptuel solide

toyen), et qu'il convient aussi de transférer le traitement des problèmes qui le méritent au niveau européen.

Les partisans de cette nouvelle forme de l'action politique ne nient évidemment pas l'utilité de l'intervention directe de l'Etat, ce qui serait absurde. Mais ils affirment la nécessité de s'appuyer aussi sur d'autres forces sociales et politiques. C'est bien là que s'est trouvé historiquement le critère de démarcation entre les deux premières gauches.

Loin d'être une opposition sur les objectifs ou le degré souhaitable de transformation sociale, le débat porte donc essentiellement sur les moyens. Du reste, les projets d'apparence parfois plus volontaristes de la première gauche, se heurtant aux réalités économiques et sociales, ont débouché souvent en fine sur un résultat li-

mité. On l'a bien vu lors du passage de 40 à 39 heures en 1981-1982, une évolution décrétée d'en haut, uniforme, sans négociation ni, de ce fait, prise en compte des situations locales. Du coup, il n'a pas permis une création notable d'emplois et a entravé la poursuite de la réduction vers les 35 heures, reprise aujourd'hui, justement, dans des conditions qui laissent une grande place à la négociation.

Le traitement de l'enjeu environnemental n'échappe pas à cette alternative de méthode. Dans ce domaine aussi, ou bien on prétend tout régler de Paris à coups de lois et de décrets, ou bien on multiplie les moyens d'action, en suscitant des concertations avec les associations, en dissuadant les pollueurs (écotaxes) plutôt qu'en instituant des interdictions multiples, donc difficiles à faire respecter, sauf, évidemment, pour les cas graves, en incitant pour orienter les comportements au lieu de se contenter de réglementer... En l'occurrence, l'action de la ministre de l'environnement montre clairement où vont ses préférences. Et le projet, à la fois européen et décentralisateur, de Daniel Cohn-Bendit aussi.

Mais le terme que nous contestons a cependant un mérite : reconnaître explicitement que les Verts appartiennent à la gauche (troisième ou pas), alors que certains d'entre eux refusaient naguère ce qualificatif. La social-démocratie française comme

européenne a pris avec retard le tournant qu'a constitué l'émergence de l'enjeu environnemental dans les années 70. Mais elle l'a pris avec netteté dans la décennie suivante. Ce thème a sa place naturelle à gauche. Contre la pente du capitalisme, il s'agit bien ici aussi d'orienter l'évolution économique et sociale dans l'intérêt du plus grand nombre, et notamment des plus défavorisés, qui peuvent encore moins se protéger des dégâts environnementaux. Contre un marché qui ne pense qu'au court terme, indépendamment des coûts de tous ordres qu'il fait supporter aux autres, il faut intégrer à l'évolution économique et sociale des objectifs de long terme, et l'orienter vers un développement durable.

De ce point de vue, l'action que mène Dominique Voynet au gouvernement est une composante essentielle d'une politique moderne de progrès social adaptée à la société du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle montre aussi que la thématique écologiste a bien sa place au sein de la gauche en général. L'idée d'une « troisième gauche » présente un intérêt tactique pour ceux qui l'ont mise en avant, mais elle n'a pas un fondement conceptuel solide.

*Alain Bergounioux est secrétaire national du Parti socialiste.*

*Gérard Gouzes est député (PS) de Lot-et-Garonne.*

# Quatre, elles sont quatre

par Laurent Bouvet

Tel qu'il s'est récemment engagé autour de la « troisième gauche », le débat masque en grande partie les recompositions à l'œuvre dans la gauche française. En effet, l'extrapolation politique d'une « troisième gauche », qui se différencierait des « première » et « deuxième » du nom, laisse de côté une analyse plus fine des déplacements de frontières qui agitent la gauche française depuis une dizaine d'années. Des déplacements influencés par un certain nombre d'événements et de dates, jalons dont on peut dresser une liste rapide : le bicentenaire de la Révolution de 1789 et la chute du mur de Berlin en 1989, la guerre du Golfe en 1990-1991, le débat sur le traité de Maastricht en 1992, la fin du mitterrandisme et son cortège d'affaires, le mouvement social de 1995, le débat des sans-papiers, le traité d'Amsterdam et la guerre du Kosovo plus récemment.

Plutôt qu'une « troisième gauche » aux contours mal définis, présente essentiellement dans la tête de ceux qui voudraient en être tour à tour les théoriciens et les porte-parole, une observation rapide de la vie politique française révèle l'existence de quatre gauches.

Une première gauche, la plus proche du centre de l'échiquier politique, que l'on peut qualifier de « sociale-libérale ». Elle se caractérise par sa volonté de « réformer » la société française afin de l'adapter aux changements à l'œuvre dans le monde contemporain. Aux yeux des tenants de ce « néo-réformisme », pour reprendre l'expression du politologue britannique Donald Sassoon, la mondialisation de l'économie, l'explosion des nouvelles technologies liées à la révolution numérique, ou encore la construction d'une Europe toujours plus intégrée, ne constituent pas des menaces pour la France. Il s'agit plutôt de chances qu'il faut saisir, sans

complexe, si l'on veut pleinement prendre part au siècle qui s'ouvre.

Les partisans de ce néo-réformisme se recrutent essentiellement parmi les héritiers de la « deuxième gauche » historique, incarnée par Michel Rocard ou Jacques Delors, éprise à la fois de réalisme économique et de justice sociale. On y trouve pêle-mêle, par exemple et à des degrés divers, l'ancienne Fondation Saint-Simon, la CFDT, la revue *Esprit*, l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*. Les positions qu'elle défend sont celles, notamment, des dirigeants de l'économie française

## Chacune des familles de la gauche est représentée dans la majorité plurielle et au gouvernement. L'avantage tient au contrôle politique exercé par Lionel Jospin. L'inconvénient est lié au risque de brouillage, voire de paralysie

au contact avec la concurrence étrangère. Il s'agit de la « famille » de la gauche française la plus proche de la « troisième voie » prônée par Tony Blair au Royaume-Uni et soutenue en Europe par de nombreux sociaux-démocrates, notamment par Gerhard Schröder. C'est ce courant néo-réformiste qui est couramment accusé par d'autres familles, à gauche, de véhiculer la « pensée unique ». Bref, de trahir au profit du libéralisme.

La deuxième famille identifiable dans la gauche française contemporaine est celle qu'Henri Weber a récemment appelée « néo-keynésienne », mais qui peut aussi être qualifiée de « socialiste moderne ». Il s'agit de la déclinaison par le Parti socialiste et le gouvernement de la *daxa* jospinienne : « Oui à l'économie de marché, non à la société de

marché. » Il s'agit concrètement d'une démarche politique marquée à la fois par la réaffirmation de valeurs profondément ancrées dans l'imaginaire de la gauche – du « pacte républicain » au volontarisme en matière d'emploi – et par une pratique pragmatique, notamment dans le domaine économique, comme en témoignent aussi bien les privatisations que l'acceptation d'une large « flexibilité » dans le cadre des lois sur les 35 heures.

L'environnement mondial est, là aussi, pris en compte, mais l'idée d'adaptation aux « contraintes » est

politique avec leurs homologues de droite, tout en partageant avec eux des inquiétudes communes quant à l'avenir de la République et de la souveraineté nationale. Jean-Pierre Chevènement et le Mouvement des citoyens incarnent, avec, à leurs côtés, des intellectuels, dont Régis Debray, des clubs, comme la Fondation Marc-Bloch – à l'appellation contestée – et des publications telles que, *Marianne* ou *Le Monde diplomatique*, l'essentiel de ce courant opposé à la construction européenne actuelle et marqué par un fort anti-américanisme (qu'il s'agisse des négociations commerciales ou des interventions militaires).

Les postures critiques adoptées par Jean-Pierre Chevènement quant à l'action gouvernementale, de la construction européenne à la guerre du Kosovo et, encore récemment, à propos de l'arbitrage rendu dans le dossier BNP-Société générale, constituent la limite de l'ancrage de ce courant dans la « majorité plurielle ».

Enfin, une quatrième famille de la gauche française peut être identifiée comme « radicale », au sens propre du terme. C'est celle qui s'autoproclame, particulièrement depuis 1995, « vraie gauche » ou « mouvement so-

cial ». Elle s'étend des confins du Parti communiste et des Verts aux formations trotskistes, en passant par la figure emblématique de Pierre Bourdieu, par des revues telles que *Vacarme* ou *Pétition*, et, surtout, à travers le réseau associatif et syndical qui forme le noyau dur du « mouvement social » : SUD, FSU, associations de défense des sans-papiers, pour le logement, pour l'emploi...

Campant sur des positions de gauche classiques, héritées du marxisme et de la théorie critique, cette gauche de la gauche se bat contre les avancées du libéralisme sous toutes ses formes et dans toutes ses conséquences.

L'originalité de la situation contemporaine de la gauche française est que chacune de ses familles est représentée dans la majorité plurielle et au gouvernement, même si certaines composantes le sont de manière marginale. Cette situation présente à la fois un avantage et un inconvénient. L'avantage tient au contrôle politique exercé par Lionel Jospin sur une vaste portion de la gauche, atout précieux pour les échéances à venir. L'inconvénient est lié au risque de brouillage, voire de paralysie, de l'action du premier ministre face à des sujets susceptibles de fâcher une ou plusieurs des composantes de la gauche plurielle.

Or Lionel Jospin a besoin des quatre gauches pour gagner l'élection présidentielle, même face à une droite en lambeaux. Ce qui implique que dans les mois et les années qui viennent, le projet de société qu'il va élaborer – en partie par son action à la tête du gouvernement, et en partie par ses propositions à plus long terme – soit capable de satisfaire, ne serait-ce que symboliquement, les aspirations de ces différentes gauches, alors qu'elles sont souvent antagonistes. La conduite de la majorité plurielle a montré, jusqu'ici, que le premier ministre possédait une certaine virtuosité en la matière grâce à son sens aigu du rapport de forces.

Mais pour franchir un pas de plus – aussi bien électoral que face à l'histoire... ne serait-ce que celle de la gauche –, il lui faudra développer d'autres capacités, en particulier celle du visionnaire. Surtout s'il entend proposer un modèle de société alternatif à celui qui nous est de plus en plus imposé aujourd'hui à force de mondialisation : celui d'une société de marché.

*Laurent Bouvet est maître de conférences en science politique à l'Université Lille-II et à l'IEP de Paris, rédacteur en chef de « La Revue socialiste ».*

### AU COURRIER DU « MONDE »

#### L'AVENIR DES CAMPAGNES

Dans vos reportages « Paysans autrement », vous présentez quelques cas d'agriculteurs qui constituent selon vous « l'avenir des campagnes françaises » (*Le Monde* du 23 septembre).

Mais comment Yves Lejeune peut-il prétendre retirer un revenu de 250 000 à 300 000 F cette année d'un élevage de vingt-cinq truies (plus quelques légumes) ? (...) Et André Pochon vous a-t-il expliqué que le trèfle blanc qu'il préconise peut laisser dans

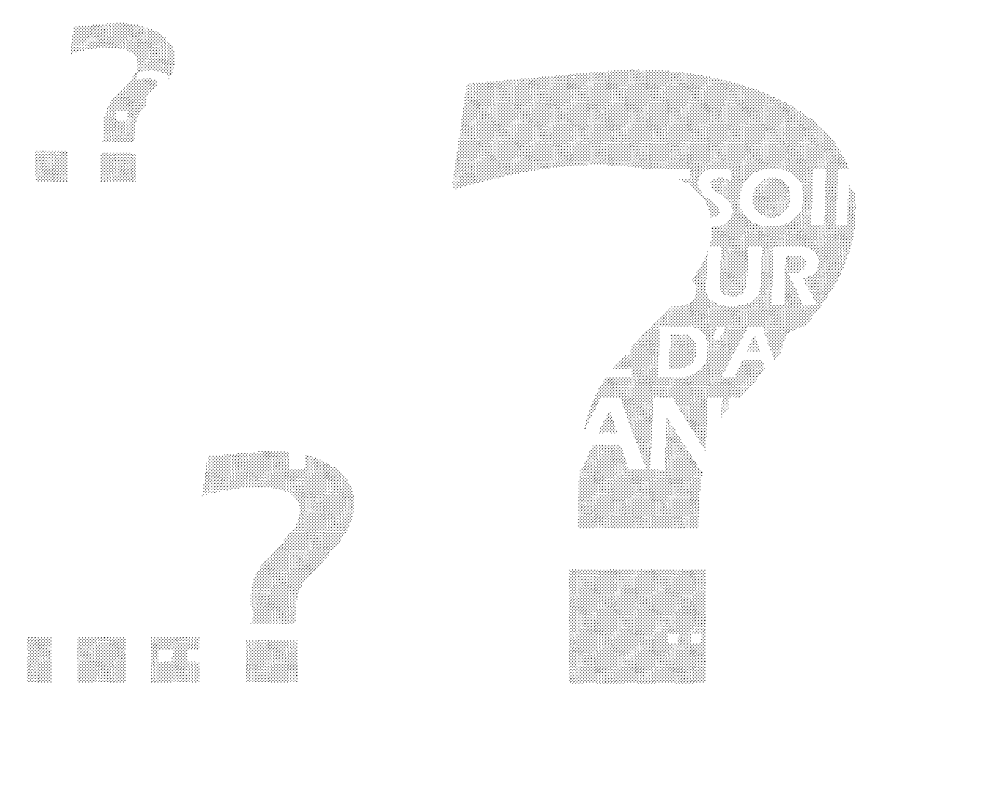
le sol autant de nitrates qu'un maïs ? Tout dépend de la façon dont on le travaille. Il reconnaît qu'il « n'a pas pu convaincre sur le plan économique ». Vous a-t-il expliqué que la généralisation de ses méthodes conduirait à une réduction importante de la production laitière et du nombre d'agriculteurs de son département (avec toutes les conséquences économiques et humaines que cela suppose) ? Mais il est vrai que, comme vous le dites dans votre article, André Pochon a tendance à exagérer.

D'une façon générale, pensez-vous sérieusement que l'agriculture pourrait répondre aux besoins de soixante millions de Français en appliquant les

méthodes que vous décrivez ? Le système de vente directe de la famille Sutra, aussi efficace puisse-t-il être dans son cas particulier, est-il à même de fournir tout le marché français en fromage de chèvre ?

Toutes les personnes qui témoignent dans cette page du *Monde* sont parfaitement estimables. Leurs choix sont respectables. Et la vision idéalisée que vous en présentez répond très bien à l'une des fonctions de l'agriculture dans notre pays : le besoin de racines, d'authenticité. Mais la fonction de base de l'agriculture reste de nourrir la population.

Maurice Guéguen  
Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)





# ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 8 OCTOBRE 1999

**BIOTECHNOLOGIES** En annonçant lundi 4 octobre (*Le Monde* du 6 octobre) sa décision de renoncer à la vente de semences stérilisées par modification génétique, Monsanto

fait marche arrière sur son ambition démesurée de nourrir la planète. ● **IL Y A QUINZE ANS**, Monsanto, qui était alors le quatrième groupe chimique américain, a tout mis sur

la recherche de plantes « high tech », génétiquement modifiées, plus résistantes, plus productives et plus nourrissantes. ● **EN 1997**, la multinationale est partie avec succès à l'assaut

des marchés mondiaux. En 1999, plus de la moitié des cultures de soja et 38 % de celles du maïs aux Etats-Unis étaient génétiquement modifiées. ● **MAIS MONSANTO** a négligé les

craintes des consommateurs face à la « nourriture de Frankenstein », celle des agriculteurs de devenir dépendants de leur fournisseur et la réaction négative de la Bourse.

## L'arrogance de Monsanto a mis à mal son rêve de nourrir la planète

Il y a quinze ans, le groupe américain a tout misé sur le développement de plantes génétiquement modifiées, plus résistantes ou plus productives. Mais celui qui voulait être « le Microsoft de l'alimentaire » est considéré aujourd'hui comme un « apprenti sorcier »

**TOUT A COMMENCÉ** comme dans un rêve. En 1984, Monsanto, numéro quatre de la chimie américaine, inaugure en grande pompe le Centre des sciences de la vie de

### RÉCIT

Les amis d'hier se détournent de peur d'être à leur tour discrédités

Chesterfield Village, dans la banlieue huppée de Saint-Louis. Deux cent cinquante laboratoires et vingt-six serres consacrent son nouveau virage dans les biotechnologies agricoles, après près d'un siècle au service de la chimie. Quatre ans plus tard, dans l'une des serres qui couvrent le toit, et d'où l'on peut voir le fleuve Missouri, se cachent de premières plantes « high tech ». Monsanto vient de donner naissance à un soja tolérant à son herbicide vedette, le Roundup.

L'idée est doublement intéressante. Depuis des décennies, les agronomes du monde entier s'échinent à découvrir des herbicides « sélectifs », capables de détruire les mauvaises herbes sans abîmer chaque culture qu'elles envahissent. En vaccinant au préalable les cultures, Monsanto peut envisager d'appliquer son seul herbicide sans plus de discernement : la culture restera debout. Par ailleurs, le principe actif du Roundup (le glyphosate), unique produit phare du groupe, est sur le point de tomber dans le domaine public...

### LA VISION DEVIENT RÉALITÉ

Sur le même mode, les chercheurs de Saint-Louis mettent au point des plantes cultivées résistantes à des insectes. Plutôt que d'asperger la culture d'une bactérie nuisible à l'insecte (*Bacillus thuringiensis* ou Bt), une vieille pratique des agriculteurs, ils simplifient la méthode en introduisant le gène qui code la toxine à l'intérieur du maïs : l'insecte meurt... en s'alimentant dans la tige ou les feuilles. Dix

ans seront encore nécessaires avant que les énormes investissements consentis par le groupe dans les biotechnologies ne commencent à porter leurs fruits. Mais la vision de Robert Shapiro, président du groupe et instigateur de son virage vers les biotechnologies, va devenir réalité.

En 1997, Monsanto est fin prêt. Son arsenal commercial aussi. Pour pouvoir commodément vacciner les plantes cultivées, il vient d'acquiescer les semenciers américains Holden's Foundation Seed, Asgrow, Agracetus et Dekalb, ce qui lui donne des positions très importantes en maïs, soja et coton, les trois cultures phares aux Etats-Unis. Les « fermiers » vont s'enticher très vite de ces « super plantes », capables de résister un certain temps aux méfaits des insectes et à la concurrence des mauvaises herbes. Si Monsanto n'est pas le seul dans la course aux plantes transgéniques, il sera le premier à les installer dans le commerce. « Il s'agissait d'imposer quelque chose de tout à fait nouveau, nécessitant une approche inédite en agriculture. Nous avons créé et "éduqué" le marché », se vante Monsanto en 1997.

C'est aujourd'hui ce qui lui reprochent ses concurrents et ses clients. « Arrogance », « mépris du client », « impérialisme »... ils n'ont pas de mots assez durs pour décrire la façon dont Monsanto a imposé ses règles au marché. En réalité,

Monsanto craint que les « fermiers » ne résument leur culture, l'année suivante, bénéficiant ainsi sans payer des fruits de sa recherche. Il craint également que les agriculteurs n'utilisent, au lieu de son désherbant, toutes les copies moins chères qui inondent désormais le marché. Alors, l'entreprise de Saint-Louis exige qu'ils signent un contrat, s'engageant ni à ressemer leurs cultures, ni à utiliser d'autres marques d'herbicide. Des pénalités exorbitantes et des procès menacent tout contrevenant au contrat. Monsanto a même imaginé, la première année, d'inspecter pendant trois ans les champs et les hangars des agriculteurs, ce qui a provoqué un tollé général. Cette clause a été retirée...

### CONVAINCRE À COUP DE DOLLARS

Vis-à-vis des consommateurs, Monsanto n'y a pas été non plus de main morte. Dès l'annonce de l'existence de premières plantes transgéniques, des organisations de consommateurs et des écologistes s'alarment. Ils s'inquiètent notamment de ce que l'innocuité des plantes modifiées génétiquement n'ait pas été prouvée sur la santé des hommes et celle de l'environnement. Monsanto répond avec un slogan : « nous allons nourrir la planète grâce aux biotechnologies ». Et agit en coulisses, à coups de dollars, pour convaincre les esprits récalcitrants.

### Qui fait quoi dans les biotechnologies végétales

● **Deux types d'opérateurs** : les plus puissants sont d'anciens groupes chimiques reconvertis dans les nouvelles technologies, tels les Américains Monsanto et DuPont de Nemours, le suisse Novartis, l'anglo-suédois Zeneca, le français Rhône-Poulenc et l'allemand Agrevo, qui vendent déjà des plantes transformées génétiquement aux agriculteurs d'outre-Atlantique. Ils possèdent tous une recherche interne et des catalogues de semences

dans lesquelles ils introduisent les gènes intéressants qu'ils ont découverts. Parallèlement, de nombreux semenciers encore indépendants achètent ou « louent » ces gènes innovants et les introduisent dans leurs propres semences, avant de les proposer aux agriculteurs. ● **Les plantes** : les plantes transgéniques commercialisées comprennent du coton, du maïs, du soja et du colza, rendus résistants à un herbicide ou à des insectes et parfois aux

deux. Il existe aussi une pomme de terre résistante au doryphore.

● **Les pistes d'avenir** : des recherches sont menées pour améliorer, par génie génétique, le goût des aliments, leur qualité nutritionnelle et leur adaptation pour l'industrie. Par exemple, on travaille la composition en acide gras des plantes oléagineuses, la modification du lait de vache pour se rapprocher de celui du lait humain (nourrissons)...

En 1998, tandis que les premiers bateaux gorgés de soja transgénique sont bloqués dans les ports européens, le lobby du soja américain (American Soybean Association) dépense 1,5 million de dollars pour une « campagne d'information » en faveur des OGM, ciblée sur l'industrie de l'agroalimentaire, principalement en Allemagne. Il n'est plus question pour les producteurs de soja américains qui fournissent 48 % du soja mondial et exportent 40 % de leur production vers l'Europe de revenir en arrière. En Angleterre et en France, où se prépare la tenue de la première conférence citoyenne sur l'avenir des OGM, Monsanto investit 25 millions de francs dans une campagne massive de publicité. « 69 % des Français se méfient des biotechnologies, 63 % déclarent ne pas savoir ce que c'est. Heureusement, 91 % savent lire », annonce le premier encart.

Sur le plan commercial, de l'autre côté de l'Atlantique, l'offensive de Monsanto est un énorme succès. En 1999, plus de la moitié des cultures de soja et 38 % de celles du maïs aux Etats-Unis sont génétiquement modifiées. Etant le premier, Monsanto se taille la part du lion, mais perd la bataille d'images. Celui qui voulait être « le Microsoft de l'alimentaire » n'est plus décrit que comme « l'apprenti sorcier », fournisseur d'une « nourriture de Frankenstein ». La technologie

« Terminator », qui vise à stériliser les graines et que Monsanto a racheté récemment avec Delta Pine Land, semble donner raison à ses détracteurs. Monsanto a beau invoquer l'intérêt technique de cette découverte – pour développer, par exemple, la production des fruits sans pépins – « Terminator » n'en reste pas moins le meilleur moyen d'empêcher définitivement les agriculteurs de ressemer une partie de leur récolte. La contestation gronde. Les opposants aux OGM détruisent des parcelles d'essais. L'Europe se dote d'un moratoire qui n'autorise pas la vente de semences transgéniques avant au moins un an.

**LES INVESTISSEURS BOUDENT** Or, après avoir vendu sa chimie et échoué dans ses tentatives pour trouver un partenaire avec American Home Products en 1998 et DuPont de Nemours en 1999, Monsanto n'est plus qu'une sorte de start-up géante dans les biotechnologies végétales, avec un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de dollars et des pertes de 250 millions de dollars en 1998. Ses dernières et nombreuses acquisitions en semences, payées parfois à prix d'or, ont rongé ses résultats. Les investisseurs commencent à boudier l'entreprise, qui a vu sa valeur en Bourse plonger de près de la moitié de septembre 1998 à octobre 1999. Les amis d'hier se détournent de peur d'être à leur tour discrédités. D'autant que les consommateurs américains sont de plus en plus nombreux à réclamer, eux aussi, plus de contrôle sur la production d'OGM et son étiquetage.

Désormais, les américains Monsanto, DuPont de Nemours et le suisse Novartis... redoutent que la contestation ne monte aux Etats-Unis dans le sillage du blocage européen. Et qu'elle ne transforme définitivement tous ces opérateurs en « valeur boursière risquée » aux yeux des investisseurs. « Prendre en charge les craintes des consommateurs est devenu ma priorité numéro un au même titre que de délivrer des résultats financiers », déclare Hen-

drik Verfaillie, directeur général de Monsanto. « La première chose à faire est de reconnaître les inquiétudes du public à propos des risques éventuels », souligne le 22 septembre, le PDG de DuPont de Nemours, Chad Holliday. Quant à Novartis, il considère avoir cédé « légitimement » aux préoccupations des consommateurs en supprimant les ingrédients OGM des aliments pour bébé vendus sous sa marque Gerber.

En réalité, peu d'experts remettent en cause l'intérêt potentiel de ces nouvelles technologies. La Fondation Rockefeller, à laquelle Robert Shapiro a fait part, lundi 4 octobre, de sa décision de ne pas commercialiser le gène « Terminator », est connue pour ses préoccupations vis-à-vis des pays en développement. Cette fondation soutient les progrès de la biotechnologie pour augmenter le rendement des récoltes et introduire des éléments nutritifs, comme par exemple du fer dans le riz, à la base de l'alimentation de millions de personnes. Des professeurs d'université ont encore plaidé, mercredi 6 octobre devant le Sénat américain, en faveur des OGM, seul moyen, selon eux, de nourrir la population mondiale en pleine expansion. « Nous serons bientôt en mesure de produire du maïs avec le même contenu en protéines que le lait », au grand avantage des producteurs et des écologistes, car il demandera une surface inférieure et moins de déforestation, a affirmé Brian Larkins, professeur à l'université de l'Arizona.

Mais le débat ne peut se limiter aux seules questions scientifiques. Il doit prendre en compte les enjeux commerciaux, éthiques et de développement. « Les nations dont les entreprises contrôlent les biotechnologies pourraient dominer celles qui ne les maîtrisent pas. Il n'y a pas d'assurance que les biotechnologies ne vont pas... exacerber des conflits internationaux. » Michael V. Martin de l'Université du Minnesota a déjà esquissé un scénario catastrophe.

Véronique Lorelle

## DuPont de Nemours, nouvel avocat des biotechnologies

**CHAD HOLLIDAY**, charismatique PDG de DuPont, le plus jeune de l'histoire du groupe (51 ans), n'a pas ménagé sa peine, début septembre, en se présentant tour à tour devant une assemblée de journalistes internationaux, à New York, et de dirigeants à Boston. « Nous avons appris durant ce siècle à combiner la physique et la chimie pour créer de nouveaux matériaux. Notre intention est de faire la même chose avec la biologie au siècle prochain », a-t-il répété. Responsable de la mutation du groupe américain de la pétrochimie vers la biochimie, il tente de convaincre les fonds de pension du bien-fondé de sa stratégie. Malgré l'annonce de profits records au second trimestre (886 millions de dollars), le titre n'a cessé de s'effondrer.

En moins de dix-huit mois à la tête du groupe, Chad Holliday n'a pas hésité à se séparer d'un gros morceau comme Conoco, sa filiale pétrolière, et à se lancer dans des activités inconnues comme la nutrition humaine (Protein Technologies International), les semences (Pioneer, numéro un mondial du secteur) et la pharmacie (rachat à Merck de leur filiale commune). Mais la rapidité de ces mouvements a surpris. Les analystes continuent de juger le groupe trop dispersé entre la chimie et la biologie. Pour susciter l'adhésion des actionnaires et tenter de rehausser l'image de marque des biotechnologies, mises à mal par les OGM dans l'alimentation, DuPont s'est donc lancé dans une grande offensive médiatique. Les téléspectateurs américains sont

les premiers à entendre, depuis le 21 septembre, le nouveau slogan du groupe. « Faites votre liste pour l'an 2000 : faire pousser de la nourriture là où elle ne pousse pas, inventer des textiles qui "savent" vous réchauffer ou rafraîchir, transformer l'océan en eau potable, développer des médicaments contre l'HIV, trouver des aliments qui aident à prévenir l'ostéoporose... », proposent les bandes annonces qui seront visibles dans la presse française à la fin de l'année.

### « BIO-TEXTILES »

Contrairement à Monsanto, qui vise avec les OGM l'assiette du futur, M. Holliday souhaite que les biotechnologies bénéficient à de nombreuses autres activités. A Wilmington, le centre de recherche du groupe dans le Delaware, les experts en polyamide se penchent sur la fabrication de nouveaux « biotextiles ». Des bactéries en culture convertissent, ici, le glucose de maïs en une fibre textile. Là, d'autres, dans lesquelles on a introduit le gène de l'araignée à soie, produisent un analogue du fil à soie, beaucoup moins cher. A quelques blocs, dans le bâtiment voué à l'électronique, on étudie des appareils composés à la fois de matériau inorganique et organique, comme ces puces électroniques truffées d'ADN. « La question est de savoir si la société nous permettra d'utiliser les biotechnologies ou si elle les rejettera avant que des bénéfices puissent être démontrés », s'inquiète Chad Holliday.

V. L.

**THE CRANBERRIES**

PARIS BERCY LE 09 DÉCEMBRE  
LYON LE 03 NOVEMBRE  
MARSEILLE LE 05 NOVEMBRE  
STRASBOURG LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE  
TOULOUSE LE 07 DÉCEMBRE

Locations : Fnac, Carrefour, France Billet, Virgin, 0 803 020 040 (0,99F/min), 01 47 66 45 20, Bercy 0803 030 031 (0,99F/min), 3615 NRJ (2,23 F/min), www.fnac.fr

NOUVEL ALBUM BURY THE HATCHET

UNIVERSAL ISLAND

fnac

www.nrj.fr

HIT CONCERTS only!

POUR CONNAÎTRE LA FRÉQUENCE NRJ DE VOTRE VILLE : 08 36 68 42 48 OU TAPEZ 3615 CODE NRJ, RUBRIQUE STA. SITE INTERNET : http://www.nrj.fr (2,23/MIN)



# Les ministres européens des transports continuent de restreindre la circulation des camions le week-end

Timide ouverture sur la libéralisation du fret ferroviaire

Réunis à Luxembourg, les quinze ministres des transports ne sont pas parvenus à s'accorder sur le trafic des camions le dimanche. La France a obtenu

que le statu quo persiste : les Etats qui interdisent la circulation des camions le samedi soir et le dimanche ne seront pas obligés de revoir leur législa-

tion. Le dossier du temps de travail n'a pas avancé. En revanche, la France a fait un petit pas qui pourrait faciliter la libéralisation du fret ferroviaire.

**BRUXELLES**  
(Union européenne)  
de notre correspondant

Sans surprise, les ministres des transports des Quinze qui étaient réunis mercredi 6 octobre, à Luxembourg, ne sont pas parvenus à adopter une position commune, ni sur le projet de directive concernant les interdictions de circulation des camions le dimanche, ni sur celui prévoyant une réduction du temps de travail des chauffeurs routiers. Ils reprendront ces deux dossiers lors de leur session de décembre.

Afin d'harmoniser les interdictions de rouler dans les sept pays où elles existent et de faciliter la tâche des camionneurs des régions périphériques de l'Union, qui veulent pouvoir rentrer chez eux sans rester bloqués aux frontières, la Commission proposait de limiter ces interdictions le dimanche de 7 heures à 22 heures. Jean-Claude Gaysot, le ministre français, avait répété qu'il n'était pas question, pour des raisons tenant à la fois au progrès social et à la sécurité, d'autoriser à nouveau les poids lourds à circuler la nuit du samedi au dimanche, ce qui aurait remis en cause les périodes d'interdiction approuvées après le conflit de 1996. Comme

prévu, ses collègues allemand, autrichien et italien - venant donc tous de pays de transit particulièrement exposés - ont campé sur la même position, formant ainsi avec la France une minorité de blocage suffisante pour interdire tout avenir au projet de directive. Isabelle Durant, la nouvelle ministre belge (« verte »), a estimé qu'une certaine harmonisation était indispensable. Elle a suggéré un « socle minimum » de restrictions, imposé même à ceux qui, comme son pays, n'appliquent actuellement aucune interdiction, avec éventuellement une période transitoire, mais aussi la possibilité d'aller au-delà pour ceux qui le désirent. Mais les militants syndicaux, qui avaient dressé mercredi des barrages filtrants sur les autoroutes menant à Luxembourg, voulaient surtout attirer l'attention de l'opinion sur les mauvaises conditions de travail existant encore dans la profession.

Le projet de la Commission prévoit un temps de conduite maximum de 60 heures par semaine et de 48 heures en moyenne sur quatre mois, alors qu'actuellement, dans plusieurs pays, le temps de travail dépasse largement le seuil de 60 heures. Principale divergence qui a rendu l'accord impossible : plu-

sieurs pays (l'Espagne, la Finlande, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Suède) voudraient exclure les travailleurs indépendants de la directive, ce que les autres, dont la France, refusent, expliquant que les problèmes de sécurité sont les mêmes pour tous et qu'en outre un système de double norme créerait des conditions de concurrence déloyales au profit des indépendants.

### CRÉER UN RÉSEAU COMPÉTITIF

Les Quinze ont consacré la plus grande partie de leur réunion de mercredi à l'examen des mesures à prendre pour parvenir à créer un réseau européen compétitif pour le fret ferroviaire et réussir ainsi à stopper le déclin du trafic marchandises. Olli-Pekka Heinonen, le ministre finlandais, qui présidait les débats, est parvenu, non sans mal, à faire approuver par le Conseil des « conclusions » amorçant un compromis entre le camp des pays plaçant pour la libéralisation (Grande-Bretagne, Suède, Pays-Bas, Danemark, Finlande, Allemagne) et ceux qui, tels la France, la Belgique et le Luxembourg, veulent en rester à un système de coopération entre les compagnies de chemin de fer. M. Gaysot avait fait un geste apprécié en approuvant le principe

# Grève contre le racisme chez Ford UK

La direction a refusé de punir un contremaître blanc qui avait frappé un ouvrier asiatique et musulman

**LONDRES**

de notre correspondant à la City  
L'usine Ford de Dagenham, dans l'East End londonien ? Un modèle de relations sociales ! Une des filiales de la multinationale américaine les plus productives. La nouvelle Fiesta qui doit être présentée dans une quinzaine de jours au London Motor Show sortira de ses ateliers. Depuis 1931, Dagenham, l'un des quartiers les plus pauvres de la capitale, doit tout à cette « institution » qui emploie 9 000 ouvriers.

Changement de décor et d'époque : voici venu le temps de l'opprobre après la grève-surprise d'un millier d'ouvriers, en majorité noirs et asiatiques, provoquée par les graves actes racistes commis par l'encadrement de la principale usine britannique du groupe.

A l'origine de l'arrêt de travail inopiné du 5 octobre, le plus important depuis dix ans, le refus de la direction de punir un contremaître blanc qui avait frappé un ouvrier asiatique et musulman, près d'un endroit de prière coranique dans l'usine. Un incident qui est intervenu dans la foulée de la condamnation, le mois dernier, de Ford UK par un tribunal du travail, pour discrimination raciale et harcèlement d'un ouvrier, Sukhjit Parma, affecté à la fabrique de montage des moteurs.

L'affaire Parma a exacerbé les tensions et les rancœurs parmi les travailleurs d'origine étrangère, dont la majorité est née ici. Pendant deux ans, ce natif du sous-continent indien a été le souffre-douleur de ses collègues blancs, aux sympathies d'extrême droite, qui l'avaient obligé à travailler sans appareillage de protection, face à un mur couvert de graffitis racistes. Les délégués d'ateliers avaient refusé de le défendre contre ses tortionnaires. Les cadres avaient fermé les yeux par crainte de sabotage par les petits chefs blancs, qui tiennent ce centre névralgique chargé de l'approvisionnement des chaînes en pièces détachées.

« Une réaction contre le racisme institutionnel » : c'est ainsi que Bill Morris, le secrétaire général du

Transport and General Workers (TGW), le principal syndicat du secteur, qualifie cette grève sauvage de vingt-quatre heures. Chez Ford-Dagenham, où la moitié des ouvriers sont d'origine antillaise ou indo-pakistanaise, les chiffres de discrimination et de harcèlement raciaux sont alarmants, malgré l'une des législations antiracistes les plus sévères d'Europe.

Il y a deux ans, la compagnie avait déjà été condamnée pour avoir empêché la promotion de sept de ses travailleurs « blacks » dans la flotte de camions où la quasi-totalité des chauffeurs, dont les salaires sont de loin supérieurs à ceux des ouvriers spécialisés, sont blancs. Auparavant, la société avait été clouée au pilori pour avoir blanchi les visages de quatre salariés de couleur sur une publicité destinée à la Pologne.

### ENFERMÉS DANS LE MUTISME

« Une seule usine, celle de Dagenham, est concernée, et ce en raison de sa situation géographique dans un quartier prolétaire blanc. Tout le monde vit en harmonie dans les autres sites d'exploitation britanniques du groupe qui, pourtant, ont le même mélange ethnique », estime Garel Rhys, spécialiste de l'automobile, à l'université de Cardiff. Mais le TGW voit plutôt dans cette affaire les retombées des pressions de la direction pour réduire les coûts et accroître les cadences, afin de faire face à la baisse des parts de marché, à la concurrence des autres sites européens de Ford et à la révolte des consommateurs du Royaume-Uni contre les prix artificiellement élevés des voitures neuves. L'usine ne travaille plus que quatre jours par semaine.

Comme tétanisés par le pouvoir des contremaîtres blancs, les responsables locaux de Ford se sont enfermés dans le mutisme. Bill Morris a donc écrit au directeur général du géant américain, Jacques Nasser, d'origine libanaise, pour qu'il conjure les démons du racisme qui infectent son usine londonienne. Sans réponse pour le moment.

Marc Roche

# Le groupe énergétique italien ENI doté d'un nouveau président

**MILAN**  
correspondance

La crise à la direction du groupe italien ENI (pétrole et gaz naturel) est en passe d'être résolue. Le conseil d'administration du groupe, qui s'est réuni mardi 5 octobre, a pris acte de la démission du président Renato Ruggiero et a coopté à sa place Gian Maria Gros-Pietro, professeur d'économie industrielle et président de la holding publique Istituto per la Ricostruzione Industriale (IRI) depuis juin 1997. Arrivé, en mai seulement, à la présidence de l'ENI, un organisme dont l'Etat est le principal actionnaire, avec une participation de plus de 36 %, Renato Ruggiero, qui quittait tout juste la présidence de l'Organisation mondiale du commerce, devait s'occuper des alliances internationales. Mais l'administrateur délégué Vittorio Mincato ne voulait pas renoncer à sa souveraineté sur ce thème crucial.

Les divergences croissantes entre les deux personnages avaient quelque peu troublé l'image de l'ENI, qui fut, pendant plusieurs années, le fief sans problème d'un homme fort, Franco Bernabè. Administrateur délégué de 1992 à novembre 1998, celui-ci avait pris en main l'ENI, alors aux prises avec de fortes pertes comme avec les

Le sixième pétrolier mondial		
LES HUIT PREMIERS GROUPES (chiffres 1998)		
	PRODUCTION millions de bep*/jour	RÉSERVES milliards de bep*
1	EXXON MOBIL (EU)	4,3
2	SHELL (GB/PB)	3,7
3	BP AMOCO ARCO (GB/EU)	4,1
4	TOTALFINA ELF (Fr/Belg.)	2,1
5	CHEVRON (EU)	1,5
6	ENI (ITALIE)	1,04
7	TEXACO (EU)	1,3
8	REPSOL YPF (ESPAGNE)	1

\* baril équivalent pétrole Source : TotalFina

juges de l'opération « Mains propres ». On doit à Franco Bernabè le redressement spectaculaire des résultats du groupe et la réussite de sa privatisation partielle. Lorsque M. Bernabè quitte l'ENI pour Telecom Italia, c'est Vittorio Mincato, l'ancien chef de la branche chimique du groupe, qui lui succède.

### EXPANSION À L'ÉTRANGER

Sixième groupe pétrolier mondial, l'ENI est l'un des groupes les plus riches d'Italie. Il a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 186 milliards de francs et un bénéfice net de plus de 15 milliards de francs. L'ENI est également le nu-

méro un de la distribution d'essence en Italie. Le groupe poursuit sans relâche sa politique d'expansion à l'étranger. En partenariat avec Elf, il a conclu un accord avec la National Iranian Oil Company pour l'exploitation du champ Doroood. Il a récemment mis en fonction une production d'hydrocarbures en Italie du Sud. Avec 622 millions de barils de réserves, ce site représente l'un des gisements les plus prometteurs d'Europe. En juillet, il a signé un accord avec la Libye pour la production de 10 milliards de mètres cubes de gaz, dont 8 seront exportés.

Plusieurs défis attendent M. Gros-Pietro. D'abord, il doit préparer son groupe à la future libéralisation du marché du gaz, programmée pour l'an 2000. Une question d'autant plus délicate que c'est sur ce marché que l'ENI réalise la majeure partie de ses bénéfices : au premier semestre, sur un bénéfice d'exploitation total de 2 287 millions d'euros, 1 533 millions d'euros proviennent de ce secteur.

Deuxième dossier, celui de la

privatisation totale. Les quatre phases qui ont permis à l'Etat de vendre plus de 60 % du capital du groupe entre novembre 1995 et juin 1998 ont incontestablement été une réussite, permettant à l'Etat d'empocher plus de 140 milliards de francs. Pourtant, personne aujourd'hui ne parle d'une cinquième tranche. Il est vrai que compléter la privatisation avant de libéraliser le marché du gaz risquerait de créer un dangereux monopole privé. Sans même mentionner le fait que la dernière privatisation quasi totale réalisée en Italie sur un ex-monopole public, celle de Telecom Italia, a été suivie d'une période de fortes turbulences. Reste que la présence publique peut représenter un handicap pour l'ENI, en particulier lors d'une éventuelle alliance internationale.

Cette dernière question est l'une des plus délicates, comme l'a montré le bras de fer entre M. Ruggiero et M. Mincato.

L'ENI avait noué des contacts avec Elf au cours de ces derniers mois. La fusion entre le groupe français et TotalFina a mis, pour le moment, fin à ce projet. Au sommet franco-italien de Nîmes qui s'est tenu fin septembre, les deux gouvernements ont donné leur aval à un éventuel accord. Thierry Desmarest, président de TotalFina, a lui-même laissé la porte ouverte à une intégration avec l'ENI, à moyen terme.

Ayant accompli une métamorphose spectaculaire, l'ENI doit maintenant affirmer sa place parmi les géants mondiaux, tout en gérant au mieux l'ouverture à la concurrence de son pré carré italien.

Mario-Noëlle Terrisse

**Le Monde de l'éducation**

Au sommaire du numéro d'octobre

- Dossier : Un collège pour tous.
- Entretien avec Jean Baudrillard.
- Enseigner en zone rurale.
- Médiateur : un premier bilan.
- La grande misère des salles de profs.
- Inspection : copie à revoir.
- Voyage : la Polynésie.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant













VALEURS EUROPÉENNES

La fusion entre les fabricants de tabac Seita et Tabacalera a été mal accueillie en Bourse, mercredi 6 octobre. A Madrid, l'action Tabacalera a terminé en baisse de 5,5 %, à 17,69 euros, tandis qu'à Paris l'action Seita a fini à 58,50 euros, en repli de 5,72 %.

La société a assuré au ministre des finances allemand, Hans Eichel, qu'elle ne transférerait pas son siège aux Etats-Unis, contrairement aux informations parues dans la presse allemande.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for PHARMACIE and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for BANQUES and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for PHARMACIE and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for BANQUES and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for PHARMACIE and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for BANQUES and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for PHARMACIE and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for BANQUES and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for PHARMACIE and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for BANQUES and CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for PHARMACIE and CONGLOMÉRATS.

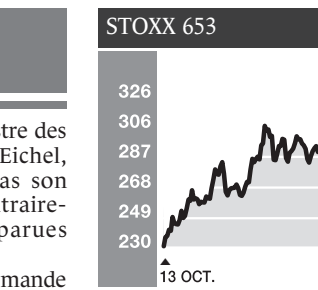


Table of stock prices for various companies including COURTALDS TEXT, DLTLUFTHANS N, ELECTROLUX-B, etc.

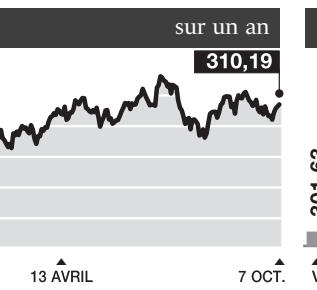


Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

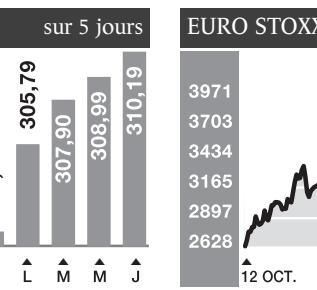


Table of stock prices for various companies including BIENS D'ÉQUIPEMENT, ABB PARTI, ADECO N, etc.

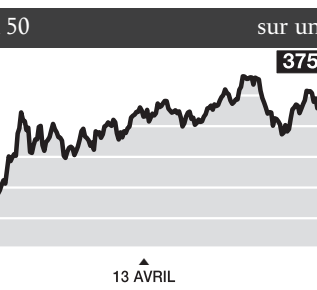


Table of stock prices for various companies including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

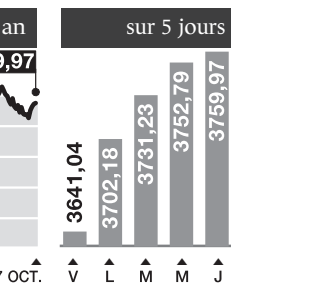


Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

Table of stock prices for various companies including BIENS D'ÉQUIPEMENT, ABB PARTI, ADECO N, etc.

Table of stock prices for various companies including ÉNERGIE, AKER MARITIME, BG, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES FINANCIERS, 3I, ALMANJ, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including BIENS D'ÉQUIPEMENT, ABB PARTI, ADECO N, etc.

Table of stock prices for various companies including ÉNERGIE, AKER MARITIME, BG, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES FINANCIERS, 3I, ALMANJ, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including BIENS D'ÉQUIPEMENT, ABB PARTI, ADECO N, etc.

Table of stock prices for various companies including ÉNERGIE, AKER MARITIME, BG, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES FINANCIERS, 3I, ALMANJ, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including BIENS D'ÉQUIPEMENT, ABB PARTI, ADECO N, etc.

Table of stock prices for various companies including ÉNERGIE, AKER MARITIME, BG, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES FINANCIERS, 3I, ALMANJ, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including CONSTRUCTION, ACCIONA, ACESA, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

www.lemonde.fr/laiektl LES NOUVELLES TECHNOLOGIES Avec INTERACTIF

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, and % Var. 07/10. Includes sections for AMSTERDAM and BRUXELLES.

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne



VALEURS FRANÇAISES

● L'action Carrefour a débuté la séance du jeudi 7 octobre sur un gain de 1,57 %, après avoir annoncé une hausse de 20 % de son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de 1999.
● Le titre LMVH a gagné 1,66 % à l'ouverture, jeudi. Le groupe pourrait faire partie des prétendants au rachat du groupe américain Calvin Klein. Par ailleurs, le groupe de luxe a publié une progression de 21 % de son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de 1999.
● L'action Suez-Lyonnaise a progressé de 2,50 % dans la matinée du jeudi 7 octobre. Le groupe a publié un résultat semestriel en hausse de 33 %, une progression nettement plus importante que prévue par le marché.
● Le titre Neopost a continué sa progression en gagnant 2,23 %, jeudi matin, après une hausse de 10,56 %, mercredi 6 octobre. Le groupe a annoncé la création d'une filiale d'affranchissement postal sur Internet.
● L'action Equant a progressé de 2,20 % à l'ouverture, jeudi. Le réseau téléphonique international et la base de clientèle pourraient intéresser aussi bien France Télécom que Deutsche Telekom.
● Le titre Intertechnique a perdu 1,19 % dans les premières transactions, jeudi. Le groupe fait l'objet de spéculations depuis l'annonce du renforcement du financier Guy Wyser-Pratte dans le capital à hauteur de 11,93 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 7 OCTOBRE
Cours relevés à 09h50
Liquidation : 22 octobre

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists various companies like B.N.P., Renault, etc.

Main table of stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like BIC, B.S., B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, etc.

Table of international stock prices with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 6 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market stock prices with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADL PARTNER, ALB SOFT, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 7 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 09h50

Table of second market stock prices with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ARKOPHARMA, ASSUR.BQ.POP, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; \* contrat d'animation; \* o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précedent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

SICAV

FCP

Table of SICAV and FCP funds with columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Date. Lists various fund managers and their products.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne funds with columns: Sicav en ligne, Valeurs unitaires, Date. Lists various fund managers and their products.

CIC BANQUES

Table of CIC Banque funds with columns: Valeurs unitaires, Date. Lists various fund managers and their products.

CDC Asset Management

Table of CDC Asset Management funds with columns: Valeurs unitaires, Date. Lists various fund managers and their products.

CIC PARIS

Table of CIC Paris funds with columns: Valeurs unitaires, Date. Lists various fund managers and their products.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General Bank funds with columns: Valeurs unitaires, Date. Lists various fund managers and their products.

MULTI-PROMOTEURS

Table of Multi-Promoteurs funds with columns: Valeurs unitaires, Date. Lists various fund managers and their products.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of Fonds Communs de Placements funds with columns: Valeurs unitaires, Date. Lists various fund managers and their products.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of Fonds Communs de Placements funds with columns: Valeurs unitaires, Date. Lists various fund managers and their products.

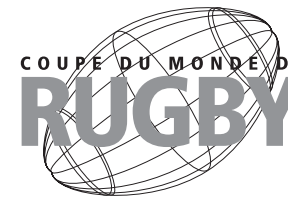


# AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 8 OCTOBRE 1999

**SPORTS** Le XV de France devait affronter, vendredi 8 octobre, à Bordeaux, l'équipe de Namibie, à l'occasion de son deuxième match de Coupe du monde (poule C). ● **POUR CETTE**

**RENCONTRE**, les Bleus sont privés de leur attaquant vedette Thomas Castaignède, qui s'est blessé le 5 octobre lors d'un entraînement. ● **DANS UN ENTRETIEN AU MONDE**, Max Godemet, le pré-



parateur physique de l'équipe, affirme que le rugby français n'a pas encore réussi sa mutation vers le professionnalisme et que les joueurs en paient physiquement les conséquences.

● **LA NAMIBIE** compte sur l'expérience de Riaan Jantjies, trente-quatre ans, pour éviter une nouvelle défaite après la correction subie face aux Fidjiens (18-67).

## La blessure de Thomas Castaignède réveille les maux du rugby français

Dans un entretien au « Monde », à la veille du match contre la Namibie, vendredi 8 octobre, à Bordeaux, le préparateur physique du XV de France revient sur la blessure de l'ouvrier castrais et s'interroge sur les conditions de la mutation du rugby français vers le professionnalisme

### TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Au lendemain de l'accident de Thomas Castaignède, victime, mardi 5 octobre, d'une elongation à la cuisse droite, dont les conséquences ne devraient pas être connues avant un ultime examen conduit jeudi dans la soirée, Max Godemet, préparateur physique du XV de France, revient à la préparation musculaire des Français avant la Coupe du monde.

« Dans quelles conditions a eu lieu l'accident de Thomas Castaignède ?

« Il s'est produit lors d'une séance d'entraînement mardi après-midi, soit trois jours après le match contre le Canada. Le dimanche avait été consacré à la récupération et le lundi après-midi à un rappel aérobic. Mardi matin, Thomas a été soumis à une séance de musculation, comme tous les autres trois-quarts de l'équipe de France. L'après-midi était prévue une opposition à quinze contre quinze. Thomas se sentait très bien. C'est un joueur qui aime beaucoup courir avec le ballon, il a mis deux ou trois accélérations de grande qualité qui, après le travail du matin, ont certainement causé une fatigue au niveau des muscles ischio-jambiers. A un moment, il a ressenti un petit avertissement comme les trois-quarts en ont souvent. Il n'a pas jugé cela très important. Il a fait une quatrième accélération et c'est là qu'il a senti sa douleur.

« Est-ce la "faute à pas de



Les rugbymen français à l'entraînement mercredi, à deux jours du match contre la Namibie.

chance », comme dit Thomas Castaignède ?

« Tout à fait. Le fait de trouver ces espaces, d'apporter une impulsion à l'attaque depuis le poste d'arrière le rendait assez euphorique. Pour lui, c'était presque l'ivresse des grands espaces. C'est un peu un péché de gourmandise. Cela s'est passé comme s'il voulait se tester et se rassurer sur ses possibilités. Il avait trouvé ses marques à l'arrière. Il n'avait aucun problème dans la tête à ce moment. Il ne se rendait pas compte qu'il pouvait être victime de ce genre de fatigue.

« Une elongation aux ischio-

jambiers, ce n'est pas vraiment courant dans le rugby d'aujourd'hui ?

« Il est vrai qu'on rencontre plus souvent ce type de blessure autrefois sur des garçons très toniques, insuffisamment préparés. En général, un trois-quart multiplie les actions très courtes, les courses très rapides. A l'époque, les ischio-jambiers n'étaient pas trop étirés par les joueurs, alors qu'aujourd'hui ils les travaillent beaucoup. Tous les grands trois-quarts centres des années 60 ou 70 ont connu ces blessures. Du fait des préparations actuelles, c'est devenu assez rare.

Aujourd'hui, ce qui souffre le plus, ce sont les genoux, notamment les ligaments croisés, et les épaules.

« Depuis la fin des stages de préparation, plusieurs joueurs ont subi des petites blessures. Est-ce le signe qu'ils ont du mal à digérer la longue préparation d'avant Coupe du monde ?

« Je ne sais pas. Cela peut-être lié à un problème de motivation. Elle était extrême chez tous les joueurs avant le match contre le Canada. Pour quelqu'un comme Christophe Dominici, cela s'est bien passé. Mais peut-être s'est-il relâché avant d'aborder le match contre la Nami-

bie, un adversaire moins réputé, ce qui pourrait expliquer qu'il se soit légèrement tordu la cheville mercredi. Cela peut arriver à un joueur qui n'a pas été retenu : a-t-il la même concentration que lorsqu'il sait qu'il va jouer ? Quand à cette lourde préparation, elle aura au moins eu le mérite de démontrer que, si on travaille, on progresse. Et la sensation de progresser apporte de la confiance aux joueurs.

« Les rugbymen français ont-ils achevé leur mutation de joueurs professionnels ?

« Ils sont en route. Ce n'est pas que les joueurs, c'est un tout. La question, c'est plutôt : "Le rugby français a-t-il réussi sa mutation ?" Quand on voit qu'on organise encore des compétitions qui vont durer toute une saison, que l'on cherche à tout prix à organiser des matches parce que les matches font rentrer de l'argent... Pourtant, si on veut garder un rugby de qualité, on ne pourra pas échapper au tripotage "je m'entraîne, je joue, je récupère".

« Justement, les internationaux qui sont partis en tournée cet été n'ont eu qu'un mois de vacances. Est-ce suffisant ?

« Ils n'ont pas eu un mois, plutôt quinze jours, car avant de rejoindre le premier stage, à Millau, ils avaient un programme individuel de trois semaines de travail. Moi, je me pose plutôt la question de savoir comment ils vont être après la Coupe du monde. Ils ont fait tout ce travail dans la continuité d'une sai-

Retrouvez la Coupe du monde de rugby dans nos suppléments du lundi (daté mardi) et du vendredi (daté samedi) et sur Internet [WWW.lemonde.fr](http://WWW.lemonde.fr)

son qui a démarré depuis longtemps, au mois d'août 1998. Après la Coupe du monde, il connaîtront un phénomène de décompression, ils passeront par une phase de chute qu'ils devront gérer au mieux. On ne peut pas couper comme cela.

« Les joueurs français sont-ils conscients des impératifs de récupération ?

« Il faut parfois se fâcher pour les obliger à faire la sieste ou à se coucher tôt le soir et se lever tôt. Nous avons été obligés d'imposer des règles très précises pour des garçons qui ne vivaient pas forcément à ce rythme-là.

« En dehors de ces tracas, quel est l'état de forme général du groupe des trefles ?

« Du point de vue de la condition physique générale, nous y sommes. Dans le domaine du jeu, on n'est pas encore au top de la forme. L'es-père qu'on y sera pour les quarts de finale. »

Propos recueillis par Eric Collier

## L'après-midi est en train de perdre le match des horaires

### TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Le rugby à l'horaire du football. En affrontant la Namibie à 21 heures, vendredi 8 octobre, à Bordeaux, le XV de France va déroger aux habitudes en vigueur dans le monde de l'ovale qui programment les rencontres internationales en début d'après-midi. Il ne s'agira toutefois pas d'une première pour les Bleus. Un soir d'octobre 1989, au Parc des Princes, l'équipe de France s'était inclinée face aux Lions britanniques (27-29) dans le cadre d'un match amical inscrit au programme du bicentenaire de la Révolution française.

L'idée de jouer en nocturne a, depuis, largement fait son chemin. Encouragées par la Ligue nationale de rugby qui a rendu obligatoire l'installation de projecteurs dans les stades, de plus en plus d'équipes de l'élite renoncent au sacro-saint rendez-vous de 15 heures. Si les trésoriers des clubs se félicitent de recettes plus importantes, les joueurs ne cachent plus leur préférence pour les matches en soirée. « Jouer en début d'après-midi nous oblige à déjeuner à 11 heures et nous prive de la sieste, qui est un moment important dans la vie d'un sportif de haut niveau. Sans compter que cela nous éloigne de notre petite famille le dimanche », confie le pilier et jeune papa Christian Califano.

D'un point de vue technique, les dérangements oc-

casionnés par l'obscurité sont minimes. « La rosée du soir peut rendre le ballon glissant mais ce n'est rien à côté d'une bonne pluie », note l'ouvreur Christophe Lamaison. Quant à l'éclairage sur les ballons hauts, mieux vaut l'éblouissement des projecteurs que celui du soleil car il est moins violent. Le buteur du XV de France, Richard Dourthe, penche également en faveur de la lumière artificielle : « Quand je tire une pénalité en plein jour, il faut que je fasse abstraction des spectateurs qui se trouvent derrière les tribunes, notamment ceux qui font bouger leurs drapeaux. Alors que le soir, il est plus facile de fixer sa concentration sur les poteaux car le fond est noir. »

Programmé sur une chaîne privée (TF1) à une heure de grande écoute (21 heures), ce France-Namibie sera attentivement suivi par Bernard Lapasset. En cas d'audimat performant, le président de la Fédération française de rugby (FFR) pourrait proposer aux autres membres du Comité des six nations de fixer en soirée les rencontres du Tournoi 2001. La FFR a déjà signé un accord avec France Télévision pour la retransmission, en prime time, des tests-matches que disputeront les Bleus contre l'Australie et la Nouvelle-Zélande à l'automne 2000.

Frédéric Potet

## Le demi de mêlée namibien Riaan Jantjies est le symbole d'une demi-ouverture raciale

### NARBONNE

de notre envoyé spécial

Les koudous, ces antilopes dont ils portent le nom, ont beau être plus grandes que les Springboks, les

**PORTRAIT**  
Le petit métis est un des neuf joueurs « non blancs » de la sélection africaine

rugbymen namubiens n'arrivent pas encore à la hauteur de leurs voisins sud-africains. Pour son premier rendez-vous mondial, face aux Fidji, le XV namibien a été balayé après un quart d'heure de jeu (18-67). Vendredi 8 octobre, à Bordeaux, il y a peu de chances pour qu'il fasse le poids contre la France. Mais le pu-

blic bordelais, comme celui de Béziers (Hérault), pourrait bien s'enthousiasmer pour ces joueurs africains. Particulièrement pour le plus petit d'entre eux, Riaan Jantjies, qui, du haut de ses 1,54 m et par sa rapidité en sortie de mêlées et sa vivacité, n'a eu de cesse, contre les Fidjiens, de relancer les Koudous.

« Nous sommes ici pour essayer de gagner, sinon ce n'était pas la peine de venir », fait valoir un Riaan Jantjies d'autant plus décidé à goûter à cette Coupe du monde qu'à trente-quatre ans le demi de mêlée sait qu'« il s'agit de [sa] dernière », comme il le relève dans un sourire découvrant l'absence de quelques dents. Jouant au rugby depuis l'âge de sept ans, cet amateur - il travaille chez un brasseur - que ses partenaires surnomment « le bon-

saï » a décroché sa première sélection en 1992. Deux ans après l'indépendance du pays. Dans l'ancienne province sud-africaine qu'était la Namibie, où l'apartheid était de rigueur, cette sélection était une première : métis, Riaan Jantjies a été un des premiers « non blancs » retenus en équipe nationale. Fort de 84 matches sous le maillot bleu ciel à col rouge, le doyen namibien est peu loquace sur ce sujet.

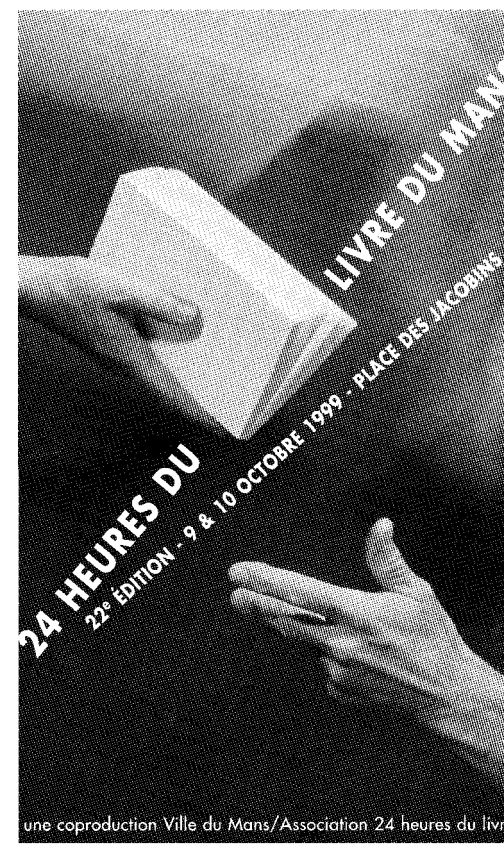
L'encadrement est en revanche prompt à assurer que la question raciale relève « du passé », comme le déclare Rudy Joubert, l'entraîneur sud-africain, dont la nomination, fin mai, a pourtant ponctué une bataille politico-sportive aux fondements raciaux. En avril, sept clubs où évoluent Métis et Noirs ont boycotté le championnat pour réclamer l'accès pour leurs joueurs à l'équipe nationale. La fédération s'est vu ordonner par le gouvernement d'inclure systématiquement dans l'équipe nationale, sur le terrain, six joueurs « non blancs ».

En juillet, un nouveau comité exécutif a été élu à la fédération, Dirk Conradie devenant le premier Noir à en prendre la présidence. Sur les trente sélectionnés du Mondial, neuf sont des joueurs de couleur. « Il n'y a pas de quotas, nous avons sélectionné sur le mérite », plaide l'encadrement namibien, soucieux d'offrir un visage uni à la faveur du Mondial. Mais, de retour au pays, il restera encore beaucoup à faire dans le rugby de tous les jours.

Philippe Le Cœur

## L'Ecosse en panne de vrai public

Jim Telfer, l'entraîneur écossais, a lancé un vibrant appel aux supporters de son équipe pour qu'ils viennent nombreux assister, vendredi 8 octobre, à la probable victoire du XV du Chardon sur l'Uruguay. Mercredi, seulement un peu plus de 10 000 billets avaient été vendus, alors que Murrayfield compte près de 70 000 places. L'Ecosse serait-elle à la recherche de l'ambiance ? La question se pose après un mini-scandale - « une tempête dans un verre de thé », pour Graham Law, le porte-parole de l'équipe - relayé par la presse : dimanche 3 octobre, pendant Afrique du Sud-Ecosse, la Scottish Rugby Union (SRU) a diffusé par haut-parleurs de fausses acclamations préenregistrées. « Serions-nous à l'époque du rugby virtuel ? », s'est inquiété Ian Bell, chroniqueur du quotidien écossais Scotsman. Du coup, même si les tribunes de Murrayfield risquent de paraître clairsemées, vendredi, la SRU devrait faire taire ses supporters fantômes.



Avec entre autres invités : Philippe Breton, Fred, Daniel Friedmann, Anne-Marie Garat, Jean-Marie Laclavetine, Pierre Michon, Martine Roffinella, Jean Rouaud, Dominique Sampiero, Jean Teulé, Jean-Michel Truong, Fred Vargas, Martin Winckler, ...

Et du côté des jeunes : Baudoin, Bénédicte Guettier, Yaël Hassan, Fanny Joly, Michel Le Bourhis, Xavier-Laurent Petit, Janine Teisson...

une coproduction Ville du Mans/Association 24 heures du livre

**13<sup>ème</sup> Salon du livre**  
HANGAR 14  
Bordeaux  
**Escale littéraire**  
du 14 au 17 octobre 1999  
Le Maroc invité d'honneur

**U.C.S. ANTIQUITÉS**  
Recherche : Meubles anciens  
Argentierie - Bronzes  
Objets 1900 - GALLÉ  
ACHAT TABLEAUX  
IMPRESSIONNISTES  
Renoir, Bonnard, etc...  
ESTIMATIONS GRATUITES  
Partage de successions  
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS  
☎ 01.53.69.06.06  
Déplacements Paris - Province



PRÊT-À-PORTER ÉTÉ 2000

## Eloge de l'inachevé

Tissus déchirés main, toiles coupées à vif... C'est le nouveau chic, désinvolte et naïf, présenté dans une piscine ou un gymnase



C'EST dans le décor insolite d'une piscine de la rue Oberkampf que le jeune couple anversois A.F. Vandevorst (An Vandevorst et Filip Arickx) a présenté sa quatrième collection, dans la soirée du mercredi 6 octobre. Un des moments forts de cette cinquième journée de défilés. Arrivé dans l'obscurité, le public s'installait sur les bords carrelés du bassin, où se prélassaient les mannequins. Sous l'effet d'un lever du soleil artificiel, elles s'animaient peu à peu, le visage baigné d'une douce lumière.

**Jeux de lignes et découpes efficaces dans la collection de Martine Sitbon.**

Étoffes et couleurs tendres illustraient la sensualité retenue de cette femme-enfant, à travers un pull de laine tricoté de rubans rose dragée, un devant de robe chair porté avec un pantalon ou des paillettes à l'éclat atténué sous un voile de tulle.

Sous la nef de l'Union centrale des Arts décoratifs, Martine Sitbon excellait dans ses lacérations contrôlées, déclinées dans un

nuancier délicat (vieux rose, ivoire, céladon...), ponctué de noir. Chez cette constructiviste de la mode, la robe est traitée comme un tableau dans des à-plats géométriques. En satin de soie ou en coton froissé, le trench trace une silhouette décidée et s'affiche ici et ailleurs, comme l'indispensable des giboulées 2000. A quelques mètres de là, le cinquième étage du Musée des arts décoratifs brillait d'un parterre mondain pour l'inauguration en grande pompe de l'exposition du décorateur français Jean Royère, parrainée par Gucci. Du pain bénit pour les photographes *people* comblés par la présence conjointe de Tom Ford, Domenico De Sole et François Pinault.

### HUMOUR CHEZ GIVENCHY

Parmi les manifestations remarquées de cette semaine de mode, on comptait aussi le « relookage » des Galeries Lafayette par le photographe David LaChapelle. Une esthétique maximaliste que semble apprécier Emanuel Ungaro, dont le défilé explosait de couleurs. A coups de rose shocking, de bleu curaçao ou de jaune fluo, le couturier délaisse les influences ethniques de ses dernières collections pour un « *slick chic* » (chic brillant). Sur fond de Donna Summer, le jean neige élastiss amorçait son retour, enrichi de strass brodés. Sûre d'elle, la femme Ungaro accessoirise sa panoplie avec des escarpins à talons strass, des pochettes et des pendants d'oreille géants. Elle semble parée pour un cocktail à Las Vegas dans des tee-shirts « *zodiaque* », des triangles de tulle rebrodé de pierreries et des caresses de mousselines imprimées de palmiers.

Présenté également au Carrousel du Louvre, le prêt-à-porter Givenchy autour de la panoplie sportive n'était pas dénué d'humour. Pour l'occasion, le créateur maison, Alexander McQueen, avait transformé l'endroit en gymnase. S'avançant triomphantes jusqu'à un podium à trois marches, ces athlètes de choc se laissaient caresser par un vent artificiel. En



**Feuilleté de tissus s'échappant d'une veste par Rei Kawakubo pour Comme des garçons.**

jaune, noir ou blanc, toutes les disciplines étaient passées en revue, dans des shorts et des marcel en filet, un pantalon de basket en cuir à pressions latérales ou cet étonnant manteau qui procède de l'assemblage de losanges de cuir, à la façon d'un ballon de foot.

**Photographies de Ling Fei**

Anne-Laure Quilleriet

### Les elfes tendres de Comme des garçons

Après le défilé intimiste de mars dans son show-room de la place Vendôme, Rei Kawakubo pour Comme des garçons réunissait mardi 5 octobre au soir un parterre serré de deux cents personnes dans un atelier de la rue Richelieu. Des nymphettes au teint d'opale, le visage caressé de boucles blondes, subliment les étonnants feuilletés d'étoffes s'échappant d'un dos, d'un revers ou d'une manche, comme des pétales de roses. Rei Kawakubo montre comment, au sortir d'un même bain de teinture, des tissus différents se découvrent d'étranges nuances de ton. Dans ce ballet de chaussons, on entend juste le crépitement des flashes. Bousculant l'étoffe dans tous les sens, la créatrice japonaise force les coupes pour en tirer une nouvelle beauté. Après le défilé, les petites mains venues de Tokyo s'affairent dans les coulisses comme des petites fourmis et rangent en un instant les trésors dans leurs boîtes.



**Mini-short et coupe-vent zippé d'Alexander McQueen pour Givenchy.**

## Giorgio Armani, fidèle à Paris, fidèle à lui-même

« PARIS est une ville qui croit à la grandeur de la mode, chose qui n'est pas vraie pour Milan », explique Giorgio Armani. En dépit de ses déboires germanoprats, le créateur italien, lui, croit à Paris autant qu'à la mode. Il le prouvait, lundi 4 octobre, en inaugurant le nouveau décor du magasin qui porte son nom, au n° 6 de la place Vendôme, et où logent les quatre lignes de sa griffe amirale. Conçus avec Claudio Silvestrin, l'architecte transalpin épris de pureté qui créa, sur l'avenue Montaigne, la boutique Calvin Klein – l'autre grand du minimalisme –, ces 425 mètres carrés intègrent la pierre grège qui habille, au dehors, le pré carré des joailliers, mariant l'intérieur à l'extérieur dans un souci d'harmonisation qui inspirera, bientôt, d'autres boutiques au même sigle. Des jeux de lumière et des meubles en ébène en complètent la bichromie luxueusement sobre, placée sous le signe des volumes et des matières pour mieux laisser parler ces coupes fluides et ces tons subtils qui ont établi la griffe dans le monde.

En 1998, le chiffre d'affaire du groupe a dépassé les 5 milliards de francs, dégageant des bénéfices record. En pleine apothéose financière, Giorgio Armani, âgé de soixante-cinq ans – dont vingt-cinq de mode –, aurait le droit d'être tenté par d'autres expressions. N'a-t-il pas été producteur exécutif d'*Il dolce cinema*, le documentaire de Martin Scorsese présenté à la dernière Mostra ? « Je ne m'interdis pas de réaliser, un jour, dit-il, un bon film sur la mode, qui a été tant maltraitée par le cinéma ! »

LES LIMITES DU MINIMALISME

La haute couture avait elle aussi de quoi séduire ce perfectionniste. Mais « telle qu'on la pratique aujourd'hui pour faire vendre les parfums et les accessoires, elle me paraît démodée : j'en conserve une approche beaucoup plus puriste », répond cet admirateur d'Yves Saint Laurent, non sans concéder quelques regrets personnels : « J'ai commencé avec l'industrie. Aujourd'hui, je me vois plus en manager qu'en créatif. »

Il y a vingt-cinq ans, Giorgio Armani inventait le minimalisme. A l'heure où ses disciples – et copieurs – ont érigé cet art de la litote en bible universelle, l'homme se dit comblé. Pour rectifier aussitôt : « Il y a aussi des limites. » Ré-

duire trop peut étouffer la créativité. « Il faut distinguer le fait d'éliminer, de rationaliser une garde-robe, et ne proposer rien. »

Giorgio Armani, lui, cherche « une nouvelle façon d'être moderne ». En accompagnant, par exemple, les aspirations nouvelles à la singularité par des manières inédites de coordonner les vêtements. Ou de mélanger les couleurs, en les coulant dans des formes et des tissus spéciaux. Même si l'actuel engouement pour les accessoires lui paraît fabriqué, Giorgio Armani dynamise les siens – jusqu'ici étroitement liés au prêt-à-porter – en leur dédiant un département nouveau. Autres gages de dynamisme, le lancement prochain d'une ligne de maquillage et d'un parfum. L'homme qui contemple avec amertume les tocadés médiatiques (« J'ai encore la pudeur de penser que les gens apprécient mon travail pour les vêtements, et non pour le show ») déborde de vitalité pour le troisième millénaire, mais n'en reste pas moins proche de son animal emblématique : l'aigle. « Un animal qu'on ne peut pas rejoindre. »

Jacques Brunel

le nouvel  
**Observateur** [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com)

L'inconscient a cent ans

**FREUD**

**COMMENT LA  
PSYCHANALYSE  
NOUS A CHANGÉS**

**"ROSETTA"**

**Le film qui dérange la gauche**



# Des récifs artificiels pour reconstituer la faune marine en Languedoc-Roussillon

Des buses et des cubes de béton sont immergés au large pour attirer et fixer les poissons

Simple**s bambous, carcasses de voitures, vieux pneus ou véritables cathédrales de plastique, d'acier et de ciment, tous les types de refuges à**

poissons sont utilisés traditionnellement au Japon ou aux Etats-Unis. Dans le golfe d'Aigues-Mortes, plusieurs essais réalisés ces trente der-

nières années ont permis d'adapter le dispositif aux espèces locales, et un nouveau site est en cours de création sur 14 kilomètres carrés.

## MONTPELLIER

*de notre correspondant*

Développer les espèces de poissons et d'invertébrés existantes, en ramener de nouvelles, et protéger les petits métiers de la pêche, tels sont les objectifs de l'opération d'immersion de récifs artificiels qui vient de débiter dans le golfe d'Aigues-Mortes, au large des stations du Grau-du-Roi, de La Grande-Motte, de Carnon et de Palavas. Sur 14 kilomètres carrés, 109 buses et 25 modules de béton vont être jetés à l'eau, à un ou deux milles des côtes, pour tenter de créer de nouveaux « rochers » dans une zone sableuse où la ressource s'est sérieusement amenuisée ces dernières années.

L'idée vient du Japon où le principe du récif artificiel existe depuis plus de cent ans. On l'a d'abord testé grâce à de simples bambous qui permettaient de fixer le poisson. Aujourd'hui, ce sont de véritables cathédrales sous-marines d'acier, de plastique ou de ciment, qui sont immergées. Les Etats-Unis les utilisent aussi depuis une trentaine d'années, essentiellement en Floride. Tandis qu'en Espagne et en Italie, il s'agit surtout d'instaurer une protection contre le chalutage.

En Languedoc-Roussillon, la première expérience de ce type a eu lieu en 1968 au large de Palavas. Des carcasses de voitures, des vieux pneus et des blocs de béton ont été coulés. Une véritable hérésie écologique qui a cependant montré que la création de ces reliefs engendre un développement de la faune sous-marine.

Le littoral de la région a sérieusement souffert ces trente dernières années. Les chalutiers ont contrarié la reproduction de nombreuses espèces en bordure des côtes. Près des ports ou du littoral, les hydrocarbures, les peintures de bateaux ou même les pesticides charriés par les rivières ont peu à peu affecté les poissons comme les daurades ou les sars, qui nagent dans des zones de faible profondeur. A cela s'ajoutent une urbanisation progressive du littoral et la création d'épis, notamment, qui ont provoqué des phénomènes d'ensablement. Les espèces se sont raréfiées et la taille des prises a diminué.

En 1984 et 1985, une première opération d'envergure a été lancée dans une bande qui va d'Agde à Saint-Cyprien. 15 000 mètres cubes de modules de béton ont été immergés. Les premières études menées par Ifremer ne sont alors pas très encourageantes. N'a-t-on pas assez attendu pour juger de la colonisation de ces récifs ? Après ce demi-échec, les communes d'Agde et de Marseillan reprennent l'idée. En 1992, elles immergent à leur

tour des doubles buses sur 27 kilomètres carrés. Outre des invertébrés (huîtres, moules, poulpes, homards, oursins, étrilles, etc.), on constate bientôt la présence régulière de 31 espèces de poissons dont certaines, comme les loups, les sars et les congres, sont, à l'évidence, inféodées aux buses.

### CHAÎNE ALIMENTAIRE

« Tous les pêcheurs avec qui on a discuté ressentaient une amélioration de leur façon de pêcher, même si ce n'était pas immédiatement probant au niveau quantitatif », commente Didier Collart, président du Centre d'étude et de gestion de l'environnement littoral.

Une dizaine de petits pêcheurs qui avaient rangé leurs filets reviennent sur les lieux et trans-

mettent alors l'information aux prud'homies voisines du Grau-du-Roi et de Palavas. Ces communes obtiennent à leur tour des concessions. D'où l'expérience qui démarre ces jours-ci. Il s'agit cette fois de mettre à l'eau des amas chaotiques composés d'un mélange de buses et de cubes, afin d'essayer d'attirer une faune plus diversifiée, explique Béatrice Pary, chargée du projet au conseil régional de Languedoc-Roussillon.

Conduit par un syndicat mixte regroupant les communes, les départements de l'Hérault et du Gard ainsi que le conseil régional, le projet coûtera 3 millions de francs (460 000 euros). On espère que des coquillages se fixeront dans les tout premiers mois sur ces récifs artificiels induisant ainsi la création

d'une chaîne alimentaire. Mais trois ans devraient être nécessaires pour que la plupart des espèces soient en place, et cinq ans pour que la colonisation arrive à terme.

Reste à savoir comment évolueront les structures immergées. « Pour le moment, nous n'avons pas le recul suffisant pour évaluer la durée de vie de ces structures », reconnaît Didier Collart. Mais, malgré cela, de nouveaux projets sont déjà à l'étude dans les communes de Gruissan et de Valras.

*Jacques Monin*

# Une parodie de Nobel pour célébrer l'insolite ou l'ignoble

Des inventions loufoques sont récompensées

**JEUDI 30 SEPTEMBRE**, la cérémonie annuelle des Nobel a commencé avec l'attribution du prix de littérature à l'allemand Günter Grass. Le même jour, à l'université américaine Harvard, une cérémonie alternative mais moins médiatique récompensait les personnes dont les travaux ou les actions, principalement dans le domaine des sciences, « ne peuvent ou ne devraient pas être reproduits »... Destinés à célébrer l'insolite, ces prix Ig Nobel – pour le jeu de mots avec « ignoble » – ne se prennent évidemment pas au sérieux. Cependant, si le jury ne commente pas son choix, on ne peut s'empêcher de voir des jugements moraux derrière les décisions.

Ainsi, en 1996, l'Ig Nobel de la paix avait été décerné à Jacques Chirac pour avoir, l'année précédente, « célébré le cinquantième anniversaire d'Hiroshima avec des essais de bombes atomiques dans le Pacifique »... Dans le même esprit, le prix de l'éducation scientifique a été attribué cette année aux commissions d'éducation du Kansas et du Colorado pour avoir demandé que les enfants ne croient plus aux théories de Darwin sur l'évolution, à celles de Newton sur la gravitation ou à celles de Pasteur sur les microbes.

### LA THÉIÈRE SANS GOUTTES

La cuvée 1999, neuvième du nom, recèle quelques incroyables pépites. Ainsi le prix de physique a-t-il été partagé entre le professeur Len Fisher, de l'université de Bristol (Grande-Bretagne), lequel, avec son équipe, a calculé durant deux mois la meilleure façon de tremper un biscuit dans son thé ou son café, et le Belge Jean-Marc Vanden Broeck,

qui a trouvé comment fabriquer un bec de théière ne gouttant pas. Dans le domaine de la santé, un couple d'Américains a été récompensé pour avoir inventé une table d'accouchement sur laquelle la parturiente est attachée et qui se met à tourner à grande vitesse afin que la force centrifuge facilite l'expulsion du bébé. Le brevet en question date, il est vrai, de 1965...

En chimie, c'est une invention plus récente qui a décroché le prix. Une société japonaise de détectives privés vend ainsi aux Nippones soupçonnant leurs époux d'adultère deux vaporisateurs permettant de révéler d'invisibles traces de sperme dans leurs sous-vêtements, partant du principe que le liquide séminal peut se retrouver dans les urines jusqu'à deux heures après l'éjaculation.

La place manque pour donner la liste complète de ces prix, mais on ne saurait passer sous silence le plus « ignoble » d'entre eux. Pour souligner, peut-être, que l'homme ne reculera jamais devant rien, l'Ig Nobel de la paix a été décerné à deux Sud-Africains ayant commercialisé un lance-flammes intégré à une voiture. Introduite sur le marché en novembre 1998, dans un pays où 13 000 attaques d'automobilistes ont été enregistrées en 1997, cette « option », installée sous les portières avant, vaporise, sur un agresseur éventuel, un gaz liquéfié qu'une étincelle enflamme instantanément. En Afrique du Sud, les auteurs d'homicide ne sont pas condamnés en cas de légitime défense. Le premier acheteur de ce gadget a été l'un des responsables de la police de Johannesburg...

*Pierre Barthélémy*

## Douze personnalités scientifiques soutiennent Claude Allègre

**LA DÉCISION** de Claude Allègre d'abandonner le projet de synchrotron national Soleil, au profit d'une participation de la France à une source construite en Grande-Bretagne, continue d'agiter le monde des chercheurs. Cinq Prix Nobel (Maurice Allais, Georges Charpak, Jean Dausset, Pierre-Gilles de Gennes et Jean-Marie Lehn) et sept autres personnalités scientifiques (Pierre Chambon, Jean-Pierre Changeux, Roland Douce, François Gros, Olivier Kahn, Nicole Le Douarin et Guy Ourisson) ont signé un texte dans lequel, tout en refusant de se prononcer sur ce dossier, ils déclarent approuver les « deux orientations générales » invoquées par le ministre pour motiver son choix : « Faire appel à la coopération européenne, sinon mondiale, pour la mise en place de gros équipements particulièrement coûteux ; accroître le soutien de base et l'équipement mi-lourd des laboratoires afin de rétablir ou maintenir leur compétitivité ». Il s'agit là, estiment les signataires, « d'une politique générale qui dépasse évidemment le cadre du cas particulier » du synchrotron.

REPRODUCTION INTERDITE



# Nuages au nord, soleil au sud

**VENDREDI.** Les pressions sont hautes sur la France. Les perturbations contournent l'anticyclone par le nord, traversant les îles Britanniques et frôlant les régions du nord de la France. Sur les régions du Sud, les conditions anticycloniques dominent avec des brouillards, puis du soleil.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel sera souvent très nuageux avec quelques gouttes. Le vent d'ouest sera modéré sur les côtes. Les températures se radoucissent, avec 9 à 10 le matin et 16 à 18 l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Ciel gris avec quelques gouttes. Les températures se radoucissent le matin avec 8 à 10 degrés. L'après-midi, le thermomètre indiquera 14 à 15 degrés.

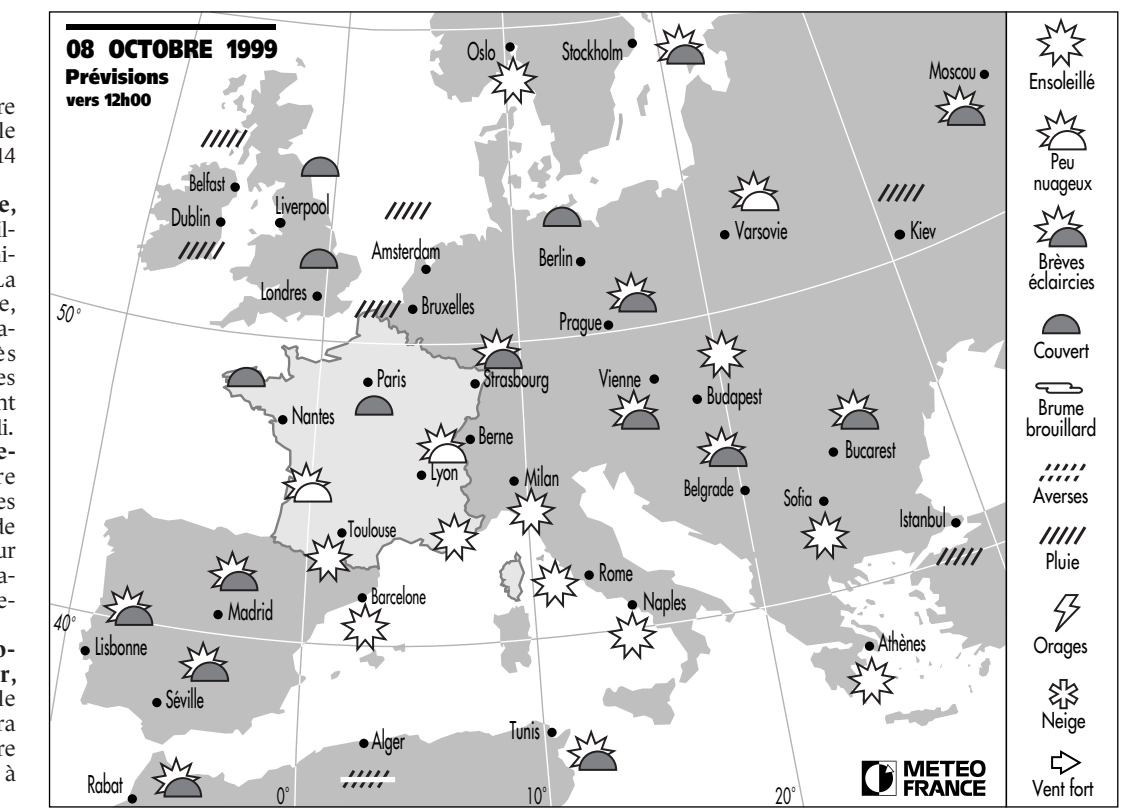
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Des brouillards se formeront au petit matin puis le ciel sera souvent nuageux. Quelques gouttes en Champagne le soir. Il fera frais le

matin, avec quelques gelées entre -1 et 3 degrés. L'après-midi, le thermomètre montera jusqu'à 14 ou 15.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Le matin, brouillards, puis des nuages bas envahiront le ciel du Pays basque. La journée sera ensuite ensoleillée, avec des nuages sur le Poitou-Charentes. Les températures, très fraîches dans l'intérieur avec des petites gelées possibles, monteront jusqu'à 17 à 20 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - La matinée sera claire avec des brouillards. Des nuages arriveront ensuite sur le nord de ces régions et le soleil brillera sur le Sud. Thermomètre frileux le matin avec -1 à 4, puis de 14 à 16 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Journée très agréable avec du soleil. Le fond de l'air sera frais le matin puis le thermomètre indiquera des valeurs de 19 à 22 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie British Airways ouvre deux nouvelles lignes au départ de Londres. La première vers Skopje, la capitale macédonienne, à raison de deux vols hebdomadaires depuis le 4 octobre, puis de trois à partir de novembre, la seconde vers Salzbourg (Autriche), avec quatre vols par semaine à partir du mois de novembre. Par ailleurs, un nouvel accord de partage de codes avec le transporteur suisse Crossair doit permettre à ce dernier de relier l'aéroport de Heathrow à celui de Bâle à raison de trois vols quotidiens à partir du dimanche 31 octobre.

■ **PORTUGAL.** La chaîne hôtelière Marriott International doit exploiter, après des travaux de rénovation qui dureront environ dix-huit mois, son premier établissement au Portugal. Rebaptisé Lisbon Marriott, l'ancien Hôtel Penta compte 588 chambres et se trouve mi-chemin entre l'aéroport et le centre-ville de la capitale.

### PRÉVISIONS POUR LE 08 OCTOBRE 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

<b>FRANCE métropole</b>	NANCY	2/14 C		
AIACCIO	7/21 S	NANTES	7/16 C	
BIARRITZ	7/18 N	NICE	11/20 S	
BORDEAUX	4/17 S	PARIS	7/15 C	
BOURGES	3/14 N	PAU	4/17 N	
BREST	11/15 C	PERPIGNAN	6/20 S	
CAEN	10/15 C	RENNES	9/17 C	
CHERBOURG	12/16 C	ST-ETIENNE	3/16 S	
CLERMONT-F.	0/15 S	STRASBOURG	3/13 N	
DIJON	2/14 N	TOULOUSE	5/19 S	
GRENOBLE	5/17 S	TOURS	6/15 C	
LILLE	10/15 C	<b>FRANCE outre-mer</b>	FRANCFORT	7/14 C
LIMOGES	5/14 N	CAYENNE	23/33 S	
LYON	4/15 S	FORT-DE-FR.	23/30 P	
MARSEILLE	6/19 S	NOUMEA	19/23 C	

PAPEETE	23/29 P	KIEV	7/11 P	VENISE	11/18 S	LE CAIRE	22/30 S
POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	16/24 N	VIENNE	6/15 N	MARRAKECH	15/24 S
ST-DENIS-RE.	19/25 S	LIVERPOOL	13/17 C	<b>AMÉRIQUES</b>		NAIROBI	16/26 N
<b>EUROPE</b>		LONDRES	10/18 C	BRASILIA	16/29 S	PRETORIA	13/24 S
AMSTERDAM	12/15 P	LUXEMBOURG	6/13 C	BUENOS AIR.	10/19 S	RABAT	16/23 N
ATHENES	17/23 S	MADRID	10/20 N	CARACAS	25/20 P	TUNIS	19/24 N
BARCELONE	13/21 S	MILAN	10/21 S	CHICAGO	9/21 N	<b>ASIE-Océanie</b>	
BELFAST	8/16 P	MOSCOW	9/20 N	LIMA	15/20 S	BANGKOK	26/32 N
BERGDADE	6/17 N	MUNICH	6/11 N	LOS ANGELES	15/22 S	BOMBAY	26/32 P
BERLIN	9/11 C	NAPLES	11/22 S	MEXICO	12/19 C	DIJAKARTA	26/32 C
BERNE	4/13 C	OSLO	6/9 S	MONTRÉAL	1/9 C	DUBAI	25/36 S
BRUXELLES	11/15 P	PALMA DE M.	14/23 N	NEW YORK	7/15 S	HANOI	24/32 N
BUCAREST	6/18 N	PRAGUE	6/11 N	SAN FRANCISCO	14/22 S	HONGKONG	26/27 P
BUDAPEST	7/16 S	ROME	10/21 S	SANTIAGOCHI	3/21 N	JERUSALEM	22/30 S
COPENHAGUE	9/13 P	SEVILLE	15/26 N	TORONTO	5/17 N	NEW DEHLI	22/33 S
DUBLIN	10/18 P	SOFIA	6/15 S	WASHINGTON	5/17 S	PEKIN	12/19 S
FRANCFORT	7/14 C	ST-PETERSB.	7/12 S	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	13/23 S
GENEVE	7/14 N	STOCKHOLM	6/12 N	ALGER	18/26 P	SINGAPOUR	26/30 C
HELSINKI	6/12 S	TENERIFE	17/21 S	DAKAR	26/30 N	SYDNEY	14/21 S
ISTANBUL	15/18 P	VARSOVIE	5/13 S	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	20/24 P



### VENTES

COMME Londres et New York, Paris a, depuis l'an dernier, une saison consacrée aux arts asiatiques. Antiquaires, commissaires-priseurs et musées organisent simultanément des manifestations complémentaires, qui permettent au public de découvrir et de comparer les disciplines très diverses de ce secteur du marché de l'art.

Christian Deydier, spécialiste des archéologies chinoises, à l'origine de cet événement parisien, a choisi des

objets funéraires de la dynastie Tang (618-907), qui racontent l'histoire de la Route de la soie. Matière presque mythique, la soie a été un des éléments de base des échanges commerciaux entre la Chine et le Moyen-Orient, et ces contacts ont permis également l'établissement de liens culturels entre les différentes civilisations.

A l'époque Tang, la Chine s'étend jusqu'en Asie centrale. Voyageurs et marchands chargés d'objets précieux

## Automne asiatique à Paris

se retrouvent dans les figurines en terre cuite qui peuplent les tombes des dignitaires : musicien turc barbu, vêtu d'une tunique et de bottes (280 000 F francs, 42 750 €), palefrenier de type caucasien, représenté avec un visage sévère et une panse bien ronde (360 000 F, 55 000 €), cavalière turque (30 000 F, 4 580 €). Le chameau, indispensable pour traverser les déserts jalonnant la Route de la soie, tient une place prépondérante. L'un d'entre eux, saisi en plein

mouvement, blâter en se mettant debout. Son bât porte les attributs du long voyage : selle, rouleaux de tissus, gourdes, provisions (320 000 F, 49 000 €).

Sous le titre « Ermitages mondiaux et fantasques », la galerie Luohan consacre son exposition au mobilier et aux accessoires de lettrés du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Eminemment raffiné, le lettré chinois s'entoure d'un environnement propice au travail intellectuel. D'une austérité sereine, le

mobilier est laqué ou construit dans des bois tropicaux au grain dense et dur. La richesse des couleurs et les dessins des veines de ces essences répondent spécialement aux exigences des lettrés.

**MODERNITÉ**

Pour leur plaisir, les artisans perfectionnent les techniques d'assemblage, au point de les rendre presque invisibles, et épurent les lignes. D'une modernité étonnante,

ces tables, sièges ou consoles se négoocient à partir de 30 000 F (4 580 €) : fauteuil en orme, XVII<sup>e</sup> (30 000 F), table à calligraphie en bois « ju » naturel, XVII<sup>e</sup> (40 000 F, 6 000 €), cabinet, XVII<sup>e</sup> (45 000 F, 6 900 €). Objet important du cabinet de travail, la pierre de lettré, ou pierre de méditation, offre des décors naturels créés par l'érosion ou s'inscrivent des paysages, des forêts ou des animaux. Certains rochers de ce type étaient dispersés dans les jardins, d'autres, de petites dimensions, servaient de supports pour les pinceaux. Les plus réussis ornaient les intérieurs (5 000 F à 60 000 F, 760 € à 9 200 €).

Une quinzaine d'antiquaires participent également à ce deuxième Automne asiatique. Les thèmes qu'ils ont choisis et leurs adresses sont disponibles dans les deux galeries.

Catherine Bedel

★ Galerie Christian Deydier, 21, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 01-40-20-97-34. « Caravanes sur la Route de la soie » du 14 octobre au 13 novembre.  
★ Galerie Luohan, 21, quai Malaquais, 75006 Paris, tél. : 01-40-15-64-00. « Ermitages mondiaux et fantasques » du 14 octobre au 20 novembre.

### Résultats

Prix constatés lors de la vente de tissus à Drouot (Paris), mardi 5 octobre. « Le triomphe d'Amphitrite ».

- Garniture de fauteuil d'époque Louis XIV à fond noir rehaussé de rinceaux (10 000F, 1 524,49 €).
- Garniture de fauteuil à contre-fond « bizarre », à décor d'une dame dans un parc (10 000F).
- Panneau en laine et soie à décor de chinoiserie (10 000F).
- Garniture de fauteuil à décor de paniers fleuris, époque Louis XV (3 800F, 580 €).
- Panneau en canevas brodé de

style Louis XIV (1 800F, 270 €).

- Quatre panneaux en canevas brodé style Louis XIV (1 100F, 168€).
- Garniture de fauteuil de style Louis XV à décor de fleurs et chinoiserie (1 600 F, 240 €).
- Châle dit « phénix » signé Duché aimé et cie, réalisé vers 1841, fond blanc, décor à huit couleurs (59 000 F, 9 000 €).
- Couverture, piqué matelassé du XVIII<sup>e</sup> siècle, en coton écru à décor brodé en laine polychrome (47 000 F, 7 180 €).
- Gilet en soie à fond jaune et décor brodé polychrome de chinoiserie, singes, fleurs, d'époque Régence (25 500 F, 3 900 €).

### Calendrier

**ANTIQUITÉS-BROCANTES**

- **Pau** (Pyrénées-Atlantiques), du vendredi 8 au lundi 11 octobre, tél. : 05-58-89-18-29.
- **Perpignan** (Pyrénées-Orientales), du 8 au 10 octobre, tél. : 04-68-63-06-39.
- **Aix-les-Bains** (Savoie), du 8 au 10 octobre, tél. : 04-79-88-92-84.
- **Bonneville** (Haute-Savoie), du 8 au 10 octobre, tél. : 05-58-43-40-38.
- **Paris** (avenue de la Grande-Armée), du 8 au 17 octobre, tél. : 01-47-05-33-22.
- **Menton** (Alpes-Maritimes), du 9 au 11 octobre,

tél. : 04-93-70-37-49.

- **Chaurce** (Aube), 9 et 10 octobre, tél. : 03-25-40-10-67.
- **Villeneuve-lès-Avignon** (Gard), 9 et 10 octobre, tél. : 04-90-25-58-69.
- **Bracieux** (Loir-et-Cher), 9 et 10 octobre, tél. : 02-54-46-41-85.
- **Ancenis** (Loire-Atlantique), 9 et 10 octobre, tél. : 02-40-57-37-93.

**COLLECTIONS**

- **Balma** (Haute-Garonne), livres, du 8 au 10 octobre, tél. : 05-62-24-31-37.
- **Paris** (boulevard Saint-Martin), livres, du 8 au 10 octobre, tél. : 01-40-71-07-63.
- **Pierrevert**

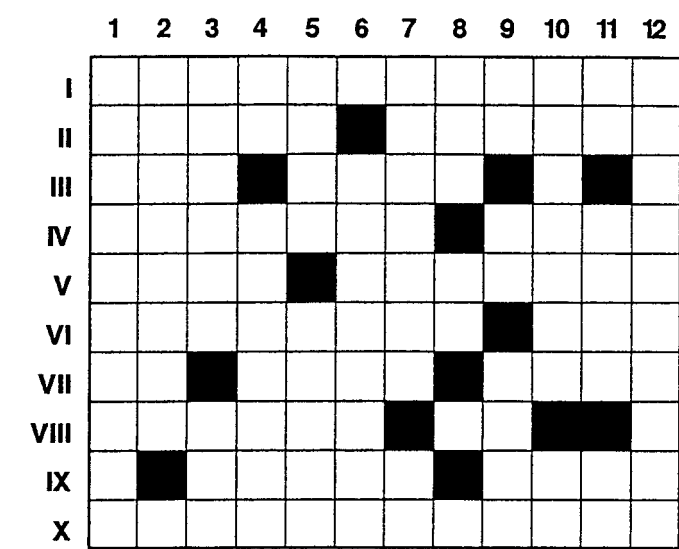
(Alpes-de-Haute-Provence), minéraux et fossiles, du 9 au 10 octobre, tél. : 04-92-72-43-85.

- **Audincourt** (Doubs), bandes dessinées, 9 et 10 octobre, tél. : 03-81-30-42-08.
- **Nantes** (Loire-Atlantique), minéraux et fossiles, 9 et 10 octobre, tél. : 02-40-03-88-27 ; disques et CD, 9 et 10 octobre, tél. : 02-38-30-45-02.
- **Le Mans** (Sarthe), livres, 9 et 10 octobre, tél. : 02-43-24-09-68.
- **Paris** (parc Georges-Brassens), livres, 9 et 10 octobre, tél. : 01-45-32-12-75.
- **Itteville** (Essonne), cartes postales, 9 et 10 octobre, tél. : 01-64-93-12-78.

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99238

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTELEMENT

I. Font entrer les petits comme les gros. - II. Bébé trombidion. Célèbre pour ses travaux dans les champs. - III. Blonde anglaise un peu amère. Attaque avec ses dents. - IV. Sérénité suprême. Lettres pour une bonne présentation. - V. Vieil Européen. Eus du mal à prendre une décision. - VI. Aventures plutôt mouvementées. Vallée noyée par la mer. - VII. Que l'on a dû apprendre. Au cœur du temple. Refus au palais. - VIII. Grosse tête dans l'eau et au bord de l'eau.

### VERTICALEMENT

Note. - IX. Essences en voie de disparition. Fait la séparation. - X. Qui évitent de faire pression.

1. Au travail, il ne se fera pas remarquer. - 2. Plus rapide que le soleil pour se lever. - 3. Vue d'ensemble. Donné pour avoir une idée. - 4. Dans la gamme. Verni. - 5. D'un auxiliaire. Met dedans. - 6. Soumettre à l'autorité. - 7. Bien embrochés. Personnel. - 8. Mise en musique par Rossini, elle vole. Nombreux à nous soutenir. -

9. Personnel masculin. Dans les bottes. A rejoint Morphée. - 10. Sauvée par Apollon après le meurtre de sa mère. Paresseux. - 11. Roule sur la piste. Petit pour ne pas perdre pied. Support en cave. - 12. Préparent leur entrée dans la vie professionnelle.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99237

### HORIZONTELEMENT

I. Protestation. - II. Liminaire. Ce. - III. Aventure. Cru. - IV. Nil. RF. Caret. - V. Tee. Muer. - VI. Urticantes. - VII. Rétroagir. II. - VIII. Ecu. En. Psi. - IX. Un. Apostolat. - X. Xiamen. Etiré.

### VERTICALEMENT

1. Plantureux. - 2. Rivière. Ni. - 3. Omelette. - 4. Tin. Ircam. - 5. Entrecoupé. - 6. Sauf. Aa. On. - 7. Tir. Anges. - 8. Arc. Tinte. - 9. Té. Amer. Ot. - 10. Crus. Pli. - 11. Ocrée. Isar. - 12. Neutralité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037. Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex. PRINTED IN FRANCE

### L'ART EN QUESTION

N° 138

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

## De la chasse à courre à l'évêché

**AU COURS** de l'hiver 1895, Denys Cochin (1851-1922), homme politique, philosophe et historien, commande à Maurice Denis une décoration peinte pour son bureau. Il choisit le thème de la chasse à courre, proposant à l'artiste deux sources d'inspiration : l'histoire de saint Hubert et la *Légende du beau Pécopin* racontée par Victor Hugo dans *Le Rhin* (1838-1840).

Maurice Denis réalise sept panneaux. Dans celui du centre, nommé *Le Miracle*, il retient l'épisode de la révélation à saint Hubert. Celui-ci, après des chevauchées extrêmes, rencontre l'absolu sous la forme d'une croix apparue dans les ramures du cerf qu'il a poursuivi. Converti, il devient ermite sur les conseils de saint Lambert. A la mort de celui-ci, le pape ordonne Hubert et lui propose de remplacer Lambert, qui était évêque de :

- Beauvais ?
- Maastricht ?
- Rennes ?

### Réponse dans Le Monde du 15 octobre.

**Solution du jeu n° 137 paru dans Le Monde du 1<sup>er</sup> octobre.** Le compositeur Ernest Chausson (1855-1899) a acheté des toiles à Theo Van Gogh, gérant de la maison Goupil-Boussod et Valadon, notamment une nature morte de Paul Gauguin intitulée *Oranges et citrons avec vue sur Pont-Aven*.



« Le Miracle », panneau central de la décoration « La Légende de saint Hubert ». Huile sur toile, 225 x 175 cm, acquisition récente du Musée départemental Maurice-Denis. Le Prieuré, à Saint-Germain-en-Laye, présente l'ensemble des panneaux jusqu'au 17 octobre.

Chaque samedi avec **Le Monde** DATÉ DIM./LUNDI retrouvez **LE MONDE TELEVISION**



## CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 8 OCTOBRE 1999

**CHANSON** La grande voix du fado, Amalia Rodrigues, est morte mercredi 6 octobre à Lisbonne à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Son destin s'était confondu avec celui du Portu-

gal. ● NÉE « *au temps des cerises* », dans le quartier ouvrier de Lisbonne, elle avait grandi dans le dénuement. Mais elle fut fustigée par la gauche et par la « révolution des œillets »,

qui lui reprochaient ses relations mondaines et le fatalisme que ses chansons représentaient. ● YEUX CLOS, veines saillantes, sourire immense, elle était reine de la nuit, diva

des cabarets. Trainant un blues irrépressible et propagandiste d'un vague à l'âme éternel, elle exhalait un charisme aujourd'hui salué par toute la classe politique. ● LE PORTU-

GAL rend aujourd'hui hommage à ce qu'il considère comme la plus grande référence culturelle du siècle. Le conseil des ministres a décrété, pour vendredi, des funérailles nationales.

## Vie et destin d'Amalia Rodrigues, qui donna sa voix au fado

Morte à Lisbonne, mercredi 6 octobre, la chanteuse portugaise a porté durant soixante ans, dans le monde lusophone et au-delà, la sonorité et la mélancolie déchirante d'un style qui l'identifie à son pays

« *NOUS AVONS* entendu tout ce que la nature nous offre de plus beau : la mer. Et la mer ne nous a pas révélés ses secrets... », écrivait en 1941 un critique de la revue musicale *Canção do Sul*, après avoir entendu Amalia Rodrigues, « *la nature dans tout son mystère* », alors jeune débutante dans un cabaret lisboète. Amalia Rodrigues, dont le destin se confond avec celui du Portugal, est morte le 6 octobre 1999 à Lisbonne. Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans. Souffrant d'une maladie de cœur, elle s'est éteinte sans jamais avoir quitté le terrain de l'identité nationale, et plus largement, de la lusophonie. Elle avait donné sa dernière prestation en public pendant l'été 1998 à l'occasion de l'Exposition internationale de Lisbonne (Expo'98). Le 5 octobre, se sentant fatiguée, elle avait décliné l'invitation qui lui était faite de présider à Vila Franca de Xira une corrida (à la portugaise, sans mise à mort) organisée en faveur de l'indépendance du Timor-Oriental, ex-colonie portugaise.

Amalia Rodrigues, elle-même poétesse, fut celle qui exporta hors les murs de Lisbonne le fado, dramaturgie lusitanienne basée sur la prédominance du destin, le fatum, et qui lui donna une dimension supplémentaire en chantant les poètes, classiques et modernes, comme le faisait Leo Ferré en France.

Genre musical importé du Brésil par la famille royale portugaise à son retour d'exil de Rio de Janeiro en 1821, le fado est issu du flirt de l'aristocratie décadente et de la plèbe qui se rencontraient dans les corridas et les tavernes. Née en 1820 et morte assassinée en 1846, la première chanteuse de fado connue, Maria Severa Onofriana, « *la Severa* », était une fille de mauvaise vie du quartier de Mouraria, amante de Dom Francisco de Paula do Portugal, treizième comte de Vimioso et cavalier émérite. Deuxième pilier du fado, Alfredo Duarte Marceneiro (1891-1892), ébéniste naval et syndi-

caliste, met le fado en scène, invente les habits noirs, les yeux fermés. Amalia Rodrigues, l'héritière, que Marceneiro aidera à débiter, adopte le châle, donne corps et âme au fado, qu'elle considère, au-delà de la musique, comme « *une étrange forme de vie* ».

A la « révolution des œillets », la gauche radicale condamne Amalia Rodrigues, propagandiste de l'ordre naturel des choses, « *fadista* » fataliste aussi caricaturée que le miracle de Fatima

La date de naissance d'Amalia Rodrigues n'est pas connue avec précision : le 23 juin 1920, selon sa carte d'identité, le 1<sup>er</sup> juillet 1920 selon elle. Celle qui fut honnie de certains aux premiers temps de la « révolution des œillets », pour avoir incarné, par le fado, un Portugal éternel, était née, disait sa grand-mère, pour simplifier « *au temps des cerises* ». C'est tout dire. Née dans le quartier ouvrier de Lisbonne d'Alcantara, aux bords du Tage, Amalia Rodrigues a grandi dans le dénuement. Issue d'une famille de dix enfants, elle fréquenta l'école de neuf à douze ans, « *en apprenant les leçons à l'oreille* ». Ainsi qu'elle l'a raconté dans son autobiographie, Amalia (rédigée par Vitor Pavao dos Santos, non traduite en français), elle ne posséda jamais qu'un seul livre de classe, une géographie.

A l'école, elle découvre le beau portugais, vibre et « *pleure* » au rythme des sonnets, « *en toujours comprendre, à l'intuition* », de Luis de Camões (1524-1580), le poète classique, qu'elle chantera par la suite sur des musiques du compositeur français Alain Oulman (1929-1990), neveu de l'éditeur Robert Calmann-Lévy, dont il prendra la succession en 1968 après avoir été expulsé du Portugal par la PIDE, la police politique du régime salazariste, pour ses sympathies gauchistes. Enfant, Amalia Rodrigues écoute la radio. Dans la rue, elle entend des bribes de fado, chantées par les vedettes du moment, Maria Alice, Ercília Costa. Elle se procure les *folhetos*, poèmes racontant faits divers et histoires d'amour tragiques, diffusés par des colporteurs.

Brodeuse à douze ans, ouvrière à treize, Amalia traîne un blues irrépressible : « *Puisque la mort existe, la vie est absurde : depuis toute petite, j'ai eu ce genre de pensée* », expliquait celle qui admirait Grete Garbo dans *La Dame aux camélias*, au point de boire du vinaigre et de se placer dans les courants d'air pour finir comme Marguerite Gautier. En



ALEXANDRESIPA/PRESS

Amalia Rodrigues à l'Olympia, à Paris, en 1975.

défilant sur les chars du carnaval d'Alcantara, son quartier d'origine, elle rencontre Joaquim José de Lima, dit Amil, compositeur. Il lui écrit ses premiers fados, qu'elle chante au cabaret Retiro da Severa, en 1939, en même temps qu'un fado traditionnel, *Mouraria*, sous le nom d'Amalia Rebordao – patronyme qu'avait gardé son frère Felipe Rebordao, boxeur de renom. Marié à un guitariste en 1940, elle s'en sépare trois ans plus tard : « *Je suis une femme indépendante* », dira-t-elle, dans ce Portugal gagné par le moralisme de l'Estado Novo, régime à poigne mis en place en 1929 par le docteur Salazar.

La chanteuse se produit dans tous les cabarets de fado de Lisbonne, qu'elle séduit. Des paroliers lui offrent de beaux textes (Frederico de Brito, Linhares Barbosa), le

cercle de ses admirateurs s'agrandit. Châle sur les épaules, yeux clos, veines saillantes, sourire immense, Amalia se donne au fado. Devenue reine de la nuit dans une Lisbonne épargnée par la guerre, elle va chanter à Madrid en 1943, et y découvre le flamenco qui marquera son style.

Amalia Rodrigues ne dédaigne pas les opérettes, comme *Mouraria* (1946), *Rosa Cantadeira*, de Amadeu Cantadeira (1944), où elle interprète le *Fado do ciume* (le fado de la jalousie), du compositeur Frederico Valerio, musicien audacieux qui va donner à la voix de la *fadista* la brillante qui lui manquait encore. En 1944 et 1945, la chanteuse triomphe au Brésil, et notamment au casino de Copacabana où le public reprend en chœur *Ai, Mouraria*, un fado de Frederico Valerio qui ne

quittera jamais son répertoire. C'est à Rio qu'elle enregistre ses premiers albums. Elle y reviendra souvent, comme à Paris, où elle chante pour la première fois en 1949, chez Carrière, une boîte chic. Suivront l'Olympia, en 1956, en vedette américaine des Compagnons de la Chanson, l'ABC, Bobino... où elle interprète, en français, *Aie mourir pour toi*, de Charles Aznavour (1957). En 1952, avant le Mexique, elle aborde New York par le cabaret La Vie en rose, alors qu'Edith Piaf se produit au Versailles.

Amalia Rodrigues va aussi utiliser le cinéma pour véhiculer l'immense *saudade*, le vague à l'âme, qu'elle porte en elle. Elle y commence une carrière en 1947 (*Capas Negras*, d'Armando Miranda, avec le chanteur Alberto Ribeiro, dont elle reprendra quelques années plus tard

la chanson *Coimbra*, en français : *Avril au Portugal*), *Fado de Pergigao Queirora*, *Sol e Touros*, de José Buchs, *Vendaval Maravilhas*, de Leitao de Barros en 1949. En 1955, elle tourne *Les Amants du Tage*, de Henri Verneuil, avec Daniel Gélin et Françoise Arnoul. Elle y joue son propre rôle, celui d'une *fadista*. Le réalisateur choisit une chanson brésilienne de Caco Velho, *Mae Preta*, pour laquelle David Ferreira-Mouroa écrit de nouvelles paroles : *Barco Negro* devient un succès mondial, ainsi que *Lisboa, nao seja francesa*.

Mondaine, l'illettrée des bords du Tage est partout fêtée. La rue murmure qu'elle aime un dignitaire du régime salazariste, Ricardo Espírito Santo, ou bien encore le roi Umberto d'Italie. Elle est l'amie des comtes de Barcelone, de Paris, de la belle-sœur de Franco, dont le frère est ambassadeur d'Espagne au Portugal. En 1961, elle se marie avec un Portugais résidant à Rio de Janeiro. Elle chante chez les riches au Casino d'Estoril. A la « révolution des œillets », la gauche radicale fera les comptes. Elle condamne Amalia Rodrigues, propagandiste de l'ordre naturel des choses, *fadista* fataliste aussi caricaturée que le miracle de Fatima. Elle se défend : « *Je n'ai vu Salazar que deux fois dans ma vie, et il m'a toujours bien traitée*. » Elle dit aussi ne pas comprendre pourquoi ses fados furent interdits d'antenne dans la période qui suivit le 25 avril 1974. « *On me traita de fasciste, c'était absurde*. »

Amalia Rodrigues avait aussi des amitiés contraires aux idéaux du régime salazariste. Premier cité, Alain Oulman qu'elle rencontre en 1962, qui lui amènera un public plus érudite, plus sophistiqué, en composant de superbes mélodies pour des textes majeurs de la poésie portugaise – Camões, Pedro Homen de Mello (*Quando os outros te batem, Beijo-te eu, Olhos fechados*), David Moura-Ferreira (*Maria Lisboa, Madrugada de Alfama*), Manuel Alegre, qui seront en butte à la censure. C'est pourtant en 1968, avec la chanson *You dar de beber a dor*, mais surtout *Mariquinhas*, un fado traditionnel, que la chanteuse va battre des records de vente de disques. Réconcilié avec le fado *vadio*, le fado libre, et le charisme de la plus grande de ses interprètes, le Portugal ne cessa de rendre hommage à Amalia Rodrigues, dernière des grandes voix de l'Europe.

Véronique Mortaigne

## Un hommage unanime, des funérailles nationales

LISBONNE

correspondance

« *Nous avons tous perdu quelqu'un qui faisait partie de notre vie, de notre imaginaire, de notre identité. Amalia restera dans l'histoire du Portugal comme l'un des symboles qui ont le plus marqué les Portugais.* » Cette phrase du premier ministre, Antonio Guterres, résume bien le sentiment des Portugais de toutes les couches sociales, habitants anonymes de Lisbonne, artistes, intellectuels et dirigeants politiques qui étaient mercredi sous le choc après le décès de la « reine du fado ». Des milliers de personnes ont accompagné, mercredi, la levée du corps de la chanteuse de sa résidence, dans le quartier populaire de Sao Bento, l'ont applaudi tout au long du trajet vers la basilique de Estrela et ont rendu un dernier hommage à sa dépouille dans une chapelle ardente.

Le président de la République, Jorge Sam-

paio, rappelle que la chanteuse « *a fait sa carrière au service du Portugal et des Portugais* ». Pour lui, Amalia a su renouveler la chanson nationale dans sa musique et dans ses paroles en y incorporant des poètes classiques et contemporains : « *Elle a su, plus que toute autre personne, identifier les caractéristiques nationales de la nostalgie (saudade), de l'affectivité, de la solitude et de l'amour avec le chant exprimé à travers la poésie.* »

DÉPUTÉS POÈTES

L'ancien président de la République, Mario Soares, qui lui avait remis la plus haute décoration portugaise – la grand-croix de l'ordre de Santiago de Espada – se souvient d'Amalia comme « *la voix du Portugal* » en même temps que d'une personne « *très humaine, très accessible, modeste et qui n'avait rien d'une diva* ».

Le député du Parti socialiste Manuel Alegre,

écrivain et poète, qui a vu certains de ses poèmes chantés par Amalia, a interrompu sa participation à la campagne électorale pour les législatives, qui auront lieu dimanche, en hommage à « *la voix qui savait traduire l'intraduisible* ». Un autre poète, Vasco Graça Moura, député du Parti social-démocrate (PSD-opposition) au Parlement européen, considère que la voix d'Amalia est une des plus grandes du siècle : « *Nous pouvons parler maintenant du fado d'avant et d'après Amalia.* »

Le conseil des ministres a décrété des funérailles nationales. Un grand hommage national, « *digne de la dimension* », du prestige d'Amalia et représentant la « *reconnaissance du pays envers elle* » aura lieu après la période électorale, selon un communiqué du conseil des ministres.

Alexandre Flucher-Monteiro

VIÈME FESTIVAL PIANO EN VALOIS - ANGOULÈME  
OCTOBRE 99

7. A. Neuman 8. S. Markarov 9. Opéra de Chambre de Florence 10. H. Gimse 12. M. Solal  
14. A.-M. Vera 15. F.-R. Duchâble 16. B. Douglas et l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine  
17. Y. Gitlis et A.-M. Vera 22. R. Galliano



Le Monde

Réservations 05 45 38 61 63



Eddy Mitchell, chanteur et parolier

# « L'arme du rock était le couteau à cran d'arrêt ; celle du rap est le lance-missile »

**CARRURE** à la John Wayne, nonchalance d'un Clint Eastwood, Eddy Mitchell, dit « Schmoll », né Claude Moine le 3 juillet 1942 dans le 19<sup>e</sup> arrondissement parisien, a rapporté de Memphis, Los Angeles et La Nouvelle-Orléans une quinzaine de nouvelles chansons. Rencontre avec un bosseur méticuleux, « *amuseur et chanteur de variétés* ».

« Ces trois villes des Etats-Unis, ce sont trois cartes postales ?

— Le choix des Etats-Unis, c'est d'abord pour le travail, pour me couper du quotidien, parce qu'à Paris je ne fais rien. Ensuite, pour les musiciens qui offrent tel son de guitare, telle frappe de batterie. A chaque chanson écrite avec Pierre Papadiamandis [*compositeur de la plupart des musiques*] correspond un esprit, un style que l'on va chercher au meilleur endroit possible. Si c'était la Mandchourie, on irait en Mandchourie.

— **L'Amérique de vos premiers séjours professionnels, au milieu des années 70, a-t-elle changé ?**

— Le mode de vie américain n'est pas fait pour moi. L'Amérique de mes chansons ne peut être que rêvée. Elle n'existe plus.

— **Vous éprouvez de la nostalgie ?**

— Je ne fais pas commerce de la nostalgie. L'aspect un peu désen-

chanté de certaines chansons, c'est peut-être des rêves de gosse réalisés qui ont parfois été déçus. Je n'ai jamais eu la tentation de la carrière américaine, m'installer là-bas. Ce ne sont pas mes racines.

— **Vos textes traduisent-ils cela ?**

— Dès qu'on se met à écrire, il y a quelque chose de soi, ce n'est pas très original. Mes textes, ce sont des phrases entendues à droite à gauche, des observations, des personnages. Mais il faut faire attention à l'interprétation. Un titre comme *J'aime pas les gens heureux* est anticalifornien. J'ai horreur de tous ces gens qui sont persuadés d'être en bonne santé parce qu'ils fument de moins en moins, mangent bio, sont bronzés, ont les dents blanches. Là c'est ma petite colère. A force d'entendre des gens qui commentent toutes leurs phrases par « *Bonjour ! encore une belle journée* », on a l'impression d'être dans *Le Prisonnier*.

— **Certaines de vos chansons traduisent un regard sur la société.**

— Je suis un amuseur, un chanteur de variétés, ce qui ne m'empêche pas d'être sensible à ce qui m'entoure. Je peux constater, souligner parfois, mais dissenter sur l'état du monde au journal de 20 heures, ce n'est pas pour moi. Je ne me vois pas assumer des tex-

tes qui seraient très politiques. D'ailleurs, je ne comprends pas très bien cette parole publique que l'on donne à des amuseurs. Ça a commencé avec le couple maudit Montand-Signoret, des mêlout. Ils avaient un engagement politique, leur quotidien correspondait, mais bon, ils se sont gourés.

— **Qu'est-ce qui a changé dans le métier ?**

— Le vocabulaire : on parle d'enjeux, d'objectifs, de têtes de gondole... On passait aussi plus de temps sur les routes. Le bouche-à-oreille, une télévision et c'était tout. Maintenant, il faut faire toutes les cantines.

— **Vous êtes toujours dans la joie de la scène, du spectacle ?**

— Absolument. Le public qui vient en salle veut être heureux. Mon expérience me permet de sentir si on est porté. Et si ça ne vient pas, c'est notre seule responsabilité de musiciens. Un chanteur, un musicien existe à deux endroits : le studio et la scène.

— **Le cinéma ?**

— On m'envoie des propositions, mais ça manque d'idées. Vous venez de faire un rôle, on vous propose dix fois la même chose. Après *Coup de torchon*, c'était l'abruti, après *Cuisine américaine*, je n'ai reçu que des trucs de cuisinier.

— **Et le rôle d'un chanteur, voire votre propre histoire ?**

— Je ne pense pas être assez bon comédien pour donner le change et être assez crédible en chanteur qui interprète un rôle de chanteur. Ou alors il faudrait une histoire en béton. Le cinéma, c'est d'abord un scénario.

— **Vous êtes sensible au succès ?**

— C'est un carburant. Il s'agit de la reconnaissance du public, pas de la célébrité.

— **Le rock a été méchant et sauvage à ses débuts, avant de s'assagrir.**

— Ce qui est comparable aux débuts du rock en matière d'identification, de révolte, c'est le rap. Pour les voix, c'est autre chose. On est passé de l'opérette au rock'n'roll avec des gens qui vocalement étaient des monstres. Le rap, c'est que des biscottes... Bien fait, mais pas de coffre. Dans le rock, il y avait du sucre, une certaine naïveté dans les paroles sur des thèmes forts, l'incompréhension avec les parents, la police, l'envie de liberté... mais sans la dope, le racket, les armes. Le rock, c'était le couteau à cran d'arrêt. Le rap, maintenant, les gars se tirent dessus à coups de lance-missile. »

Propos recueillis par Sylvain Siélier



Eddy Mitchell : « Un chanteur, un musicien, existe à deux endroits : le studio et la scène. »

## L'Amérique à trois temps

**EDDY** ou l'aventure tranquille. Bougon professionnel, fidèle à jamais à son Amérique à lui. Celle des capitales du son. Suivre Eddy Mitchell sur ces sentiers balisés par d'excellents musiciens et des textes qui collent à leur auteur comme un jean patrimonial, est un plaisir.

A Memphis (Tennessee), Eddy Mitchell retrouve les sons rhythm'n'blues qui donnaient l'énergie minimale de *Mr Eddy*, son album précédent. Les cuivres de Tower of Power, champion de la soul bien charpentée menée par Greg Adams, David Hood à la basse, de la guitare (William T. Hull) et de la batterie (Roger Hawkins) en abondance. Un saut d'avion, et voilà Eddy Mitchell chez les chanteurs de charme à Los Angeles. Les ombres de Frank Sinatra et de Nat King Cole passent derrière ces chansons de tendresses sourdes, avec grand orchestre de cordes. Plaquant les limousines, Mitchell repart à la Nouvelle-Orléans, y entraîne le Tower of Power et croise les Neville Brothers. Funk, Eddy Mitchell découvre ici la créa-

lité, sans trop s'y attarder toutefois, mais avec une finesse rythmique rare chez l'adaptateur en français des standards de Gene Vincent.

Le chanteur aime la continuité : son complice musical et pianiste, Pierre Papadiamandis, signe les musiques de onze des douze chansons de l'album, *T'es qu'un joueur* ayant été confiée aux bons soins d'un ex-Chaussettes, Michel Gauthier. Que dit Eddy ? Il prend la parole à la place des obscurs. Quand Johnny Hallyday et ses auteurs dressent une statue à la rock star, Eddy Mitchell chante *J'ai des goûts simples*, voix de l'anonyme qui n'a pas le profil du vainqueur, mais revendique le droit de ne pas être « *un l'gume surgelé et assisté* ». Il débite le *Golden Boy* autant que *Les Gens heureux*, débusque les losers (*Mauvaise option*) et le brave responsable de tout, fautif par vocation (*On va dire que c'est moi*).

V. Mo

★ Les nouvelles aventures d'Eddy Mitchell. 1 CD Polydor 543 120-2.

## Ecrire au féminin singulier en français pluriel

**ONZE FEMMES** écrivains célèbres à leur manière la langue française, à l'occasion du cycle « Francophonie au féminin », à Paris, au Théâtre international de langue française. Sans doute vaudrait-il mieux parler des langues françaises, parce qu'un écrivain, en créant, accouche de sa propre langue. Parce que, du Liban d'Andrée Chedid à la Hongrie d'Agota Kristof ou à la Belgique d'Amélie Nothomb, les rythmes, les sonorités, les accents diffèrent, constellations d'une même voûte céleste.

Ce cycle de textes mis en scène, ou simplement lus, fournit l'occasion au public français de mesurer que sa parole résonne de mille voix d'Orient et d'Occident. Aimée ou subie, déconstruite ou réinventée, la langue française, du fait de l'histoire, continue de vibrer au Canada et en Algérie, à Madagascar, en Egypte ou en Belgique, grâce à des écrivains contemporains qui ne se réfèrent plus à la France depuis longtemps. Parmi ces onze femmes dont les pièces peuvent être entendues à Paris, Anita Van Belle écrit en Belgique et voyage en Afrique, Hoda Adib, née au Liban, crée ses poèmes à Londres, Maïssa Bey (*La Plume et le Couteau*) écrit en Algérie, Lolita Manga à la Réunion et Charlotte Rafenomanjato à Madagascar. A l'inverse, Nancy Huston et Andrée Chedid se sont ancrées en France.

Lolita Manga, la benjamine du cycle, née en 1963, vit à la Réunion, département d'outre-mer français. Mais, autant que de l'école française, elle est fille du mouvement culturel qui a secoué l'île depuis les années 70. *Saroyaze*, la pièce qu'elle lit à Paris, est écrite en grande partie en créole (*Saroyaze et autres textes*, éditions Grand-Océan, Saint-Denis de la Réunion, 1999).

Par cette revendication linguistique et par le thème de l'esclavage qu'elle y aborde, elle se place en héritière directe de la première génération d'auteurs qui ont fait émerger la notion de culture réunionnaise : les écrivains Axel Gauvin, Boris Gamaleya ou Alain Lorraine et la compagnie du Théâtre Volland d'Emmanuel Genvrin. Si elle est venue à Lyon étudier le théâtre, Lolita Manga a enraciné

sa compagnie, Acte 3, à Saint-Benoît, une bourgade de l'est de l'île, peuplée de descendants d'ouvriers tamouls engagés par les planteurs blancs après l'abolition de l'esclavage.

**CONTEXTE CRÉOLE**

L'action de *Saroyaze* se situe, tout naturellement aux yeux de son auteur, dans un contexte créole. Au cours d'une veillée mortuaire, tout un quartier pleure la mort d'un vieil homme qui appartient à la génération de l'esclavage. Un voisin et Kalo, une jeune fille rebelle, incarnent le refus : comme les esclaves « marrons », ceux qui fuyaient dans la montagne, « *Kalo et l'homme marronnet*, à travers *l'alcool et le sexe* », explique la jeune auteur. Le mort, qui parle à travers la bouche d'un coryphée, fera l'apologie de la mémoire pour que « *demain marmaille porte tête plein, droit dessus zépaule* ». Depuis sa première pièce, écrite en 1994, *Le Vieux rêve*, Lolita Manga mêle de plus en plus le créole – la langue elle-même ou le chant – au français. Comme si le contact physique avec ce verbe lui était indispensable pour dire l'histoire. A Saint-Denis de la Réunion, où *Saroyaze* a été créé en avril au Centre dramatique de l'océan Indien, Lolita Manga assurait elle-même la mise en scène et jouait le personnage de Kalo. Toute la compagnie ne s'est pas déplacée à Paris, mais l'auteur propose ici une lecture scénique, accompagnée d'Arlette Nourly, une comédienne qui est aussi une chanteuse.

Catherine Bédarida

★ Francophonie au féminin, avec, notamment, *Saroyaze*, de Lolita Manga (13 octobre), *Les Combustibles*, d'Amélie Nothomb (15, 16 octobre), *La Clé de l'ascenseur*, d'Agota Kristof (22 au 24 octobre), *L'Homme englouti*, d'Andrée Chedid (16 au 18 novembre), *Prodige*, de Nancy Huston, par Yasmina Reza et Gabriel Garran (20, 21 novembre), *La Plume et le couteau*, de Maïssa Bey (23, 24 novembre). Théâtre international de langue française, Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-93-95. 50 F.

## « Les moments musicaux de L'Hermitage »

### Les retrouvailles

Vendredi 22 • Samedi 23 • Dimanche 24 Octobre • La Baule

piano solo, sonates, quatuors et quintettes avec piano

Beethoven • Brahms  
Chausson • Dvorak

Fauré • Prokofiev  
Schubert • Schumann

Régis Pasquier Violon  
Gérard Poulet  
Gérard Caussé Alto  
Miguel Da Silva  
Marc Coppey Violoncelle  
Alain Meunier  
Jean-Guihen Queyras  
Brigitte Engerer Piano  
Christian Ivaldi  
Jean-Claude Pennetier  
Alain Planès  
Quatuor Ysaye Quatuor à cordes

Groupe Lucien Barrière

...e sont eux qui, depuis plus de dix ans, font les **Moments Musicaux de la Baule** : si l'amitié les lie autant que la musique, rares sont les occasions qui leur permettent de partager ensemble plusieurs jours de concerts. **L'Hôtel Hermitage** leur offre l'opportunité de retrouvailles, se transformant, le temps d'un week-end d'octobre, en salon de musique. Ils seront tous présents pour ouvrir la saison de l'**Hôtel Hermitage**, amenant avec eux cette joie de la musique à plusieurs.

Le Monde proposera dans le cadre de ce week-end une conférence-débat sur les pratiques musicales privées aujourd'hui.

Prix : 2 600 F/ pers. (396,37 euros) - Le prix d'un week-end inclus : la pension complète (boissons comprises), les cocktails, l'hébergement pour deux nuits en chambre double et les entrées à tous les concerts. Les places sont attribuées par ordre d'inscription.

Renseignements et réservations : 02 40 11 46 46.







# Christoph Eschenbach et l'Orchestre de Paris en état de grâce

## Mahler, Dvorak et Poulenc au programme de la première série de concerts

Christoph Eschenbach a donné une première session de quatre concerts dont le dernier aura lieu jeudi 7 octobre. Avec une Cinquième de

Mahler d'anthologie, le prochain directeur de l'Orchestre de Paris a convaincu le public de la salle Pleyel. L'interprétation du Concerto pour

deux pianos et orchestre de Francis Poulenc par Katia et Marielle Labèque était, elle, franchement décevante.

**FRANCIS POULENC :** Concerto pour deux pianos et orchestre. GUSTAV MAHLER : Symphonie n° 5. Katia et Marielle Labèque (pianos), Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach (direction). Salle Pleyel, le 29 septembre. Prochains concerts : le 7 octobre. Œuvres de Dvorak et Mahler. Truls Mork (violoncelle), Christoph Eschenbach (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-45-61-65-89.

Le chef d'orchestre allemand Christoph Eschenbach sera le prochain directeur musical de l'Orchestre de Paris, à compter de la saison 2000-2001. Cette année, il n'est présent à l'orchestre que pour deux séries, les 29 et 30 septembre et les 6 et 7 octobre. Le premier de cette série de quatre concerts (Mahler, Dvorak et Poulenc) aura permis de confirmer que le choix de ce musicien semble avoir été le bon.

Les sœurs Labèque forment un duo qui fut naguère célèbre. Au

jour d'hui, elles ne drainent plus les foules, ce que pourrait laisser accroire leurs mirobolants cachets (leur « prix » officiel est de 150 000 francs chacune...). On espérait en tout cas qu'elles auraient modifié leur vision du Concerto pour deux pianos (1932), de Francis Poulenc (1899-1963), massacré dans un disque enregistré naguère pour Philips Classics. Hélas non. Inutilement extravertie (un jour elle tombera de son siège) et cinglante de sonorité (un jour elle se blessera au doigt) dans les mouvements vifs, jouant avec une discontinuité qui rajoute du décousu à une œuvre dont l'élaboration kaléidoscopique est déjà en soi problématique, Katia Labèque mène la danse et donne le ton suranné qui va si mal au deuxième mouvement, alla Mozart, en le jouant avec un rubato et une surarticulation qui sont tout ce que Poulenc détestait.

Le compositeur a dit, écrit et montré ce qu'il faut faire de cette pièce délicate dans deux enregistrements (disponibles chez EMI)

qu'il a lui-même effectués. Mais Katia Labèque – et la plus discrète et raffinée Marielle, bien obligée de suivre – n'en a cure. Le duo s'amuse de ce Poulenc prétendument « petit maître ». C'est irresponsable et sans intérêt.

### CONTENT ET FIER

Mais on n'est pas venu pour cela. Eschenbach a davantage de point de vue sur Gustav Mahler qu'il n'en a sur Poulenc. Ce musicien, dont on a oublié quel pianiste soliste il fut (Deutsche Grammophon n'a pas réédité ses premiers enregistrements), développe, lentement mais sûrement (depuis 1972), une carrière de chef d'orchestre de premier plan.

Son geste est sûr, sans fioritures. Pas d'esbrouffe, pas d'effets, pas de clinquant. On l'a entendu à la limite de la froideur (à Chicago, la saison passée, dans une symphonie de Bruckner), mais lorsque cette direction d'une probité rare associée à une vision musicale et poétique de premier ordre parvient à entrer en communication avec une pha-

lange symphonique, alors cet alliage peut fonctionner à merveille. C'était absolument le cas dans cette Cinquième de Mahler d'anthologie, jouée comme une partition foisonnante mais claire, spectaculaire mais jamais vulgaire. Un Scherzo idéal de délié, un premier mouvement rutilant mais constamment tenu, un Adagietto magnifique de conduite de phrase, de fondus de couleurs, joué sans larmes mais dans une sorte de mélancolie lucide et sèche, libérant cette polyphonie aux dissonances douces-amères de son aspect généralement larmoyant et « sépia ».

Les cuivres, très sollicités par la partition, ont été exemplaires, les cordes d'une couleur à la fois profonde et claire. Dans ces soirs-là, qu'on espère nombreux, l'Orchestre de Paris n'a vraiment rien à envier aux toutes grandes formations du peloton de tête international. On en est content, et même fier.

Renaud Machart

# Une leçon de théâtre et d'amour signée Rainer Maria Rilke

**LA VIE QUOTIDIENNE**, de Rainer Maria Rilke. Traduction de Rémy Colombat. Mise en scène : Philippe Macaigne. Avec Florence Viala, Georg Millner, Isabelle Gardien, Laurent Rey, Cécile Brune. STUDIO-THÉÂTRE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE, 99, rue de Rivoli, 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-44-58-98-58. M<sup>o</sup> Palais-Royal. A 18 h 30, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi. 80 F (12,20 €).

Pas croyable ! : il aura fallu attendre quatre-vingt-dix-huit ans pour que soit mise en scène, en France, une pièce de Rainer Maria Rilke, *La Vie quotidienne*. Il est vrai que le théâtre de Rilke, même en Allemagne, est tenu par les éditeurs, et par les garants du théâtre, pour peu de chose, des « tentatives de ses débuts », que Rilke aurait désavouées. Tout de même, en septembre 1901, quand il écrit, à 27 ans, *La Vie quotidienne*, Rilke a publié plusieurs livres de poésie, plusieurs ouvrages en prose, le poème dramatique *La Princesse blanche*, a fait jouer deux pièces, *Aux premiers froids* et *Maintenant et à l'heure de notre mort*, a écrit son poème le plus souvent réédité en Allemagne et dans le monde entier, *Le Chant de l'amour et de la mort du cornette Christophe Rilke*.

Tout fervent de Rilke et de ses Cahiers de Malte sera touché par *La Vie quotidienne*, une œuvre de crise, carrément intime. En février 1901, Rilke s'est séparé de Lou Andreas Salomé, sa passion. En avril, il a épousé Clara Westhoff, qui attend un enfant de lui (ce sera une fille, Ruth), Lou a tout essayé pour empêcher ce mariage.

En septembre, il écrit *La Vie quotidienne*.

Le lieu de l'action est l'atelier d'un peintre (Clara Westhoff est sculptrice). Le peintre de la pièce, Georg Millner, est le portrait craché du Rilke que décrit Lou dans sa lettre de rupture : « Tour à tour surexcité et déprimé, passant d'une excessive pusillanimité à d'excessifs emballements. » Elle note une « paralysie de la volonté entrecoupée de sursauts nerveux, des alternances de flottement profond et de hausses de ton ».

Ce peintre, copie de Rilke, rencontre chez des amis une femme, Hélène. L'amour absolu immédiat. Rappel du coup de foudre partagé Rilke-Lou en 1897. « Elle m'a compris. Elle m'a vraiment compris, par-delà les mots... Nous savions tout l'un de l'autre », dit le peintre. Dès le lendemain matin, il attend Hélène dans son atelier. Elle apparaît. C'est pour couper

les ponts. « Tout nous a été donné hier soir. Je connais tous tes gestes, ta douceur, ta violence, dit-elle, nous étions sur une île, et nous nous retrouvons dans la vie quotidienne, là où les choses pèsent leur poids, ont une ombre. » Hélène disparaît. Les roses et les oranges que le peintre avait fait acheter à son intention, par l'un de ses modèles, Mascha, c'est à Mascha qu'il les donne.

Rilke nous dit donc qu'au cours d'une soirée dans le monde, le temps de trois ou quatre heures, deux êtres peuvent se rencontrer, et, assis dans des fauteuils, vivre, par les seules paroles, une entente, un partage, une confiance, que jamais ils ne retrouveraient, ni dans les étreintes ni dans une vie commune. Ce n'est pas un propos génial, mais, dans *La Vie quotidienne*, Rilke a des inventions attachantes pour le dire, et inattendues. Merci à Philippe Macaigne de nous faire découvrir cette œuvre méprisée, de l'avoir bien dirigée, avec un détachement léger. Florence Viala est lumineuse dans le rôle du modèle Mascha : un jeu libre quoique très riche, entre candeur et finesse, un jeu d'instinct qui cache son jeu. Christian Gonon, le peintre, fait scintiller les tremblotes de l'enfant malade que Lou envoie se reposer (« je suis venu à toi comme une mère », n'oublie-t-elle pas de préciser, dans sa lettre d'adieu provisoire). Cécile Brune est très bonne aussi dans le rôle d'Hélène, mais elle serait mieux encore, peut-être, si elle paraissait moins enjouée, moins charmeuse.

Michel Cournot

**Nicolas Genka**  
dédiçacera  
**« Jeanne la pudeur »**  
paru chez Flammarion  
vendredi 15 octobre à 18h  
à Extrapole Montmartre  
5, bd Montmartre Paris 2ème  
(Tél. 01 40 13 72 13)

Librairie  
Papeterie  
Disques  
Vidéo  
Logiciels  
Jeux vidéo

**DROUOT RICHELIEU**  
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS  
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33  
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17  
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :  
la veille de la vente, 11h à 18h  
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,  
92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

**MARDI 12 OCTOBRE**  
S.16- Livres et autographes. PIASA.  
Experts : P. et B. Meaudre et Th. Bodin.

**MERCREDI 13 OCTOBRE**  
S.5- Objets d'art et de bel ameublement. PIASA.  
Experts : Cabinet Dillée et J.-P. Fabre.

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES  
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

**LA PREMIÈRE GORGÉE DE BIÈRE ET AUTRES PLAISIRS MINUSCULES de Philippe Delerm**

Lecture-Spectacle par La Compagnie Le Champ de l'Alouette, mise en scène de France Jolly, décors d'Anne-Marie Adda.

Le 8 et 9 octobre 1999  
au Centre des Bords de Marne  
Le Perreux sur Marne  
réservations 01 43 24 54 28

Du 11 au 15 octobre 1999  
au Théâtre Le Village à Neuilly  
réservations 01 40 88 93 93

**MADELEINE**  
NIELS ARESTRUP  
NADA STRANCAR  
MAURICE BENICHOU

**ÉTOILES**  
une pièce de  
PIERRE LAVILLE  
"Passionnant...  
Eblouissant!" F.S.  
"Une magistrale  
leçon de théâtre."  
FEMINA HEBDO.

FIGARO SCOPE ACTES SUD-MATHIAS  
01 42 65 07 08

**Couvre-feu**  
de Roney Brett  
mise en scène  
Bernard Sobel  
avec  
Anne Alvaro  
et  
Flore Lefebvre  
des Noëttes

1<sup>er</sup> - 31 octobre 1999  
Théâtre de Gennevilliers  
Centre Dramatique National  
Location 01 41 32 26 26

## SORTIR

### PARIS

**PACT**  
Le saxophoniste camerounais Touns Bebey, leader du groupe afro-jazz Paris Africains et de la facétieuse fanfare Spirit Pan-Africans Brass Company, croit aux vertus de l'éclectisme et de la diversité. Il multiplie les expériences musicales. Celle-ci s'inscrit dans le registre des musiques électroniques librement nourries de sons et d'ambiances d'Afrique (1 CD *Cosmic Tones/Musisoft*).  
*Batofar, face au 11, quai François-Mauriac, 13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Quai-de-la-Gare. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. 20 F.*

**Dick Annegarn**  
« Nous devons sans arrêt nous employer à donner des lettres de noblesse à ce Klein Kunst, ce petit art, qu'est la chanson », déclarait un jour Dick Annegarn. Il s'y consacre effectivement. Avec un humour, une intelligence, une liberté singulière dont on ne saurait se passer.  
*Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Filles-du-Calvaire. Les 7, 8 et 9, à 20 heures. Tél. : 08-03-02-00-40. 140 F.*  
**Barbas remis au goût du jour**  
Première projection de la copie restaurée du célèbre classique *Barabas*. Ce grand feuilleton populaire en douze épisodes

réalisé en 1919 par Louis Feuillade vient d'être restauré par la Gaumont et la Cinémathèque française. Il s'agit d'une fiction muette en noir et blanc teinté, avec accompagnement musical, d'une durée de 7 heures et 23 minutes. Les séances qui présentent plusieurs épisodes chacune se tiennent à 19 heures et 21 heures.  
*Forum des Images, 2, Grande Galerie, Nouveau Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Les Halles. Les 8 et 9 octobre. Tél. : 01-44-76-62-00. 25 F et 30 F.*

### MONTPELLIER

**Premières Rencontres européennes des revues d'architecture**  
Le château de Castré organise, à l'initiative de l'Académie d'architecture, diverses activités sur le thème « La presse architecturale : le bâti et l'écrit ». L'exposition présente un florilège de soixante revues publiées dans dix-neuf pays d'Europe. Un colloque et des visites guidées sont proposés au public, un atelier de travail aux professionnels. A ne pas manquer : la remise du Prix du livre d'architecture.  
*Renseignements et inscriptions : Centre régional des lettres du Languedoc-Roussillon, 20, rue de la République, 34 Montpellier. Du 8 au 10 octobre. Tél. : 04-67-22-81-41. Entrée libre.*

(Publicité)

**Francophonie au féminin**  
Écrire au féminin  
Une initiative de Gabriel Garran  
5 octobre  
30 novembre

Hoda ADIB • Maïssa BEY  
Andrée CHÉDID • Nancy HUSTON  
Agota KRISTOF • Lolita MONGA  
Marie NDIAYE • Véronique OLMI  
Amélie NOTHOMB  
Charlotte RAFENOMANJATO  
Anita VAN BELLE

**THÉÂTRE INTERNATIONAL DE LANGUE FRANÇAISE**  
Parc de la Villette  
01 40 03 93 95

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

**Les Cinquante-cinq Jours de Pékin**  
de Nicholas Ray, américain, 1963, copie neuve (2 h 35).  
*Action Christine, 6<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-11-30.*  
**Yellow Submarine**  
de George Dunning, dessin animé britannique, 1968 (1 h 25).  
*Action Ecoles, dolby, 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-79-89.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

**Regards sur la vie juive au Maroc**  
*Musée d'art et d'histoire du judaïsme, hôtel de Saint-Aignan, 71, rue du Temple, 3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-53-01-86-53. De 11 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé samedi. Du 7 octobre au 2 janvier. De 25 F à 40 F.*

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Compagnie One Step**  
Elsa Wollaston : *Shade of Blues*.  
*Kiron Espace, 10, rue La Vacquerie, 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Voltaire. Les 7 et 14, à 19 heures. Tél. : 01-44-64-11-50. De 50 F à 80 F.*  
Etienne M'Bappé, Mario Canonge, Roger Biwandu  
*Sunset, 60, rue des Lombards, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 7, 8 et 9, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*  
Dominique A, Zita Swoon  
*Petit Chapiteau, parc des Cormailles, 94 Ivry-sur-Seine. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-45-15-07-07. De 50 F à 100 F.*  
Les Frères Brozeur, Mardigrave  
*Le Tremplin, 5, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-45-15-07-07. De 50 F à 100 F.*  
Julos Beaucarne, Philippe Foclioli  
*Espace culturel André-Malraux, 2, place Victor-Hugo, 94 Le Kremlin-Bicêtre. M<sup>o</sup> Le Kremlin-Bicêtre. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-45-15-07-07. De 50 F à 100 F.*  
Juliette, Sing Sing  
*Espace Georges-Pompidou, 120, rue de Fontenay, 94 Vincennes. M<sup>o</sup> Château-de-Vincennes. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-45-15-07-07. De 50 F à 100 F.*  
Musique traditionnelle de l'Inde du Sud  
avec Veenai R. Jayanthi (veena) et Arjun Kumar (mridangam).  
*Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, 13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Glacière. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 60 F et 80 F.*

**CULTURE EN RÉGIONS**  
Publicités

**THÉÂTRE GYPTIS**  
du 5 au 23 Oct. 99  
**La Grande Parade**  
Grand'Peur et Misère du III<sup>ème</sup> Reich  
Bertolt Brecht  
par l'Esgregore  
Mise en scène : Ivan Rimeuf

**Théâtre Gyptis** Marseille  
Rés. : 04 91 11 00 91

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et Latiniissimo présentent

**FIESTA DES SUDS 99**  
MUSIQUE \* ARTS VISUELS \* GASTRONOMIE

WILLY DEVILLE - CESARIA EVORA  
LUZ CASAI - TERAMELI  
SERGENT GARCIA  
EURAFRISIA - AMPARANOIA  
ALFREDO DE LA FE  
EL SIKAMEYA - SAWT EL ATLAS  
MARACA & OTRA VISION  
MASSILIA SOUND SYSTEM  
JO CORBEAU - SALIF KETTA  
FEMI KUTI  
GNAWA DIFFUSION  
JUAN JOSE MOSALINI  
VICENTE AMIGO  
LES BALAYEURS DU DESERT  
300 ARTISTES,  
20 ARTISTES PLASTICIENS...

DU 8 AU 31 OCTOBRE

Tél. : 04 91 99 00 00  
Télérama

**DOCK DES SUDS**  
CENTRE MEDITERRANÉEN DES MUSIQUES DU MONDE  
12, RUE URBAIN V - 13002 MARSEILLE



# « Foreign Affairs » rétrograde la Chine

En passant au crible les atouts supposés de la République populaire, la revue américaine de politique internationale arrive à la conclusion que l'Occident surestime la Chine, notamment sur le plan économique. La presse officielle de Pékin est indignée

L'ARTICLE a fait sensation à la veille du cinquantenaire de la République populaire de Chine. La presse officielle chinoise n'a guère l'habitude de commenter des revues académiques comme *Foreign Affairs* mais, en l'occurrence, elle a réagi. Le quotidien *China Daily*, journal anglophone destiné au public étranger, s'est fendu d'un billet dénonçant une nouvelle initiative des tenants en Occident d'« une politique plus dure à l'égard de la Chine ».

L'auteur du forfait s'appelle Gerald Segal. Il est directeur d'études à l'Institut international des études stratégiques de Londres. Il est sur-

tout un spécialiste respecté de la Chine. Dans la dernière édition de *Foreign Affairs* (septembre-octobre), il affirme que la Chine est surcotée en Occident. Son article intitulé par provocation « Est-ce que la Chine importe ? » (« Does China matter ? ») développe l'idée que la Chine est « au mieux » une « puissance moyenne de second rang » bien qu'ayant réussi à projeter à l'extérieur, grâce à sa « maîtrise de l'art de la diplomatie du théâtre », l'image d'un géant en devenir.

Gerald Segal passe au crible les atouts supposés de la Chine. Une future puissance économique ? Un marché en expansion ? Illusion, ré-

pond l'universitaire. « En vérité, la Chine est un petit marché qui importe relativement peu au monde, surtout en dehors d'Asie ». Sa part actuelle dans le PIB mondial est faible (3,5 %, ou 11,8 %, si l'on raisonne en parité de pouvoir d'achat), son revenu par habitant est minime (les diverses estimations la classent, au mieux, au 65<sup>e</sup> rang mondial, au pis, au 81<sup>e</sup>), et son taux de croissance est largement surestimé.

Cette faiblesse se lit également dans les chiffres du commerce international : le marché chinois n'absorbe que 1,8 % des exportations américaines et 1,1 % des ex-



L'Occident investit peu : la Chine a attiré moins de 10 % des implantations américaines à l'étranger et 5 % pour ce qui concerne les Européens. Dans ces conditions, Segal estime que la formule naguère prononcée par de Gaulle à propos du Brésil vaut plus que jamais au sujet de la Chine : « C'est un pays d'avenir, et qui le restera ».

## PUISSANCE DE « SECOND RANG »

Une puissance militaire ? Segal est légèrement plus généreux. Il classe la Chine comme puissance de « second rang », à un niveau donc supérieur aux puissances de « troisième rang » que sont ses voi-

sins asiatiques. Mais il relativise la réalité de la menace chinoise sur les îles Senkaku (Diaoyou en chinois) – qu'elle dispute au Japon ; sur l'archipel des Spratley – qu'elle dispute aux Philippines ; et sur Taïwan. Si la Chine importe militairement, précise Segal, c'est « simplement » parce qu'elle « n'est pas une puissance du statu quo » et que l'Occident redoute sa capacité de nuisance. Mais, au fond, ce risque peut être contenu sans qu'il soit nécessaire de contracter avec Pékin un « partenariat stratégique » au détriment d'autres alliances avec de vrais amis de l'Occident. « La Chine est moins comparable à l'URSS des années 50 qu'à l'Irak des années 90 », écrit Gerald Segal : elle est « une menace régionale pour les intérêts occidentaux mais non un rival idéologique global ».

L'universitaire en vient ainsi au dernier volet de sa démonstration. La Chine ne sera jamais une puissance politique, car elle est incapable d'assumer la contrainte de l'« interdépendance » qu'implique tout projet de séduction au-delà de ses propres frontières. En conséquence, Gerald Segal invite chacun à redescendre sur terre, à rétrograder la Chine dans les « imaginations occidentales » afin d'adopter une stratégie plus réaliste à son endroit. Cet exercice de démythification n'est pas seulement sain pour l'Occident, mais aussi pour la Chine elle-même qui a tout à perdre de la diffusion de légendes sur son propre compte.

Frédéric Bobin

## DANS LA PRESSE

### L'HUMANITÉ

Jean-Paul Piérot  
 ■ Lorsque les conservateurs privatisèrent [les chemins de fer britanniques], ils entonnèrent l'hymne thatchérien au libéralisme, sonnèrent la charge contre tout ce qui pouvait s'opposer à la déferlante des dérèglementations, à la remise en cause des garanties sociales. (...) Mais la recherche du profit immédiat et la soumission aux actionnaires conduisirent les sociétés [privées] à économiser sur la sécurité, sur le matériel et sur les effectifs. Elles empêchèrent en une année l'équivalent de 100 milliards de francs ! La concurrence n'a pas apporté l'augmentation de la qualité ni la baisse des tarifs. La devise des chemins de fers privatisés pour-

rait être : « Plus lents, plus dangereux et plus chers. » La domination des marchés financiers va à l'encontre non seulement du confort et de la sécurité mais aussi de l'économie réelle. Qui mutile les transports d'un pays endommage toute son économie.

### RTL

Alain Duhamel  
 ■ L'image de la majorité municipale RPR-UDF-DL de Paris est devenue si désastreuse, celle de Jean Tiberi et de ses proches est devenue si calamiteuse, que les chances pour la droite de conserver la capitale se réduisent chaque semaine. Il y a les querelles, les manœuvres, les rivalités de personnes (...); il y a également, et surtout, les rebondissements hebdomadaires du pitoyable feuilleton judiciaire.

Comment un pays comme la France, qui distribue si volontiers des leçons au monde entier, pourrait-il tolérer que sa capitale, Paris, le nombril envahissant de la France, puisse donner pareil spectacle ? La droite – le RPR en particulier – a déjà perdu l'île-de-France. S'ils n'engagent pas sans attendre une entreprise de rénovation drastique, ils perdront Paris et enterreront la grande séquence électorale 2001-2002 par un échec retentissant.

### LCI

Pierre-Luc Séguillon  
 ■ C'est une figure désormais classique de la cohabitation à la française : dès qu'il appréhende la faille, le président de la République pique le premier ministre là où cela fait mal ! C'est ce qu'a fait Jacques Chirac en reprochant

au gouvernement de vouloir (...) ponctionner l'Unedic et la Sécurité sociale pour financer la loi des trente-cinq heures. Voilà, a estimé le chef de l'Etat, qui risque de mettre à mal la gestion paritaire de la Sécurité sociale par les organisations syndicales et patronales. Pour tactique que soit son expression, l'inquiétude du président de la République n'est pas dénuée de fondement. (...) Mais si le paritarisme est aujourd'hui menacé, la responsabilité n'en incombe pas au seul gouvernement. (...) A l'évidence, le patronat et, en son sein, le lobby des assureurs, cherchent un bon prétexte pour quitter les organismes paritaires (...) afin d'ouvrir les vannes de l'assurance-maladie privée à côté de la Sécurité sociale. Cette responsabilité-là, Jacques Chirac a omis de la stigmatiser !

## LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Si tout le monde peut être gaulliste, c'est simplement parce que le fait d'être gaulliste n'a tout bonnement plus aucun sens. (...) Il n'est pas un seul domaine de la société, de la politique, et même de la défense où les réponses apportées par de Gaulle ne soient obsolètes, voire bouffonnes – donc indifférentes. (...) Le vrai génie de De Gaulle a sans doute été de mettre l'anticommunisme à la portée des plus conformistes. (...) L'ombre tutélaire du fossyeur de la IV<sup>e</sup> et de l'inventeur de la V<sup>e</sup> République offre les plaisirs de la différence sans les risques qui vont avec. Autant dire qu'il apporte une revanche facile. C'est pourquoi, aussi, de Gaulle est bien à sa place dans le planning de Robert Hossein quelque part entre Marie-Antoinette et Ben Hur.

# www.radionaze.com

En direct, 24 heures sur 24, les chansons françaises les plus ringardes des trente dernières années

« QUAND JE PENSE que grâce à nous, quelqu'un, en ce moment, écoute C. Jérôme à Singapour, ça me met le frisson. Et qui, à part nous, permet au monde entier d'entendre "Jolie Poupée", chantée par Bernard Ménez ? C'est ça, l'exception culturelle. » Depuis juin, la Radio Naze de Florian Gazan et de son ami Jérémie Berrebi diffuse en continu sur Internet des chansons françaises. Mais pas n'importe lesquelles : uniquement « le must du kitsch et du ringard des trente dernières années ».

Les critères de sélection imposés par Florian sont très rigoureux : le morceau doit être « terriblement mauvais, mais tellement bon à écouter ». Une foule de noms viennent aussitôt à l'esprit : Dave, bien sûr, Patrick Topaloff, Peter et Sloane, Hervé Vilar, Début de soirée, Bézu, Jean-Pierre François, les Poppies : « Nous passons aussi les sélections de l'Eurovision, qui a fourni de belles perles, et des génériques d'émissions de télé. » Sans parler des inclassables, refoulés par la mémoire collective nationale, et impitoyable-



ment exhumés par Florian : « J'aime particulièrement "Le Mec le plus ultra", par Michel Blanc, et "Réussir sa vie", enregistré par Bernard Tapie, période gold. »

Radio Naze diffuse 300 titres en rotation, et dispose d'un stock de plus de 1 000 morceaux : « Jérémie

et moi avons mobilisé notre bande de copains. Ils sont allés dans le grenier de leurs parents et ont ouvert leurs vieux cartons, à la recherche des 45-tours de leur enfance. » Pour enrichir sa collection, Florian fait aussi les puces et les foires : « L'autre jour, j'ai trouvé sur le mar-

ché d'Aigues-Mortes une compilation de Karen Chéryl étourdissante. » L'avantage de cette programmation est l'absence de concurrence : « Quelques titres passent encore sur Radio Nostalgie, mais la plupart sont en exclusivité chez nous, pour l'éternité. » Ce n'est pas encore la gloire, mais presque. Florian estime que sa radio est écoutée chaque jour par 1 500 à 2 000 « nazoditeurs ». Soucieux de tout faire dans les règles, il a contacté la Sacem : « Ils nous ont prévenus que, un jour ou l'autre, nous devrions payer des droits si nous dégageons des recettes publicitaires. Mais ils nous laissent tranquilles, nous ne sommes pas dangereux, car on ne peut pas télécharger les chansons à partir de notre site. » De toute façon, « cette entreprise de réhabilitation de la chanson de qualité n'est pas faite pour rapporter de l'argent. L'idéal serait de trouver des financements pour couvrir les frais, mais il faut que ça reste une rigolade entre copains ».

Yves Eudes

## SUR LA TOILE

### TAXES ET TARIFS

■ En préparation de la prochaine réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Congrès des Etats-Unis recommande officiellement aux négociateurs américains de proposer une interdiction de toute taxe, impôt ou tarif douanier visant spécifiquement les transactions sur Internet. Les Etats-Unis doivent également s'opposer au projet de « taxe sur la transmission de données numériques » proposé par un rapport des Nations unies dans le dessein de générer des ressources pour les pays du tiers-monde. – (AP)

### ENTREPRENEURS INDÉPENDANTS

■ Le magazine *L'Entreprise en solo* (groupe Expansion) et *Business Village* (filiale de BNP-Paribas) ont ouvert un site à l'intention des entrepreneurs indépendants. Il publiera un magazine et une newsletter, et proposera un ensemble de services pratiques. Son objectif est « d'accompagner les indépendants dans le développement de leur activité » et de leur donner la possibilité « de s'intégrer dans un véritable réseau professionnel ». [www.business-solo.com](http://www.business-solo.com)

**Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois**

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
**LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....  
 Code postal : ..... Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

<b>Autorisation de prélèvements</b>	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : <b>LE MONDE</b> 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		
Nom : .....		
Prénom : .....		
N° ..... rue		
Code postal ..... Ville .....		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT		
DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
N° ..... rue		
Code postal ..... Ville .....		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
.....	.....	.....
CIC RTB		
.....		

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :  
**Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**  
**Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)**

"Le Monde" (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518  
 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tel. : 800-428-30-03

## La foi du siècle prochain par Alain Rollat

**POURQUOI** ces questions d'outre-tombe sur le communisme ? Pourquoi ces interrogations sur ce qu'il fut dans sa réalité après avoir été porteur de tant d'espérances ? Pourquoi voir une énigme historique dans ce décalage entre la fascination que cet idéal exerça sur tant de générations et le champ de ruines qu'il légua aux suivantes ? Il n'y a plus lieu de se demander s'il fut la plus collective des illusions ou la plus perverse des religions. Ce questionnement est obsolète.

Le plus grand mystère du vingtième siècle n'est pas de savoir comment le communisme a pu si longtemps susciter tant d'enthousiasmes alors qu'il engendrait tant de monstruosités contraires à ses fondements philosophiques. Le mystère est que le communisme ait nourri jusqu'à aujourd'hui tant de supputations sur son identité alors qu'il suffisait de regarder les images en noir et blanc qu'il don-

nait de lui-même dans sa propagande pour savoir à quoi s'en tenir sur sa tare originelle.

La vérité sur le vice initial du communisme crevait les yeux et personne n'a voulu la voir. Elle s'expose, en gros plan, dans la passionnante série documentaire consacrée par Arte, sous le titre « La foi du siècle », à l'histoire de cette idéologie qui produisit le pire au nom du meilleur. Elle s'étale, plein écran, dans ces images d'archives qui montrent comment s'est construit l'imaginaire communiste. Voyez Lénine établir la dictature du prolétariat ! Voyez Trotsky prêcher la révolution permanente ! Voyez Boukharine rédi-ger son ABC du communisme ! Voyez les soviets enrégimenter la classe ouvrière ! Et, sur ces images, on voit quoi ? Des hommes ! Des hommes ! Des hommes en trousses. Des hommes en foules. Des hommes en masses. Aucune femme ! Cette vérité crevait les

yeux, mais elle n'apparaissait qu'en creux et cette anomalie rendait borgnes les petits pères du peuple : le communisme originel était du genre exclusivement masculin ! Il est logique qu'il ait fini stérile.

La foi du siècle prochain sera donc, fatalement, du genre féminin. Sa révolution est déjà en marche. Son avant-garde occupait, mercredi soir, sur France 3, « La marche du siècle ». Elle esquissait déjà sa revanche avec la complicité de l'ancien trotskyste Michel Field. Elle montrait déjà du doigt ceux des hommes qui persistent à refuser le partage des tâches ménagères. Elle abattra les ultimes vestiges de la dictature de l'éternel masculin. « Il n'y a que 2 % des hommes qui font la lessive », disait l'une. « Ils ne sont que 24 % à mettre la table », disait l'autre. Le prochain goulag sera domestique. Nous l'aurons mérité. Chérie, passe-moi la poudre à recréer...



**GUIDE TÉLÉVISION**

**DÉBATS**

**21.00** Enfants obèses, attention danger. Forum Planète  
**23.00** Objet volant non identifié. Forum Planète

**MAGAZINES**

**18.20** Nulle part ailleurs. Semaine de la mode. Invités : Lucien Pages et Alberto Marani, Eladés Ochoa ; Gilles Clément, Mario Lurachi, Dany Brillant. Canal +  
**19.00** Le Grand Journal. LCI  
**20.00** Les Défilés de mode à Paris. Prêt-à-porter femmes Printemps-Eté 2000. Paris Première  
**20.55** Envoyé spécial. Les survivants de l'an 2000. Un juge dans la tourmente. Mort sur la route de la soie. Dakar, l'économie de la débrouille. France 2  
**21.10** L.C.A. L'art contemporain et les ventes aux enchères du week-end. LCI  
**21.30** L'Invité de PLS. LCI  
**22.15** Le Journal du monde. LCI  
**22.30** La Roue du temps. Archéomag. Un jardin antique à Richebourg. Des monuments pour les morts. Rencontres. Docteur Archéo. Séquence flash-back. RTBF 1  
**22.30** Boléro. Invité : Hugues Aufray. TMC  
**22.50** L'Invité de l'économie. LCI  
**23.45** Prise directe. La Mal Bouffe en direct de Lyon. France 3  
**0.35** Fréquentstar. Johnny Hallyday. M 6  
**0.55** Saga-Cités. On s'est fait un film. France 3

**DOCUMENTAIRES**

**20.30** Israeland. Planète  
**20.40** Un petit coin de paradis avec Edouard Baer et Eric Roux. Histoires de jardins. Canal +  
**21.05** Le Clonage. TV 5  
**21.05** Les Grands Criminels. Pierrrot le fou. Odyssee  
**21.30** Un remède contre l'obésité. Planète  
**22.25** Du rugby et des hommes. [1/5]. Aotearoa, terre des guerriers. Planète  
**22.45** Télé notre histoire. Georges de Caunes. Histoire  
**22.50** Un oiseau mythique. Odyssee  
**23.20** Burt Lancaster. Odyssee  
**0.15** Bernard Wicki, réalisateur. Arte

**SPORTS EN DIRECT**

**20.00** Football. D2 - Lorien - Sochaux. Eurosport  
**20.30** Basket-ball. Euroleague masculine. Groupe C : Asvel - Lasko. Pathé Sport

**MUSIQUE**

**19.55** Musica en direct. Turandot. Opéra de Puccini. Mise en scène. Nuria Espert. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs du Gran Teatre del Liceu, la Chorale de chambre du Palau de la Música, dir. Bertrand de Billy. Arte

**21.00** La Maîtrise de Radio France au festival Eclats de voix 1998. Muzzik  
**21.35** Rachmaninov. Vladimir Ashkenazy, piano. Mezzo  
**23.15** Soirée russe avec Rostropovitch. Avec Vladimir Spivakov, violon ; Yuri Bashmet, alto. Paris Première

**TÉLÉFILMS**

**20.30** Jeux d'enfants. Michel Léviat. Festival  
**20.55** Croisière. Karen Arthur [1/3]. TMC  
**21.55** Le Mur aux fées. Michel Léviat. Festival

**SÉRIES**

**20.15** Friends. Celui qui a une nouvelle fiancée. RTL 9  
**20.50** Une femme d'honneur. Bébé volés. TF 1  
**20.55** X-Files. Compte à rebours. Photos mortelles O. M 6  
**21.25** Zoé, Duncan, Jack & Jane. When Zoe Met Johnny (v.o.). Série Club  
**21.35** Urgences. Genève. TSR  
**23.10** Frasier. Le candidat. Série Club  
**23.35** Working. Enemies, a Love Story (v.o.). Série Club  
**23.35** Le Comte de Monte-Cristo. Le prisonnier du Château d'If. TMC  
**23.55** Amicalement votre. Chez nous. Série Club  
**1.40** New York Police Blues. La vie est parfois injuste (v.o.). Canal Jimmy

**FILMS**

**19.30** Série noire ■■■■ Alain Corneau (France, 1979, 115 min) O. Cinétoile  
**20.30** La Passante du Sans-souci ■■■■ Jacques Rouffio (France, 1981, 115 min) O. Ciné Cinémas 2  
**20.40** Le Cri de la liberté ■■■■ Richard Attenborough (Etats-Unis, 1987, 170 min) O. RTL 9  
**20.45** Marie Walewska ■■■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1937, N., 120 min) O. Histoire  
**20.50** Août ■■■■ Henri Hérré (France, 1991, 100 min) O. Téva



**21.05** La Première Folie des Monty Python ■■■■ Ian McNaughton. Avec Terry Gilliam, Graham Chapman (GB, 1972, v.o., 90 min) O. Canal Jimmy  
**21.25** Je vous salue Marie ■■■■ Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1983, 110 min) O. Cinétoile  
**22.25** Pour toi, j'ai tué ■■■■ Robert Siodmak (EU, 1948, N., v.o., 85 min) O. 13ème Rue  
**22.25** Full Metal Jacket ■■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, 110 min) O. Ciné Cinémas 2  
**22.32** Crash ■■■■ David Cronenberg (Canada, 1996, 105 min) O. Cinéfaz  
**23.00** Un enfant de Calabre ■■■■ Luigi Comencini (Fr. - It., 1987, v.o., 110 min) O. Cinéstar 2  
**23.15** Alerte aux Indes ■■■■ Zoltan Korda (Grande-Bretagne, 1938, v.o., 95 min) O. Cinétoile  
**23.45** Capitaine Blood ■■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics  
**23.55** Ulee's Gold ■■■■ Victor Nunez (Etats-Unis, 1997, 123 min) O. Cinéstar 1

**PROGRAMMES**

**TÉLÉVISION**

**TF 1**  
**19.00** Etre heureux comme...  
**19.05** Le Bigdil.  
**19.55** L'Air d'en rire.  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.50** Une femme d'honneur. Bébé volés O.  
**22.45** Made in America. Déluge infernal. Téléfilm. Norberto Barba. O.  
**0.25** Minuit sport.

**FRANCE 2**

**18.25** Hartley, cœurs à vif O.  
**19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.  
**19.25** Qui est qui.  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.55** Envoyé spécial. Les survivants de l'an 2000. Un juge dans la tourmente. Mort sur la route de la soie. P.s : Dakar, l'économie de la débrouille.  
**23.00** Expression directe.  
**23.10** Une étrangère parmi nous. Film. Sidney Lumet. O.  
**1.00** Journal, Météo.

**FRANCE 3**

**17.40** Le Kadox.  
**18.13** Comment ça va aujourd'hui ?  
**18.20** Questions pour un champion.  
**18.48** Un livre, un jour.  
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.05** Fa Si La.  
**20.35** Tout le sport.  
**20.55** Barabbas ■■■■ Film. Richard Fleischer. O.  
**23.10** Météo, Soir 3.  
**23.45** Prise directe.  
**0.55** Saga-Cités. On s'est fait un film.  
**1.25** Espace francophone. L'Afrique en créations.

**CANAL +**

► En clair jusqu'à 20.40  
**18.20** Nulle part ailleurs.  
**20.30** Le Journal du cinéma.  
**20.40** Histoires de jardins. Un petit coin de paradis avec Edouard Baer et Eric Roux.  
**21.35** C'est la tangente que je préfère. Film. Charlotte Silvera. O.  
**23.14** Les Têtes. Station Mir O.  
**23.15** The Boxer. Film. Jim Sheridan (v.o.). O.  
**1.05** L'Épée enchantée. Film. Bert I. Gordon (v.o.). O.

**TELEVISION**

**CANAL+**

**20.40** Histoires de jardin : un petit coin de paradis. La création du Jardin planétaire à la Grande Halle de La Villette, à Paris, donne l'occasion de montrer à quel point planter, sarcler, biner, bouturer et cultiver son jardin est devenu une activité de choix pour beaucoup (dont les « branchés » et les fameuses CSP+), les classes sociales les plus aisées). Un documentaire sur une mode bien implantée.

**FRANCE 3**

**20.55** Barabas ■■■■ Richard Fleischer, cinéaste hollywoodien, réalisa en 1961 ce péplum inspiré de la Bible, à Cinecittà, alors la Mecque d'un cinéma italien au mieux de sa forme. Deux monstres sacrés, Anthony Quinn et Silvana Mangano, incarnent les héros de cette histoire qui voit le voleur Barabas, épargné par le procureur de Judée Ponce Pilate, se convertir au christianisme.

**CANAL+**

**23.15** The Boxer. Un film de Jim Sheridan, avec son acteur favori Daniel Day-Lewis personnifiant un ancien boxeur, par ailleurs militant de l'IRA et condamné comme tel, qui tente de réconcilier protestants et catholiques autour d'un ring. En toile de fond, les difficultés d'un ancien terroriste à réinvestir une vie sociale et privée normale. Un film sans concessions, remarquablement interprété.

**VENDREDI 8 OCTOBRE**

**FILMS**

**19.35** A nous la liberté ■■■■ René Clair (France, 1931, N., 85 min) O. Cinétoile  
**21.00** 14 juillet ■■■■ René Clair (France, 1932, N., 85 min) O. Cinétoile  
**21.00** De l'amour à la folie ■■■■ Antonia Bird (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéstar 1  
**21.00** The Missouri Breaks ■■■■ Arthur Penn (Etats-Unis, 1976, 140 min) O. Cinéfaz



**22.20** Capitaine Blood ■■■■ Michael Curtiz. Avec Errol Flynn, Olivia de Havilland (EU, 1935, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics  
**22.25** Le Tombeur de ces dames ■■■■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, v.o., 95 min) O. Cinétoile  
**22.35** Soleil trompeur ■■■■ Nikita Mikhalkov (France - Russie, 1994, 145 min) O. Cinéstar 1  
**22.50** Embrasse-moi, je te quitte ■■■■ Robert Mulligan (EU, 1982, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3  
**23.20** Le Soldat bleu ■■■■ Ralph Nelson (Etats-Unis, 1970, 115 min) O. Cinéfaz  
**23.35** Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■■■ Sandrine Veyssset (France, 1996, 90 min) O. France 3  
**23.50** Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 144 min) O. Canal +  
**23.50** Nos funérailles ■■■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 1  
**0.00** Rhapsodie en bleu ■■■■ Irving Rapper (EU, 1945, N., v.o., 140 min) O. Ciné Classics  
**0.00** Les Aventures d'Arsène Lupin ■■■■ Jacques Becker (France - Italie, 1956, 100 min) O. Cinétoile  
**0.50** Un enfant de Calabre ■■■■ Luigi Comencini (France - Italie, 1987, v.o., 110 min) O. Cinéstar 2  
**1.40** Domani, domani ■■■■ Daniele Luchetti (Italie, 1988, v.o., 90 min) O. Cinétoile

**PROGRAMMES**

**TÉLÉVISION**

**TF 1**  
**15.40** Sydney Police O.  
**16.40** Sunset Beach O.  
**17.35** Melrose Place O.  
**18.25** Exclusif.  
**19.00** Etre heureux comme...  
**19.05** Le Bigdil.  
**19.55** L'Air d'en rire.  
**19.57** Clic et net.  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.45** Le Journal de la Coupe du monde.  
**20.50** Rugby. Coupe du monde 1999. France - Namibie.  
**22.40** Sans aucun doute. Ils ont détruit ma famille.  
**0.30** Mode in France. Prêt-à-porter printemps-été 2000.

**FRANCE 2**

**16.05** La Chance aux chansons.  
**16.50** Des chiffres et des lettres.  
**17.20** et **22.40** Un livre, des livres.  
**17.25** Cap des Pins O.  
**17.55** Le Prince de Bel-Air O.  
**18.25** Hartley, cœurs à vif O.  
**19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.  
**19.25** Qui est qui.  
**20.00** Journal, Météo, Point route.  
**20.55** Une soirée deux polars. P.J. Dragues. O.  
**21.45** Avocats et associés. Groupes sanguins. O.  
**22.45** Bouche à oreille.  
**22.55** Bouillon de culture. La France : excellence ou décadence ?  
**0.10** Journal, Météo.  
**0.35** Judo. Championnat du monde.  
**1.05** Histoires courtes. Rue bleue. N. Chouari, L. Meis, Ali et Alma Zedir O.

**FRANCE 3**

**16.35** Les Minikeums.  
**17.40** Le Kadox.  
**18.13** Comment ça va aujourd'hui ?  
**18.20** Questions pour un champion.  
**18.48** Un livre, un jour.  
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.05** Fa Si La.  
**20.35** Tout le sport.  
**20.55** Thalassa. La balade de l'Astrolabe.  
**22.05** Faut pas rêver.  
**23.05** Météo, Soir 3.  
**23.35** Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■■■ Film. Sandrine Veyssset. O.

**CANAL +**

**16.30** Insomnia. Film. Erik Skjoldbjærg. O.  
**17.45** C'est ouvert le samedi.  
 ► En clair jusqu'à 21.00  
**18.20** Nulle part ailleurs.  
**20.30** La Menace Star Wars.  
**21.00** Zonzon ■■■■ Film. Laurent Bouhnik. O.  
**22.40** Jeunes en prison.  
**23.48** Les Têtes. Zone de dépression. O.  
**23.50** Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■■■ Film. Clint Eastwood. O.

**GUIDE TÉLÉVISION**

**DÉBATS**

**21.00** Monastères, à l'ombre de Dieu. Forum Planète  
**22.00** Homosexualité, « le gay savoir ». Forum Planète  
**23.00** L'art peut-il être classé X ? Forum Planète

**MAGAZINES**

**14.15** Le Club. Pierre Tchernia. Ciné Classics  
**14.25** Boléro. Invité : Hugues Aufray. TMC  
**17.00** Les Lumières du music-hall. Albert Préjean. France Gall. Paris Première  
**18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Marianne Faithful, Mouna Ayoub, Robert Hossein. Canal +  
**19.00** Tracks. Tribal : Les champions du QI. Dream : Rencontre avec Genesis P-Orridge. Backstage : Les Turntablists. Arte  
**20.00** Les Défilés de mode à Paris. Les collections Prêt-à-porter femmes Printemps-Eté 2000. Paris Première  
**20.55** Thalassa. La balade de l'Astrolabe. France 3  
**21.00** Recto Verso. Monseigneur Gaillot. Paris Première  
**21.05** T'as pas une idée ? Invité : Luc Plamondon. Canal Jimmy  
**22.05** Faut pas rêver. Togo : Les tribulations de Van Buana. France : La corrida des papas Belges : Une ville qui fait des bulles. Invitée : Axelle Red. France 3  
**22.40** Sans aucun doute. Ils ont détruit ma famille. Invitée : Viktor Lazlo. TF 1  
**22.55** Bouillon de culture. La France : excellence ou décadence ? Invités : Denis Tillinac ; Alain Ducasse ; Andrew Jack ; Alexandre Wickham et Sophie Coignard ; Henri Loyrette. France 2  
**23.40** Noms de dieux. Invité : Jean-Marie Pelt. RTBF 1

**DOCUMENTAIRES**

**17.40** Sexe, censure et cinéma. [4/6]. Inoubliable Marilyn. Planète  
**17.45** Les Secrets de la guerre secrète. Vichy-Alger-Londres. Odyssee  
**18.00** L'Actors Studio. Ron Howard. Paris Première  
**18.30** Le Monde des animaux. Le Parc national du lac Manyara. [7/13]. La Cinquième  
**18.30** Maestro, maestro ! Herbert von Karajan. Mezzo  
**18.30** A la découverte des bébés animaux. [10/20]. TMC  
**19.45** Mémoires de France. [4/12]. Auvergne, 1900-1965. Histoire

**20.15** Mon pays, mon amour. [6/6]. Robert Schneider et le Vorarlberg. Arte  
**20.25** L'Esprit du jaguar. [4/4]. Le cinquième soleil des Aztèques. Odyssee  
**20.30** La Menace Star Wars. Canal +  
**20.45** Origines de l'homme : la Piste d'Abel. Histoire  
**21.15** Le Front de l'Est. [1/4]. La marche sur Stalingrad. Planète  
**21.15** Ladakh, un désert dans le ciel. Odyssee  
**22.10** Les Rivaux de la montagne. L'aigle et le caracal. Odyssee  
**22.20** Grand format. Qu'avez-vous vu de Sarajevo ? Arte  
**22.20** « Il poverello », l'histoire de Saint-François d'Assise. Planète  
**22.40** Jeunes en prison. Canal +  
**23.40** Israeland. Planète  
**23.55** Going Wild. Le désert de Namib. Odyssee

**SPORTS EN DIRECT**

**15.00** Cyclisme. Championnats du monde sur route. Messieurs moins de 23 ans (178,75 km). Eurosport  
**16.45** Tennis. Tournoi messieurs de Bâle : quarts de finale. Eurosport  
**16.55** Rugby. Coupe du monde 1999 (poule A) : Ecosse-Uruguay. Canal + vert  
**20.50** Rugby. Coupe du monde 1999 (poule C) : France-Namibie. TF 1  
**21.30** Boxe. Championnat de France. Poids Super-welters : Meunier-Bennajem. Pathé Sport

**DANSE**

**19.30** Accent on the Offbeat. Chorégraphie de Peter Martins. Musique de Wynton Marsalis. Par le New York City ballet. Avec le Wynton Marsalis Ensemble. Muzzik  
**20.45** Carmen. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Rodion Shchedrin. Par le ballet Cullberg. Mezzo  
**21.35** Smoke. Chorégraphie de Mats Ek. Musique d'Arvo Pärt. Avec Sylvie Guillem. Mezzo

**MUSIQUE**

**18.00** Bolling Grappelli. First Class. Muzzik  
**19.55** Schumann. Symphonie n° 4. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. Mezzo  
**20.30** Eötvös. Les Trois Sœurs. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Peter Eötvös et Kent Nagano. Muzzik

**21.00** Chick Corea and Friends. Muzzik  
**22.00** Bizet. Symphonie « Roma ». Enregistré en 1990. Par l'Orchestre symphonique de la RTSI, dir. Jean-Claude Casadesu. Mezzo  
**22.30** André Ceccarelli, West Side Story. Muzzik  
**22.45** Guillaume Sutre et Kyng-Hee Kim. Reims, 1999. Mezzo  
**23.15** Story Tellers. Ray Davies. Canal Jimmy  
**23.15** Concert au palais princier. Avec Barbara Hendricks ; Plácido Domingo ; Dimitri Hvorostovsky. Par l'Orchestre national de l'Opéra de Lyon, dir. Lawrence Foster. TMC

**TÉLÉFILMS**

**17.25** J'ai bien l'honneur. Jacques Rouffio. Festival  
**19.50** Pour tout l'or de l'Alaska. John Power. Disney Channel  
**20.30** Desjardins, la vie d'un homme, l'histoire d'un peuple. Richard Martin [1 et 2/2]. Festival  
**20.40** La Petite Sauvage. Diane Keaton. RTL 9  
**20.55** Holocauste. Marvin Chomsky [1/4]. TMC  
**23.00** Pour le bonheur de ma fille. Charles Correll. Téva

**COURTS MÉTRAGES**

**1.05** Histoires courtes : Rue bleue. Nassim Chouari, Lysiane Meis, Ali Zedir et Alma Zedir. France 2

**SÉRIES**

**19.05** Cadfael. Le Moineau du sanctuaire. Festival  
**19.25** Le Prisonnier. La mort en marche. Série Club  
**20.40** Stargate SG-1. Le feu et l'eau. Série Club  
**20.50** Jesse. Live Nude Girl (v.o.). Téva  
**20.55** P.J. Dragues. France 2  
**21.45** Avocats et associés. Groupes sanguins. France 2  
**22.45** Les Rois maudits. [4/6]. Histoire  
**22.55** La Quatrième dimension. Le solitaire. Série Club  
**0.45** Chapeau melon et bottes de cuir. Petit gibier pour gros chasseurs. M 6  
**1.15** High Incident. Paiement cash (v.o.). Vérité ou conséquences (v.o.). 13ème RUE  
**2.20** Black Adder. La tête (v.o.). Arte  
**2.50** Friends. Celui qui bricolait (v.o.). Canal Jimmy  
**3.00** Spin City. Un doigt de confusion (v.o.). O. Canal +

**CINÉ CLASSICS**

**22.20** Capitaine Blood ■■■■ Peter Blood, médecin condamné à la déportation pour avoir soigné un rebelle à la Jamaïque, s'évade et devient corsaire. Un film de cape et d'épée dans lequel brilla Errol Flynn – vingt-cinq ans lors du tournage, en 1935. Michael Curtiz en fera une star, en même temps qu'il créera un couple de légende, en lui donnant pour partenaire la jeune et jolie Olivia de Havilland.  
**3.10** Antonia et ses filles ■■■■ Marleen Gorris. Avec Els Dottermans, Willeke Van Ammelrooy (Pays-Bas, 1994, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 3

**LA CINQUIÈME/ARTE**

**14.35** La Cinquième rencontre... Famille, école.  
**16.00** Les temps changent, chronique des 35 heures.  
**16.30** Alf O.  
**17.00** Le Magazine ciné.  
**17.30** 100 % question.  
**17.55** Couples légendaires.  
**18.25** Météo.  
**18.30** Le Monde des animaux. 19.00 Tracks.  
**19.45** Météo, Arte info.  
**20.15** Mon pays, mon amour [6/6].  
**20.45** Pepe Carvalho. Shéhérazade O.  
**22.20** Grand format. Qu'avez-vous vu de Sarajevo ?  
**23.40** Streetlife. Film. Karl Francis (v.o.). O.  
**1.20** Le Dessous des cartes. Tibet 1999.

**M 6**

**16.10** et **1.45** M comme musique.  
**17.20** Highlander O.  
**18.25** Le Filic de Shanghai O.  
**19.20** Unisexe.  
**19.50** La sécurité sort de la bouche des enfants.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Mode six.  
**20.10** Une nounou d'enfer O.  
**20.40** Décrochages info, Politiquement rock.  
**20.55** Graines de star.  
**23.00** Players, les maîtres du jeu. Un poker de haute volée O.  
**23.55** Total Security. Le faux enlèvement. O.  
**0.45** Chapeau melon et bottes de cuir. Petit gibier pour gros chasseurs. O.

**RADIO**

**FRANCE-CULTURE**

**20.30** Black & Blue.  
**21.20** Expresso, Poésie sur parole.  
**21.30** Multidiffusion.  
**22.10** Carnet de notes.  
**22.30** Surpris par la Nuit [5/5].  
**0.00** Jour au lendemain.

**FRANCE-MUSIQUES**

**19.07** A côté de la plaque.  
**20.00** Concert franco-allemand. Par l'Atelier baroque du Centre de musique baroque de Versailles et l'Ensemble Stravaganza, dir. Olivier Schneebeli. Œuvres de Xaraba, Desmaret, Duron, De Torres.  
**22.30** Alla breve.  
**22.45** Jazz Club.

**RADIO CLASSIQUE**

**20.15** Les Soirées. Œuvres de Grieg. 20.40 Erik Satie, compositeur. Œuvres de Satie, Milhaud, Satie...  
**22.40** Wonderful Town. Opéra de Bernstein. Par The London Voices et le Groupe de musique contemporaine de Birmingham, dir. Simon Rattle.

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES**

**Les codes du CSA**  
 O Tous publics  
 O Accord parental souhaitable  
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
 O Public adulte  
 O Interdit aux moins de 16 ans  
 O Interdit aux moins de 18 ans

**Les cotes des films**  
 ■ On peut voir  
 ■■ A ne pas manquer  
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique  
**Les symboles spéciaux de Canal +**  
 DD Dernière diffusion  
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants



## Fuel à tous les étages

Par Pierre Georges

EN EXCLUSIVITÉ mondiale, ce qui n'est pas rien au village planétaire, *Paris-Match* publie cette semaine des extraits du tome II des mémoires de Brigitte Bardot. Plus un interview de Brigitte Bardot. Plus un reportage photos sur Brigitte Bardot, la dame de la Madrague. Difficile donc d'y échapper. Et pourquoi vouloir y échapper d'ailleurs, tant on en apprend de belles et d'amusantes dans ce récit. Brigitte Bardot, sa vie, ses œuvres, ses amours, ses malheurs, ses bêtes et ses hommes ! Alors, en avant toute pour le *Carré de Pluton* (Ed Grasset).

« Et Valéry de remonter un peu sa main sur ma cuisse et de me demander s'il pouvait faire quelque chose pour moi. » Comment ? Quoi ? ! Eh oui ! C'était bien lui et c'était bien elle. Du moins Brigitte Bardot l'affirme-t-elle dans les morceaux choisis. Donc, pour la compréhension du lecteur, rappel d'un chapitre précédent. B. B. venait d'avoir 39 ans et, écrit-elle, « j'avais décidé d'abandonner le cinéma pour me consacrer à la défense des animaux et, en ce début de l'année 1974, je tournais en rond dans mon magnifique appartement du boulevard Lannes ».

L'oisiveté étant la mère de tous les engagements... En mai 1974 « mon ami Valéry Giscard d'Estaing se présentait aux élections présidentielles (...). Il fallait qu'il gagne (...). Je faisais des adeptes et, bientôt, tout Saint-Tropez prônait « Giscard à la barre ». Et Giscard gagna ». Et B. B. d'ajouter, sans que l'on discerne parfaitement le rapport de cause à effet : « Je fetai cet événement en tombant un peu amoureuse d'un beau garçon, Rolf (...) qui,

par sa tendre présence, me redonna goût à la vie. »

Bref tout allait pour le mieux dans la meilleure des France et le meilleur des mondes. Voilà le décor posé pour la scène suivante, proprement inoubliable. Quelque temps plus tard, une proche amie et jolie voisine de B. B., Christina von Opel, héritière un peu égarée d'un fameux empire, fut impliquée dans une affaire de drogue, condamnée et emprisonnée aux Baumettes. « Si j'ai mais Christina, rapporte la narratrice, je devais aller voir mon cher Valéry Giscard d'Estaing et lui demander la grâce. Ce que je fis. »

Ce qu'elle fit effectivement. Clap, dialogues !

Lui : « Comment va votre cœur, chère Brigitte ? »

Elle : « Il va mal, Valéry, c'est pourquoi je suis ici. »

La narratrice : « Et Valéry de mettre sa main sur ma cuisse, pensant qu'un problème d'amour m'amenait vers lui ! Lorsque je lui parlai de Christina (...) il fut visiblement choqué ! »

Lui : « Mais ma petite Brigitte, le garde des sceaux (...) a tous les pouvoirs ! Même moi, je ne peux rien pour elle, ni pour vous. »

Elle : « Valéry, si vous m'aimez un tout petit peu, faites quelque chose pour elle, je vous en supplie. »

La narratrice : « Et Valéry de remonter un peu sa main sur ma cuisse et de me demander s'il pouvait faire quelque chose pour moi. »

Lui : « Avez-vous suffisamment de fuel ? (C'était l'année où l'on en manquait pour le chauffage !) »

Elle : « Oui, Valéry, je vous remercie. » Et c'est ainsi, grâce, fuel et fantaisie, que s'écrit ou se romance l'Histoire de France.

## « Vache folle » : la France devrait recevoir le soutien de l'Allemagne

DANS LE CONFLIT ouvert qui, après sa décision de ne pas lever l'embargo sur les viandes bovines britanniques, l'oppose à Londres et à Bruxelles, la France parle d'une seule voix. Plusieurs ministres ont, mercredi 6 octobre, expliqué les fondements de la position française et le gouvernement a reçu l'aide de douze associations de consommateurs (UFC-Que Choisir, Familles rurales, Adeic-FEN, Asseco-CFDT...) qui soutiennent « pleinement » cette décision de surseoir à la levée de l'embargo. D'autre part, contrairement aux premières analyses faites par la Commission européenne, la France n'est pas le seul pays de l'Union à placer aussi haut la barre des garanties sanitaires.

### SAISINE

« L'Allemagne pourrait apporter son soutien à la démarche française », a indiqué, mercredi 6 octobre, Daniel Vaillant, porte-parole du gouvernement. En dépit des dispositions communautaires, l'Allemagne n'a toujours pas autorisé la levée de l'embargo frappant les viandes bovines britanniques. Cette question doit être examinée par le Bundesrat, la Chambre haute du Parlement. Programmé fin septembre, le vote avait été reporté à la fin octobre et pourrait ne survenir qu'en décembre. Berlin s'est également associé à

Paris pour demander à la Commission européenne la saisine de son comité scientifique directeur. Ce dernier devrait pouvoir examiner les données qui ont conduit les experts français du comité Dormont à préconiser le refus de la levée de l'embargo. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments devait adresser, jeudi 7 octobre, l'ensemble de ces données aux services de la Commission européenne. Au vu de ce dossier, la Commission devrait saisir, dans un premier temps, le sous-comité scientifique spécialisé dans l'étude des maladies à prions où siège le docteur Dominique Dormont, par ailleurs président du groupe des experts français.

L'avis des scientifiques français ne doit « pas être rangé au placard et doit être intégré à la réflexion européenne », a déclaré, mercredi 6 octobre, Jean Glavany, ministre français de l'agriculture. Interrogé sur les menaces formulées contre la France par David Byrne, nouveau commissaire européen en charge de la santé des consommateurs, M. Glavany a déclaré dans un entretien à *La Tribune* que M. Byrne devrait « apprendre à modérer son ton ». Pour M. Glavany, « le gouvernement français n'est pas le mauvais élève d'une classe à qui l'on donne une fessée ».

Jean-Yves Nau

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : les journalistes de *La Dépêche du Midi* ont organisé une journée de grève et un sit-in devant le siège du quotidien toulousain, mercredi 6 octobre, mais ce mouvement n'a pas affecté la parution du journal à Toulouse. L'intersyndicale (SNJ, CGT, CFDT) réclame des négociations sur les 35 heures et le retrait préalable d'un memorandum de la direction qui indique que les journalistes ne travaillent effectivement que 36,2 heures par semaine. — (Corresp.)

■ **CYCLISME** : la Française Catherine Marsal, ancienne championne du monde sur route, a été copé de six mois de suspension ferme — jusqu'en juin 2000 — à la suite d'un contrôle antidopage positif, a révélé « *Le Dauphiné Libéré* », mercredi 6 octobre. Catherine Marsal a expliqué avoir utilisé un diurétique pour raison médicale. Mais la justification thérapeutique lui a été refusée par la commission de discipline de la Fédération française de cyclisme, après avis de l'Union cycliste internationale (UCI).

## Premier accrochage entre Australiens et miliciens au Timor-Oriental près de Suai

La région était encore, en septembre, le bastion des milices parmi les plus brutales

BANGKOK  
de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

La force internationale pour le Timor-Oriental et les milices pro-indonésiennes se sont affrontées pour la première fois, mercredi 6 octobre, à une quinzaine de kilomètres de la frontière avec le Timor-Occidental, la partie indonésienne de l'île. Deux miliciens ont été tués lors d'une embuscade qu'ils avaient tendue à un convoi australien qui regagnait Suai, chef-lieu de district, après avoir déposé à la frontière des miliciens arrêtés puis désarmés plus tôt dans la journée. Lors de la poursuite des miliciens, deux Australiens ont été blessés, mais leur vie est hors de danger. « Les soldats de l'Interfet ne toléreront pas » de « lâches attaques », a déclaré le général australien Peter Cosgrove, commandant de la force multinationale (Interfet).

Installée depuis une semaine dans les districts frontaliers du Timor-Occidental, où sont regroupés des milliers de miliciens armés, l'Interfet se retrouve sur un terrain

aussi dévasté que le reste de l'ancien territoire portugais mais davantage piégé. Des hommes en uniformes ont été aperçus.

Britanniques, Australiens et Néo-Zélandais ont dû établir un cordon autour de Suai, tôt dans la matinée de mercredi. Ils ont alors tiré dans les pneus d'un camion de miliciens qui avait forcé l'un de leurs barrages, blessant deux hommes à bord. Cette région était encore, en septembre, le bastion des milices les plus actives et parmi les plus brutales. C'est à Suai que trois prêtres catholiques ont été tués, début septembre, en tentant de prévenir le massacre à la grenade de dizaines de fidèles, surtout des femmes et des enfants, réfugiés dans une chapelle.

Il reste à voir quelle est l'ampleur du danger que représentent les milices pro-indonésiennes regroupées du côté occidental de la frontière entre les deux Timors.

Jusqu'ici, elles se sont toujours retirées dès l'arrivée d'éléments de l'Interfet. Leurs chefs brandissent la menace d'une guérilla mais, compte tenu de la médiocrité de

bandes plus aptes à massacrer qu'à se battre, en ont-ils les moyens sans encadrement indonésien ? La pression sur Djakarta demeure forte, notamment de Washington, pour qu'elle n'intervienne pas — même indirectement — au Timor-Oriental, et les représentants de

a rappelé mercredi Sadako Ogata, haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, qui réclame un « accès sans obstacles » du HCR à ces Est-Timorais souvent déportés et à la merci des milices. Les autorités indonésiennes, qui se sont engagées à leur donner le libre choix entre le retour au Timor-Oriental et une réinstallation en Indonésie, ont commencé l'enregistrement de ces populations en l'absence de supervision internationale, un procédé dénoncé par le HCR.

« Dans l'intérêt des populations déplacées et pour la crédibilité de l'opération de retour, le HCR doit avoir accès, sans obstacles, à toutes les personnes déplacées dont les décisions doivent être fondées sur l'expression internationalement confirmée de leur libre choix », a déclaré M<sup>me</sup> Ogata. Dans l'intervalle, le Programme alimentaire mondial va faire distribuer des vivres à ces populations, notamment dans la région d'Atambua, où une bonne partie d'entre eux campent dans des conditions très difficiles.

Jean-Claude Pomonti

## Le nouveau rendez-vous du cinéma sur France 3

# Ciné week-end

présenté par Bernard Rapp

le vendredi soir à partir du 8 octobre

**Y aura-t-il de la neige à Noël ?**  
de Sandrine Veysset

**Lacombe Lucien**  
de Louis Malle

**Tenue correcte exigée**  
de Philippe Lioret

**L'argent de poche**  
de François Truffaut

**En chair et en os**  
de Pedro Almodovar...

France  
3



# Le Monde DES LIVRES

LITTERATURE ● ESSAIS

VENDREDI 8 OCTOBRE 1999



JEAN ROUAUD

Le Feuilleton de Pierre Lepape  
page II



ROBERT BOBER

page III



MICHAËL CUNNINGHAM

page IV



JAMES SALTER

page V

## HISTOIRE

Quatre essais  
de Jacques Le Goff  
sur saint François d'Assise  
et une biographie de Jacques Dalarun  
sur sa fervente disciple :  
Claire de Rimini  
page VII

## Vagabonde du monde

En quatre cents lettres  
échelonnées sur  
quarante ans,  
l'histoire d'un couple  
célèbre : la philosophe  
Hannah Arendt  
(1906-1975) et son  
second mari, Heinrich  
Blücher (1899-1970)

C'est un mercredi d'août 1945, dans un petit village du New Hampshire perdu au fond des bois. Hanover (dont le nom doit lui rappeler celui de sa ville natale, Hanover) est l'endroit où Hannah Arendt passe, cette année-là, ses vacances – un endroit si calme que « même les chiens ne se donnent pas la peine d'aboyer ». Le soir tombe. Après avoir lu, à la bibliothèque du prestigieux collège local, quelques pages de Péguy et de Bloy – auteur qu'elle juge parfaitement « répugnant » –, Hannah regagne sa chambre pour écrire à Heinrich Blücher, son second mari.

Elle lui parle de la bombe atomique qui vient de s'abattre sur le Japon (« quel dangereux jouet entre les mains de ces bouffons qui gouvernent le monde ! »), de l'Allemagne, de la Palestine, de l'avenir du catholicisme – mais aussi d'elle-même. De ses appréhensions. De l'inquiétude secrète qui la dévore chaque fois que, pour une raison ou pour une autre, elle doit se séparer de cet homme qui est tout pour elle, et pour qui elle est tout. Les autres ne devinent rien de cette « faiblesse ». Femme de tête, femme énergique, Hannah cache bien son jeu. Qui savait, avant de lire cette lettre, qu'elle avait dû se battre toute sa vie contre elle-même, contre une secrète fêlure qui allait bien au-delà du simple manque de confiance en soi ? Et pourtant : « Cette obsession, acquise dès l'enfance, de faire pour tout le monde, sauf pour toi, comme si tout allait bien, me coûte la majeure partie de mes forces. » L'aveu est grave. Il éclaire une part de la vie de celle qui reste, à juste titre, la femme la plus illustre de la philosophie occidentale – cette singulière « famille » composée, pour l'essentiel, de mâles réactionnaires et misogynes.

A l'image de cette courte missive, la plupart des lettres adressées par Hannah à Heinrich (il en reste deux cents), au cours de leurs trente-neuf années de vie commune, jettent une lumière inattendue sur sa « véritable » personnalité, plus complexe et plus vulnérable qu'on ne le croit généralement. Ceux qui se moquent du « misérable petit tas de secrets » auquel nous sommes supposés nous réduire diront que cette lumière n'est d'aucun secours pour aborder les œuvres publiées, et qu'il vaut mieux relire celles-ci que des lettres personnelles, ou même que l'exhaustive biographie d'Arendt rédigée par l'une de ses anciennes élèves, Elisabeth Young-Bruehl, et aujourd'hui rééditée. On peut en disconvenir : il faut tout lire, l'œuvre et les lettres, et la biographie. Car, chez Arendt comme chez la plupart des philosophes, surtout ceux pour lesquels philosophie et politique ne font qu'un, il est tout simplement impossible de tracer une ligne de démarcation étanche entre passions « privées » et engagements « publics ».

Cela dit, le rôle de Blücher ne se réduit pas au cliché de l'homme mûr qui s'emploierait à « rassurer » sa jeune épouse. Il faut même reconnaître que les lettres de Heinrich à Hannah (à peu près le même nombre) ne sont pas, intellectuellement, les moins intéressantes. Blücher (qui finit sa vie comme professeur à Bard College, où Arendt et lui sont enterrés) n'a pas écrit de livres. Il ne s'en est pas moins forgé, au fil d'une vie riche en péripéties, une philosophie politique cohérente et solide : dès les années 30, l'ancien spartakiste qu'il était avait rompu avec le communisme, sans pour autant abandonner ses convictions antibourgeoises, ni cesser de lire Marx. Dire qu'il exerça une influence sur la formation des idées de Hannah serait trop ou trop peu. La vérité est qu'il est rare de voir deux penseurs de cette trempe – et qui ne sont pas ensemble que pour des raisons « platoniques » – entretenir entre eux un dialogue si constant, si élevé, si totalement dépourvu de complaisance. Les époux Blücher ? Une sorte de « monarchie bicéphale », comme disait, fort justement, leur ami Randall Jarrell.

Rien, pourtant, ne les prédestine l'un à l'autre, lorsqu'ils se rencontrent pour la première fois, à Paris, en 1936. Elle est juive, pas lui. Elle vient d'un milieu bourgeois, il est fils de prolétaires. En plus, ils sont mariés, chacun de leur côté (les deux divorces suivis d'un remariage ne traîneront pas). Enfin, sur la vie sentimentale – agitée – d'Hannah, plane l'ombre de son ancien amant : Martin Heidegger – un homme qu'on n'oublie pas fa-



Hannah Arendt et Heinrich Blücher à New York en 1950

cilement. Hannah ne l'oubliera jamais, d'ailleurs ; et lui, apparemment, ne se remettra jamais de leur séparation. Bien sûr, Heinrich sait tout, dès le début. Mais il assume.

Parce qu'il aime, Heinrich, qui est plutôt sédentaire, laisse également Hannah voyager à sa guise. Or Hannah a, littéralement, la bougeotte. D'avoir dû par deux fois s'exiler (une première fois d'Allemagne en 1933, une seconde fois de France en 1940) ne lui a pas

Christian Delacampagne

suffi. Il faut sans cesse que « la vagabonde du monde » refasse ses valises, qu'elle aille voir ailleurs. Après le succès américain des *Origines du totalitarisme* (1951), les invitations pleuvent. Elle les accepte toutes, avec frénésie, passant dès lors la moitié de son temps à sauter d'un bateau dans un avion, d'une salle de conférences à une autre, et d'une chambre d'hôtel au chalet de Karl Jaspers, son ancien professeur. Heinrich supporte, stoïque – ou peut-être a-t-il besoin, lui aussi, de moments de solitude. Quoi qu'il en soit, ces multiples périodes de séparation nous valent des lettres merveilleuses. Des lettres au travers desquelles nous sont offerts à la fois l'écho d'un demi-siècle d'histoire, ainsi qu'un regard percutant sur les plus grandes figures intellectuelles de l'époque.

Les époux Blücher ont quelques amis qu'ils adorent – en premier lieu « Benji » (Walter Benjamin), Jaspers, Hermann Broch et, plus tard, l'écrivaine américaine Mary McCarthy – mais ne se font guère d'illusion sur leurs contemporains. Hannah déteste Adorno et « la bande à Horkheimer », se méfie de Kojève, trouve que Koyré vieillit vite, et n'a que des mots ironiques pour le jeune Raymond Aron (lequel contribuera, sans toujours re-

connaître nettement sa dette envers Arendt, à répandre en France le concept de « totalitarisme », qui n'est d'ailleurs pas ce qu'elle a inventé de plus convaincant). Et Heidegger ? Ce « menteur invétéré », dont les livres ne cessent de la fasciner, elle le qualifie aussi, avec le temps, d'« Allemand en culottes courtes ».

Quant à l'histoire du monde, on ne la résume pas – pas plus qu'on ne pourrait résumer, ici, les réactions contrastées qu'elle suscite chez les Blücher, grands lecteurs de journaux et observateurs attentifs de l'actualité. Pour le procès Eichmann, Hannah se fait elle-même journaliste : cela donne son livre le plus percutant : *Eichmann à Jérusalem* (1963). Un livre qu'éclaircit, ici, ses réactions à chaud depuis Tel-Aviv – et que complètent utilement les documents réunis par Léon Poliakov,

dont le travail sur Eichmann vient également d'être réédité.

Reste, enfin, ce qui échappe au temps, à l'histoire et à la politique : l'amour. Les lettres de Heinrich et Hannah en sont pleines, et ce n'est pas un amour banal. Il ne s'agit pas seulement, on s'en doute, du langage chiffré de la tendresse (« ma petite Schnupper », « mon Stups », « baisers et petite claque », etc.), mais de tout autre chose. « Ces imbéciles, qui croient que la fidélité, c'est la vie qui s'arrête (...), non seulement ils y perdent la vie commune, ils y perdent la vie en général. Si ce n'était pas si dangereux, on devrait quand même raconter un jour au monde en quoi consiste vraiment un mariage... » Après avoir lu cette déclaration d'Arendt, il serait peut-être temps de revenir à sa thèse de doctorat (1929). Celle-ci portait, après tout, sur « le concept d'amour chez Augustin ».

## CORRESPONDANCE (1936-1968)

de Hannah Arendt et Heinrich Blücher. Edition préparée par Lotte Köhler, et traduite de l'allemand par Anne-Sophie Astrup, Calmann-Lévy, 600 p., 250 F (38,11 €). (En librairie le 14 octobre.)

★ Calmann-Lévy réédite en même temps deux ouvrages devenus introuvables, une biographie, *Hannah Arendt*, d'Elisabeth Young-Bruehl, traduite de l'anglais (Etats-Unis) par Joël Roman et Etienne Tassin, (700 p., 180 F [27,44 €] en librairie le 14 octobre), ainsi que le travail de Léon Poliakov sur le procès Eichmann, *Le Procès de Jérusalem : juger Adolf Eichmann* (416 p., 150 F [22,86]).

★ Lire également la chronique de Roger-Pol Droit page VI

### Où est donc le péché originel ?

essai Grasset





# Le dialogue des morts

**SUR LA SCÈNE COMME AU CIEL**  
de Jean Rouaud.  
Minuit, 192 p., 85 F (12,95 €).

Jean Rouaud n'en revient pas d'être né. Il n'est pas le seul. Naître est, pour chacun d'entre nous, l'événement énigmatique par excellence, celui dont on ne revient pas. Penser qu'on pourrait ne pas être né, qu'on pourrait ne pas être, c'est impensable. Rien à quoi se raccrocher. Il est, somme toute, plus facile de penser qu'on ne sera plus. L'origine est infiniment plus obscure que la destination. Dans *Sur la scène comme au ciel*, le narrateur – qui colle du plus près qu'il peut à l'auteur – raconte avoir lu, dans sa jeunesse, par effraction donc, les lettres qu'échangèrent son père et sa mère entre leur première rencontre et les jours qui précéderent leur mariage. Il les lit, écrit-il, « avec le sentiment qu'elles étaient une part de ma préhistoire, comme si la préoccupation de mon existence se formait là, dans cet entre-deux traversé par les missives, autant dire dans la sa-coche du facteur, à charge pour lui de raccorder les deux moitiés pour n'en faire qu'une, car c'est de cet échange amoureux que je procédais, un mot de travers, une brouille, et tout s'envolait ». Un mot, et plus de Rouaud.

Depuis ses débuts romanesques il y a neuf ans – souvenez-vous, *Les Champs d'honneur*, le premier roman d'un marchand de journaux, le succès immédiat, et le prix Goncourt pour couronner le tout – Jean Rouaud n'a pas cessé de rapetasser la trame des origines, les grands-parents, le père disparu, comme on dit, à quarante ans, la mère enfin, l'héroïne de *Pour vos cadeaux*, dont Rouaud avouait qu'il n'aurait jamais osé parler d'elle de son vivant, qu'il n'y aurait pas même pensé. Tant il est vrai que nous sommes ici aux antipodes du roman familial débité en tranches de vie, de la reconstitution archéologique et nostalgique d'une famille de petits boutiquiers du pays nantais. Aux antipodes tout autant du débailage convulsif et narcissique des affaires de famille, papa affreux, maman indigne, fille cradingue, fils shooté qui constitue aujourd'hui le tout venant de la retape éditoriale.

Jean Rouaud écrit avec les morts qui lui ont donné la vie. Sur leur dos, dit-il, tant il a le sentiment d'avoir construit le plus tangible de ladite vie, ses livres, en arpentant le domaine réservé des morts, accrochant leur regard dans des photos anciennes, les débuisquant au détour d'une lettre, sondant le témoignage des vivants, plus ou moins proches, pour retrouver la trace de leur passage, afin de « plier les événements pour qu'ils aboutissent à leur rencontre ». A son origine. Au croisement de l'histoire et du hasard.

Avec *Pour vos cadeaux*, avec le roman de la mère, on avait pu croire que le cycle s'achevait. Le dernier lien entre le petit Jean et ses héros de famille était tout à la fois brisé et retissé, les mots désignant d'un même mouvement le vide de l'absence et la présence, la rupture et la continuité. La mort de la mère semblait écrire la dernière ligne de l'histoire. Pourtant Rouaud

Depuis « *Les Champs d'honneur* », Jean Rouaud ne cesse de reprendre la trame de ses origines : les grands-parents, le père disparu et enfin la mère, héroïne de « *Pour vos cadeaux* ». A nouveau, le romancier les convoque pour un ultime adieu. Un final où se lisent l'apaisement et la consolation

a souhaité ajouter un cinquième et dernier volume à sa suite. Il n'a pas voulu qu'elle s'achève sans se clore, sans une *finale* d'adieu. Lequel reprend les thèmes et les personnages des romans précédents, les module, les enrichit, les éclaire autrement, les noue enfin dans un bouquet, réunissant ceux que la vie et les livres ont si longtemps séparés et qui, enfin, sont ensemble. « *Après avoir beaucoup abusé de vous, de votre temps de vie, je vous rends à vous-mêmes, mes familiers illustres, je vous laisse en paix.* »

Sur la scène comme au ciel est un achèvement. En ce sens premier qu'il se lit sans doute difficilement pour qui n'a pas lu les autres, comme un toit que ne supporterait aucun mur, ou une tombe qui serait désertée par ses hôtes. De la même façon qu'il est indispensable de lire ce dernier roman, celui de la consolation et de l'apaisement, pour saisir pleinement tout ce qui se jouait dans l'écriture des premiers, tout ce non-dit, ce non-écrit ou, au contraire ces épisodes ou ces images dont on ne voyait pas trop à quoi ils servaient et dont l'incongruité apparente se trouve ici justifiée. Belle leçon d'écriture : « *On fait avancer le texte devant soi, comme un âne à qui l'on confie le soin d'inventer un chemin à travers le maquis. D'où des itinéraires tortueux, parfois à la limite du décrochage, mais il faut lui*

*faire confiance. D'autant qu'il a l'air de savoir, qu'il ne paraît pas progresser à l'aveuglette, comme si un sixième sens lui servait de boussole magnétique.* »

Mais achèvement aussi au sens où le texte de Jean Rouaud n'a jamais atteint, de bout en bout, à une telle plénitude et à une telle intensité d'émotion. Au point qu'on a envie de lui chercher des poux pour des bricoles ; pour le titre, dont le jeu de mots est plutôt plat, alors que *Mes vieux chéris*, par exemple, aurait eu « ce sentiment d'évidence légère, sans affectation ni gêne, qui me convainquit que pour une fois je n'avais pas dû tomber très loin. De la vérité, peut-être ». On se serait trouvé au plus près du livre, du côté de l'extrême pudeur, du sourire dans le chagrin, de cette alchimie étrange et toujours vécue dans l'inquiétude qui fait que le fils devient l'auteur des auteurs de ses jours, créant ce qu'ils ont été, les rendant à leur jeunesse, afin d'essayer de retrouver la pâte dont il a été fait.

Le jeu n'en vaut la chandelle que s'il se donne la vérité pour critère, sinon quel intérêt d'interroger l'origine ? L'écrivain peut bien y aller du plus vif de ses souvenirs, des plus doux aux plus cruels, il peut interroger les témoins, lire les vieilles lettres – pas toutes : les parents ont aussi droit à leur intimité – confronter, rectifier, retoucher, la question de la ressemblance entre les portraits et les modèles continue à se poser. Et s'il se trompait du tout au tout ? Si son amour et sa tristesse l'égareraient ? Si ce père, toujours sur les routes à gagner le pain de la famille, ce père si tôt disparu n'était pas du tout ce que Rouaud en a fait et qu'il était pour lui seul : une figure du manque, une douloureuse et terrible absence, « un formidable père pour les années à venir ». S'il était un jeune homme, plein d'allant, de fantaisie et de courage, aimant tendrement sa femme certes, et sa famille, mais aimant plus encore, peut-être, la liberté, l'imprévu des voyages, la multiplicité des horizons. Quelle figure est vraie, et à quelle certitude intime le reconnaît-on ? L'interrogation anime tout le livre, lui fournit ses images les plus fortes, ses traits les plus sensibles et les plus justes. C'est elle qui

fait vivre la phrase si particulière de Jean Rouaud. Une phrase longue, sinueuse, impeccablement construite du point de vue de la grammaire, mais – on ne sait trop comment – pourvue d'une vie propre, avec des rires, des larmes, des caprices, des sauts, des culbutes, des grâces, des tremblements.

Le seul moyen de s'assurer de la ressemblance, ce serait d'interroger les intéressés eux-mêmes, les parents, sur les portraits que l'on a faits d'eux. Le bon sens affirme qu'on ne fait pas parler les morts, qu'ils ne répondent pas aux questions qu'on leur pose. L'écriture, depuis qu'elle existe, affirme la croyance contraire ; elle est, pourvu qu'elle ne triche pas, ce qui permet aux vivants et aux morts de converser, sur un pied d'égalité. Cette extravagance est la littérature, même lorsque les écrivains s'efforcent de la masquer sous les fards du réalisme et de la raison. Montaigne n'a écrit ses *Essais* que pour continuer sa conversation interrompue avec La Boétie – et peut-être aussi avec son père. Dans la longue première partie de *Sur la scène comme au ciel*, Jean Rouaud et sa mère parlent ensemble du livre qu'il a écrit sur elle et que, de son vivant, elle n'a jamais lu. Ce pourrait être parfaitement ridicule et convenu et faux, ce dialogue dont l'auteur tient toutes les parties, et c'est tout le contraire qui se passe. La mère et le fils peuvent enfin se dire ce qu'ils n'osaient pas, ce qu'ils ne voulaient pas du temps qu'ils parlaient comme une mère parle à son fils et un fils à sa mère. De l'amour, de la douleur, de la solitude, de l'agonie. Dans ce magnifique droit de réponse, le fils écrivain ne donne pas seulement la parole à la mère, il la lui rend : c'est elle qui la lui a donnée : « *Peut-être au fond est-ce vraiment moi qui parle à travers lui. Cette chair commune, ces mémoires enchevêtrées, ces souvenirs mutuellement adoptés, ces voix comme des pelotes de fils emmêlés, si bien qu'à la fin on ne sait plus qui parle pour qui.* »

Qui parle pour qui, des deux côtés de la frontière entre la vie et la mort ? Dans un texte qu'il a écrit pour « Un siècle d'écrivains » et qui vient d'être publié (1), il redonne la parole à un autre écrivain du pays nantais, René Guy Cadou dont « *l'abonnement terrestre prit fin au printemps 1951, quelques jours après qu'il eut fêté ses trente et un ans, dont quinze reclus en poésie* ». Cadou l'orphelin, dont l'expulsion hors de l'éden de l'enfance, la mort de la mère, eut lieu lorsqu'il avait douze ans. Cadou, dont bien des vers semblent avoir été écrits pour être lus par Rouaud : « *J'ai toujours habité de grandes maisons tristes/ Appuyées à la nuit comme de hauts vaisseliers/ Des gens s'y reposaient au hasard des voyages/ Et moi je m'arrêtais tremblant dans l'escalier/hésitant à chercher dans leurs maigres bagages/ Peut-être le secret de mon identité.* »

(1) Jean Rouaud : *Cadou Loire intérieure* (éditions Joca Seria, 72, rue de La Bourdonnais, 44100 Nantes. 46 p., 45 F (6,86 €)). Autre texte sur l'origine, *Carnac ou le Prince des lignes* est une jolie fantaisie sur les alignements de Carnac, illustrée par Nathalie Novi. Rouaud cite Rimbaud : « *Ce qu'on ne sait pas, c'est peut-être terrible.* » (Seuil, 34 p., 59 F

## Vautrin : le « sphinx » de La Comédie

Il avait les épaules larges, le buste bien développé, les muscles apparents, des mains épaisses, carrées et fortement marquées aux phalanges par des bouquets de poils touffus et d'un roux ardent. » Quelques pages plus loin, Balzac parlera d'une bouche lançant des « jets de salive » et d'une poitrine « velue comme le dos d'un ours ». A mi-chemin entre l'homme et l'animal, Vautrin apparaît dès le début du *Père Goriot* comme une force de la nature, un « démon » qui laisse deviner le sang-froid imperturbable dont il fera preuve par la suite. Serpent tentateur, son regard est « froidement fascinateur ».

« Il n'y a pas de principes, il n'y a que des événements ; il n'y a pas de lois, il n'y a que des circonstances : l'homme supérieur épouse les événements et les circonstances. » Telle est, en effet, la morale de ce « sphinx » aux sourires « diaboliques », qui préfigure le surhomme nietzschéen. Face à lui, tout jugement manichéen s'annule. Car il démontre que les autres, ceux que la société a coutume de placer du côté de la vertu, ne valent pas mieux que lui, forçat évadé, hors-la-loi, et assassin. Les femmes ? Pour lui « il n'existe qu'un seul sentiment réel, une amitié d'homme à homme ». L'homosexualité est en effet un trait essentiel de son caractère. C'est par amour pour un jeune

Italien qu'il s'est autrefois laissé condamner. Et c'est avec des mots d'amoureux qu'il s'adresse à Rastignac : « *Mais je vous aime moi... un homme est un dieu quand il vous ressemble.* » Devenu l'abbé Carlos Herrera dans *Illusions perdues*, il entretient Lucien de Rubempré comme une maîtresse. Le baron de Charlus, dans le *Sodome et Gomorrhe* de Marcel Proust, évoquera avec émotion ce passage où « *Carlos Herrera demande le nom du château devant lequel passe sa calèche : c'est Rastignac, la demeure du jeune homme qu'il a aimé autrefois. Et l'abbé de tomber alors dans une rêverie que Swann appelle, ce qui était bien spirituel, la Tristesse d'Olympio de la pédérastie* ». Mais, même en amour, c'est un dominateur, une bête de proie.

Colonne vertébrale de la *Comédie humaine*, selon les termes de Balzac lui-même, Vautrin est l'un de ses personnages les plus puissants. « *Contraint de vivre en dehors du monde où la loi lui interdisait à jamais de rentrer...* [il] revivait dans le corps

élégant de Lucien dont l'âme était devenue la sienne. » On a dit que Balzac s'était largement inspiré des Mémoires de Vidocq pour composer son personnage. Mais, lorsque Vautrin dit à Lucien « *Je suis l'auteur, tu seras le drame* », il apparaît surtout comme une des plus importantes métaphores de l'écrivain.

Alexandra Echenazi



Figures de la Comédie

**COLLIN JACQUES**  
dit VAUTRIN

Né en 1779

Forçat évadé du bagne qui deviendra chef de la police de sûreté. Apparaît dans *Le Père Goriot*, *Illusions perdues*, *Splendeurs et misères des courtisanes* et dans le drame intitulé *Vautrin*.

J.-L. BISSON 1842/MADISON DE BALZAC-PARIS

## Milovanoff s'égare dans une saga

Des péripéties en cascade, une foule de personnages hauts en couleur... En moins de trois cents pages, l'écrivain tente une traversée du siècle « express ». Trop, sans doute, pour vraiment convaincre

**L'OFFRANDE SAUVAGE**  
de Jean-Pierre Milovanoff.  
Grasset, 266 p., 115 F (17,53 €).

Tandis qu'est publié en édition de poche *Russe blanc*, sans doute le récit le plus touchant de Jean-Pierre Milovanoff (lire l'article de Philippe-Jean Catinchi dans « Le Monde des poches »), paraît un nouveau roman, *L'Offrande sauvage*, qui se donne pour ambition de tracer la destinée d'un homme, de 1919 à 1996. C'est sans doute là le défaut de ce livre. 260 pages pour une traversée du siècle, ou presque, c'est trop peu. Et puis Milovanoff n'est pas un écrivain de sagas, un raconteur de péripéties. C'est un romancier au charme tenu, qu'on apprécie pour son sens du détail, ses descriptions, l'acuité de son regard sur les êtres, un certain usage de la lenteur aussi.

Bien sûr, tout ce qu'on aime chez Milovanoff est là. D'abord un héros à l'identité incertaine, trouvé dans la neige, dans un village des Alpes, non loin de l'Italie, un matin de janvier 1919 et qu'on baptise Jean Narcisse Ephraïm Marie Bénito (ce qui lui permettra d'user de chacun de ces noms au cours de son existence chaotique). Ensuite des figures dont on se souviendra longtemps : Bienvenu, le fermier dépressif qui recueille l'enfant, et son régisseur Armand ; Thélonia, la prostituée qui traverse la vie d'Ephraïm comme un météore ; Sonia Balinova, une juive russe haute en couleurs, qui ne quitte pas son fils Gregori, promis à une mort précoce ; Eliana, qui épousera Bienvenu, puis Ephraïm ; et bien d'autres, jusqu'au mystérieux narrateur, à sa jumelle Zita et à leur tante, qui se prénomme aussi Eliana.

Mais tous ces personnages sont comme des acteurs qui seraient

dépassés, affolés, engloutis par une pièce trop touffue. Ephraïm, envoyé au séminaire en raison de ses dons, enlève Thélonia du bordel. Elle se suicide après avoir été vitriolée par son souteneur Albert, qu'Ephraïm estropiera plus tard et qui, bien des années après,

se vengera en tuant Eliana, devenue la femme d'Ephraïm, ainsi que les trois enfants qu'ils ont eus ensemble. Entre-temps Bienvenu se sera tiré une balle dans la poitrine, Ephraïm aura fait la guerre de 40, Albert pendant l'Occupation aura croisé un officier du

nom d'Ernst Jünger. Bref, on a le tournis, on se demande quel sentiment d'urgence a saisi Milovanoff pour lui faire rassembler, en une seule histoire, la matière de plusieurs livres qui seraient vraiment de lui. Et qu'on espère.

Josyane Savigneau

(Publicité)

## GRAND CONCOURS JE BOUQUINE

Je Bouquine, le magazine littéraire des 10-15 ans, organise chaque année un concours d'écriture : un romancier écrit le début d'une histoire que les jeunes sont invités à terminer. À l'aube de l'an 2000, Marie-Aude Murail a imaginé cette amorce de polar autour d'un parfum magique. Pour participer, seul ou avec votre classe, vous devez avoir moins de 15 ans et envoyer votre histoire (une copie double 16,5 x 21,5 ou 1000 mots max.) avant le 11 décembre 1999 à : Concours JE BOUQUINE-Miniplume-Cedex 2713-99271 Paris Concours. Lisez bien le texte qui suit, humez l'odeur du parfum magique et lancez-vous !

Dès qu'elle fut dans la rue, Marie-Lou eut envie de remonter chez Mémé. Un pressentiment. Elle avait tort. Tort d'avoir seize ans. Et tort d'être seule dans la rue alors qu'il faisait déjà nuit. Mais que pouvait-il lui arriver à vingt heures, à Is-sur-Tille, le 31 décembre 1999 ? Marie-Lou était attendue à quelques mètres de là, de l'autre côté de la Tille. Elle s'éloigna en resserrant contre elle son petit sac à bandoulière. Peu lui importait les 120 francs qui s'y trouvaient. Ce que le sac contenait de précieux était glissé dans une poche de côté. C'était un vieux, vieux flacon de verre. – Vide, avait dit Mémé en le tendant à Marie-Lou.

Sous le plafonnier du salon, la jeune fille l'avait examiné. Au fond du gracieux flacon, il y avait un vilain résidu brunâtre comme du sucre caramélisé. Elle avait demandé : – Qu'est-ce qu'il y avait dedans ? Du parfum. Mémé avait dit : « du parfum ». Alors, en inclinant le flacon presque à l'horizontale, Marie-Lou avait vu une chose incroyable. Du fond de caramel, deux gouttes s'étaient échappées, deux gouttes rouges et huileuses qui avaient roulé le long de la paroi, qui s'étaient confondues puis de nouveau séparées. Les deux dernières larmes du parfum. – Oh, je le veux ! s'était écriée Marie-Lou.

Et elle l'avait. Elle sourit toute seule en songeant à son caprice satisfait. Mémé cédaît toujours. Pourtant, elle avait donné le flacon à regret. Un

parfum magique. Mémé avait dit : « Un parfum magique ». Bien sûr, Marie-Lou n'y croyait pas. Des légendes, tout ça. Comment une jeune fille moderne qui surfe sur Internet pourrait-elle croire à la magie ?

Deux gouttes suffirent pour guérir les maladies, avait ajouté Mémé en riant à moitié. Ou bien pour rendre amoureux. Et Marie-Lou les avait, les deux gouttes ! C'étaient ses éternelles, là, dans son petit sac. Elle imaginait déjà le regard de jalousie d'Estelle et Mélanie, ses deux cousines. De plaisir, son pas en devint sautillant comme celui d'une petite fille. Et puis, si c'était pour de vrai, la magie ? Si ce n'était pas une légende ? Marie-Lou fronça les sourcils. Elle venait de repenser à Sarah, sa meilleure amie, qui avait été opérée ce lundi. L'opération de la dernière chance. Une chance pour Sarah de voir l'an 2000. Et si les deux gouttes étaient une chance de plus ?

À l'approche de la rivière, Marie-Lou jeta un coup d'œil derrière elle. N'avait-elle pas entendu un bruit ? Et si elle était suivie ? Le long de la promenade, les réverbères s'épagaient, laissant de grands trous d'ombre. Ce n'était plus un pressentiment. Tort. Marie-Lou avait tort.

– On t'a pas dit de pas sortir la nuit ? La voix avait jailli de sous un arbre. Étouffant un cri, Marie-Lou voulut faire demi-tour.

– Eh non, fit une autre voix, narquoise. Affolée, Marie-Lou fit un tour complet sur elle-même. Pas d'issue. Ils étaient trois et l'un tenait un chien-

loup en laisse. Marie-Lou entendit le bruit de la lame de rasoir qui glisse dans le cutter.

– Ton sac, ordonna la voix sous l'arbre. Ton fric, ton blouson... Le maître du chien qui s'était approché se trouva placé juste sous la lumière du réverbère. Son regard heurta celui de Marie-Lou. C'était le regard blanc délavé d'un tout jeune homme. De l'œil gauche jusqu'au menton, il avait le visage traversé par une cicatrice qui lui dessinait d'horribles lèvres dans la joue. Terrifiée par cette vision, Marie-Lou lui tendit le sac. – Merci, dit bizarrement le garçon. – Cassez-vous ! cria l'homme au cutter. Y a du monde qui vient.

Deux agresseurs prirent la fuite le long de la rivière. Le garçon balafra n'avait pas bougé. – Le flacon, murmura Marie-Lou. Rendez-moi le... – Wolf !

L'un des voyous s'était arrêté et il appelait : – Wolf !

D'un même mouvement, le garçon et le chien tournèrent la tête...

À suivre

Que va-t-il se passer ? À vous de l'imaginer ! PREMIER PRIX : un bon d'achat FNAC de 3000 F, la publication du texte gagnant dans Je Bouquine, une invitation au Salon du Livre à Paris pour la remise du prix. Le Monde partenaire du concours décernera un prix spécial assorti d'un cadeau d'une valeur de 1000 F. De nombreux autres prix à gagner... Pour toute information complémentaire écrire à : Je Bouquine, 3 rue Bayard, 75008 Paris.







ROMANS POLICIERS

• par Michel Abescat

# En quête maternelle

**LE DERNIER COYOTE (The Last Coyote)** de Michael Connelly.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Esch, Seuil, « Policiers », 378 p., 130 F (19,81 €).

**E**fflanqué et le poil hirsute, l'animal portait les marques du combat qu'il livrait pour survivre dans les collines urbaines. L'image, fulgurante, éclairée de manière étrange autant qu'éblouissante ce nouvel épisode de la saga de Harry Bosch, imaginée par Michael Connelly. Cette image, c'est celle d'un coyote famélique, rapidement entrevu par le héros au détour d'une route sur les hauteurs de Los Angeles. Solitaire et blessé, l'animal ressemble à celui dont il va un instant croiser le regard avant de hanter ses cauchemars. Harry Bosch, homme fragile, flic marginal, en conflit permanent avec sa conscience et sa hiérarchie, devenu en quelques années un des personnages les plus intéressants de la littérature policière contemporaine. Quatrième roman de la série (traduit avec retard en français, il est antérieur au *Cadavre dans la Rolls* paru l'an dernier chez le même éditeur), *Le Dernier Coyote* raconte l'enquête menée par Bosch sur un meurtre vieux de trente ans et jamais résolu. Celui de sa mère, une prostituée retrouvée étranglée alors qu'il n'était encore qu'un petit garçon.

L'histoire rappelle évidemment celle de James Ellroy et de son récit autobiographique, *Ma part d'ombre*. Celle surtout d'Elizabeth Short, « le dahlia noir », assassinée au début des années 60 et dont Ellroy fit un de ses plus fascinants romans. Michael Connelly ne cache pas s'être lui aussi inspiré de ce fait divers, qu'il réussit à son tour à s'approprier et à placer au cœur de son univers romanesque. Tout au long de cette quête d'une vérité intime, celle de sa mère et la sienne propre, Harry Bosch prend conscience de l'origine de sa vocation professionnelle, de l'exigence de la « mission » qu'il poursuit, qui le rend si différent de ses collègues et de ses chefs, essentiellement préoccupés par leurs carrières. Et si mal à l'aise dans une institution de plus en plus controversée, gangrenée par le sentiment d'impuissance et la corruption. A l'instar du coyote solitaire, Harry Bosch apparaît ainsi comme un flic et un homme en sursis. A l'image de Los Angeles, sa ville, celle de tous les rêves et de toutes les fractures, sociales aussi bien que géologiques, métaphore d'un monde au bord du gouffre, empêtré dans la confusion de ses valeurs et de ses repères, que l'épisode met symboliquement en scène juste après le violent tremblement de terre de 1994. Subtilement construit, avec ce sens du rythme et cette efficacité d'écriture qui font la renommée de Connelly, *Le Dernier Coyote* est sans doute le plus émouvant et, à ce jour, peut-être le meilleur épisode de cette remarquable série.

● **LA MADONE ASSASSINÉE**, d'Andrea G. Pinketts

Après *Le Sens de la formule*, dont le brio ravageur avait immédiatement assis sa réputation, voici à nouveau le cirque Pinketts et ses animaux dégingués. Même décor, Milan, ses brumes et ses bars. Mêmes personnages, tribu baroque de *vitelloni* mortellement lucides, vieux adolescents délibérément attardés, glandeurs magnifiques occupés à « tuer le temps avant que ce soit lui qui nous tue ». Lazare Santandrea, le héros et double de l'auteur, vient d'avoir trente-trois ans – « comme Jésus-Christ et John Belushi au moment de leur mort ». Dans un square où il tente de se remettre d'un excès chronique de boisson, Santandrea voit soudain la Vierge lui apparaître ! Premier acte d'une de ces inénarrables histoires dont Pinketts le surdoué a le secret. A mille lieues du polar traditionnel. Confondante de virtuosité narrative et stylistique, irrésistiblement drôle, *La Madone assassinée* est un feu d'artifice, portrait d'un monde plus proche des flammes éternelles que du paradis. Comme dit son héros, « ce n'est pas ma faute si la vie ressemble plus à l'enfer de Dante qu'à un petit mystère bien ficelé et bien propre d'Agatha Christie » (traduit de l'italien par Gérard Lecas et Hubert Basréné, Rivages/Thriller, 490 p., 149 F).

# CARMEN MARTÍN GAITE

« Un roman tchekovien, fantomatique, léger comme le murmure d'un violoncelle. Sous l'archet de Carmen Martín Gaité, la musicienne des cœurs. »

André Clavel - L'Express

« Au cœur d'un été brûlant à Madrid, Carmen Martín Gaité éclaire ses personnages avec la plus grande sympathie, elle leur donne leur chance. »

Frédéric Vitoux - Le Nouvel Observateur

212 pages, 120 F



Flammarion

# Cunningham sous le signe de « Mrs Dalloway »

Par un jeu de références à son œuvre fétiche, le romancier entremêle le destin de trois femmes. Mais, au-delà du simple hommage à Virginia Woolf, il tente de démonter les ressorts de la création

**LES HEURES (The Hours)**

de Michael Cunningham. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Anne Damour, Belfond, 252 p., 110 F., 16,77 €

**I**l en va des lectures comme des amours. Chaque livre est une rencontre, piquante, bouleversante ; ou simplement médiocre et sans saveur. Tout lecteur sérieux a, dans sa vie, un ou quelques grands romans qu'il reprend comme il retrouverait une ancienne maîtresse. Cependant, suggère Michael Cunningham « le premier livre est comme le premier baiser. D'autres suivront, meilleurs peut-être. Mais le premier reste le premier. »

Pour l'auteur de *La Maison du bout du monde*, qui s'est vu décerner cette année le prix Pulitzer, le choc du premier livre s'est produit à l'âge de quinze ans, avec *Mrs Dalloway*. « C'était en Californie du sud. Le cancer que j'étais n'avait jamais lu la moindre "œuvre". C'est une fille du lycée qui m'a prêté ce roman en me disant que j'étais probablement moins stupide que j'en avais l'air. Je n'ai pas tout compris, mais mon cerveau idiot d'adolescent a pris conscience de ce qu'on pouvait faire avec les mots, leur timbre, leur résonance, leur épaisseur. »

Ce n'est pas exactement de Virginia Woolf, mais bien de son personnage, la frêle Clarissa Dalloway, que Michael Cunningham était tombé amoureux. Il arrive que les êtres de fiction finissent par prendre chair aux yeux de leurs créateurs ou de leurs admirateurs – Balzac, sur son lit de mort, ne demandait-il pas qu'on appellât Horace Bianchon, le médecin de *La Comédie humaine* ? Cunningham, lui, a passé trente-deux ans avec « cette présence derrière [lui], cette ombre tutélaire », jusqu'à ce que, n'y tenant plus, il décide de se

mesurer à cet « impossible standard ».

Ainsi a-t-il construit, en écho à son œuvre fétiche, un roman original, tout entier piqué de références, saturé de correspondances, de citations, de trompe-l'œil. *Les Heures* – qui fut longtemps le titre original de *Mrs Dalloway* – retrace trois histoires de femmes, trois destins entrelacés comme les brins d'une tresse. Il y a d'abord Mrs Woolf, à Hogarth House, dans un faubourg de Londres, en 1923. L'égérie du groupe de Bloomsbury vient d'avoir quarante ans et commence la rédaction de *Mrs Dalloway* : « Mrs Dalloway dit quelque chose (quoi ?) et partit acheter des fleurs. »



**Michael Cunningham**

Né en 1952 à Cincinnati (Ohio), Michael Cunningham vit à Manhattan. Son premier roman, *Golden States*, jamais traduit en français, paraît en 1984. Mais ce sont ses nouvelles, publiées dans le *New Yorker*, *Esquire* et *Vogue*, qui le font remarquer. Le vrai succès vient en 1990 avec *La Maison du bout du monde* (Presses de la Renaissance, 1992), acclamé par la génération des années 70-80, nostalgique de Woodstock, un ouvrage traduit en quinze langues et que Belfond réédite ces jours-ci. Après *De Chair et de sang* (Belfond, 1995), *Les Heures*, son quatrième roman, a reçu aux Etats-Unis les prix Pen Faulkner et Pulitzer 1999.

(...) Virginia se réveille. Ce pourrait être une autre façon de commencer (...). Mais est-ce le bon début ? Il y a ensuite Mrs Brown, une jeune mère de famille, à Los Angeles, en 1949. Sensible et désœuvrée, incapable de se consacrer pleinement à son fils Richard, Laura Brown « essaie de rester elle-même en gagnant l'entrée d'un monde parallèle », celui de l'imaginaire woolfien : « Elle pose le livre ouvert contre sa poitrine. Déjà sa chambre (...) paraît plus habitée, plus réelle parce qu'un personnage du nom de Mrs Dalloway est sorti acheter des fleurs. » Il y a enfin Mrs Dalloway, une éditrice new-yorkaise ainsi

hardiesse du projet : « Prendre pour sujet trois femmes lorsqu'on est un homme, invoquer la figure d'un grand auteur qui n'est plus là pour se défendre mais qui reste, aux Etats-Unis, une icône aux yeux des féministes : le pari était aussi risqué qu'orgueilleux ». Pourtant, Michael Cunningham relève le gant, non sans élégance. Au-delà de l'exercice de style, sa mélodie à trois voix sonne juste. Le plus touchant est certainement le besoin commun et désespéré de ses personnages de créer dans leur vie, une fois, quelque chose de parfait. Qu'il s'agisse d'une œuvre littéraire, pour Virginia, d'une récep-

tion mondaine pour Clarissa, ou d'un humble gâteau d'anniversaire pour Laura, Michael Cunningham démonte les ressorts incertains de la création, laissant entrevoir quelque chose de ce sentiment complexe et avide qui mène alternativement ces femmes de l'extase esthétique jusqu'au bord du suicide. Il nous les fait vivre dans leur quête de cette « insaisissable brillance qui s'attarde au pourtour de certains rêves ». Il nous les montre, chacune à sa façon, comme la « vraie » Clarissa Dalloway, « quelqu'un qui possède une touche de génie, de poésie, broyée par les rouages du monde, par la guerre et l'administration, par les médecins ; une personne qui est, au sens technique, mentalement malade, parce qu'elle voit des significations partout, sait que les arbres sont des êtres sensibles et que les moineaux chantent en grec. »

Tel est sans doute l'aspect le plus réussi des *Heures*. Il tient moins à la langue de Michael Cunningham – qui reste, comme dans ses précédents livres, plutôt sobre et sans aspérités – qu'à ce besoin acharné de revenir, par mille détours, butter sur cette interrogation énorme : « D'où viennent l'art et les artistes ? » Loin de vouloir y répondre, Cunningham espère au contraire « compliquer la question par ses romans ». *Les Heures* est une sorte de livre cubiste où trois visages ne font plus qu'un, vu simultanément sous des angles différents, les angles vifs et coupants d'un miroir en miettes. Dans ces brisures, on finit par apercevoir une souffrance magnifique, celle qui vient de cette intranquillité lancinante, de cette obsession hallucinée à vouloir sauver, comme Mrs Dalloway, « cette partie de la vie, la seule précieuse, ce centre, ce ravissement, que les hommes laissent échapper, cette joie prodigieuse qui pourrait être nôtre ».

Florence Noiville

# Roger Fry dépeint par Virginia Woolf

Inédite, cette biographie romancée retrace la vie de l'historien d'art et éminent critique qui, par ses écrits, influença la peinture anglaise en prônant l'art postimpressionniste

**LA VIE DE ROGER FRY**

de Virginia Woolf. Traduit de l'anglais par Jean Pavans, Payot, 314 p. 139 F (21,19 €).

**R**oger Fry avait un jour suggéré à Virginia Woolf qu'elle illustre ses théories sur l'art de la biographie en faisant son portrait littéraire. En 1938, quatre ans après la mort de son ami, Woolf écrivait dans son *Journal* : « Je pense à Roger [son livre sur Fry], non à Hitler... quelle aide ne m'offre-t-il pas dans cette confuse irréalité. » A la lire, il est évident qu'elle se « laissa absorber » par ce travail (selon ses propres mots) et par la personnalité complexe, attachante, riche en contradictions de Fry, « homme iridescent », peintre et historien d'art, critique éminent qui « changea le goût de son temps par ses écrits », modifia le cours de la peinture anglaise en prônant l'art postimpressionniste et publia, entre autres essais critiques, une étude sur *Cézanne* (1927), son chef-d'œuvre. Par son rôle et son influence, il fut comparable à Ruskin.

Tout au long de ce livre court une interrogation sur la faculté de créer et sur le malaise qui traversa la vie de Fry. Avant tout, il voulut être peintre. « Les tableaux de Fry ont l'air trop pensés », jugea la critique. Peut-être

« son besoin de décortiquer et d'analyser » était-il trop puissant, suggère Woolf, peut-être Fry, avec son éducation puritaine et sa formation à Cambridge, réprima-t-il trop sévèrement ce « foutu machin », l'inconscient, qui prit contre lui sa revanche. Fry ne devint pas un grand peintre, mais il ne désespéra jamais d'avoir éprouvé « une petite sensation » et d'« avoir enfin pu la communiquer ». A défaut de transmettre directement les « moments de vision », dont Woolf, ici aussi, s'attache à suggérer la complexité, Fry continua d'analyser les impressions que lui procurait l'œuvre d'art, appliquant à cette étude les ressources de son immense érudition.

Il était né en 1866 dans une famille de neuf enfants, de vieille tradition quaker. De l'éducation que lui donnèrent Sir Edward Fry, son père, un juge aux vues rigides, puis les écoles de Sunninghill (Fry fournit des des-

criptions horribles des châtiments corporels) et de Clifton, un collègue privé, avec toutes les émotions patriotiques et impérialistes qu'on y développait, il eut le plus grand mal à se défaire. Cambridge, où, selon le souhait de son père, il avait entrepris des études scientifiques, Cambridge avec sa cohorte d'esprits libres et brillants, penseurs et excentriques de tout poil, marqua l'éclosion, l'ouverture, et le début d'amitiés qui devaient durer une vie entière.

Virginia Woolf donne nombre d'aperçus passionnants sur la société anglaise, sur ses peurs et ses rigidités, sur sa réticence à évoluer et son absence d'intérêt pour l'art – mais aussi sur les cercles intellectuels et artistiques d'avant-garde et le combat sans repos que mena Roger Fry.

Méconnu dans son pays, il fut nommé conservateur du Metropolitan Museum par Pierpont Morgan, son président ; de retour en Angle-

terre, manqua à plusieurs reprises des postes officiels en raison de ses prises de position courageuses ; vécut des conférences qu'il donnait ici et là de par le monde ; dans son âge mûr, refusa d'être directeur de la Tate Gallery afin de mieux se consacrer à la bataille qu'il avait entreprise : aider les jeunes artistes, introduire en Angleterre l'œuvre de Cézanne, Picasso, Van Gogh... (ce qui déclencha une énorme scandale), changer le cours de l'art, comme le firent en littérature les grands modernes, ses amis.

La biographie parfois devient roman, parfois portrait ; toujours on reconnaît l'art de Woolf. La sensibilité de Roger Fry – esprit d'une ouverture infinie – est comparée à « une tentacule qui attrape ce qui passe dans son voisinage », à « une corne d'écartot qui tâte son chemin en frémissant ».

Christine Jordis

# une vie comme un roman

Hector Bianciotti

de l'Académie française

Comme la trace de l'oiseau dans l'air

Hector BIANCIOTTI

Grasset

H. Bianciotti - Comme la trace de l'oiseau dans l'air

**Grasset**

JEAN ECHENOZ

sera à

L'ARBRE A LETTRES

62, rue Fg. St-Antoine, Paris 12<sup>e</sup>  
Tél. 01 53 33 83 23

à l'occasion de la parution de

Je m'en vais

(Minuit)

le mercredi 13 octobre à partir de 19h.



# James Salter, vu du ciel

Si le romancier retrace avec minutie son enfance à New York dans les années 20, ses missions de pilote de chasse, ou encore sa carrière de scénariste à Hollywood, il se montre très discret sur son travail d'écrivain. Semblant signifier ainsi qu'il solde ses comptes avec une vie d'honneur, d'armes et de combats

**I**l attendait à l'arrêt du bus de Bridgehampton, parmi une petite foule de New-Yorkais chics en week-end à Long Island. Une tête longue et austère, un vague air de Rex Harrison, la figure absorbée d'un passant anonyme qui sourit rarement et semble bien décidé à ne pas perdre son temps, à ne perdre d'ailleurs le contrôle de rien : ainsi apparaît James Salter, négociant tout juste sa façon à lui d'être courtois, comme s'il restait en observation avant de choisir (ou pas)

**portrait**  
« J'ai trouvé difficile, peut-être plus qu'il n'y paraîtra, d'écrire sur moi. (...) J'ai été éduqué à croire que le moi n'est pas ce qui compte, et j'ai longtemps vécu ainsi. »

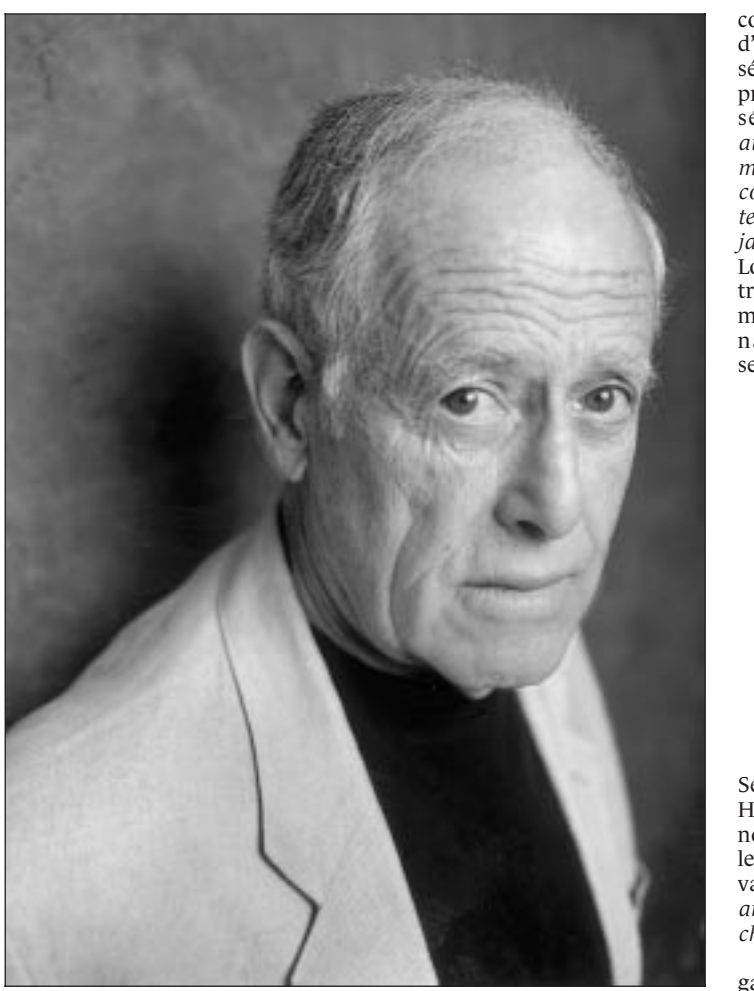
d'accorder à son interlocuteur un brevet de conversation. D'une voix traînante, scrupuleusement articulée, appuyant sur les voyelles à la manière de Woody Allen, il répond aux questions poliment, se contente de l'essentiel, regarde la route, tient le volant serré. Il arrête sa voiture au bord de l'immense plage déserte, part piquer une tête dans les rouleaux de l'Atlantique, comme à son habitude, en ressort avec le même air un peu triste, la même détermination résignée.

Cela fait longtemps que le secret, chez cet athlète de 74 ans, a pris ses habitudes. C'est sans avertir personne, déjà, que le pilote de chasse que tout le monde connaissait à l'US Air Force sous le nom de James Horowitz a soudain publié un roman, *The Hunters*. Il l'avait écrit en cachette, à 32 ans, la nuit et les week-ends, pour ne pas compromettre sa carrière, voulant tout à la fois, « être admiré, mais pas reconnu ». Le

livre parut sous le nom de James Salter. Salter, un pseudonyme « aussi éloigné que possible de mon nom », note-t-il sans s'attarder. Et c'est sans doute parce qu'il n'a pas tout perdu de ses manies de militaire qu'il prend soin d'avertir, dans *Une vie à brûler*, celui qui voudrait y voir une autobiographie : « J'ai trouvé difficile, peut-être plus qu'il n'y paraîtra, d'écrire sur moi. Comme le deuxième chapitre [sur son initiation à l'académie militaire de West Point] le montre, j'ai été éduqué à croire que le moi n'est pas ce qui compte, et j'ai longtemps vécu ainsi. » Qu'on ne s'attende pas à des notes intimes. *Une vie à brûler* sera « jusqu'à un certain point, l'histoire d'une vie ».

Le plus étrange est la manière dont ce singulier autobiographe fixe lui-même les limites de ses « confessions ». Il décrit presque tout, parfois même trop longuement : son enfance à New York dans les années 20, sa dure vie de « Westpointer », ses premières amours, ses premiers vols et ses missions de pilote de chasse pendant la guerre de Corée face aux Mig soviétiques, sa démission de l'armée, sa carrière de scénariste à Hollywood, sa passion de l'Europe et de la France ; il parle des villes comme des femmes et des femmes comme des villes (« Rome, ocre et blanche, et nullement intéressée à moi »), raconte ses rencontres (Kerouac, Redford, Polanski, Irwin Shaw) et même, d'un coup bref, sans s'étendre, la mort tragique de l'une de ses filles. Il laisse discrètement deviner ses origines juives en évoquant le moment où, à West Point, il décide de se rendre à la chapelle plutôt qu'à l'office juif, pour ressembler à tout le monde... Bref, l'écrivain parle de tout ce qui l'a construit sauf, bizarrement, de l'écriture.

Trois courtes allusions, pas plus : la naissance de son nom de



DAVID BAUCKY

plume, la publication d'un deuxième roman qui semble surgir de nulle part, et l'année 1962 où, affecté à Chaumont, en France, comme réserviste, il écrit la nuit. En secret, toujours. « J'avais trois vies, une dans la journée, une la nuit, et la dernière au fond d'un tiroir de ma chambre dans un petit carnet où j'avais mes notes. » Le petit chef-d'œuvre qui doit tout à ces notes, *Un sport et un passe-temps*, histoire charnelle décrite par un observateur exté-

rieur qui aurait voulu en être, on n'en saura rien, pas plus que de l'écriture d'*Un bonheur parfait* (1), admirable récit, impitoyablement précis, sur le temps qui passe. « Je suis un peu timide pour écrire sur la littérature, se justifie James Salter, de passage à Paris pour la sortie de son livre. Et aussi parce que plus les écrivains parlent de leur œuvre, moins ils l'écrivent. » C'est que ces mémoires non intimes sont d'abord un travail de deuil, la nécessité de solder ses

comptes avec une vie d'honneur, d'ordre, d'armes et de ciels traversés, que l'écriture, ne pouvant y prendre place, a littéralement laissée tomber. « Plus jamais une autre ville, survolée pour la première fois (...) Et le dernier rôle, comme un grand soupir, du réacteur qui s'éteint, les aiguilles sur les jauges qui s'écroulent. C'est fini. » Lorsqu'il prend la décision d'entrer dans le Pentagone pour démissionner de l'armée, le lieutenant-colonel Horowitz a le sentiment de marcher à sa mort.

« Je suis un peu timide pour écrire sur la littérature. Et aussi parce que plus les écrivains parlent de leur œuvre, moins ils l'écrivent. »

Ses amis le traitent d'idiot. Mais Horowitz ne répond plus à son nom. James Salter est déjà ailleurs, décidé à être écrivain. Ecrivain, c'est-à-dire « faire du grand amoncellement des jours quelque chose qui durera ».

De sa vie de pilote, il a au moins gardé ce qui fait la beauté singulière de son écriture : une précision d'aviateur, des phrases qui se lisent parfois comme une carte de géographie. Vues du ciel, pour ainsi dire. Nourries des indications maniaques auxquelles oblige le tableau de bord, dans le cockpit, elles deviennent la marque de son désespoir détaché, et aussi de délicieux instruments d'ironie. On y lit les rêves de grandeur de l'élève Horowitz que son père, « raie au milieu, fier et sûr de lui », lui avait inculqués en l'orientant, à sa suite, vers l'école de West

Point. Là, dans cet enfer où, « houspillés par des voix dont nous ne voyions pas la provenance, nous nous tenions plantés droit ou courions comme des insectes d'un endroit à l'autre », il apprend les grandes vertus gravées dans l'or des bagues de promotion : devoir, honneur, patrie. « Je défiai cette école. J'encaissai ses châtiments et sa haine. Je rêvais de dévoiler l'histoire, d'en faire mon triomphe. »

Quand une femme lui demanda plus tard, à un dîner, ce qu'il avait « bien pu voir dans la vie militaire », James Salter fut incapable de lui répondre.

Ce n'est pas faute, pourtant, de se rappeler ses rêves de guerre et d'héroïsme, « la secousse électrique qui vous traversait quand les Mig arrivaient », les brillants commandants d'escadre, les jours d'ennui et les moments d'extase. Ce n'est pas faute d'avoir encore dans les oreilles « le vacarme et le tonnerre du décollage ». Et cette odeur différente de l'air, en altitude. Mais l'ancien adolescent juif de West Point qui désirait ardemment n'être différent en rien aimait bien, maintenant, ne plus ressembler à personne. *Une vie à brûler* est, à sa façon, une nouvelle lettre de démission. Histoire de ne plus se laisser dire que son passage à West Point se reconnaît encore « à la manière de plier (son) pantalon, sur le dos de la chaise ».

Marion Van Renterghem

(1) Vient d'être réédité en poche aux éditions de L'Olivier (coll. « Petite bibliothèque américaine », où l'on trouve également *American Express, Un sport et un passe-temps* et *Tout ce qui n'est pas écrit disparaît*).

**UNE VIE A BRÛLER (Burning the Days)** de James Salter. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Garnier, éd. de L'Olivier, 444 p., 149 F (22,71 €).

## Cuba : une impossible guérison

De livre en livre, Jésus Díaz ne cesse d'évoquer son pays, qu'il a quitté en 1991 pour l'Espagne. A l'instar de son personnage, réfugié à Miami, il s'interroge non sans humour sur l'exil

**PARLE-MOI UN PEU DE CUBA (Dime algo sobre Cuba)** de Jésus Díaz. Traduit de l'espagnol (Cuba) par Jean-Marie Saint-Lu, Métaillé, 236 p., 105 F (16,01 €).

**O**n attendra quelque temps encore le premier roman non politique de Jésus Díaz. Ou plus exactement le livre dont les démêlés avec le régime castriste ne soient pas le centre de gravité, d'une manière ou d'une autre. Interrogé sur ses projets, ce talentueux romancier cubain annonçait, à l'automne 1998, une grande histoire d'amour où les choses de la cité n'interviendraient presque pas. Ce qui aurait eu un goût de nou-

veauté chez cet exilé fou de son pays, dont une phrase signalait avec humour les obsessions dans *La Peau et le Masque* (1) : « Voilà trente-cinq ans que la politique, comme la mer, entoure, lèche et pénètre Cuba de toutes parts. »

A moins d'écrire sur une autre région du monde, il n'est guère possible d'échapper à ce poison d'autant plus tenace qu'il joue presque autant sur l'amour et sur une certaine forme de nostalgie que sur la haine. Même lorsqu'on habite en Espagne, comme c'est le cas de Jésus Díaz. Parti de La Havane en 1991, après que l'un de ses essais sur Cuba eut été violemment attaqué en haut lieu, le romancier continue de nourrir ses livres au rude lait maternel. La Havane, ses bruits, ses odeurs, son langage aus-

si sont les éléments essentiels d'une œuvre où le regret le dispute à l'humour. Tous ingrédients fortement présents dans *Parle-moi un peu de Cuba*, son dernier livre traduit en français.

A partir d'une idée de film conçue par deux de ses amis, Jésus Díaz a écrit un scénario. La chose n'avait rien d'exotique pour cet homme que ses déboires politico-littéraires ont jeté dans les bras du cinéma au milieu des années 70, et qui n'en est jamais tout à fait sorti. Le film est tombé à l'eau, mais la pâte qui avait servi au scénario n'a pas été abandonnée, puisque Jésus Díaz l'a remodelé pour en faire un roman. Un roman sur Cuba, bien entendu, même si son héros a pris la poudre d'escampette en direction des Etats-Unis.

Toute l'histoire de Staline Martinez, qui déteste son prénom mais ne parvient pas à s'en défaire, tient dans cette valse-hésitation entre Cuba et la liberté, entre l'amour de la patrie et celui d'une vie « normale ». Sur une terrasse de Miami, coincé derrière une palissade qu'il ne peut franchir sous aucun prétexte, Staline se remémore les circonstances qui l'ont amené là. A savoir chez son frère aîné Lénine, dit Leo, exilé à la fois de sa patrie et de son prénom véritable. Léo, donc, force Staline à se laisser griller au soleil de Floride pour avoir l'air d'un vrai balsero, c'est-à-dire d'un réfugié cubain venu par la mer – les seuls que les Américains acceptent sans discussion.

Dans un va-et-vient très cinématographique, Jésus Díaz déroule les tourments du prisonnier sur la terrasse, et sa vie antérieure à Cuba. De Miami, on ne voit rien, juste quelques lumières par-dessus la palissade. Et si Staline se trouve bien plus enfermé là, au pays de la liberté, qu'à La Havane, cela contribue justement à accentuer l'ambiguïté qui fait tout l'intérêt de ce livre. Lui-même exilé, en délicatesse avec le régime cubain, Jésus Díaz se

garde bien d'exalter les vertus du grand air américain. Ni les Cubains de La Havane ni ceux de Miami – traditionnellement séparés par plus qu'un bras de mer : pas mal d'acrimonie – ne devraient pouvoir s'autoriser de son roman pour célébrer leur cause. Ce qui fait déjà un bon point en matière littéraire.

L'autre aspect très intéressant tient dans la description de la vie à Cuba. Avec un humour féroce et beaucoup de vitalité, Jésus Díaz décrit ce monde où tout manque – et plus encore que cela. Non seulement le savon, le dentifrice, la nourriture, les moyens de transports et l'électricité, mais aussi la dignité la plus élémentaire. Celle qui va avec la liberté. Dans ce monde-là, les médecins deviennent portiers, les dentistes serveurs et les professeurs se prostituent, à la recherche d'une maigre manne en dollars – distribuée par les touristes, qui pourront ressentir un certain inconfort à la lecture de quelques passages. N'empêche. En dépit de tout cela, le livre tourne autour d'une question lancinante, que l'auteur s'est sans doute posée autant de fois que son personnage : Faut-il partir, quand on est sûr de ne jamais guérir d'un pays si poignant ?

Raphaëlle Rérolle  
(1) Métaillé, 1997.

**NICOLAS GENKA**

« Un long poème, admirable de rigueur, d'audace et d'élégance. »  
**René de Ceccatty - Le Monde**

« Violent, lyrique, incantatoire même, érotique, mystique »  
**Nathalie Crom - La Croix**

194 pages, 90 F

Flammariion

Nicolas Genka  
**Jeanne la pudeur**

**CHRISTIAN OSTER**  
sera aux  
**CAHIERS DE COLETTE**  
le samedi 9 octobre à partir de 16h.30  
à l'occasion de la parution  
de son roman  
**Mon grand appartement**  
(aux Editions de Minuit)  
23-25, rue Rambuteau, Paris 4<sup>e</sup>  
Tél. 01 42 72 95 06

Vient de paraître

**HISTOIRES MINIATURES**  
70F

Instantanés de vie, d'enfance ou de jeunesse suivis de trois contes. Une lecture intemporelle... Naïveté, fraîcheur d'âme et nostalgies.

**LA PHARAONIE**  
75F

Le lent effritement d'un Empire tri-millénaire, par perte de son identité culturelle, politique, nationale, jusqu'à celle de son écriture et de sa langue.

Editions de l'Orme

Distribution Sté Nlle Distique 28600 Luisant - Fax : 02.37.30.57.12











### L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Le Serpent replumé ou menacé ?** Nicolas Philippe, associé gérant du groupe Chevillon Philippe spécialisé dans l'imprimerie, devient actionnaire majoritaire (à hauteur de 67 % via la Société financière Nicolas Philippe) de la société C.O.L dont le Serpent à plumes est, depuis fin 97, une marque. C'est ce qu'ont appris, lundi 4 octobre, les salariés de cette maison d'édition alors que Pierre Astier, son directeur littéraire et éditorial, est, depuis le 30 septembre, sous le coup d'une procédure de licenciement. Procédure qui lui vaut le soutien de quelque cent cinquante personnes (auteurs, traducteurs, artistes, libraires, agents, éditeurs et journalistes), signataires d'une pétition où l'on peut lire : « *A travers Pierre Astier, c'est la cohérence de la ligne éditoriale, et jusqu'à son existence même, qui est aujourd'hui menacée.* » Pour Nicolas Philippe, Le Serpent à plumes, « *comme beaucoup de maisons d'édition, souffre d'une sous-culture économique* ». Il souhaite à la fois redéfinir l'ambition de la maison (en l'ouvrant notamment à la non-fiction) et lui donner les moyens de son ambition (la SARL sera constituée, au 1<sup>er</sup> janvier 2000, en SA au capital de 1,06 million de francs [161 596 €]). En outre, un développement, sous forme de partenariats, est fortement envisagé avec des éditeurs « *au capital peu développé* », à l'image, par exemple, des livres « *présentés par Florent Massot* ».

Par ailleurs, une approche différente – voire radicale – du livre et notamment de sa commercialisation devrait être effective pour les fêtes de fin d'année. La publication de nouvelles dans un coffret « *designé* » par Starck (voir « *Le Monde des livres* » du 20 novembre 1998) donne une idée de ce qui est en préparation... Philippe Robinet, un des repreneurs, en 1997, de la maison, a annoncé que le chiffre d'affaires devrait être en 1999 de 14 millions de francs (2 134 286 euros) et que les pertes pourraient se monter à 1,5 million de francs (228 673 euros).

● **Le Petit Livre du bonheur interdit.** Le créneau des livres zen ne laisse pas les éditeurs sereins. C'est ce qui apparaît à la lecture du jugement rendu, le 24 septembre, par la 15<sup>e</sup> chambre du tribunal de commerce de Paris. Celui-ci a ordonné l'interdiction aux éditions du Rocher de poursuivre l'exploitation de l'ouvrage *Le Petit Livre du bonheur* (60 000 exemplaires vendus). Cette décision fait suite à la demande des éditions de l'Archipel qui avaient saisi le tribunal pour concurrence déloyale et parasitisme économique. En effet, depuis janvier 1998, celles-ci publiaient *Le Petit Livre du calme*, dont 120 000 exemplaires ont été vendus.

On ne manque pas de répartie, aux Presses universitaires de France. Entrez place de la Sorbonne et demandez quand ferme la librairie, on vous répond d'un air dégagé : « *A 18 h 45, comme tous les soirs.* » La mort de la librairie semble pourtant très probable depuis la promesse de vente signée, le 26 juillet, avec la marque de vêtements espagnole Zara. C'est donc le même humour grinçant qui a inspiré aux libraires des PUF une vitrine composée de titres qui, juxtaposés, racontent leur parcours, un peu comme dans une bande dessinée. De gauche à droite, on peut lire l'enthousiasme des débuts (Aragon, *Les Beaux Quartiers*; Dickens, *Les Grandes Espérances*) et le découragement de la fin (Sartre, *Les jeux sont faits*; Blanchot, *L'écriture du désastre*; Beckett; *Fin de partie*), mais aussi le malaise (Bohumil Hrabal, *Vends maison où je ne veux plus vivre*), la colère (De Quincey, *De l'assassinat considéré comme un des beaux arts*), la rancœur peut-être (Sigismund Krzyzanowski, *Le Club des tueurs de lettres*)...

Inéluctable, cette disparition ? Depuis son annonce, au printemps (*Le Monde* du 7 mai), nombre de lecteurs et clients continuent de s'en émouvoir, soulignant l'impact national et international » de

### L'AGENDA

- **DU 8 AU 10 OCTOBRE. ARCHITECTURE.** A Castries (Languedoc-Roussillon), les premières rencontres européennes des revues d'architecture sont organisées autour du thème : « *La presse architecturale : le bâti et l'écrit* » (Cha-teau de Castries, 34160 Castries, rens. : 04-67-22-81-41).
- **LE 9 OCTOBRE. BERSANI. A Paris,** l'Ecole lacanienne de psychanalyse organise une journée sur le thème « *Psychanalyse et queer théorie* » (Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris ; tél. : 01-45-49-29-36).
- **LE 12 OCTOBRE. DÉPRESSION.** A Paris, le Centre d'études du vivant propose un forum sur « *La dépression est-elle passée de mode ?* » (à 20 heures, université Paris-VII - Denis-Diderot, amphî 24, 2, place Jussieu, 75005 Paris ; tél. : 01-44-27-63-78).
- **DU 14 AU 17 OCTOBRE. LITTÉRATURE MAROCAINE.** A Bordeaux, la 13<sup>e</sup> édition du Salon du livre sera l'occasion de débats et expositions autour de la littérature marocaine (Le Hangar, 14, quai des Chartrons, 33000 Bordeaux, rens. : 05-56-43-04-35).

ce lieu de mémoire. « *Le rôle du ministère de la culture est ici déterminant* », écrit, dans *Libération* du 5 octobre, un avocat à la cour de New York qui appelle à une interprétation extensive de la loi de 1913, laquelle avait permis de classer et de sauver le restaurant Fouquet's.

### CHANCE INFIME

Du côté des salariés des PUF, on veut croire que « *tout n'est pas perdu* » : « *Ce que nous disons à la direction, c'est qu'elle n'a pas exploré toutes les pistes*, note Gérard da Silva, secrétaire du comité central d'entreprise des PUF. *Comme toute promesse de vente, celle-ci comporte des clauses suspensives. L'opération peut encore ne pas être faite.* » Ici et là, des idées fusent : si une librairie traditionnelle n'est pas viable, pourquoi ne pas imaginer, s'il est encore temps, un espace culturel, un lieu de rencontres, d'échanges et de débats, à deux pas de la Sorbonne et des grands lycées ? Des projets culturels alternatifs ont-ils été sérieusement examinés ?

Au Syndicat national de l'édition, on ne s'avoue pas, non plus, entièrement vaincu. On évoque une mystérieuse piste qui pourrait se concrétiser, peut-être, avant la fin de l'année, tout en ajoutant que la probabilité de ce sauvetage in extremis demeure infime.

En attendant, le plan social lié à la décision de fermeture, déjà repoussé par deux fois par l'inspection du travail, est toujours l'objet de négociations. Quant au plan de restructuration proposé par le directeur et approuvé au printemps par le conseil de surveillance (*Le Monde* du 12 mai), sa mise en œuvre a pris du retard. Si les PUF ont obtenu de leurs banques l'assurance d'un soutien dans leur processus de redressement, et si les 4 millions promis par le ministère de la culture ont bel et bien été versés, le changement de statut, initialement prévu pour le 1<sup>er</sup> octobre, s'avère en pratique moins simple à organiser que prévu. Ce changement, qui implique la transformation de la coopérative en société anonyme avec directeur et conseil de surveillance, a été approuvé, le 13 septembre, par le conseil de surveillance – désormais présidé par l'universitaire Stéphane Rials, après la démission de Pierre Angoulvent. Mais il doit encore recevoir l'approbation de l'assemblée générale des sociétaires, ainsi que l'accord des pouvoirs publics. Ce dernier est en effet nécessaire dans une procédure de renonciation au statut coopératif « *lorsque la survie de l'entreprise ou les nécessités de son développement l'exigent* ».

Or cette transformation juri-

dique lourde est une condition préalable à l'entrée au capital de nouveaux actionnaires. De Gallimard, en particulier, qui fait effectuer de son côté un audit de l'entreprise. La maison de la rue Sébastien-Bottin poursuit ses discussions avec les PUF dans l'idée d'y prendre une participation minoritaire de l'ordre de 20 %, et d'en récupérer au passage la distribution. Mais d'autres partenaires éventuels se seraient mis, eux aussi, sur les rangs. « *L'alliance stratégique avec un groupe industriel spécialisé dans la numérisation* », évoquée avant l'été par la direction des PUF, ne serait plus à l'ordre du jour immédiat, ni l'entrée au capital d'un grand groupe comme Havas. En revanche, note Michel Prigent, président du directeur, la logique penche toujours « *vers un regroupement d'indépendants* ». Ainsi sont évoqués, dans le milieu professionnel, les noms de maisons d'édition telles que Berlin, Eyrolles ou Odile Jacob. « *J'attends l'évaluation de l'entreprise*, précise Serge Eyrolles, président des éditions du même nom. *Je réfléchirai alors à l'intérêt, peut-être en termes de diffusion ou de numérisation, d'une éventuelle participation minoritaire. Mais pour l'instant, aucune décision n'est prise.* »

Aucune décision ne semble prise, en effet. Aux PUF, on répète

que l'on recherche avant tout des « *complémentarités* » et non des concurrences. Et que la maison entend de toutes façons garder le contrôle majoritaire de la nouvelle SA PUF. Du côté de Gallimard, il y a fort à parier que le groupe, s'il s'engageait dans l'aventure, ne souhaiterait pas jouer le rôle d'un actionnaire parmi d'autres, mais être en position de fixer, d'un commun accord avec les PUF, les règles du jeu qui s'appliqueraient à d'éventuels nouveaux entrants. L'affaire n'est donc pas si simple.

Enfin, quel sera le rôle des auteurs et des directeurs de collection dans ce nouveau dispositif capitaliste ? Loin de vouloir les en éloigner, comme avaient pu le laisser supposer certaines rumeurs, la maison chercherait au contraire à les y associer le plus étroitement possible. « *Il semble que nous soyons invités à aider à la constitution de ce qui pourrait être l'équivalent des sociétés de rédacteurs dans la presse* », résume un directeur de collection. Aux yeux de Michel Prigent, un tel type de participation au processus de transformation et de recapitalisation de l'entreprise serait « *le signe évident du rôle essentiel que les auteurs doivent jouer dans l'avenir des Presses universitaires de France.* »

FI. N.

**“Une variation éblouissante sur le thème de la maison hantée, mais aussi beaucoup plus que cela. King est un formidable romancier.”**

**Le Monde**

**STEPHEN KING**

**SAC D'OS** ROMAN

**ALBIN MICHEL**

**magazine littéraire**

N° 380 - Octobre 1999

DOSSIER

**Le renouveau de LA PHILOSOPHIE POLITIQUE**

Hannah Arendt. Althusser. Balibar. Foucault. Furet. Gauchet. Giddens. Habermas. Lefort. Rawls. Ricoeur. Sartre. Leo Strauss. Max Weber. Un entretien avec Alain Renaut.

INÉDIT

**Victor Segalen, deux récits d'expédition en Chine**

Chez votre marchand de journaux : 32 F

Le Magazine littéraire sur Internet : [www.magazine-litteraire.com](http://www.magazine-litteraire.com)

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

<input type="checkbox"/> Italo Calvino	<input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke	<input type="checkbox"/> Marx
<input type="checkbox"/> Virginia Woolf	<input type="checkbox"/> Guy de Maupassant	<input type="checkbox"/> Michel Foucault
<input type="checkbox"/> Albert Camus	<input type="checkbox"/> Lévi-Strauss	<input type="checkbox"/> Ernst Jünger
<input type="checkbox"/> Marguerite Duras	<input type="checkbox"/> Jean Genet	<input type="checkbox"/> Cioran
<input type="checkbox"/> Jean Starobinski	<input type="checkbox"/> Roland Barthes	<input type="checkbox"/> Schopenhauer
<input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar	<input type="checkbox"/> Jacques Lacan	<input type="checkbox"/> Jean Giono
<input type="checkbox"/> Sade	<input type="checkbox"/> Georges Perec	<input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch
<input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz	<input type="checkbox"/> Céline, le Voyage	<input type="checkbox"/> Les Excluz
<input type="checkbox"/> Fernando Pessoa	<input type="checkbox"/> Hermann Hesse	<input type="checkbox"/> Ionesco
<input type="checkbox"/> George Sand	<input type="checkbox"/> Rabelais	<input type="checkbox"/> Hannah Arendt
<input type="checkbox"/> Joseph Conrad	<input type="checkbox"/> L'existentialisme	<input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald
<input type="checkbox"/> Tchekhov	<input type="checkbox"/> Paul Verlaine	<input type="checkbox"/> Descartes
<input type="checkbox"/> Michel Leiris	<input type="checkbox"/> Aragon	<input type="checkbox"/> Oscar Wilde
<input type="checkbox"/> André Gide	<input type="checkbox"/> La Haine	<input type="checkbox"/> La planète polar

Nom : .....

Adresse : .....

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

**magazine littéraire**

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 01.45.44.14.51 - Fax : 01.45.48.86.36

MON